



HAL
open science

Le rooibos : dynamiques locales autour d'un produit marchand à succès, révélatrices d'une société sud-africaine plurielle

Maya Leclercq

► **To cite this version:**

Maya Leclercq. Le rooibos : dynamiques locales autour d'un produit marchand à succès, révélatrices d'une société sud-africaine plurielle. Anthropologie sociale et ethnologie. Museum national d'histoire naturelle - MNHN PARIS, 2010. Français. NNT : . tel-00570597

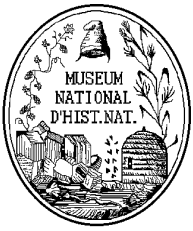
HAL Id: tel-00570597

<https://theses.hal.science/tel-00570597>

Submitted on 28 Feb 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

**ECOLE DOCTORALE
« SCIENCES DE LA NATURE ET DE L'HOMME »
(ED 227)**

Année 2010

N° attribué par la Bibliothèque

□□□□□□□□□□

THESE

Pour obtenir le grade de

DOCTEUR DU MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

Discipline : **SOCIO-ANTHROPOLOGIE**

Présentée et soutenue publiquement par

Maya LECLERCQ

Le 15 octobre 2010

**Le rooibos : dynamiques locales
autour d'un produit marchand à succès,
révélatrices d'une société sud-africaine plurielle**

Sous la direction du professeur Bernard ROUSSEL

JURY

M. Michel RAUTENBERG	Professeur, Université Jean-Monnet Saint-Etienne	Président
M. Simon BEKKER	Professeur émérite, Université de Stellenbosch, Afrique du Sud	Rapporteur
M. Thierry LINCK	Directeur de Recherches, INRA Corte	Rapporteur
M. Patrick CARON	Directeur Scientifique, CIRAD, Montpellier	Examineur
Mme Pascale MOITY-MAIZI	Maître de Conférences, Montpellier Supagro – IRC, Montpellier	Examinatrice
M. Bernard ROUSSEL	Professeur, Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris	Directeur de thèse

SOMMAIRE

Remerciements	5
Liste des Acronymes	6
Introduction :	
La mise en patrimoine des productions localisées le cas du rooibos.....	7
Démarche de recherche et méthodologie	18
Première partie :	
Le rooibos, la patrimonialisation complexe d'un célèbre produit marchand.. 31	
Chapitre 1. Le rooibos, une espèce et un produit sud-africains	32
Chapitre 2. L'itinéraire biographique mouvementé du rooibos.....	46
Chapitre 3. La production du rooibos depuis les années 1990.....	81
Deuxième partie :	
Les revendications actuelles sur la ressource et le produit..... 107	
Chapitre 4. Les fondements historiques des revendications actuelles.....	108
Chapitre 5. Les revendications sur les pratiques et les savoirs.....	132
Chapitre 6. La Construction progressive d'un terroir	151
Conclusion.....	167
Bibliographie	177
Table des Matières	194
Liste des illustrations	198
Annexe : le tracé des cartes à dire d'acteurs.....	200
Résumé	204
Abstract	205

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, il m'est indispensable de remercier mon directeur de thèse, le Professeur Bernard Roussel, pour son encadrement et le temps qu'il m'a consacré.

Patrick Caron, Pascale Moity-Maïzi et Estelle Biénabe m'ont à la fois soutenue dans le montage administratif de cette thèse et m'ont encouragée à persévérer dans les moments difficiles, je leur dois beaucoup. Je tiens à les remercier ainsi que Thierry Linck, Michel Rautenberg et Simon Bekker, qui me font un grand honneur en ayant accepté d'évaluer mon travail.

J'ai eu la chance de passer plus de 15 mois en Afrique du Sud grâce au soutien financier et logistique de plusieurs institutions : le CIRAD, L'Institut Français d'Afrique du Sud, qui m'a accueillie plusieurs semaines à Johannesburg et le Ministère des Affaires Etrangères dont la bourse Walter-Zellidja fut d'un grand secours au début de cette thèse.

Sur le terrain, l'accueil et l'hospitalité de tous les producteurs et en particulier de la famille Liebenberg ont non seulement facilité la conduite de mes recherches mais les ont également enrichies de très bons souvenirs. Je remercie chaleureusement mes traducteurs et transpositeurs, en particulier mes amies Maya et Sanet qui ont effectué un travail de longue haleine.

Ces quatre années de thèse auraient été bien difficiles sans la présence de mes collègues et amis, Aurélie, Cindy, Nicolas, Claire, Marine, Catherine, Béatriz au Muséum et Delphine et Camille au CIRAD. Le soutien et les encouragements de mes « coachs » de la Bibliothèque Nationale de France, Jeanne, Lydie, Maud et Magalie fut d'un grand réconfort, en particulier durant les derniers mois de rédaction.

Je ne remercierais pas mes 15 colocataires successifs au Cap (10 nationalités différentes), à qui j'attribue la responsabilité de mon terrible accent anglais...

Merci à l'équipe de La Roue Libre et en particulier à Suzy et Héra : écrire une thèse c'est bien mais lancer un festival c'est quand même plus amusant. Merci enfin à ma famille, à ma marraine pour ses magnifiques dessins, à Anne pour ses corrections et surtout à ma môman et ma sœur, leur aide me fut très précieuse pour finir cette thèse. Seboyou, je n'ai qu'une chose à te dire : rendez-vous en 2012 !

LISTE DES ACRONYMES

- ADPIC – Accords sur les Droits de Propriété Intellectuelle liés au Commerce
- ANC – *African National Congress*
- BEE – *Black Economic Empowerment* (Politique de redistribution du pouvoir économique aux populations défavorisées pendant l’apartheid)
- BBEEE – *Broad Based Black Economic Empowerment* (BEE à plus grande échelle)
- CDB – Convention sur la Diversité Biologique
- CIRAD – La Recherche Agronomique pour le Développement
- CSIR – *Council for Scientific and Industrial Research* (Conseil pour la recherche scientifique et industrielle)
- FLO – *Fair Trade Labeling Organisations* (Organisations de certification du commerce équitable)
- IG – Indication géographique
- IRD – Institut de Recherche pour le Développement
- MNHN- Muséum National d’Histoire Naturelle
- NMC – *National Monument Council* (Conseil national des monument)
- OMC – Organisation Mondiale du Commerce
- OMPI – Office Mondial pour la Propriété Intellectuelle
- ONG – Organisation Non Gouvernementale
- PDI – *Previously Disadvantaged Individuals* (Individus issus de populations désavantagées pendant l’apartheid)
- RFC – Région Floristique du Cap
- RTBC – *Rooibos Tea Control Board* (Office de contrôle et de commercialisation du rooibos)
- SARC – *South African Rooibos Council* (Conseil sud-africain du rooibos)
- SASI – *South African San Institute* (Institut sud-africain des Bushmen)
- TRC – *Truth and Reconciliation Commission* (Commission vérité et réconciliation)
- UNESCO – Organisation des Nations Unies pour l’éducation, la science et la culture
- VOC – *Vereenigde Oost-Indisch Compagnie* (Compagnie hollandaise des Indes Orientales)

Crédit photo : Maya LECLERCQ

INTRODUCTION

LA MISE EN PATRIMOINE DES PRODUCTIONS LOCALISÉES : LE CAS DU ROOIBOS

« La vitrine du magasin *Exclusive Book*, la chaîne de librairies haut de gamme, exposait récemment un livre intitulé : *Patrimoines d’Afrique du Sud : un guide de notre pays, de nos habitants, histoire et culture* (Mitchley, 2005). Les photographies de Nelson Mandela, Thabo Mbeki, FW de Klerk, d’un guérisseur traditionnel, de deux femmes dont les vêtements sont ornés de perles et de broderies, d’une protéa et d’une peinture rupestre *bushman* figurent sur la couverture. (...). Le livre commence 28 000 ans avant JC, date de la plus ancienne peinture *bushman* en Afrique australe, et se termine en 2004, avec la ‘désignation de l’Afrique du Sud pour accueillir la coupe du monde de football en 2010’. (...) Quelle est la nature de la catégorie ‘patrimoine’ qui réunit dans un cadre unique Nelson Mandela, les rochers du Karoo, une protéa royale, des peintures rupestres *bushmen* et une classification de communautés grossièrement dérivée de l’apartheid ? Et qu’est-ce que cela peut nous apprendre sur la nature de la société post-apartheid ou, plus concrètement, sur les formes de culture populaire et d’invention de l’histoire qui influencent la construction d’une nouvelle ‘identité sud-africaine’ imaginée ?¹ » (Shepherd, 2008: 116, traduction personnelle).

Nous pourrions imaginer que le rooibos (thé rouge) figure dans cette liste hétéroclite de patrimoines sud-africains². Le rooibos (*Aspalathus linearis*) est une tisane produite à partir d’une plante endémique à l’Afrique du Sud. Ce terme désigne à la fois une ressource (la plante) et un produit alimentaire (la tisane). Le rooibos est couramment associé à la pharmacopée des Khoesans³, son usage remonterait à plusieurs siècles et son marché s’est largement développé depuis la fin de l’apartheid, en 1994 : il est consommé sur le territoire national depuis les années 1950 et de plus en plus à l’étranger.

Si l’on ne veut pas s’arrêter aux seules vertus pharmaceutiques du rooibos, si l’on veut expliquer pourquoi son marché national et international se développe ainsi de nos jours, si l’on veut comprendre en tant qu’anthropologue, donc « de l’intérieur », le sens et les dimensions plurielles que la société attribue au rooibos, on peut alors s’interroger sur la ou les catégories dans lesquelles ce produit est (ou aurait été) classé

¹ « *Recently on display at the cash of Exclusive Books, the local up market booksellers, was a slim book with the title South African Heritage: A Guide to Our Land, Our People, History and Culture (Mitchley 2005). On the cover are photographs of Nelson Mandela, Thabo Mbeki, FW de Klerk, a traditional healer, two women dressed in beads and embroidered cloths, a protea flower and a San rock painting. (...) This begins in 28,000 BC, the surmised date of the oldest San rock painting in southern Africa, and ends in 2004, with the entry ‘South Africa wins bid to host 2010 Soccer World Cup’. (...) What is the nature of the category ‘heritage’ which holds together in a single frame Nelson Mandela, the Karoo Rocks, a King Protea, San rock paintings and a classification of persons loosely derived from an apartheid schema? And what can it tell us about the nature of post-apartheid society or, more concretely, about the forms of public culture and historical imagination that inform a putative ‘new South Africanness?’* »

² Le guide touristique de Mitchley cité par Shepherd est épuisé et ne semble plus être édité.

³ Le terme « khoesans » est un terme générique composé de « Khoe » (Khoekhoen ou Hottentot, population d’éleveurs-cueilleurs) et de San (ou Bushmen, population de chasseurs-cueilleurs) (ENCART 9 PAGE 47).

dans la logique inhérente à l'ouvrage de C. Mitchley : patrimoine naturel, en tant qu'espèce endémique à l'Afrique du Sud, comme les protéas ? Patrimoine historique et archéologique, en tant que survivance du mode de vie des Bushmen et des Khoekhoen, comme les peintures rupestres ? Ou encore patrimoine alimentaire, en tant que boisson produite et consommée, appréciée et valorisée sur le territoire national comme un bien identitaire, culturel ?

Et si le rooibos a été oublié dans la liste de C. Mitchley, c'est peut-être parce que le rooibos ne se laisse justement pas enfermer dans une seule catégorie de patrimoine. Son statut, plante et produit alimentaire, incite en outre à l'aborder selon différentes approches scientifiques.

Pour le cadre général de cette recherche doctorale en socio-anthropologie, nous avons pourtant choisi de considérer d'abord le rooibos en tant que patrimoine alimentaire en Afrique du Sud. Dès nos premières enquêtes en 2006, réalisées pour le programme de recherche BIODIVALLOC¹ dans le cadre du Master « Environnement : milieux, techniques, sociétés » du MNHN (Muséum National d'Histoire Naturelle)², le rooibos s'est affirmé comme un produit de terroir, une production localisée, au sens où la ressource et les acteurs sont étroitement liés à un lieu, la région des montagnes du Cederberg (Leclercq, 2006). Si le terme « produit de terroir » est fort bien compris en milieu francophone, il est difficile à traduire dans d'autres langues et confond origine et provenance³ (Bérard et Marchenay, 2007). Nous lui préférons donc l'expression « production localisée », cette dernière étant elle-même préférable à celle de « produit local » pour la même raison : venir d'un lieu ne garantit pas une typicité tandis que le terme « localisé » suggère un lien au territoire plus fort.

Le rooibos est donc à la fois un patrimoine sud-africain et une production localisée. Ce double attribut fait de ce produit un objet d'étude pertinent pour analyser le développement de deux dynamiques parallèles et qui ne se confondent pas, la multiplication des objets patrimoniaux d'un côté et l'émergence des productions

¹ BIODIVALLOC est un programme de recherche qui a été financé par l'ANR (Agence Nationale de la Recherche) Biodiversité, « des produits localisés aux indications géographiques - quels instruments pour valoriser la biodiversité dans les pays du Sud ? ». Ce programme, conduit sur 40 mois (de janvier 2006 à juin 2010), avait pour but de développer une réflexion sur les indications géographiques (IG), afin de valoriser les productions localisées, tout en les protégeant juridiquement et institutionnellement. Il s'agit également d'étudier le potentiel des IG en tant qu'outils permettant de protéger la biodiversité. Le rooibos en tant que ressource économique valorisable issue d'un biome hautement spécifique et riche en biodiversité faisait partie des cas étudiés en Afrique du Sud (Biodivalloc, 2005).

² L'intitulé exact du Master est : « Evolution, patrimoine naturel et sociétés », Master de recherche 2^e année, spécialité « Environnement : milieux, techniques, sociétés », parcours « Développement durable et gestion conservatoire ».

³ La provenance se définit comme « venir d'un lieu », tandis que l'origine se définit comme « être de ce lieu ». C'est généralement la dimension collective des productions localisées qui les insère dans une culture locale et départage donc la provenance de l'origine (Bérard et Marchenay, 2004).

localisées en Afrique du Sud de l'autre dont la valorisation est un processus complexe, social et politique autant qu'économique.

Dans cette introduction, nous commencerons par définir plus précisément ce que recouvrent les expressions « production localisée », « patrimoine » et « patrimonialisation des productions localisées », afin de préciser la problématique de cette thèse. Nous terminerons en exposant la démarche empirique adoptée pour répondre à cette problématique et par quelques précisions terminologiques essentielles pour lire et comprendre les enjeux historiques, politiques et sociaux qui marquent les dynamiques actuelles de valorisation du rooibos et qui seront développées dans les deux parties suivantes qui forment le cœur de ce manuscrit de thèse.

1. LES PRODUCTIONS LOCALISEES DANS LE CHAMP DES ETUDES SUR LE PATRIMOINE

Les productions localisées se définissent par trois caractères : historicité, lien au lieu et savoir-faire partagés (Bérard et Marchenay, 1998). Si l'amplitude temporelle de cette historicité est variable selon les productions, nous verrons que l'ancrage historique du rooibos en tant que plante, associé à un peuplement dans une histoire longue constitue un argument essentiel pour certains.

Le lien au lieu peut se définir de différentes manières : il s'agit généralement pour une plante d'une interaction entre son milieu physique et des processus biologiques. La production de rooibos est reconnue comme étant liée à des critères agro-pédologiques qui, d'une part, conditionnent son endémicité dans une région particulière, le Cap occidental et, d'autre part, permettent de distinguer différentes qualités de rooibos à l'intérieur de cette région de production.

Enfin, les savoir-faire et pratiques relient l'ancrage historique et le lien au lieu. Ce sont eux qui en définitive font exister la relation entre un produit et un milieu naturel qui n'existe pas *a priori*. Loin d'être fixés, ils évoluent en fonction de la place que ce produit occupe dans la société : pratiques et savoir-faire de production ou d'usage rendent ainsi parfois compte de l'organisation de la société toute entière (Bérard et Marchenay, 2004; 2007).

L'analyse de l'historicité du produit, de son lien au territoire mais aussi des savoir-faire associés et de leur répartition parmi les acteurs de la production du rooibos nous permettra de révéler certaines dimensions de la société sud-africaine post-apartheid.

Dans la tendance actuelle de multiplication des références aux productions localisées, les démarches de qualification des productions alimentaires sont généralement considérées comme le résultat de deux stratégies : il s'agit d'une part de « repenser le 'local' dans un monde 'globalisé' » (Moity-Maïzi et Muchnik, 2005: 16), de répondre aux « tensions entre les processus d'homogénéisation et de différenciation affectant le secteur agro-alimentaire » (Lamine et Roué, 2005: 383), d'autre part de répondre aux nouvelles contraintes de la production agro-alimentaire en termes de qualité et d'environnement (Allaire et Boyer, 1995) ou encore d'inégalités sociales et économiques. Si ces contraintes sont devenues familières pour les pays du Nord, elles représentent un nouvel enjeu pour les pays du Sud :

« C'est (...) le double défi qu'affrontent de nombreux pays du Sud : sans que la question de l'accessibilité de la nourriture ne soit résolue pour une partie importante de la population, ils doivent répondre aux nouvelles contraintes et enjeux autour de la qualité des aliments, tant pour la consommation interne que pour leurs échanges internationaux. » (Muchnik, 2006: 26).

La qualification des productions alimentaires localisées est considérée comme une solution locale, voire nationale à ces contraintes globales. Dans certains cas, ce processus de qualification peut être associé à une mise en patrimoine des productions localisées et des ressources dont elles sont issues. Ce sont en effet les mêmes types de processus qui mènent à la patrimonialisation ou à la qualification d'une production localisée : un groupe d'acteurs, au sein d'un territoire ou d'une filière, s'attache à défendre, conserver et transmettre une ressource produite collectivement et ancrée dans le temps et dans l'espace ; pour ce faire, ce collectif s'engage souvent à repenser ses pratiques de production, d'exploitation et d'usage, en mobilisant par ailleurs un certain nombre d'outils institutionnels, juridiques ou économiques, pour mettre à l'épreuve sa démarche et pour l'officialiser, c'est-à-dire faire connaître et reconnaître le processus et les ressources ainsi engagés.

2. QU'EST-CE QUI FAIT PATRIMOINE ?

Originellement, le terme « patrimoine » se rapporte aux biens privés de la famille et remonte au XII^e siècle (Di Méo, 2007). Ce sens est toujours d'actualité, mais il s'est considérablement élargi. Depuis lors et jusque récemment, les objets patrimoniaux se présentaient principalement sous la forme de biens familiaux ou de monuments. À partir des années 1960, une rupture dans l'histoire du patrimoine intervient (Choay, 1992). Le patrimoine cesse alors de se référer strictement au champ des monuments ou de la propriété privée pour désigner aussi l'immatériel et le vivant. On parle désormais de patrimoine génétique, industriel, culturel ou encore naturel. Dès le début des années 1980, M. Guillaume constate que « tout devient patrimoine »

(Guillaume, 1980: 11). Devant cette multiplication des objets patrimoniaux, d'autres auteurs évoquent même une « inflation patrimoniale » (Heinich, 2009), une « frénésie patrimoniale », (Di Méo, 2007), une « prolifération patrimoniale » (Leniaud, 1992; Rautenberg, 2003) ou encore une « obsession patrimoniale » (Fournier, 2002). Ce développement est tel que certains en viennent même à parler d'« abus patrimonial » (Di Méo, 2007). Avant d'aborder les raisons et enjeux de ce phénomène du « tout patrimoine », qui semble s'universaliser puisqu'il touche désormais aussi les pays du Sud, nous allons d'abord en proposer une définition.

2.1. Qu'entendons-nous précisément par la notion de « patrimoine » ?

Si la patrimoine était auparavant défini comme un « bien », il est aujourd'hui considéré comme une ressource, dans la mesure où ce terme permet d'inclure la composante immatérielle jusqu'alors ignorée dans la référence aux biens transmis dans le cadre familial (Micoud, 1995: 277).

Cette ressource est produite collectivement en ce qu'elle exprime « une affectation collective de sens » (Di Méo, 2007: 2). Autrement dit, le patrimoine est non seulement générateur d'identité mais contribue également au maintien des identités collectives (Barrère *et al.*, 2005; Petit, 2009). Il est cependant important de ne pas réduire la demande patrimoniale à une quête identitaire (Rautenberg, 2003).

La construction patrimoniale suppose un ancrage dans le temps et dans l'espace reconnus collectivement c'est-à-dire socialement construits : « ce qui fait patrimoine (...) ce n'est pas le dépôt de l'histoire mais le sens que les sociétés donnent aux choses réputées provenir du passé et dont la sauvegarde et la transmission sont estimées socialement indispensables. » (Rautenberg, 2003: 113). Le patrimoine est également une manière pour des collectifs de s'instituer dans le temps (Davallon *et al.*, 1997). De même, le patrimoine n'est pas un donné du territoire mais permet de penser l'espace (Rautenberg *et al.*, 2000) : « il est souvent utilisé comme une ressource pour reconstruire le territoire » (Rautenberg, 2003: 119). Le rapport au temps et à l'espace peut aussi être considéré comme une ressource symbolique de différenciation identitaire : « la limite spatiale est généralement le point crucial de tous les achoppements. » (Rautenberg *et al.*, 2000: 4-5).

La construction, comme la conservation d'un patrimoine, s'opère au travers de la transmission intergénérationnelle. Tout comme la construction identitaire, il s'agit d'un processus à double sens : on transmet pour conserver (notamment dans le cas des biens familiaux) mais on conserve aussi pour transmettre (Heinich, 2009).

Enfin, la construction sociale du patrimoine peut faire appel au registre de l'ancienneté (mémoire, passé...), de la rareté, de l'authenticité (continuité de l'état

actuel et de l'origine de l'objet) ou encore de l'esthétique. La pluralité de ces registres plus subjectifs est associée à la pluralité des valeurs que peut prendre le patrimoine. Le point commun entre ces différents registres est qu'ils mobilisent tous de l'émotion, au point que ce sentiment est considéré comme indissociable du patrimoine par certains auteurs : « Si la preuve du pudding, selon un célèbre adage, est qu'on le mange, la preuve du patrimoine est qu'on en est ému. » (Heinich, 2009: 64).

Sur la base de la lecture de différents auteurs sur le sujet, nous adopterons la définition suivante du patrimoine : le patrimoine est une ressource complexe, composée d'un ensemble d'éléments matériels et immatériels (De Crécy, 1987; Ollagnon, 2001), produit collectivement (Di Méo, 2007; Linck, 2007), caractérisé par un ancrage dans le temps et dans l'espace (Petit, 2009), destiné à être transmis ou conservé et qui mobilise enfin nécessairement le registre de l'émotion (Heinich, 2009).

Dans la diversité des dynamiques de patrimonialisation, celles qui touchent des objets naturels s'accroissent particulièrement ces dernières années. La reconnaissance des patrimoines naturels locaux est en effet encouragée par les instances internationales comme l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) et la CDB (Convention sur la Diversité Biologique), signée en 1992 (Cormier-Salem et Roussel, 2002; 2005). Par ailleurs, dans la diversité des patrimoines naturels et vivants, les productions localisées¹ constituent selon certains auteurs des cas spécifiques, des objets centraux (Bérard *et al.*, 2004). Leur analyse permet d'éclairer le sens et la complexité des processus de patrimonialisation ou de qualification engagés par des groupes sociaux.

2.2. La patrimonialisation de la nature

La patrimonialisation de la nature remonte à plusieurs siècles. Les prémises de cette démarche datent du Moyen Âge en Europe avec la création de réserves forestières pour réduire la pression de chasse. Au XIX^e siècle, les premiers parcs nationaux apparaissent aux Etats-Unis (le Parc national de Yellowstone) ; à la même époque en France on protège les réserves forestières (celle de Fontainebleau). Le terme « patrimoine naturel » fait son apparition en France dans les années 1960 (Lefevre, 1990). Il est ensuite consacré par la Convention du patrimoine mondial adoptée par l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) en 1972. Cette convention a pour rôle d'organiser la sauvegarde du patrimoine mondial tant culturel que naturel (UNESCO, 1972).

¹ Ces productions ne font cependant pas toutes l'objet d'une patrimonialisation.

La description rapide et non exhaustive des différentes périodes constitutives du « patrimoine naturel » montre qu'elles sont liées à l'évolution des représentations en Occident, où l'on passe progressivement d'une représentation esthétique à une représentation plus utilitariste de la nature. En rapprochant le terme « patrimoine », qui renvoie à la sphère de l'humain et le terme « naturel », qui désigne plutôt ce qui relève des non-humains, cette expression reflète la volonté très récente de relier ces deux notions jusque là opposées, ce qui est « une innovation sémantique et conceptuelle marquante de ces quarante dernières années dans le domaine de la protection de l'environnement. » (Vivien, 2005: 287).

Nous retrouvons les principales caractéristiques du patrimoine dans la définition du patrimoine naturel local : dimension historique (« ces éléments sont supposés être hérités des ancêtres »), désir de transmission (« suffisamment appréciés et valorisés pour être transmis aux générations futures ») et référence identitaire (« et servir de référents identitaires à une collectivité »)¹ (Cormier-Salem et Roussel, 2000).

Nous retiendrons de ce rapide tour d'horizon bibliographique que le patrimoine est construit à partir de différents registres et autour de différents concepts sur lesquels nous nous appuyons tout au long de cette thèse : transmission, émotion, historicité, spatialité, identité ; autant de termes clés qui nous renvoient à la définition des productions localisées.

Au terme identité, nous préférons cependant celui d'*appartenance*, qui décrit et envisage de manière dynamique la participation et l'engagement des individus à un collectif (Avanza et Laferté, 2005).

La question de la patrimonialisation des productions localisées a été pour sa part largement étudiée dans les pays du Nord mais commence à peine à être explorée dans les pays du Sud (Cormier-Salem et Roussel, 2009). Notre recherche s'inscrit dans cet ensemble de contributions scientifiques à la question de la patrimonialisation des productions localisées, à partir de l'étude du rooibos en Afrique du Sud.

¹ « Trois principaux caractères semblent (...) constituer l'apanage [des patrimoines naturels] : ces éléments sont supposés être hérités des ancêtres, suffisamment appréciés et valorisés pour être transmis aux générations futures et servir de référents identitaires à une collectivité. » (Cormier-Salem et Roussel, 2000: 108)

3. PROBLEMATIQUE

Avant d'exposer nos questions de recherche, nous allons d'abord présenter le cadre institutionnel de notre recherche. Cette thèse a en effet été encadrée d'une part par l'UMR 208 PaLoc MNHN-IRD (Institut de Recherche pour le Développement) et d'autre part par l'UMR Innovation et le CIRAD (la Recherche Agronomique pour le Développement), institutions qui participent à plusieurs programmes de recherche sur le rooibos, dont le programme BIODIVALLOC que nous avons déjà présenté. Le rooibos est en effet une production localisée emblématique pour les pays du Sud, notamment car elle fait l'objet d'un projet de valorisation par une indication géographique.

3.1. Les outils de valorisation et de protection des productions localisées

L'Afrique du Sud, pays membre de l'OMC et signataire des accords ADPIC (Accords sur les Droits de Propriété Intellectuelle liés au Commerce) se doit de mettre en place une législation nationale permettant d'assurer la protection des productions localisées par des indications géographiques¹ (IG). Si l'Afrique du Sud n'a pas fait le choix d'établir une législation spécifique, ce pays s'appuie sur une panoplie de statuts juridiques qui permettent d'assurer une telle protection (Van der Merwe, 2009). Il existe également une variété de produits susceptibles de bénéficier de la protection par une indication géographique dans ce pays. Il s'agit de produits artisanaux tels que le mohair d'Afrique du Sud, de produits alimentaires tels que la viande d'agneau du Karoo et de plantes à infusion. Parmi ces dernières, la tisane rooibos sera très probablement la première IG enregistrée en Afrique du Sud et reconnue par l'Union Européenne.

Les IG permettent de promouvoir les qualités spécifiques d'un produit liées à des facteurs géographiques locaux (comme le sol et le climat) mais aussi à des facteurs humains développés dans la région d'origine (comme certaines techniques de transformation). Les IG sont des signes distinctifs qui permettent de reconnaître le lien d'un produit réputé à son lieu de production et/ou de transformation et ainsi d'aider les consommateurs et les producteurs à distinguer de tels produits sur les marchés (Grazioli, 2002; Laing, 2003). Ces outils sont actuellement en plein essor car ils sont particulièrement adaptés à la valorisation des productions localisées, notamment pour le développement économique et la préservation du patrimoine culturel (Sylvander *et al.*, 2007). Ils appartiennent en effet aux droits de propriété

¹ Une indication géographique est un signe utilisé sur des produits qui ont une origine géographique précise et possèdent des qualités, une notoriété ou des caractères essentiellement dus à ce lieu d'origine (http://www.wipo.int/geo_indications/fr/about.html, consulté en juillet 2010).

intellectuelle et peuvent à ce titre être utilisés pour protéger les savoirs locaux et autochtones (Rangnekar, 2002; 2004).

Les IG ont été définies dans le cadre des accords ADPIC, signés à Marrakech en 1994 et qui concernent tous les pays membres de l'OMC. Cependant en 2001 seulement 61 pays (sur les 148 membres de l'OMC) avaient développé des réglementations et des systèmes de protection positive pour les IG (Addor et Grazioli, 2002). D'autres moyens de protection existants sont utilisés : en Afrique du Sud comme dans d'autres pays, les IG sont protégées par la loi sur les marques commerciales (Daya et Vink, 2006)¹. S'il est reconnu qu'un système *sui generis*² serait plus adapté à la valorisation des productions localisées en Afrique du Sud et servirait mieux l'intérêt des producteurs (Bramley et Kirsten, 2007), les initiatives en particulier provinciales pour établir un tel système ne se sont pas encore concrétisées (Biénabe *et al.*, 2009).

3.2. Le rooibos, candidat à l'enregistrement d'une indication géographique en Afrique du Sud

Le collectif chargé du projet de mise en place d'une IG pour le rooibos envisage donc d'enregistrer une marque collective en Afrique du Sud, à défaut de pouvoir bénéficier d'un système spécifique de protection nationale encore inexistant. Une marque collective est enregistrée au nom d'un collectif, qui définit les règles qui régissent l'utilisation de la marque (Daya et Vink, 2006). Cette stratégie collective est en cohérence avec la « philosophie des IG »³ (Biénabe *et al.*, 2009). Ce projet a émergé en 2006 : il est coordonné par des acteurs locaux (producteurs, transformateurs), des institutions nationales (interprofession du rooibos, agence du gouvernement provincial de l'agriculture) et des chercheurs (économistes sud-africains et français)⁴. Il s'agit du projet d'IG le plus avancé en Afrique du Sud, pour lequel les acteurs de la filière du rooibos se sont clairement engagés. Il pourrait donc à ce titre être amené à servir de projet pilote pour d'autres productions en Afrique du Sud. C'est en tout cas une des ambitions des chercheurs qui participent à la construction de cette IG.

¹ L'article 43(2) précise en effet que « les noms géographiques ou autres indications d'origine géographique peuvent être enregistrés comme des marques collectives » (« *Geographical names or other indications of geographical origin may be registered as collective trade marks* ») (Republic of South Africa, 1993: 16, traduction personnelle).

² Cela signifie que l'Afrique du Sud développerait un système de protection des IG qui aurait son propre fonctionnement.

³ Le terme « rooibos » n'est cependant pas un nom géographique car il définit le produit et non la région de production : il s'agit donc d'une IG « indirecte » mais qui a cependant une signification géographique car il est associé à la région de production (Larson, 2007: 3).

⁴ Ce projet fait partie des études de cas développées dans plusieurs programmes européens et internationaux sur les IG, notamment Siner-GI (*Strengthening International research on Geographical Indications*) et le programme de recherche BIODIVALLOC.

L'expérience sud-africaine en général constitue un bon exemple pour considérer les questions d'IG dans les pays du Sud (Laing et Erasmus, 2004), notamment car le pays possède une expérience en matière de protection des noms des aires de production des vins d'origine¹ (Laing, 2003).

Le processus de création d'une IG pour le rooibos est actuellement essentiel pour comprendre la dynamique de patrimonialisation qui s'observe autour de cette production localisée : l'IG est en effet, d'une part, un outil de valorisation des patrimoines tant naturels que culturels qui a été éprouvé dans d'autres contextes, d'autre part, c'est un dispositif de négociation qui permet de repenser les relations entre acteurs de la production et plus largement toute l'organisation d'une filière dès lors qu'elle est amenée à arbitrer des tensions évidentes entre démarches conservatoires et logiques marchandes.

3.3. Le rooibos, un révélateur de dynamiques sociales ?

Pour éclairer ce processus autour du rooibos en Afrique du Sud, nous nous sommes donc appuyé sur les dynamiques à l'origine de ce dispositif particulier qu'est l'IG afin d'explorer les dimensions patrimoniales du rooibos. Pour cela, nous nous sommes intéressé aux caractères qui sont à l'origine de la notoriété et, dans une moindre mesure des qualités de ce produit ainsi que les facteurs justifiant son ancrage dans un territoire délimité.

Nous revenons ensuite sur le lien entre ces dimensions patrimoniales et le projet d'indication géographique² : la protection tout comme les qualités d'une production localisée ne se décrète pas mais est issue d'un processus complexe de construction des connaissances et des représentations ainsi que des multiples négociations, traductions, décisions qui se déroulent au niveau local et national ; autant d'interactions qui ont d'ailleurs jalonné voire rythmé notre enquête empirique.

Trois grandes questions ont donc guidé la conduite de cette recherche : pour qui et par quels mécanismes le rooibos fait-il patrimoine ? Comment ce patrimoine est-il valorisé, approprié et revendiqué par les acteurs locaux ? Quels enjeux peut-on identifier derrière ces processus d'appropriation et de valorisation ?

¹ Le niveau de protection des vins et spiritueux défini dans le cadre des accords ADPIC étant plus élevé que pour les autres produits, l'Afrique du Sud a adopté une législation spécifique à cette protection, dans le cadre d'un accord bilatéral avec l'Union Européenne (Laing et Erasmus, 2004).

² Afin d'alléger la lecture nous parlerons simplement de l'« indication géographique rooibos » ou de l'« IG rooibos », il est cependant important de considérer que la marque n'a pas encore été déposée et que l'IG n'est donc pas encore protégée.

Au final, nous mobilisons le concept de patrimoine avant tout pour son apport heuristique dans notre étude des stratégies actuelles autour du rooibos. Ce concept permet en effet d'aborder le rooibos autrement que comme une ressource strictement naturelle ou économique, d'explorer alors comment cet objet est approprié, pensé, mobilisé pour « devenir » un patrimoine national et à travers ce processus de mettre à jour des dynamiques sociales propres à l'Afrique du Sud.

Aborder comment le rooibos devient patrimoine permet aussi de révéler et donner à connaître la diversité des sens associés au rooibos ainsi que la pluralité des dimensions auxquelles renvoie sa valorisation actuelle sur les marchés internationaux. D'une part, « le patrimoine n'existe pas *a priori* » (Leniaud, 1992: 3), il est socialement construit ; il peut donc être considéré (en particulier lors de ses phases d'inflation) comme un indicateur de changement social (Di Méo, 2007). Autrement dit, « ce grand mouvement de patrimonialisation, loin de nous renvoyer dans le passé, nous permettrait surtout de nommer le présent (Rautenberg *et al.*, 2000: 10). D'autre part, le patrimoine est également porteur de valeurs (Heinich, 2009). Enfin, il possède l'avantage d'être un objet d'étude pour les pays du Nord aussi bien que du Sud :

« La tradition (et particulièrement le patrimoine) peut, au moins en principe, être utilisée dans un sens qui place à la fois les sociétés des pays du Nord et du Sud sur un pied d'égalité, car toutes peuvent prétendre à des revendications concernant la tradition et le patrimoine.¹ » (Boonzaier et Spiegel, 2008: 199-200, traduction personnelle).

Ce que nous cherchons à montrer dans cette thèse ce n'est donc pas tant que le rooibos est un patrimoine mais que le processus de construction et d'appropriation de ce patrimoine par différents acteurs permet d'interroger les nouveaux enjeux qui marquent toute l'actualité de la société sud-africaine sortie de l'apartheid et désormais élevée au rang de puissance économique. Nous montrerons en quoi la construction patrimoniale du rooibos révèle les tensions actuelles entre la promotion du nationalisme culturel et celle du multiculturalisme (Robins, 2004), entre la construction de nouveaux symboles représentatifs de la nation arc-en-ciel et le redressement effectif des inégalités sociales et économiques. Cette recherche pourra en outre, nous l'espérons, contribuer aux différents programmes de recherche en cours qui explorent les dynamiques de patrimonialisation des productions localisées dans le monde.

¹ « Tradition (and especially heritage) can, at least in principle, be used in ways that place both global Northern and global Southern societies on an equal footing, since it is something to which both can lay claim. »

DEMARCHE DE RECHERCHE ET METHODOLOGIE

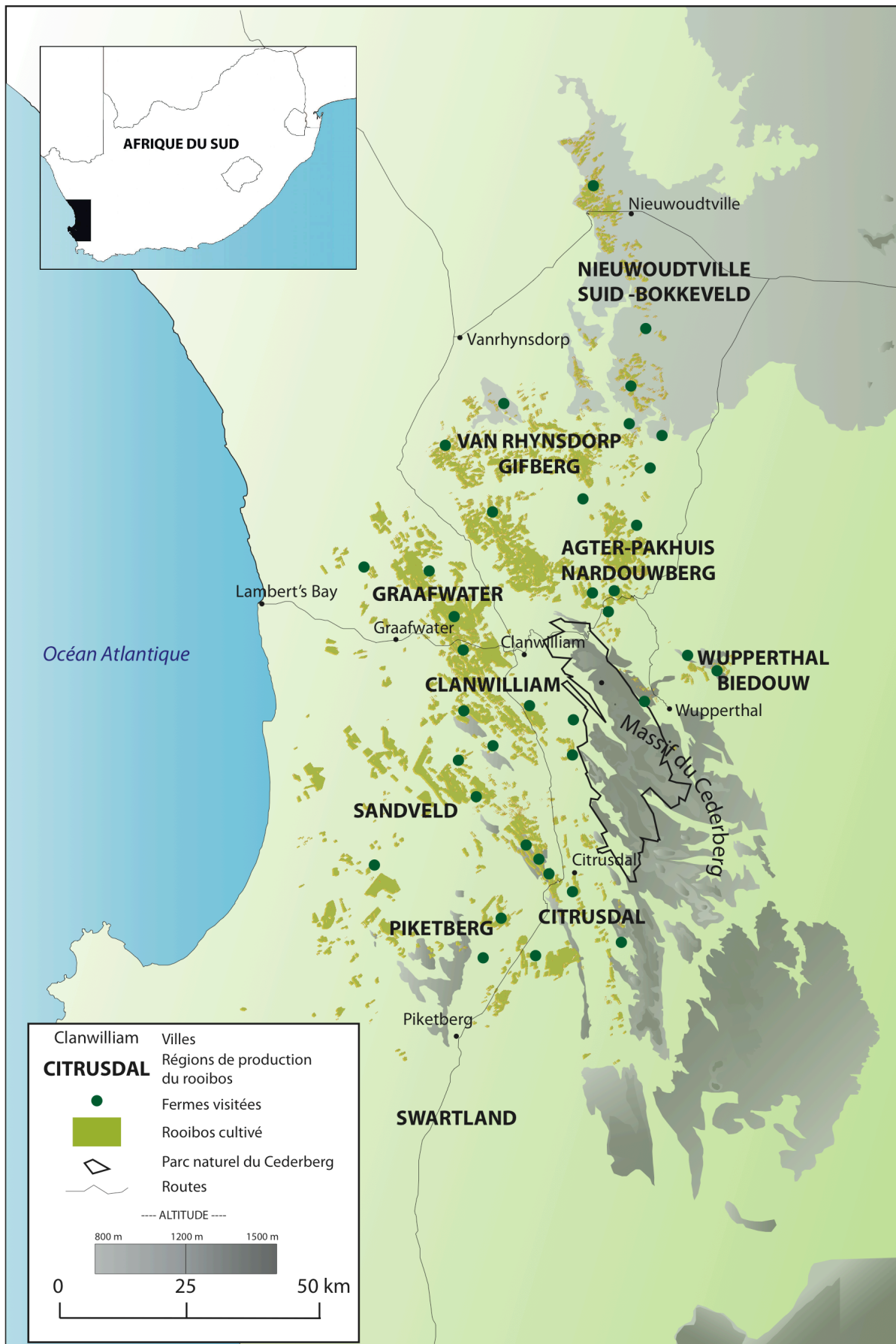
Le rooibos est aujourd'hui d'abord une plante cultivée s'insérant dans différentes logiques d'exploitation agricole¹. La diversité des profils des producteurs nous a rapidement convaincu d'adopter une démarche d'enquête qui privilégie la variété des témoignages possibles plutôt que de concentrer la recherche sur un nombre limité d'exploitations. Il ne s'agit pas pour autant d'adopter une démarche quantitative : sur les quelques 500 exploitations de rooibos, une quarantaine ont été enquêtées (CARTE 1 PAGE 19), nous avons travaillé à la compréhension fine des savoirs et pratiques ainsi que du fonctionnement de l'exploitation par une démarche qualitative. La démarche d'enquête adoptée pour chaque exploitation dépendait du jour de l'enquête (les week-end sont plus détendus pour les exploitants comme pour les ouvriers), du temps qu'il faisait (les périodes de pluie sont plus favorables à la conduite d'entretiens car les activités sur l'exploitation sont limitées) et des saisons (qui influent sur le degré d'activité des exploitations). Le temps passé sur l'exploitation s'est étendu de quelques heures à plus de 24 heures sur un terrain de 10 mois réalisé entre 2006 et en 2009. Trois mois de terrain ont été effectués en 2006 dans le cadre du stage de Master, puis environ sept mois entre janvier 2008 et mars 2009, répartis en fonction des activités agricoles. Notre inscription comme « étudiante internationale affiliée au Département d'Anthropologie sociale » à l'Université du Cap durant l'année 2008 a facilité les recherches bibliographiques sur place ainsi que les déplacements sur le terrain d'enquête, distant d'environ 200 kilomètres².

La CARTE 1 présente les exploitations sur lesquelles ont été menés des entretiens en fonction des régions de production. Nous avons défini 10 régions de production selon les désignations des producteurs³. Ces noms se réfèrent aux villes principales situées sur ces régions, comme Clanwilliam, Graafwater, Vanrhynsdorp, Citrusdal, Piketberg, Nieuwoudtville et Wupperthal ou à des dénominations topographiques telles que l'Agter-Pakhuis/Nardouwberg, le Sandveld et le Swartland, Gifberg, le Suid-Bokkeveld et Biedouw.

¹ Nous utiliserons le plus souvent les termes « exploitation » et « exploitant(s) » ou « producteur(s) » pour désigner les exploitations agricoles de rooibos et les exploitants ou producteurs de rooibos, afin d'alléger la lecture.

² L'achat d'un véhicule a facilité ces déplacements car les transports en commun sont presque inexistant dans la région de production du rooibos.

³ Le nombre et le nom de ces régions varie en fonction de la personne interrogée, les 10 régions exposées ici sont celles auxquelles les producteurs font le plus souvent référence.



Carte 1. Localisation des exploitations de rooibos sur lesquelles des entretiens ont été conduits, carte adaptée de Johan Brand (Directeur technique de Rooibos Limited, communication personnelle, octobre 2008) pour la répartition du rooibos cultivé.

L'Agter-Pakhuis est la région située « derrière » (*agter* en afrikaans) le col du Pakhuis au nord du massif montagneux du Cederberg et est prolongée par Nardouwberg (la montagne étroite¹), Biedouw est le nom d'une vallée², le Sandveld (« les plaines de sable ») désigne la région située entre la côte ouest et le massif montagneux des Cederberg, Gifberg et le Suid-Bokkeveld sont aussi le nom de massifs montagneux et le Swartland (« les plaines noires ») désigne une municipalité³. Les montagnes du Cederberg sont souvent associées à l'aire production du rooibos, mais cette dénomination ne désigne pas une région de production spécifique car il n'y a que très peu d'exploitations agricoles : cette zone est accidentée et de plus protégée, les activités humaines y sont donc limitées.

Le protocole d'enquête s'est progressivement construit autour de deux objets : le rooibos d'une part (la ressource et le produit) et les savoirs et pratiques associés à cette production localisée d'autre part. La collecte d'informations a privilégié l'itinéraire biographique de ces objets ou de leurs détenteurs, à l'aide d'outils propres à l'enquête ethnographique (entretiens semi-directifs, observations dans un temps long d'imprégnation et de rencontres suivies).

1. UNE DEMARCHE D'ENQUETE ORIGINALE : L'ITINERAIRE BIOGRAPHIQUE DU ROOIBOS

Il s'agissait pour nous de montrer « comment l'étude de la biographie d'un objet peut permettre aux sciences sociales d'appréhender la question du matériel dans la société, et notamment le processus de construction d'un patrimoine collectif. » (Bonnot, 2004: 139). Nous avons alors repris pour nous l'expression « itinéraire biographique » de cet auteur (2002; 2004). Nous aurions pu utiliser le terme « biographie culturelle des objets⁴ » (Kopytoff, 1986) ou celui de « carrière d'objet » (Bromberger et Chevallier, 1998). En partant du constat que le patrimoine se situe à l'interface entre tradition et innovation, les « carrières d'objets » sont justement « d'excellents observatoires des rapports entre innovation et tradition » (Bromberger et Chevallier, 1998: 16). L'intérêt est ici de mettre à jour les constructions sociales qui sont justement à l'origine de ces objets, comme le fait remarquer Appadurai :

« Même si notre approche des objets est nécessairement conditionnée par le fait que ces objets n'ont pas de signification en dehors de celles que les transactions,

¹ « Nardouw » est un terme d'origine khoekhoe (ENCART 9 PAGE 47).

² Il s'agit également d'un terme d'origine khoekhoe.

³ Chacune des neuf provinces d'Afrique du Sud est divisée en régions administratives (*district*), elles-mêmes divisées en municipalités (*local municipalities*). Nous faisons peu référence à cette division du territoire car elle est rarement évoquée par les acteurs de la production du rooibos, qui se réfèrent plus fréquemment aux régions de production telles qu'elles sont définies ici.

⁴ « *Cultural biography of things* »

attributions et motivations que les hommes leur attribuent, la question en anthropologie est que la vérité formelle n'éclaire pas la circulation historique et concrète des objets. Pour cela nous devons suivre les objets eux-mêmes, car leurs significations sont inscrites dans leurs formes, leurs usages, leurs trajectoires. C'est seulement par l'analyse de ces trajectoires que nous pouvons interpréter les transactions humaines et les calculs qui animent les objets. Ainsi, même si d'un point de vue *théorique* les acteurs codent les objets en leur attribuant un sens, d'un point de vue *méthodologique* c'est l'objet-en-mouvement qui éclaire leur contexte humain et social.¹ » (Appadurai, 1986: 5, traduction personnelle, souligné par l'auteur).

Nous présenterons ici la biographie du rooibos à travers l'histoire de ses singularités successives, des classements, valeurs et représentations qui lui sont associés par les acteurs locaux. Il s'agit de montrer que l'objet n'est pas porteur de sens en lui-même mais qu'il est chargé de sens par ceux qui le produisent à chaque étape de son histoire :

« Les valeurs accordées aux objets (...) sont constituées par la sédimentation des statuts sociaux qui se produit au cours de leur circulation parmi les hommes. Les objets n'ont ni valeur intrinsèque, ni destinée prévisible : ils sont des choses qui se chargent et se déchargent de sens lors de leur passage de main en main. » (Bonnot, 2004: 160).

2. LES OUTILS D'INVESTIGATION DE L'ETHNOGRAPHIE SOCIOLOGIQUE

L'essentiel des données de cette thèse relève d'entretiens effectués avec les acteurs de la production. Nous pouvons classer ces entretiens en différentes catégories, dont les plus significatives sont les récits de vie, les entretiens sur les savoirs ainsi que ceux sur les pratiques. Ces derniers viennent compléter les données de terrain issues de l'observation des pratiques de récolte et de transformation du rooibos.

2.1. Recueillir la variété des discours

Le choix des interlocuteurs a été réalisé dans une perspective ethnosociologique de couvrir « la *variété* des témoignages possibles » (Bertaux, 1997: 25, souligné par l'auteur) sur la production du rooibos. Cette approche concerne à la fois les catégories d'acteurs (producteurs, transformateurs, institutions) et les individus interrogés à l'intérieur de ces catégories d'acteurs (petits ou grands exploitants

¹ « *Even if our approach to things is conditioned necessarily by the view that things have no meanings apart from those that human transactions, attributions, and motivations endow them with, the anthropological problem is that this formal truth does not illuminate the concrete, historical circulation of things. For that we have to follow the things themselves, for their meanings are inscribed in their forms, their uses, their trajectories. It is only through the analysis of these trajectories that we can interpret the human transactions and calculations that enliven things. Thus, even though from a theoretical point of view human actors encode things with significance, from a methodological point of view it is the thing-in-motion that illuminate their human and social context.* »

agricoles, localisation de l'exploitation...). La FIGURE 2 (PAGE 23) présente les entretiens conduits en fonction des catégories d'acteurs interrogés, par métier, par localisation (dans le cas des producteurs) ou par institution.

Les entretiens les plus cités dans ce manuscrit sont ceux réalisés avec les producteurs de rooibos, avec les ouvriers agricoles et avec les érudits locaux. Nous avons respecté l'anonymat des producteurs et ouvriers dont les noms ne sont pas mentionnés. Les entretiens ont tous eu lieu sur l'exploitation, les citations sont donc localisées en fonction de la région de production sur laquelle est située cette dernière. Concernant les entretiens conduits avec des érudits locaux ou des acteurs institutionnels, les auteurs des citations sont quant à eux présentés afin de contextualiser leur discours, sauf dans le cas où l'anonymat a été explicitement demandé par la personne interrogée.

Nous avons mené deux types d'entretiens avec les producteurs : des « récits de vie » et des entretiens de type « entretien sur les pratiques et/ou sur les savoirs ». Les récits de vie commençaient par la question « pouvez-vous me raconter comment vous êtes devenu producteur de rooibos ? » et avaient pour objectif de retracer la trajectoire professionnelle et sociale de l'agriculteur, à travers des questions sur sa famille et sur la transmission de l'exploitation (de ses moyens de production comme des savoir-faire qui y sont liés). Parallèlement à la trajectoire de l'agriculteur, certaines questions ont permis de retracer l'histoire et les enjeux de la culture du rooibos sur l'exploitation, voire des parcelles de production et des lieux de transformation. Si les agriculteurs nous accordaient plus de deux heures, ces entretiens se poursuivaient par la description des pratiques de production et une visite de l'exploitation. Une dizaine d'entre elles ont été visitées à plusieurs reprises afin de confirmer ou approfondir certaines informations, notamment par l'observation directe des pratiques et des objets. La grande majorité des producteurs interrogés parlant couramment l'anglais, les entretiens ont été menés dans cette langue, puis traduits en français pour les extraits présentés dans ce manuscrit. L'accueil sur les exploitations était souvent chaleureux, notamment car notre profil (étudiante de 25 ans¹) correspondait à celui des enfants des producteurs, ce qui a clairement favorisé le fait que nos demandes d'entretien étaient dans la plupart des cas spontanément acceptées.

¹ La couleur de peau est certainement un facteur influant concernant l'accès au discours des producteurs de rooibos, il nous est cependant difficile de définir dans quelle mesure.

Entretiens menés		Enregistrés	Non-enregistrés	Total	
Producteurs	Agter-Pakhuis/Nardouwberg	6		6	59
	Citrusdal	8		8	
	Clanwilliam	5	1	6	
	Graafwater	5		5	
	Piketberg	3	1	4	
	Sandveld	3		3	
	Nieuwoudtville/Suid-Bokkeveld	18	2	20	
	Vanrhynsdorp/Gifberg	2		2	
	Wupperthal/Biedouw	5		5	
Transformateurs	Rooibos Limited	2	2	4	18
	Red T Company	3		3	
	Elandsberg Tea Processors	2		2	
	Autres	5	3	8	
	Acteurs de la distribution	1		1	
Ouvriers	Ouvriers salariés	7	4	11	19
	Collecteurs de graines	4		4	
	Intérimaires et saisonniers	4		4	
Institutions et autres	Chercheurs/Universitaires	7		7	34
	Département / syndicat d'agriculture	3		3	
	Instituts de recherche agronomique et médicale	3		3	
	Agence provincial de conservation de la nature / Société Botanique	3	5	8	
	Conseil sud-africain du rooibos	3		3	
	ONG	5	1	6	
	Autres	3		3	
Erudits locaux	Ingénieurs retraités	5		5	7
	Enseignants retraités	1	1	2	

Figure 2. Tableau synthétique des entretiens réalisés pour cette recherche.

Les entretiens avec des ouvriers agricoles ont globalement suivi la même démarche qu'avec les producteurs : dans un premier temps il s'agissait de recueillir un récit de vie, puis d'aborder les pratiques et savoirs de production si le temps accordé le permettait. Les conditions d'entretien étaient cependant très différentes. Ils ont tous été conduits sur les exploitations pendant les horaires de travail, ce qui limitait leur durée ainsi que la liberté de parole des ouvriers. En outre, la situation d'entretien est peu familière aux ouvriers, la plupart n'étaient guère enclins à parler. Le recours à la traduction s'est avéré nécessaire puisque, sauf exception, les ouvriers ne parlent que l'afrikaans, ce qui modifie considérablement la conduite de l'entretien, en obligeant à travailler dans deux langues : l'anglais et l'afrikaans. Sur le terrain, c'est la même personne, une étudiante de Clanwilliam, qui s'est chargée de traduire le discours des personnes pendant l'entretien. Pour la retranscription, nous avons travaillé avec des étudiants en anthropologie de l'Université du Cap bilingues, qui ont d'abord retranscrit en afrikaans puis traduit en anglais ces entretiens. Les bourses de terrain attribuées par le CIRAD et l'IFAS (Institut Français d'Afrique du Sud) pour cette recherche ont permis de rémunérer ces étudiants¹. Les extraits présentés ont été traduits en français et les citations originales présentées uniquement en anglais par souci d'uniformisation².

Les entretiens conduits avec les « érudits locaux », ingénieurs à la retraite, notables et enseignants, spécialistes de la région de Clanwilliam et de son histoire ou encore botanistes amateurs, étaient guidés par l'objectif de reconstituer l'itinéraire biographique du rooibos. Ces interlocuteurs avaient donc ici le statut d'informateurs. En effet, ces érudits, âgés de 60 à 85 ans, avaient pour la plupart rencontré, voire fréquenté les acteurs de la marchandisation et de la domestication du rooibos présentés dans la première partie de cette thèse et pouvaient donc retransmettre indirectement les discours et choix de ces acteurs du début du siècle. Passionnés par l'histoire de la région et le rooibos, ces érudits avaient en outre déjà effectué un travail de décentrement : étant eux-mêmes directement impliqués dans l'histoire de la valorisation agricole et commerciale du rooibos, ils ont clairement cherché à souligner ou au contraire à relativiser leur rôle (ou celui de leur famille).

La confrontation d'informations issues de différents interlocuteurs érudits a ainsi permis de reconstituer une histoire du rooibos dont émergent des éléments qui font largement consensus ou constituent des références mobilisables aujourd'hui dans une

¹ Le salaire minimum horaire en Afrique du Sud dépend du secteur d'activité, pour les ouvriers agricoles et les employés domestiques il se situe entre 5 et 10 rands, c'est l'un des taux les plus faibles. Les étudiants étaient rémunérés de 35 à 40 rands de l'heure pour ce travail, ce qui correspond au double d'un salaire horaire classique pour des étudiants (par exemple un travail de serveur) et à la moitié du taux horaire demandé par un traducteur qualifié.

² Certains termes figurent cependant en afrikaans lorsqu'il s'agit d'analyser le sens précis que les acteurs interrogés leur accordent.

vaste action collective de valorisation de la ressource et du produit. Ces érudits parlaient couramment l'anglais, le protocole de traduction est donc le même que pour les producteurs de rooibos.

2.2. L'analyse de discours

Les entretiens ont été intégralement retranscrits puis traités et analysés avec le logiciel NVivo. Le travail opéré à partir de ce logiciel relève d'une démarche de « décontextualisation et recontextualisation¹ » (Tesch, 1990: 115) qui consiste à sortir un extrait d'entretien de son contexte afin de le rendre indépendant, puis de créer des catégories ou des thèmes regroupant les extraits traitant de ce sujet (Deschenaux, 2007). Cette analyse qualitative est réalisée au travers d'une analyse thématique, qui présente l'avantage d'être à la fois inductive et déductive. La mobilisation du logiciel Nvivo est en fait proche d'un traitement manuel de l'information : il s'agit de réunir les données dans une base, de les classer, de les organiser, puis de rechercher les occurrences, les répétitions, les thèmes récurrents etc. selon le type d'analyse envisagé. Ce logiciel NVivo permet plus précisément de sélectionner rapidement les extraits d'entretiens codés par une même catégorie ou thématique et de faire apparaître la singularité d'un discours ou l'occurrence d'un discours collectif au sein d'un groupe d'acteurs.

Nous avons donc effectué un traitement et une analyse entretien par entretien, en sélectionnant les fragments de discours porteurs d'une signification particulière. La grille a été construite au fur et à mesure de l'analyse des entretiens : la première étape, que l'on peut dénommer « analyse catégorielle » ou « inventaire », consistait à distinguer des catégories, des « noyaux de sens² » (Bardin, 2005) ou encore des « séquences » (Demazière et Dubar, 2004) qui décrivent des événements, des actions, des situations, des pratiques, des relations. Dans le cadre de l'enquête nous avons, par exemple, défini les catégories : « description de la technique de fermentation », « souvenirs d'enfance liés au rooibos » ou encore « nombre d'ouvriers sur l'exploitation ». Après avoir analysé de la sorte une dizaine d'entretiens, la deuxième étape consistait à regrouper et classer ces catégories au sein de thématiques plus larges telles que « description des pratiques de production », « histoire et représentations du rooibos » ou « données quantitatives sur l'exploitation » : c'est la « méthode des tas », dont le nombre et l'agencement évoluent au cours de l'analyse³.

¹ « *Decontextualizing and re-contextualizing* »

² Ou « nœuds », tels qu'ils sont définis par le logiciel NVivo

³ « Trois procédures se combinent pour parvenir à une typologie empirique considérée comme logiquement valide : la création d'un nouveau tas lorsque la fiche contient des informations qui ne ressemblent à aucune de celles déjà réunies en tas ; la division d'un tas lorsqu'une fiche nouvelle oblige à restructurer la classification en cours autour d'un critère qui s'avère discriminant ; la fusion de tas

Ces catégories combinent volontairement des données biographiques ou socio-économiques avec des données sur les représentations et les pratiques (Blanchet et Gotman, 1992), sur les signifiés et les signifiants. En effet, sur le principe d'une théorie fondée¹, nous avons cherché à faire émerger ce qui fait sens pour les acteurs interrogés à partir de l'analyse des données recueillies. La construction de mécanismes sociaux ou de représentations collectives apparaît dans la grille restituant des termes locaux comme fermier (« boer » en afrikaans) et « survivre » qui concernent la catégorie d'auto-représentation des producteurs ; ou encore « naturel » et « sauvage » ayant trait à la définition du rooibos. La grille d'analyse fait également ressortir les catégories du chercheur, par exemple celle de l'« apprentissage », celle de l'« ingénierie locale » ou de la « perception du travail » ; ou les catégories des acteurs institutionnels qui ont été intégrées dans le discours des acteurs.

Au final, cette analyse de discours permet de combiner trois types de catégories : les catégories « naturelles » issues de la production langagière des acteurs interrogés, les catégories « théoriques » ou « savantes » construites par le chercheur et les catégories « officielles » issues d'un travail de codification normative (Demazière et Dubar, 2004), généralement opéré par des acteurs politiques.

2.3 Critique de la méthodologie

La durée et la répartition du terrain nous ont permis d'observer toutes les activités agricoles liées au rooibos, ce qui était primordial pour comprendre l'importance de certaines pratiques par rapport à d'autres et le rôle qu'elles jouent dans la construction identitaire de certains acteurs.

Le choix effectué d'enquêter sur un grand nombre d'exploitations était nécessaire pour saisir la variation des discours constitutifs du collectif des producteurs de rooibos mais il s'est fait au détriment d'une analyse plus approfondie à l'échelle de l'exploitation. Cette seconde approche aurait eu l'avantage de nous permettre d'accéder plus facilement au discours des ouvriers agricoles, notamment en suscitant des discussions, voire des relations hors du cadre de l'entretien. Un second handicap pour travailler avec les ouvriers agricoles était notre manque de maîtrise de l'afrikaans. L'aide de traducteurs nous a toutefois permis de conduire des entretiens semi-directifs approfondis et parfois d'intervenir directement dans la langue pour les questions les plus simples. Il est cependant toujours préférable de conduire entièrement l'entretien dans la langue de l'interviewé, ce qui offre la possibilité de travailler sur la signification des termes employés (notamment en ce qui concerne les

préalablement constitués lorsqu'un critère préalablement jugé pertinent s'avère peu discriminant au vu de nouvelles fiches. » (Demazière et Dubar, 2004: 276).

¹ Selon le concept de « *grounded theory* » développé par Glaser et Strauss (2010) et repris entre autre par Olivier de Sardan (2008).

représentations de la plante ou la question de l'appartenance) ce que nous n'avons fait que partiellement dans le cadre de cette thèse.

Nous pensons avoir recueilli suffisamment de discours pour nous permettre de saisir la pensée des producteurs et la restituer en partie. Nous aurions cependant souhaité rencontrer plus de « nouveaux » producteurs, c'est-à-dire ceux pour lesquels le rooibos est une culture depuis moins de 5 ans, en particulier dans le sud de la zone de production. Nous n'avons par exemple rencontré aucun producteur de rooibos dans le Swartland. Le contact de ces producteurs était plus difficile à obtenir, pour la simple raison qu'ils fréquentent moins les réseaux de producteurs de rooibos et que notre grille de contact a été constituée par réseau d'interconnaissance à l'intérieur de l'aire d'origine du rooibos.

3. PRECISIONS TERMINOLOGIQUES

Les exploitations agricoles du sud-ouest de l'Afrique du Sud sont historiquement caractérisées par la domination d'une élite blanche propriétaire foncière et par la présence d'une main d'œuvre ouvrière presque exclusivement *coloured* (métisse) et locutrice de l'Afrikaans (Ewert et Hamman, 1999; Ewert et Du Toit, 2005). Avant de décliner plus en détail cette situation particulière encore très présente dans l'Afrique du Sud post-apartheid et que nous retrouvons pleinement sur les exploitations de rooibos, voici quelques précisions sur l'utilisation de termes démographiques, fondés sur des critères raciaux et hérités du régime de l'apartheid. Ces terminologies posent en effet toujours problème dans un écrit scientifique traitant de l'Afrique du Sud (Guillaume *et al.*, 2004).

L'un des aspects les plus marquants de la politique d'apartheid était la ségrégation humaine basée sur le concept de « race ». Quatre races étaient ainsi décrites par le régime politique : « Blancs » (*White*), « Noirs » (*Black*), « Indiens » (*Indians*) et « Métis » ou « Colorés » (*Coloured*). Ces catégories n'ont pas été établies simultanément : au XIX^e siècle, on se réfère essentiellement aux catégories « Blancs », « Bantu » et « Métis », cette dernière désignant toutes les personnes qui ne sont « ni une personne blanche ni une personne noire »¹ (West, 1988: 101, traduction personnelle). C'est en 1904 que le terme « Métis » est réajusté afin d'en exclure les personnes de langue maternelle bantoue. Le système de classification est ensuite revu à plusieurs reprises au cours du XX^e siècle (Christopher, 2002). De nombreux anthropologues et sociologues, notamment sud-africains, se sont penchés sur la question de l'héritage de ces termes : faut-il ou non continuer à les utiliser ? Les utiliser peut être interprété comme la continuité d'un système de pensée racialisé mais comment désigner

¹ « *a person who is not a White person or a Black* »

autrement les groupements humains en intégrant les effets d'appropriation et de rejet de ces catégories ? Dans le cas de la production du rooibos, l'utilisation des termes « agriculteurs » ou « propriétaires fonciers » et « ouvriers agricoles », bien que dénués de toute connotation raciale, ne rend pas vraiment compte de la réalité socio-économique en Afrique du Sud. Si les Métis constituent une part importante des producteurs, ils travaillent très souvent sur les plus petites exploitations et sont rarement propriétaires de leurs terres, au contraire des agriculteurs blancs. Quant aux ouvriers agricoles, ils sont tous métis ou noirs, sauf quelques cas exceptionnels de responsables sur les grandes exploitations. Les sociologues et anthropologues sud-africains reconnaissent l'importance encore très sensible de l'appartenance raciale en Afrique du Sud (Bekker *et al.*, 2003; Puttergill, 2008; Seekings, 2008), même si c'est en tant que construction sociale et non plus biologique¹ :

« La race est socialement, plus que (comme elle l'était auparavant) biologiquement, naturelle. Un tel usage de la race ne nous aide pas à aller au-delà de la racialisation et de ses conséquences, pas plus qu'elle ne nous aide à délaissier l'usage de ces termes en tant que catégories scientifiques.² » (Erasmus, 2008: 174-175, traduction personnelle)

« Alors que le pays veut clairement, à certains niveaux, réduire à néant la race, il y a des limites et des dangers à être contre tous les usages du concept de race comme une fin en soi. Dans certaines conjonctions, il reste crucial de mentionner la race, en vue de dépasser ses effets manifestes sur la vie des gens et cette prise en compte est nécessaire lorsque l'on s'emploie à lutter contre le racisme. Si l'on abandonne simplement le terme il ne s'ensuit pas que le concept (...) sera pareillement effacé. De plus, on nous demande de renier la race avant que les Sud-Africains n'aient abordé le problème de l'héritage et de l'enracinement de sa nature, les cicatrices de l'histoire et ses conséquences actuelles. Alors que certains appellent à l'abandon du mot, les conditions de ce terme demeurent présentes.³ » (Meskell, 2005: 72, traduction personnelle).

L'emploi des termes « Métis » et « Blanc » dans le cadre de cette thèse ne fait pas état d'un caractère racial : il s'agit de descripteurs directement contextualisés dont l'usage ici repose nécessairement sur un recul nécessaire.

¹ D'autres auteurs montrent que les inégalités raciales reflètent les stratifications de la société en terme de classes, plutôt qu'en terme de discriminations raciales (Seekings et Nattrass, 2005).

² « *Race is socially, rather than (as before) biologically, natural. Such uses of race do not help us to move beyond racialised meanings and their effects, any more than dropping the use of the terms as a scientific category.* »

³ « *And while the nation clearly, at some level, wants to negate the trope of race, there are limits and dangers of being against every use of the concept of race as an end in itself. At specific junctures it remains critical to name race, in order to challenge its palpable effects on people's lives, and such recognition is necessary when working toward anti-racism. If we simply relinquish the word it does not follow that the concept (...) will be similarly erased. Moreover, we are being asked to disavow race before South Africans have adequately addressed its legacy, its deeply rooted nature, the scars of its histories and its contemporary incarnations. While some are calling upon us to give up the word, the conditions for which those terms stand remain resilient.* »

3.1. L'utilisation du terme Métis

Existe-t-il des alternatives terminologiques au terme *Coloured* ou « Métis » ? Les termes *mixed race* et Hottentot¹ ne sont pas exempts de préjugés raciaux (Goldin, 1987). En français, le terme « Métis » est le plus souvent employé même s'il demeure éloigné de la réalité sud-africaine si l'on considère sa définition : « qui est issu de l'union de deux personnes de couleur de peau différente »². En effet, le groupe de personnes qui pourrait être défini par ce terme en Afrique du Sud existe depuis plusieurs générations et inclut à la fois des personnes métisses au sens propre et des descendants d'esclaves et de Hottentots.

Certains auteurs font le choix d'utiliser ce terme pour souligner l'enjeu de sa réappropriation par ceux qu'il désigne. En effet, depuis la fin de l'apartheid, l'identité et la culture métisse sont en voie de constituer un enjeu politique comme on a pu le voir lors des élections provinciales et nationales³ (Darbon, 1995; Martin, 1998). La réalité est cependant différente en zone rurale, où ce terme fait référence à une identité subie plutôt qu'à une identité voulue, comme nous le verrons dans le chapitre 4.

3.2. Les Blancs et les Afrikaners

Le terme « Afrikaner » regroupe les Sud-Africains d'origine européenne (Néerlandais, Anglais, Français, Allemands ou Scandinaves) dont la langue maternelle est l'afrikaans, langue dérivée du néerlandais du XVII^e siècle. Les Néerlandais sont en effet les premiers à avoir colonisé l'Afrique du Sud et l'afrikaans est la langue majoritairement parlée dans le Cap occidental et dans le Cap nord ; toutefois ce sont les Métis qui constituent le plus important groupe locuteur de l'afrikaans. Dans le cadre de cette étude, la population de Blancs avec laquelle nous avons travaillé est composée uniquement d'Afrikaners. Le terme « Blanc » est cependant plus large car il inclut les personnes d'origine européenne ou occidentale dont la langue maternelle n'est pas forcément l'afrikaans. Ce terme est donc privilégié lorsqu'il s'agit de désigner de manière générale les populations blanches d'Afrique du Sud.

¹ Ce terme fait référence aux liens généalogiques attestés entre Hottentots et Métis (Barnard, 1992).

² Cette définition est tirée du Larousse encyclopédique illustré de 1997.

³ Le Cap occidental, peuplé majoritairement de Métis, est gouverné par l'Alliance démocratique et non par l'ANC (*African National Congress*), le parti majoritaire Les Métis, qui forment une part importante du corps électoral dans la province, se sentent en effet marginalisés au sein de l'ANC, perçu comme un parti politique pour les communautés africaines (Eldridge et Seekings, 1996).

4. PRESENTATION DES RESULTATS ET DES ANALYSES

Dans la première partie de cette thèse nous analyserons, étape par étape, la construction sociale du rooibos en tant que patrimoine. Dans la seconde partie, nous nous attacherons à montrer comment et pour quels enjeux ce patrimoine est maintenant mobilisé par différents acteurs de la production.

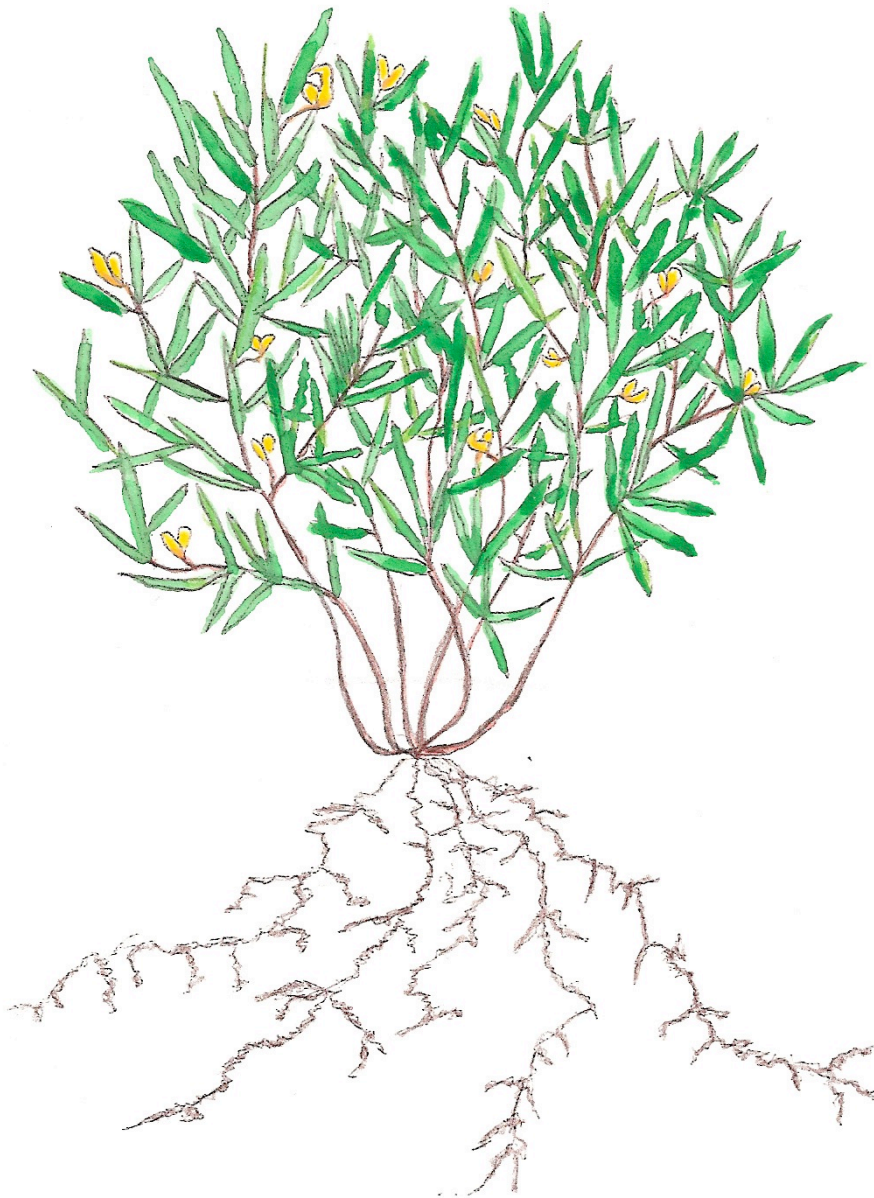
Dans la première partie, nous nous interrogeons plus particulièrement sur les acteurs qui s'engagent dans ce processus de patrimonialisation : qui « fabrique » ce patrimoine et depuis quand, qui s'en approprie aujourd'hui les attributs et symboles associés ? Le premier chapitre est consacré au rooibos comme patrimoine naturel : il s'agit d'une plante caractéristique du fynbos, formation végétale typique de la Région Floristique du Cap qui a été enregistrée comme Site Patrimoine Mondial de l'UNESCO en 2004. Le chapitre suivant montre qu'au-delà d'être un patrimoine naturel, le rooibos est surtout un patrimoine culturellement construit, ce que nous analyserons à partir de la recherche historique des origines du produit pour mettre en évidence les différentes étapes de sa « mise en patrimoine ». Le dernier chapitre de cette partie présente le contexte de production de rooibos depuis les années 1990 ainsi que les principaux changements qui ont affecté la filière.

La seconde partie de la thèse est consacrée aux revendications actuelles autour du rooibos. Le quatrième chapitre expose les fondements historiques des revendications actuelles, le cinquième chapitre présente et analyse les revendications des acteurs locaux sur les savoirs et pratiques. Les revendications sur la ressource et son lien au territoire sont exposées dans le sixième chapitre. Ces revendications sont, d'une part, sources de nouvelles appartenances « plurielles » et, d'autre part, elles rassemblent les acteurs autour du désir de promouvoir un produit et un terroir d'origine.

Si le rooibos est bien un patrimoine sud-africain, au sens où il rassemble différentes communautés qui se sont appropriées un même objet et se retrouvent dans le désir de mieux le valoriser, la question demeure de savoir si les processus de valorisation récents profiteront effectivement à l'ensemble de ces communautés ou perpétue les inégalités socio-économiques encore fortement présentes sur ce territoire.

PREMIERE PARTIE :

**LE ROOIBOS, LA PATRIMONIALISATION
COMPLEXE D'UN CELEBRE PRODUIT
MARCHAND**



Dessin : Nathalie Straseele

CHAPITRE 1.

LE ROOIBOS, UNE ESPECE ET UN PRODUIT SUD-AFRICAINS

Nous commencerons par présenter les différentes classifications possibles du rooibos ainsi que les caractères écologiques de cette plante, avant de présenter la formation végétale typique du sud-ouest de l'Afrique australe, le fynbos. Il s'agit d'une végétation extrêmement valorisée sur le plan de la conservation de la nature en Afrique du Sud et dans le monde entier. Différents processus de patrimonialisation ont été mis en place pour le protéger et le maintenir face aux dynamiques négatives de dégradation, notamment à travers son inscription sur la liste du patrimoine mondial naturel de l'UNESCO.

1. LE THE ROUGE ROOIBOS, *ASPALATHUS LINEARIS* : ORIGINE D'UNE CLASSIFICATION CONFUSE

Avant d'établir le parcours biographique du rooibos, nous commencerons par établir sa carte d'identité, en présentant l'origine de sa classification scientifique et vernaculaire.

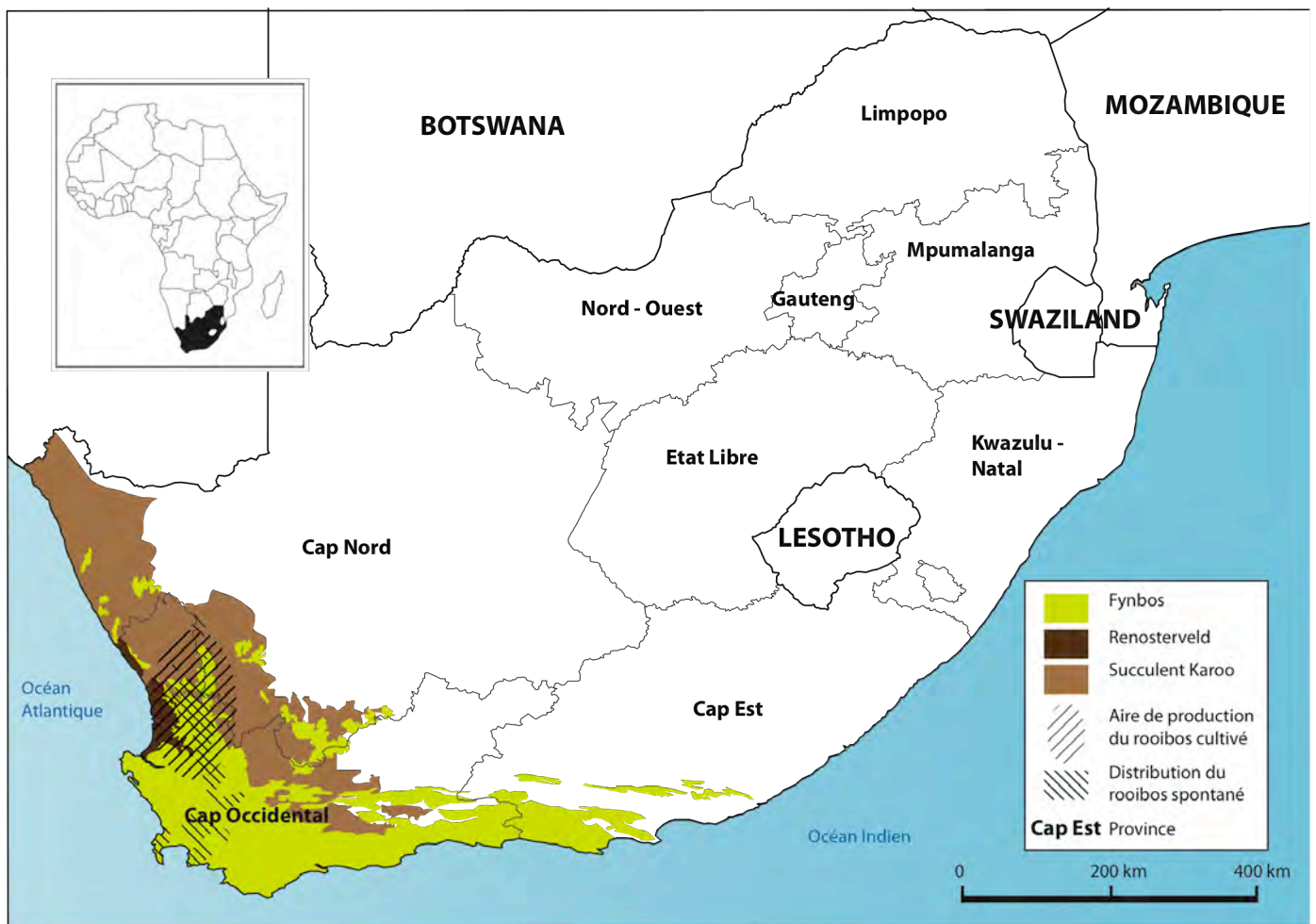
1.1. Une classification botanique changeante

La plus ancienne description connue du rooibos date de 1691, par le botaniste L. Plukenet¹, à qui l'on doit la classification du rooibos dans le genre *Aspalathus*. L'illustration du rooibos dans son ouvrage *Phytographia* (1696) n'est pas commentée, mais laisse peu de doute sur l'identité de la plante (FIGURE 3 PAGE 33). En 1768, N. Burman désigne l'espèce comme *Psoralea linearis* (Burman, 1768), puis C. Thunberg s'y réfère comme *Lebeckia contaminata*. Suite à ces premières classifications, le rooibos prend un temps le nom de *Borbonia pinifolia* (Marloth, 1912) puis d'*Aspalathus contaminatus* (Kies, 1951) jusqu'à ce que R. Dahlgren le renomme *Aspalathus* (subgen. *Nortiera*) *linearis* (Burman. fil. 1768). R. Dahlgren révisé et simplifie la classification en 1963 (Dahlgren, 1964) : c'est la plus récente appellation du rooibos et qui fait foi actuellement : *Aspalathus linearis* (Burm. f.) Dahlg. (Dahlgren, 1988).

¹ Leonard Plukenet (1641–1706) était un botaniste anglais, il est connu pour son livre *Phytographia* dans lequel il décrit et illustre des plantes exotiques rares.



Figure 3. Première illustration du rooibos (Plukenet, 1692)



Carte 4. La répartition du rooibos au sein de différentes formations végétales, carte adaptée de DEAT, *Department of Environmental Affairs and Tourism*.

Le rooibos fait désormais partie de la famille des *Fabaceae* et du genre *Aspalathus*, qui contient 279 espèces recensées à ce jour, toutes endémiques à l'Afrique australe. Le genre *Aspalathus* est assez proche génétiquement d'autres légumineuses buissonneuses comme les genres *Lebeckia* et *Cyclopia* (dont l'espèce la plus connue est le *Honeybush*¹).

1.2. Le produit rooibos : thé rouge, tisane ou infusion ?

Le rooibos est une espèce complètement distincte de *Camellia sinensis*, la seule espèce qui produit du thé. Il ne contient pas de théine et très peu de tannins. Il est cependant souvent désigné par le terme « thé rouge ».

La désignation de la plante et du produit s'est développée dans un premier temps en afrikaans, au début du XX^e siècle : *bossiestee* (thé-buisson), *naaldtee* (thé-aiguille²), *veldtee* (thé de la brousse³), *koopman tee* (thé du marchand⁴), *rooi tee* (thé rouge) ; puis dans un second temps en anglais : *bush tea* ou encore *kaffir tea*. Si en français on distingue généralement les termes thé (vert, noir, blanc...) et tisane (ou infusion⁵), en anglais on utilise le même terme, *tea*, pour désigner l'ensemble de ces boissons : *black tea*, *green tea* et *red tea*. C'est cette dernière appellation qui a perduré.

« Rooibos » signifie littéralement « buisson rouge » en afrikaans, ce terme est utilisé dès le début du XX^e siècle (Marloth, 1912) mais c'est l'appellation « *rooibosh* » qui fut retenue dans un premier temps. Le terme « rooibos » se fixe définitivement dans les années 1950, parfois suivi du terme *tee* (en afrikaans) ou *tea* (en anglais). Deux hypothèses sont avancées par les acteurs locaux concernant l'origine de ce nom : l'adjectif « rouge » pourrait se référer à la plante, car les feuilles deviennent rouge lorsque les buissons meurt ; mais il est plus probable qu'il se réfère au produit, car c'est pendant la fermentation que le rooibos prend sa teinte rougeâtre caractéristique.

La désignation fréquente du rooibos comme « thé » peut être expliquée de plusieurs manières, mais il est certain que le succès commercial du rooibos, en Afrique du Sud dès le début du XX^e comme en Occident à partir des années 1990, est probablement lié au fait que la couleur, l'arôme et le corps robuste du rooibos le rapprochent plus des thés que des tisanes (Gress, 2004). Par exemple, on y ajoute plus facilement du lait qu'à la plupart des tisanes.

¹ Le *honeybush* est également consommé sous forme de tisane : avec le rooibos, c'est l'espèce la plus connue des plantes buissonneuses à tisane de la région du Cap (*Cap bush tea*).

² Le terme aiguille se réfère à la forme étroite et allongée des feuilles.

³ *Veld* signifie le sauvage, le naturel, ou la brousse.

⁴ L'origine de cette appellation n'est pas connue : elle pouvait se référer à l'usage marchand du début du siècle, le terme « Koopman » est aussi un patronyme fréquent dans cette région.

⁵ Il existe d'autres modes de préparation des tisanes, comme la macération et la décoction, mais l'infusion est le mode de préparation le plus courant pour les tisanes.

Avec cette double appellation, le rooibos se situe donc à la fois sur le marché des thés et des tisanes. On constate d'ailleurs, en Allemagne et au Japon par exemple, que le rooibos a pris des parts de marché du thé noir, du thé vert et des tisanes (Gress, 2004).

Le rooibos se parfume ou se mélange très bien avec d'autres plantes aromatiques voire avec du thé. Il est également disponible sous forme de poudre, de boisson instantanée, de thé glacé et est utilisé dans les cosmétiques et les shampoings. D'autres produits innovants ont récemment fait leur apparition sur le marché, tels que le rooibos non fermenté, vendu comme « rooibos vert » et réputé contenir plus d'anti-oxydants que le rooibos fermenté. La polyvalence de ce produit participe ainsi largement à son succès commercial.

2. LE ROOIBOS : UNE ESPECE REMARQUABLE DE LA FLORE SUD-AFRICAINE

Le rooibos est une plante de la formation végétale fynbos. Caractérisé par sa diversité floristique, le fynbos est considéré comme menacé et fait l'objet de nombreuses mesures de protection, au point d'être aujourd'hui considéré comme un patrimoine naturel sud-africain. Le rooibos, comme la grande majorité des espèces du genre *Aspalathus*, est endémique à la région floristique du Cap (CARTE 4 PAGE 33), connue pour sa richesse en plantes endémiques comme les protéées et, par voie de conséquence, pour abriter un grand nombre d'espèces menacées.

Cette richesse est remarquable pour une zone tempérée, elle est même comparable à celle des zones tropicales humides : sur un peu moins de 90 000 kilomètres²⁽¹⁾, la région floristique du Cap (RFC) compte plus de 9 000 espèces de plantes vasculaires, dont environ 70% sont endémiques (Goldblatt et Manning, 2002). Cette richesse floristique est si forte et si originale que la RFC est parfois considérée comme l'un des royaumes floraux majeurs du monde (Good, 1974; Takhtajan, 1986). La plupart des auteurs préfère cependant utiliser le terme plus neutre de « région floristique » (Goldblatt et Manning, 2002). Environ 30% de la RFC ont été transformés en terres cultivées (Cowling *et al.*, 2003) et la région est particulièrement sensible aux espèces invasives (Palmer *et al.*, 2001). Considérée comme l'un des 25 *hotspots* actuels de biodiversité (Mittermeier *et al.*, 1998), la RFC dispose d'une politique de protection de la biodiversité effective : les aires protégées couvrent 22% de sa superficie (Rouget *et al.*, 2003). Ces aires protégées sont inscrites sur la liste du patrimoine mondial de

¹ Ce qui représente un peu moins de 5% de la superficie de l'Afrique australe.

l'UNESCO depuis 2004 (McIntosh, 2006) et l'on insiste particulièrement sur le besoin de protéger la formation végétale principale associée à la RFC, le fynbos¹.

2.1. Une plante associée à la formation végétale fynbos

La région floristique du Cap correspond à 5 formations végétales : le fynbos², le renosterveld³, le karoo⁴ aux plantes grasses (*succulent karoo*), les fourrés sub-tropicaux (*sub-tropical thicket*) et la forêt afromontagnarde (*afromontane forest*). Le fynbos (PHOTOGRAPHIE 5 PAGE 37) est la formation végétale dominante : il recouvre en effet 80% de la région floristique du Cap (Cowling et Richardson, 1995). C'est aussi l'habitat principal du rooibos : l'aire biogéographique du rooibos spontané est située dans sa quasi intégralité dans le fynbos. Quant à l'aire de culture actuelle, seules quelques exploitations qui en cultivent maintenant se situent dans le karoo et le renosterveld (CARTE 4 PAGE 33).

Le fynbos est apparenté au chaparral californien, au bush australien ou encore à la garrigue méditerranéenne et est parfois appelé maquis (*macchia*). La végétation du fynbos est caractérisée par des arbustes à feuilles permanentes, qui se régénèrent par le feu et qui se développent sur des sols sableux et stériles (Cowling *et al.*, 1997). Ces arbustes sont généralement sclérophylles (leurs feuilles duveteuses et en forme d'épines sont adaptées aux situations de sécheresse), ce qui a donné le nom « fynbos » qui signifie en afrikaans « buisson ou végétation à feuilles fines » (Goldblatt et Manning, 2002).

Le rooibos est un parfait exemple de plante appartenant à ce type de végétation. Il s'agit d'un buisson bas d'environ 1 mètre d'envergure, adapté à son environnement, marqué par des sécheresses estivales : les feuilles de rooibos sont en forme d'aiguille, d'une longueur de 10 millimètres environ et sont recouvertes d'un enduit cireux qui réduit la transpiration. Le rooibos possède également un profond système racinaire (souvent compris entre 2 et 3 mètres de longueur) qui lui permet de prélever l'eau assez profondément dans le sol. Situé entre 450 et 900 mètres d'altitude et bénéficiant d'une pluviométrie annuelle variant entre 250 et 630 millimètres⁵, le rooibos supporte des écarts de températures importants, dépassant souvent les 40°C l'été et approchant les 0°C en hiver.

¹ Cette information est tirée du site de l'UNESCO (<http://whc.unesco.org/>, consulté en 2010).

² *Fynbos* signifie buissons fins en afrikaans.

³ *Renoster* signifie rhinocéros en afrikaans.

⁴ Le karoo est un des rares termes d'origine khoe qui soit encore employé (ENCART 9 PAGE 47).

⁵ On trouvera différentes valeurs d'altitude et de pluviométrie dans la littérature. Le rooibos peut survivre avec une pluviométrie de 150mm par an.



Photographie 5. Paysage de la formation végétale fynbos (Nieuwoudtville, avril 2006).

La végétation du fynbos possède la faculté de se régénérer après le passage des feux, qui apparaissent en moyenne tous les 12 à 20 ans dans cette région (Van der Bank *et al.*, 1999). La conséquence écologique à long terme du feu sur la flore est l'existence d'une niche pour les espèces qui poussent rapidement après un feu et qui laissent ensuite la place à des arbustes possédant une plus grande longévité : cette série de plantes adaptées au feu contribue particulièrement à la diversité globale de la flore (Goldblatt et Manning, 2002). Ainsi, les feux participent fortement au maintien de la diversité végétale du fynbos et à l'originalité de sa composition.

Les espèces du genre *Aspalathus*, dont le rooibos, sont des espèces pionnières qui colonisent rapidement l'espace après un feu, ce qui est probablement lié au fait que ce sont aussi des légumineuses ; plantes qui fixent l'azote de l'air grâce à des nodosités bactériennes situées sur leurs racines et qui peuvent grâce à cela survivre dans des environnements pauvres en substances nutritives (Cocks et Stock, 2001).

Une autre caractéristique du fynbos est que cette formation végétale contient une proportion élevée de plantes myrmécochores, c'est-à-dire dont les graines sont dispersées par les fourmis, ce qui concerne environ 30% de la flore (Slingsby et Bond, 1981; Bond et Slingsby, 1983), dont le rooibos. Ce dernier est donc une espèce particulièrement caractéristique du fynbos. Localement, ces deux termes sont même clairement associés :

« Le rooibos fait partie du fynbos de la région.¹ » (Producteur, Citrusdal, octobre 2008)

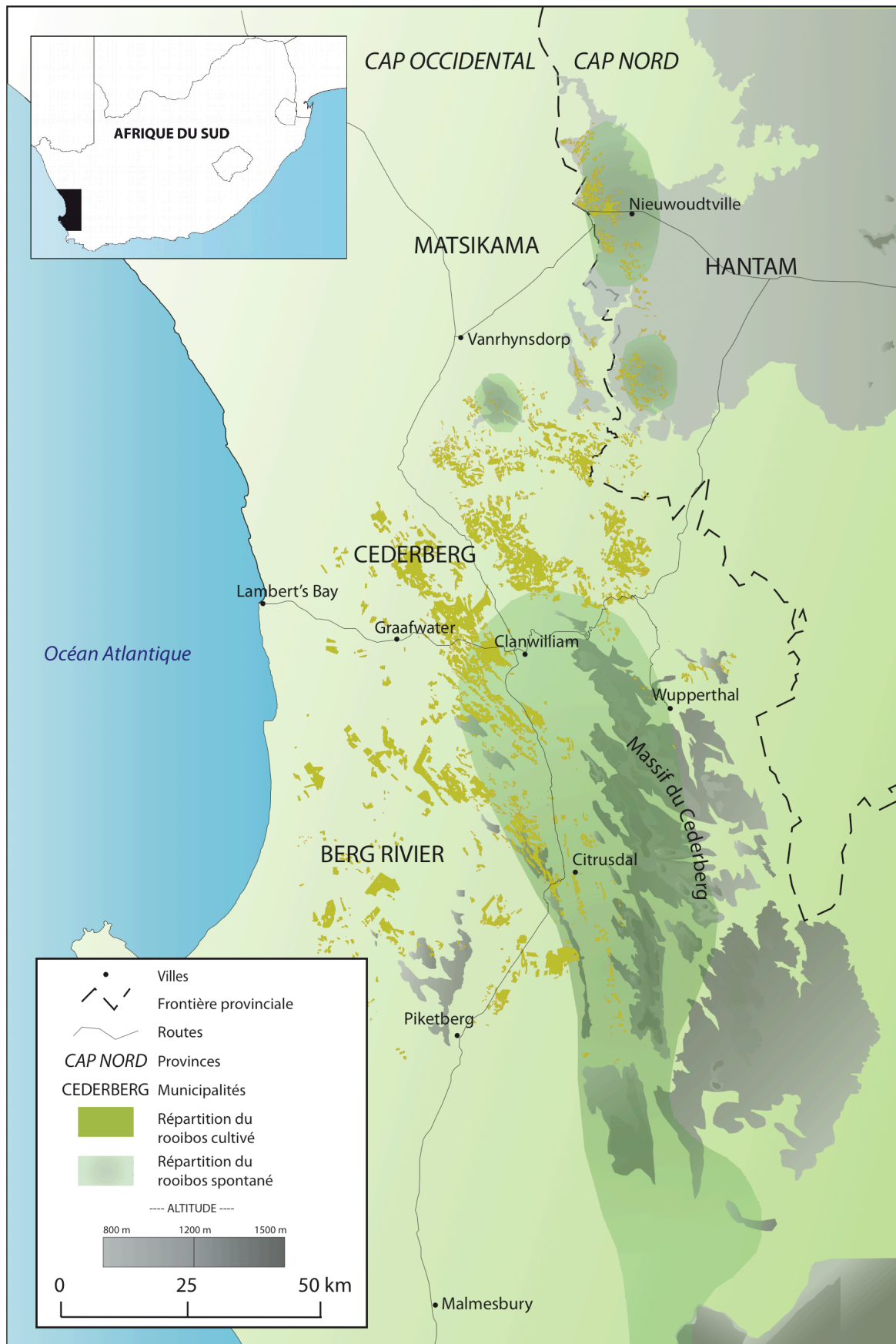
« Vous voyez, il fait partie du fynbos, vous voyez et c'est pourquoi j'aime le thé rooibos parce que c'est le fynbos, et il fait partie du fynbos... en Afrique du Sud.² » (Producteur, Vanrhynsdorp, novembre 2008)

2.2. Une espèce à la distribution restreinte

L'aire de répartition du rooibos spontané s'étend du sud du Cap nord jusqu'à la péninsule du Cap au sud. C'est dans les environs de Clanwilliam, qui est clairement définie comme sa région d'origine, que le rooibos a d'abord été cultivé. L'aire de culture du rooibos a ensuite progressivement été étendue au nord (Nieuwoudtville) puis au sud (Piketberg et Malmesbury). Elle s'étend aujourd'hui sur environ 300 kilomètres du nord au sud et sur environ 75 kilomètres d'ouest en est (de Lambert's Bay à Wupperthal), sur quatre régions administratives et deux provinces : Le Hantam (Cap nord), le Mastikamma, le Cederberg et le Berg Rivier (Cap occidental) (CARTE 6 PAGE 39).

¹ « [Rooibos] is part of the fynbos of the area. »

² « You will see this and its part of the fynbos you see and that's why I love rooibos tea because its fynbos and its part of the fynbos... in South Africa. »



Carte 6. Carte de l'aire de répartition du rooibos cultivé et spontané, carte adaptée de Dahlgren (1968 et 1988) pour la répartition du rooibos spontané, et de Johan Brand (Directeur technique de Rooibos Limited, communication personnelle, octobre 2008) pour la répartition du rooibos cultivé.

La culture du rooibos requiert des conditions spécifiques en terme de substrat, d'altitude et de pluviométrie. Le rooibos peut parfois être produit en dehors de ces conditions mais il dépend globalement des caractères écologiques particuliers du fynbos. Il n'est par exemple pas possible de le produire en serre (Dahlgren, 1968).

Le fynbos a donc un caractère emblématique pour l'Afrique du Sud car ce terme évoque le sud-ouest du pays, caractérisé par la diversité et l'endémicité de sa flore. Il est à ce titre considéré comme une part importante du patrimoine naturel national et mondial. En effet, les différentes aires protégées de la RFC ont été enregistrées en 2004 comme Sites du Patrimoine Mondial de l'UNESCO¹. Cette demande d'inscription d'un patrimoine naturel est clairement incarnée par la figure du fynbos, récemment devenu l'emblème des ressources naturelles fragiles de la région (Comaroff et Comaroff, 2001).

Le rooibos étant une plante particulièrement représentative du fynbos, nous pouvons nous demander dans quelle mesure elle bénéficie de cette dynamique et peut être à son tour considérée comme emblématique du patrimoine naturel sud-africain.

3. LE ROOIBOS, UNE PLANTE DOMESTIQUEE ?

La mise en culture « officielle » du rooibos, entendue comme un processus faisant passer la plante du statut de « plante cueillie » (et non de plante « sauvage ») à celui de « plante cultivée », eut lieu dans les années 1930. Avant de décrire les techniques développées pour récolter et faire germer les graines de rooibos (CHAPITRES 3 ET 5), nous allons présenter quelques caractéristiques écologiques du rooibos qui permettront de comprendre les enjeux et les difficultés de ce processus.

3.1. Un mode de reproduction difficile à maîtriser : la récolte des semences et la germination

Le rooibos donne de petites fleurs jaunes dont la forme particulière n'autorise l'accès au nectar qu'à certaines espèces d'abeilles ainsi qu'à des guêpes solitaires (Gess, 2000). Après la floraison, la déhiscence des gousses est spontanée ; chacune éjecte une petite graine de couleur jaune pâle, qui se confond avec la couleur du substrat

¹ Ces aires protégées sont au nombre de huit réparties entre le Cap occidental et oriental : le parc national de la montagne de la Table, la zone naturelle du Groot Winterhoek, le complexe de la montagne du Boland, la réserve naturelle De Hoop, la zone naturelle du Boosmansbos, le complexe du Swartberg, la réserve naturelle du Baviaanskloof et la zone naturelle du Cederberg. C'est aux alentours de cette dernière aire protégée que se situe l'aire de répartition du rooibos cultivé.

sableux. Comme pour la plupart des légumineuses, les graines de rooibos ont besoin de fortes chaleurs pour pouvoir germer (Cocks et Stock, 1997), ce qui est bien connu localement et considéré comme une caractéristique des plantes du fynbos :

« Dans la nature, il ne poussera jamais. Il doit y avoir un feu de brousse. C'est comme le fynbos, tout le fynbos dans le Cap occidental est comme ça. Il doit y avoir un feu de brousse sinon elles ne germeront pas.¹ » (Producteur, Agter-Pakhuis, février 2008).

La germination à l'état naturel a généralement lieu l'année suivant un feu. Les graines peuvent rester plusieurs années dans le sol sans être endommagées par les intempéries ou la prédation². La récolte des semences et la germination des graines sont des opérations particulièrement difficiles à maîtriser et représentent un enjeu pour la domestication de la ressource.

3.2. La variabilité intra-spécifique du rooibos : du spontané au cultivé

Il existe une seule variété cultivée (ou cultivar) nommée le « rooi tea », sélectionnée à partir de deux écotypes³ proches géographiquement et possédant les mêmes caractéristiques organoleptiques. Plusieurs écotypes sont reconnus par les spécialistes au sein du rooibos spontané, ils sont distincts morphologiquement et adaptés à des habitats différents. Les scientifiques ne se sont pas encore accordés sur le nombre total d'écotypes et sur leurs statuts précis (espèces ou variétés) (FIGURES 7 ET 8 PAGE 42).

Le rooibos spontané est par ailleurs exceptionnellement variable sur différents caractères : morphologiquement et écologiquement (Dahlgren, 1968), génétiquement (Van der Bank *et al.*, 1995) comme dans sa composition chimique (Rabe *et al.*, 1994), à savoir sa teneur en composants phénoliques (Van Heerden *et al.*, 2003).

En observant la « stratégie de survie » de cette plante par rapport au feu (Dahlgren, 1968; Van der Bank *et al.*, 1995), F. Van Heerden *et al.* (2003) distinguent toutefois deux groupes : ceux qui se perpétuent par production de graines (*reseeders*) mais qui ne survivent pas au feu (la variété cultivée en fait partie) et ceux qui se perpétuent par propagation végétative (*resprouters*), qui survivent au feu (les écotypes spontanés).

¹ « In nature it will never start to grow. There must be veldbrand [veld/ bush fire]. It's like fynbos, all the fynbos in the Western Cape is like that. There must be veldbrand [veld/ bush fire] otherwise they won't grow. »

² Il s'agit d'une stratégie d'adaptation au milieu semi-aride connue aussi pour d'autres plantes.

³ « Un écotype est une unité écologique présentant des adaptations, génétiquement fixées à des conditions écologiques particulières. Des écotypes se distinguent dans une même espèce. » (Raynal-Rocques, 1994: 433)

	Rooibos spontané	Rooibos cultivé
Mode de reproduction principal	Propagation végétative	Production de graine
Durée de vie	20 – 50 ans	5 – 8 ans
Diversité biologique	- 7 Écotypes (Van Heerden <i>et al.</i> , 2003) - 5 Écotypes (Dahlgren, 1988)	1 cultivar

Figure 7. Tableau comparatif de quelques caractères du rooibos spontané et cultivé.



Figure 8. Photographies d'un écotype de rooibos spontané (à gauche, Citrusdal, octobre 2008) et d'un pied de rooibos cultivé (à droite, Nieuwoudtville, avril 2006).

L'écotype présenté est désigné comme *langbeentee* (thé aux longues jambes en afrikaans), en référence à sa forme dressée. Les branches ont été surlignées en rouge.

Cette distinction est reconnue localement :

« La plante [la forme spontanée] n'est pas détruite si facilement. Elle vit pendant longtemps... Vous voyez quand je dis qu'elle est plus forte... elle est comme cela avec le feu... si le feu brûle autour d'elle alors le buisson brûle aussi, mais alors il repoussera toujours. Il n'est pas mort brûlé. Vous comprenez ? Mais cette plante domestiquée meurt quand elle passe sous le feu.¹ » (Producteur, Nieuwoudtville, novembre 2008)

Les écotypes ont été décrits et définis principalement par R. Dahlgren (1968) et par F. Van Heerden *et al.* (2003) (FIGURE 7 PAGE 42). Ils sont essentiellement différenciés par leur couleur et leur arôme (certains sont parfois encore collectés²) : rouge (*red*), rouge-brun (*red-brown*), gris (*grey*), noir (*black*), jaune (*yellow*)³ ; et par leur localisation : wupperthal, septentrional, austral. Ces écotypes sont donc définis à la fois par leurs caractéristiques écologiques mais aussi organoleptiques, la couleur permettant de différencier au final les boissons qui en sont issues⁴.

Cependant, aucun système de classification global intraspécifique n'a encore été retenu (Van Heerden, 2003) et d'autres études sont en cours. Les résultats n'ont pas été publiés à ce jour mais ils tendent à distinguer d'autres types, tant la diversité intraspécifique d'*Aspalathus linearis* paraît grande au fil des recherches. Les producteurs reconnaissent cette diversité génétique du rooibos spontané, qu'ils formulent de différentes manières :

« Dans la nature il y a environ 8 espèces différentes d'*Aspalathus*, le rooibos est *Aspalathus* comme vous le savez, la famille *Aspalathus* ici je peux te montrer. Deux d'entre elles sont *Aspalathus linearis*, dont celui que nous plantons.⁵ » (Producteur, Vanrhynsdorp, novembre 2008)

« Vous avez 24 sous-espèces de rooibos ici... dans notre région.⁶ » (Producteur, Citrusdal, octobre 2008).

Les écotypes ont une durée de vie d'une vingtaine d'années qui peut s'étendre, selon certains témoignages, jusqu'à 50 ans. La forme cultivée est désignée quant à elle par les termes *red tea type*, *rooi tee type* ou *rockland type*. Elle provient de la région du col du Pakhuis, à quelques kilomètres de Clanwilliam au nord du massif des Cederberg

¹ « *The plant is not destroyed that easily. He lives for a long time... Look what I mean with stronger... he is like this with the fire... if the fire burns around him then the bush also burns out, but then he will always grow again. He is not burned dead. Do you understand? But this tamed tea dies when the fire goes through it.* »

² Cette production est généralement vendue comme rooibos sauvage, ou plus rarement mélangée à du rooibos issu de l'agriculture.

³ Ce dernier type désigne une espèce très proche, *Aspalathus pendula*, dont la collecte a probablement disparu.

⁴ Il existe d'autres écotypes d'*Aspalathus linearis* dans le sud du Cap occidental, définis selon un critère géographique : péninsule du Cap, région de Stellenbosch, de Paarl et de Ceres. Nous ne détaillerons pas ces formes spontanées car aucune d'entre elles n'est consommée.

⁵ « *In the field there is about 8 different species of Aspalathus, rooibos is Aspalathus as you know, Aspalathus family here that I can show you. Aspalathus linearis are 2 of them this is the one who we plant* »

⁶ « *You had 24 subspecies of rooibos here... in our area* »

(CARTE 6 PAGE 39). Elle a une durée de vie beaucoup plus courte, de 5 à 7 ans en champs¹.

4. LE ROOIBOS : UNE PLANTE CULTIVEE... NATURELLE

Ainsi, alors qu'il n'existe qu'un seul cultivar de rooibos, les formes de rooibos spontané sont plus nombreuses, plus diversifiées et possèdent une durée de vie beaucoup plus longue. Malgré ces différences significatives entre rooibos spontané et cultivé, les producteurs comparent pourtant plus facilement ce dernier aux formes spontanées qu'à d'autres cultures agricoles alimentaires de la région : en effet, même cultivé, le rooibos est encore adapté à son environnement puisqu'il n'a pas besoin d'être irrigué au contraire des autres cultures. Le rooibos est en fait pensé comme une plante proche de l'état naturel et à ce titre il est comparé et associé systématiquement à son environnement, le fynbos :

« Le rooibos c'est le fynbos, une partie du cycle de vie du fynbos doit brûler, et ainsi, il faut le brûler.² » (Producteur, Citrusdal, octobre 2008)

« Je pense qu'il vient d'ici et... c'est un produit naturel.³ » (Producteur, Citrusdal, octobre 2008)

« Le thé rooibos est quelque chose qui pousse naturellement.⁴ » (Producteur, Citrusdal, octobre 2008)

« Vous voyez le rooibos est quelque chose de sauvage... il est sauvage. Il pousse comme un buisson... comme un buisson vous voyez... selon ma logique c'est un buisson, c'est sauvage. Il pousse dans la brousse...⁵ » (Producteur, Wupperthal, octobre 2008).

Au final, les conditions de la reproduction et de la croissance du rooibos cultivé sont globalement peu dépendantes de l'activité humaine, or la définition de J. Barrau de la domestication (Barrau, 1978) précise que la forme et l'intensité de ce processus se définissent bien par le degré d'intervention de l'homme sur les conditions primordiales des organismes vivants (se nourrir, se protéger et se reproduire). Le processus de domestication peut donc être pensé comme partiel et l'objet « rooibos » peut continuer d'être pensé comme « spontané » et par analogie « naturel », plutôt que « fabriqué » ou « produit » par les hommes.

¹ Cet écart est certainement une conséquence de la domestication de la plante.

² « Rooibos is fynbos, and part of fynbos lifecycle is burning, and so, you must burn it. »

³ « I think it comes from this area and... it's a natural product. »

⁴ « Rooibos tea is a thing that grows naturally. »

⁵ « Look rooibos is a wild thing... he's wild. He grows like a bush... like a bush see... according to my logic he was... He was a bush, he's a wild thing. He grows in the Veld... »

Certains producteurs soulignent d'ailleurs clairement la différence de comportement entre le rooibos (variabilité génétique importante) et d'autres cultures (potentiel de sélection variétale) :

« C'est... si tu... si tu cultives dans des conditions parfaites... des conditions parfaites artificielles, comme l'irrigation, la fertilisation et ainsi de suite, comme tu peux le faire avec les pommes de terres, le maïs et d'autres... alors tu peux faire une sélection, pour certaines choses. Ici... dans notre situation, tu cultives [le rooibos] dans des conditions naturelles, en terrain sec... c'est presque comme si on prenait les conditions naturelles et qu'on les rassemblait. Avec la sous-espèce, que l'on a, il y a une grande variation génétique... cette variation génétique est importante...¹ » (Producteur, Graafwater, décembre 2008).

Le rooibos est donc une plante pensée encore comme « naturelle » même si on la cultive, étroitement associée au fynbos et que l'on peut ainsi par analogie considérer comme un patrimoine naturel sud-africain. Cette idée n'est cependant pas directement exprimée par les acteurs locaux, dont les discours soulignent plutôt que le rooibos est un patrimoine culturellement construit.

¹ « That's... if you... if you growing your crop in perfect conditions... Artificial perfect conditions, like irrigation and fertilisation and so on, like you're doing with potatoes, and maize and whatever... then you can select, for certain things. In this... in our situation [rooibos], you're growing in natural condition, dry lands... it's almost like we just take a natural condition, and put it together. With the subspecies, that we have, there's a big genetic variation... that genetic variation is important... »

CHAPITRE 2.

L'ITINERAIRE BIOGRAPHIQUE MOUVEMENTE DU ROOIBOS

Présenter l'itinéraire biographique d'un produit au sens de T. Bonnot (2004), c'est retracer sa « carrière » comme C. Bromberger et D. Chevallier (1998) l'entendraient. Il s'agit tout d'abord de présenter les acteurs de l'histoire, en l'occurrence les habitants de l'aire de répartition du rooibos qui sont probablement à l'origine de l'usage de cette plante, puis les différents individus qui sont intervenus au cours des différentes étapes de la marchandisation, de la cueillette jusqu'à son arrivée sur les marchés internationaux en passant par la période clef de la déréglementation du marché en 1993.

L'analyse des contextes politiques, économiques et sociaux de ces différentes étapes nous permettra de montrer comment elles ont été conditionnées par eux. Cette analyse permettra aussi de s'interroger sur le statut patrimonial du rooibos et de fournir les éléments de la construction historique des enjeux actuels de la filière du rooibos, qui fera l'objet du chapitre suivant.

Dans notre narration, nous adopterons une logique chronologique : origine du produit, mise en culture, consommation et marchandisation et enfin son économie seront replacées dans le temps.

1. LES COMMUNAUTÉS HUMAINES DE L'AIRES DE REPARTITION DU ROOIBOS SPONTANE

La production du rooibos aujourd'hui est assurée par différentes communautés, dont l'origine est associée à l'histoire du pays et en particulier aux conséquences de la colonisation, en termes de métissages de populations.

La région du Cap se distingue nettement du reste de l'Afrique du Sud par ses peuplements et leurs constructions historiques. La colonisation de l'Afrique du Sud s'effectua à partir du Cap de Bonne-Espérance, actuel emplacement de la ville du Cap, dès la seconde moitié du XVII^e siècle. Cette région du Cap est marquée par la confrontation entre les colons et les populations autochtones, les Khoekhoen et les Bushmen (ENCART 9 PAGE 47). Nous verrons que l'usage du rooibos leur est originellement attribué, tandis que le développement de la culture et la domestication de la ressource sont associés aux notables afrikaners de la région d'origine.

Le terme « Khoekhoen » désigne les populations hottentotes, « khoe » signifie « homme » en nama, seule langue khoesan écrite, standardisée et disposant d'une orthographe normalisée. Le nama est encore largement parlé en Namibie (Fauvelle-Aymar 2006). Le doublement du terme accentue sa signification, qui est alors traduit comme « les hommes des hommes » ou « les vrais hommes », c'est-à-dire ceux qui possèdent des animaux domestiques (Smith *et al.*, 2000) en l'occurrence du bétail.

Le terme « hottentot » est plus courant en français, mais connoté péjorativement, aussi bien en France qu'en Afrique du Sud. Ce terme est formé sur la fréquence de certains sons de la langue, en particulier dans les chants, tels qu'ils furent perçus auditivement par les colons. Nous lui préférons donc le terme de Khoekhoen, orthographe adoptée par les Nama. Le suffixe -n marque le pluriel. Les termes « khoekhoe » ou « khoe » (sans le suffixe) seront utilisés comme adjectifs. L'orthographe anglaise utilise quant à elle plutôt le terme khoikhoi.

Le terme « San » désigne les populations Bushmen (ou Boshimans) d'Afrique du Sud, il s'agit d'un terme d'origine khoekhoe, connoté négativement car il désignait des personnes au statut inférieur. Les Bushmen travaillaient parfois pour les Khoekhoen (Smith *et al.*, 2000). Les Khoekhoen se définissaient par l'appartenance à un clan et par la possession de bétail, et désignaient comme « sonqua » ou « san » toute personne étrangère, les chasseurs et charpardeurs de bétail. Nous préférons donc au terme « San » celui de « Bushmen » (nous adoptons ici l'orthographe anglaise pour marquer le pluriel), plus fréquent dans la littérature scientifique.

Le mot « san » est cependant inclus dans « khoesan », terme générique qui regroupe les populations autochtones de la période pré-coloniale jusqu'au XIXe siècle. Le terme « Khoesan » désigne généralement les populations passées de la région du Cap de la colonisation hollandaise au XVIIe siècle ; les populations présentes descendant des Khoekhoen (Griqua, Nama...) ainsi que les Bushmen vivant dans le Kalahari et au Botswana sont plus rarement désignées comme des Khoesan.

Encart 9. Précisions terminologiques sur les termes Khoekhoen, Hottentot, San et Bushmen.

Les métissages qui eurent lieu à l'époque sont à l'origine des populations actuelles et de la structure socio-raciale que l'on retrouve sur les exploitations du Cap occidental : les propriétaires fonciers sont en très grande majorité des personnes blanches, et les ouvriers agricoles des personnes de couleur, principalement des Métis. Cette structure hiérarchique est fortement présente sur les exploitations de rooibos.

1.1. Une région de front pionnier longtemps isolée

Si l'aire de répartition du rooibos spontané faisait partie intégrante de la colonie du Cap, cette région possédait néanmoins plusieurs spécificités : son isolement géographique, son caractère de front pionnier¹ et sa vocation pastorale. Elle appartient donc à « la région pastorale des Trekboers », région que les historiens distinguent peu après la colonisation de l'Afrique du Sud :

« Il s'agit de la cité portuaire de Cape Town et ses environs immédiats, liée aux vicissitudes du commerce international et aux fortunes de la VOC², la région cultivable du sud-ouest du Cap, dans laquelle les propriétaires fonciers possèdent des esclaves, et la région pastorale des trekboers. Ces régions possèdent des systèmes économiques distincts bien que liés entre eux, ont considérablement développé différentes structures sociales et culturelles.³ » (Elphick et Shell, 1989: 185, traduction personnelle).

Cette région est restée longtemps isolée du reste de l'actuel Cap occidental, pour des raisons topographiques et climatiques. Elle est située sur un plateau accessible par un col qui ne fut franchi par les colons qu'environ un siècle après leur arrivée, soit vers 1730. Cet enclavement explique l'autonomie des colons et la faible influence des autorités coloniales dans cette région. De plus, le climat aride de cette région a longtemps réduit son attractivité agricole : seul l'élevage pouvait y être pratiqué de manière fructueuse.

¹ Ce terme fait généralement référence à la conquête de l'ouest aux Etats-Unis, phénomène auquel peut être comparée la colonisation de l'Afrique du Sud. En effet, dans les deux cas les colons ou pionniers avaient le même rapport à la frontière ou à la nature « sauvage » (*wilderness*) et aux autochtones, populations considérées comme non civilisées et rapidement dominées (Beinart et Coates, 1995).

² La *Vereenigde Oost-Indisch Compagnie* ou Compagnie néerlandaise unifiée des Indes orientales est une compagnie marchande qui joua un rôle important dans l'établissement de la colonie du Cap. Par souci de simplicité, nous désignons la *Vereenigde Oost-Indisch Compagnie* comme la Compagnie des Indes orientales ou la VOC.

³ « *These were the port city of Cape Town and its immediate environs, tied to the vicissitudes of international trade and the fortunes of the VOC; the settled, arable, slaveowning area of the southwestern Cape; and the pastoral trekboer region. These regions with their distinctive, although interconnected, economies developed substantially different social structures and cultures.* »

1.2. Les Khoesan, première population de la région

Les acteurs actuels de la production du rooibos sont un reflet du métissage des cultures lié à l'histoire coloniale du pays. Nous ne retracerons pas ici cette histoire dans son intégralité mais nous allons en présenter quelques éléments qui nous semblent essentiels à la compréhension des peuplements de la région du sud-ouest de l'Afrique du Sud.

Avant l'arrivée des colons, l'Afrique australe était peuplée de chasseurs-cueilleurs, probablement les ancêtres des Khoekhoen et des Bushmen, depuis plus de 20 000 ans. L'histoire de ces populations est peu connue, quelques éléments ont été reconstitués, notamment à partir des peintures rupestres¹.

Concernant le sud-ouest de l'Afrique du Sud, il existe des preuves archéologiques montrant que la région du Cap et plus particulièrement la région des montagnes du Cederberg, a été utilisée à la fois de manière extensive et intensive avant l'arrivée des colons (Mitchell, 2002). L'activité principale était le pastoralisme, apparu environ 2 000 ans avant JC dans cette région (Mitchell, 2002). Il fut à l'origine de migrations humaines et transforma le paysage (Parkington *et al.*, 1986). Cette région fut donc caractérisée par ses activités pastorales extensives, elle fut également un lieu d'affrontements entre Khoekhoen et Bushmen, notamment pour l'accès aux terres et à l'eau. Il est généralement admis que les chasseurs-cueilleurs (les Bushmen) se sont progressivement retirés dans des régions moins productives en gibier.

Lorsque les colons néerlandais débarquèrent au Cap de Bonne-Espérance en 1652, la région était donc essentiellement peuplée de Khoekhoen.

1.3. La colonisation : mise en place d'un rapport de force

La Compagnie marchande des Indes orientales (VOC) décida au milieu du XVII^e de fonder une escale technique sur la route des Indes. Elle envoya un équipage au Cap de Bonne-Espérance ; composé de quelques dizaines d'hommes, chargés de construire un fort et de développer des productions alimentaires pour ravitailler les navires de passage en direction de l'Inde. À cause de plusieurs années de mauvaise récolte, l'établissement ne fut dans un premier temps pas rentable. C'est sans doute pourquoi ces hommes, au service de la VOC, ont très vite été encouragés à étendre la colonie. Le statut de citoyens libres (*vrijburger*²) leur fut attribué en 1657, cinq ans après l'installation de la colonie. Ces colons « libres » furent dotés d'une terre et

¹ Les plus anciennes peintures en Afrique du Sud ont plusieurs dizaines de milliers d'années (grotte Apollo 11 en Namibie, 27 000 ans). L'aire de répartition du rooibos est réputée pour ses peintures, qui remontent à plusieurs milliers d'années (Orton et MacKay, 2008).

² Ils étaient considérés comme libres car ils possédaient une certaine autonomie vis-à-vis des autorités coloniales.

encouragés à cultiver par eux-mêmes. Les premières migrations à l'intérieur des terres commencèrent dans les années 1690. L'appropriation des terres se fit d'autant plus facilement que certaines vallées étaient désertes du fait de la transhumance des Khoekhoen.

La principale motivation de la VOC était d'étendre les terres cultivées tandis que celle des colons était d'avoir accès au commerce de bétail avec les Khoekhoen. Les chasseurs explorèrent de nouvelles terres bien avant les colons fermiers. Par exemple, la vallée de la rivière Olifants, située au cœur de la région de production du rooibos, fut foulée pour la première fois par des colons chasseurs en 1680, alors que les colons fermiers ne s'y installèrent qu'un demi-siècle plus tard, à partir de 1725 (Mitchell, 2002). L'attachement à la terre et à l'agriculture, symboles forts de l'identité des fermiers blancs sud-africains (les Afrikaners), se développa donc bien après la colonisation de l'intérieur des terres.

Le déclin drastique des populations khoekhoe et bushmen commença dès la fin du XVII^e siècle. Il est la conséquence de plusieurs facteurs liés à l'arrivée et à l'installation des colons. La faible démographie khoekhoe est souvent mise en avant comme une des causes majeures de leur déclin. Cependant, si leur nombre était effectivement peu élevé (estimé à environ 50 000 personnes à l'arrivée des colons), le nombre des colons lui-même (environ 400 personnes en 1652 et un peu moins de 4 000 au début du XVIII^e siècle) était également faible : ces chiffres ne suffisent donc pas comme explication (Elphick et Malherbe, 1989). D'autres facteurs doivent être pris en compte, en particulier les épidémies (notamment la petite vérole qui se propage en 1713), la sédentarisation des Khoekhoen puis leur extermination par des commandos.

L'affaiblissement des troupeaux des Khoekhoen (sous la pression des fermiers acheteurs) a aussi probablement conduit à leur dévalorisation sociale, car le prestige des chefs khoekhoe était fortement lié à la possession de bétail (Elphick et Malherbe, 1989). Beaucoup n'eurent bientôt d'autre choix que de travailler sur les fermes des colons. En effet, le développement de l'agriculture à partir du XVII^e siècle présentait une pénurie de main d'œuvre qui ne fut que très partiellement compensée par l'arrivée d'esclaves à partir de 1658¹. Cette assimilation par le travail échoua avec les Bushmen, probablement car ils ne possédaient pas d'expérience de la conduite des animaux domestiques, au contraire des Khoekhoen. Ces derniers travaillèrent d'abord comme bergers pour les colons, puis au XVIII^e siècle ils apprirent les bases

¹ Suite au refus des autorités coloniales de la VOC en Hollande de mettre en esclavage les Khoekhoen, notamment pour ne pas mettre en péril le commerce officiel du bétail, les colons demandèrent l'autorisation d'importer des esclaves, qui leur fut accordée. En 1658, environ 400 esclaves originaires de l'Afrique de l'Ouest furent débarqués (Armstrong et Worden, 1989).

du travail agricole (Elphick et Malherbe, 1989), ce qui accrut leur dépendance : ils restèrent définitivement sur les fermes.

Enfin, une autre cause du déclin des Khoekhoen et des Bushmen fut la constitution de commandos, groupes composés de colons fermiers, dont le but était de défendre leurs terres. Le premier commando fut formé en 1701 à la demande de la VOC. La stratégie de ces groupes devint rapidement offensive, allant jusqu'à attaquer des villages entiers.

Un « commando général » fut formé en 1774 par les autorités du Cap, avec pour but avoué de « nettoyer des régions entières ainsi offertes à la colonisation » (Fauvelle-Aymar, 2006: 220), mais aussi d'acquérir de la main d'œuvre agricole (Penn, 2005: 117). Il faut cependant signaler que « les Khoekhoen n'étaient pas toujours des victimes innocentes de la duplicité coloniale. Certains ont participé aux commandos de 1754 et 1755¹ », probablement dans l'espoir de voir leurs conditions économiques et leur statut hiérarchique s'améliorer (Penn, 2005: 94, traduction personnelle). Les commandos devinrent par la suite un symbole de l'autonomie des fermiers migrants (*trekboer*), vis-à-vis des autorités coloniales (Elphick et Malherbe, 1989).

1.4. Formation d'une communauté blanche et premiers métissages

La colonie s'est ensuite agrandie par vagues successives. La plupart des immigrants étaient des hommes, les quelques femmes qui firent la traversée accompagnaient généralement leur mari. Ce déséquilibre favorisa le concubinage entre les colons et les jeunes femmes khoekhoe. La VOC ne s'est pas tout de suite sentie concernée par la vie sexuelle de ses employés. Plusieurs mariages ont été célébrés entre colons européens et femmes noires ou khoekhoe (Elphick et Shell, 1989) jusqu'à ce qu'un arrêté interdisant les unions mixtes soit signé par la Compagnie des Indes orientales en 1685. Les concubinages eurent encore lieu pendant plusieurs décennies. La VOC renforça alors sa politique d'incitation à l'immigration des femmes dans la colonie, politique qui ne fut pas suivie du succès escompté.

Les candidats à l'immigration ont d'abord été recrutés dans le prolétariat néerlandais et formèrent la base de la communauté qui se définira deux siècles plus tard comme afrikaner. Cette communauté était composée d'environ 2 000 personnes en 1720. Elle augmenta rapidement aux XVII^e et XVIII^e siècles essentiellement par accroissement naturel et par les arrivées successives de nouveaux colons, français, anglais, allemands et scandinaves.

¹ « (...) *The Khoikhoi were not simply innocent victims of colonial duplicity. There was Khoikhoi participation to the commandos of 1754 and 1755 (...).* »

Au début du XVIII^e siècle, différentes populations se côtoient sur les fermes de notre région : des Blancs, des esclaves, des Khoekhoen, mais aussi des *Drosters*¹, des *Bastaards* et des *Bastaard-Hottentot*². Ces termes disparaissent progressivement au cours du XIX^e siècle, et sont regroupés sous un nouveau terme, qui commence à être employé à la fin du XIX^e siècle : Métis (*Coloured*). Qu'ils descendent des *Bastaards* et vivent en villages, dont la plupart furent regroupés au sein des réserves dans le cadre de la politique d'apartheid, ou qu'ils descendent des Khoekhoen et travaillent sur les fermes, l'ensemble de la population métisse rurale de la région du Cap est marqué par une grande pauvreté et une forte dépendance vis-à-vis de la population afrikaner.

2. DES USAGES ANCIENS D'UNE RESSOURCE SPONTANÉE A LA MARCHANDISATION D'UNE PRODUCTION AGRICOLE

La construction actuelle de l'objet rooibos qui sera au centre de la deuxième partie de notre travail, est le résultat de l'étroite articulation entre une période biographique ancienne (depuis le XVII^e siècle) et une trajectoire plus contemporaine à partir du début du XIX^e siècle, faisant intervenir les différentes populations que nous venons de présenter.

La première époque est surtout caractérisée par des modes d'utilisation et des pratiques de cueillette locales assez mal connues. La seconde comprend une phase essentielle, la mise en culture du rooibos au début du XIX^e siècle qui lui a permis de devenir un produit marchand d'importance.

2.1. Des usages anciens mal connus

À partir de l'installation de la colonie du Cap, la fréquence de passage des bateaux s'intensifie et de nombreux missionnaires, explorateurs et scientifiques visitent les environs de la colonie. Plusieurs ouvrages naturalistes, qui décrivent la faune, la flore et les habitants du Cap paraissent au XVIII^e siècle. Un des premiers ouvrages sur le

¹ Le terme « droster » peut être traduit par « déserteur » en français. Il désignait au XVII^e siècle les esclaves, voire les soldats et marins qui s'échappaient de la VOC. À la fin du XVIII^e siècle, *droster* désignait essentiellement les esclaves qui fuyaient le plus souvent vers le nord, au-delà de la montagne de Piketberg. Ils devaient régulièrement voler de la nourriture sur les fermes pour survivre, ce qui multipliait le risque d'être capturé de nouveau. Ils prétendaient parfois être des *Bastaard-Hottentot* pour éviter la capture car ce statut les protégeait temporairement de la servitude.

² Le terme *Bastaard* désignait les individus issus du métissage des colons et des Khoekhoen, celui de *Bastaard-Hottentot* les individus issus du métissage des esclaves et des Khoekhoen. Ces unions étaient tolérées et ne faisaient l'objet d'aucune réglementation jusqu'en 1775, date à laquelle le gouverneur de Stellenbosch déclara que les enfants *bastaard-hottentot* devaient servir leurs maîtres jusqu'à 25 ans. Le statut social, politique et économique des *Bastaard-Hottentot* se dégrada alors progressivement au cours du XVIII^e siècle (Penn, 2005).

sujet est *Caput Bonae Spei Hodiernum* de l'allemand P. Kolb (1719), qui rencontre un grand succès (il fut traduit en anglais, en néerlandais et en français). À sa suite, les naturalistes suédois A. Sparrman et C. Thunberg publièrent également leurs récits qui rendent compte de la richesse botanique de la région du Cap. C'est d'ailleurs à C. Thunberg qu'est souvent attribué, à tort, le récit de la première description de l'usage du rooibos en Afrique australe.

2.1.1. Thunberg et le mythe de l'usage du rooibos par les Khoesan

L'origine de l'usage du rooibos fait actuellement l'objet de nombreuses spéculations, venues d'abord des commerçants, puis des chercheurs et dans une moindre mesure des journalistes. Voici quelques citations, à titre d'exemple :

« Les autochtones appréciaient ce thé depuis des siècles pour sa douceur naturelle, mais ce n'est qu'au 18^{ème} siècle qu'il fut découvert et répertorié par les botanistes.¹ »

« Il y a plus de 300 ans, les populations indigènes des montagnes au nord du Cap (Afrique du Sud) cueillaient les parties aériennes du rooibos sauvage (...) qu'ils faisaient fermenter pour en faire une infusion d'agrément au goût sucré et fruité, et d'une couleur rougeâtre. La tribu des Khoisan utilisaient [sic] le rooibos comme herbe médicinale.² »

« Il y a plus de trois cents ans, les Khoisans, ancienne tribu bushman des régions montagneuses à l'ouest du Cap et à présent entièrement assimilée à la population générale, récoltaient le rooibos et en faisaient après fermentation des feuilles une infusion le plus souvent à des fins médicinales. » (Ollier, 2006: 188)

« (...) les millions de gens qui ne jurent que par le rooibos, une croyance qui subsiste depuis des siècles étant donné que la plante était connue des peuples Khoisan. Ils l'utilisaient comme remède végétal pour un large éventail de maladies, mais ces savoirs ont été réduits à néant avec la disparition de ces peuples premiers.³ » (Caelers, 2007: traduction personnelle)

De ces quatre citations, nous tirons deux informations : 1) le rooibos était consommé depuis plusieurs siècles par les populations autochtones, les Khoesan ; 2) ces derniers auraient utilisé le rooibos comme infusion et comme plante médicinale. D'autres articles (Erickson, 2003) se réfèrent plus prudemment aux populations « locales », « indigènes » ou « autochtones », sans faire référence explicitement aux Khoesan. Les textes traitant de la question se réfèrent presque toujours à une origine très ancienne quoique non datée : « depuis des siècle⁴ », ou encore « depuis la nuit des

¹ Texte extrait du site internet d'Annique France, industrie cosmétique (<http://www.annique.fr/rooibos.html>, consulté en 2010)

² Texte extrait du site d'Arbadéa, vendeur de rooibos (<http://www.arbadea.com/rooibos/histoire/>, consulté en 2010)

³ « (...) the millions of people who swear by rooibos tea, a belief that has endured for centuries considering the plant was well-known to the Khoisan people. They used it as a herbal remedy for a wide range of ailments, but the herbal lore was whittled away, along with those original people. »

⁴ Voir le site d'Annique France

temps¹ » (Cheney et Scholtz, 1963: 186) ; d'autres évoquent pourtant une origine plus précise : trois siècles (Ollier, 2006). Cette date se réfère en fait à la seule source écrite antérieure au XX^e siècle qui décrirait l'utilisation du rooibos ; il s'agit de l'ouvrage du botaniste suédois C. Thunberg, qui voyagea dans la région du Cap entre 1771 et 1773 : son récit de voyage fut édité en plusieurs langues à partir de 1795.

Voici quelques extraits citant les travaux de C. Thunberg :

« Le rooibos est répertorié en 1772 par le botaniste Carl Humberg [sic], à qui la tribu [Khoisan] avait fait goûter ce breuvage. La plante tombe ensuite dans l'oubli (...). » (Ollier, 2006: 188)

« L'usage de cette plante par les Hottentots comme boisson a été rapporté pour la première fois par le botaniste Carl Thunberg en 1772.² » (Morton, 1983: 164, traduction personnelle)

« La première référence au rooibos date de 1772 lorsque le botaniste suédois Carl Peter Thunberg, alors qu'il collectait des plantes dans les montagnes accidentées du Cedarberg du Cap occidental de l'Afrique du Sud, rapporta que les populations locales, les Khoisan, faisaient une infusion rudimentaire à partir des feuilles en forme d'aiguille de la plante, *Aspalathus linearis*.³ » (Goodfellow, 2004: traduction personnelle)

Dans ces extraits, les acteurs locaux désignés sont tantôt des Khoesans, tantôt des Hottentots ou encore des Bushmen. Il faut dire que ces textes se réfèrent tous à une seule et même citation originale : « Of the leaves of the *borbonia cordata* the country people made tea » (Thunberg, 1795)⁴, qui ne présente pas plus avant l'appartenance culturelle des buveurs de rooibos.

Les historiens et les spécialistes de l'histoire du rooibos s'accordent en revanche sur deux points : *Borbonia cordata* (L.) n'est pas le rooibos, et il est peu probable que « *the country people* » désigne les Khoesans.

Cette erreur de dénomination⁵ vient du fait que le rooibos a été désigné par différentes appellations nous l'avons vu, depuis sa première description par L. Plukenet en 1692 et jusqu'en 1963, date à laquelle le botaniste R. Dahlgren fixa définitivement le nom (*Aspalathus linearis*). Durant cette période, le rooibos fut aussi désigné sous le nom de borbone (*Borbonia pinifolia*). Cette appellation a probablement favorisé la confusion entre le rooibos et *Borbonia cordata*. Le « *Borbonia cordata* » de C. Thunberg désigne en réalité une autre plante à infusion connue localement sous le

¹ « *Since biblical time* »

² « *Its beverage use by the Hottentots was first reported by the botanist Carl Thunberg in 1772.* »

³ « *The first records of rooibos date back to 1772 when Swedish botanist Carl Peter Thunberg, while collecting plants in the rugged Cedarberg mountains of South Africa's Western Cape, recorded local Khoisan people making a rough infusion from the needle-like leaves of the plant, Aspalathus linearis.* »

⁴ Nous avons choisi de présenter la citation en anglais, directement traduite du suédois. La version française dit quant à elle : « On prend à la campagne des feuilles de borbone, en guise de thé. » (Thunberg, 1794: 163).

⁵ Cette erreur fut commise pour la première fois par Bruce Ginsberg, dans un article de 1976 (Ginsberg, 1976). Il se rendit compte de son erreur quelques années plus tard, mais elle avait déjà été propagée et déformée dans la littérature (B. Ginsberg, communication personnelle, mars 2008).

terme *Stekeltee*, appelée actuellement *Aspalathus cordata* (L.) (Van Wyk, 2008b) et qui fait donc partie du même genre que le rooibos.

Enfin, la description par C. Thunberg de *Borbonia cordata* date d'un séjour dans la région de Paarl, située à plusieurs centaines de kilomètres au sud de la région où le rooibos fut probablement consommé pour la première fois. En effet, l'aire de répartition d'*Aspalathus cordata* est plus étendue que celle d'*Aspalathus linearis* : elle la recouvre et s'étend à l'ouest et au sud-est de cette dernière (CARTE 4 PAGE 33).

Si dans la version française de son ouvrage, C. Thunberg cite une liste de « productions naturelles dont les Hottentots, ainsi que les Indiens, se servent dans le mélange, ou comme objets économiques » (Thunberg, 1794), dont fait partie le *Borbonia cordata*, le terme « *country people* » présent dans la version anglaise ne désigne certainement pas les Hottentots. En effet, ce terme se réfère généralement aux colons hollandais de la colonie du Cap au XVIII^e siècle (Le Quellec, 2009).

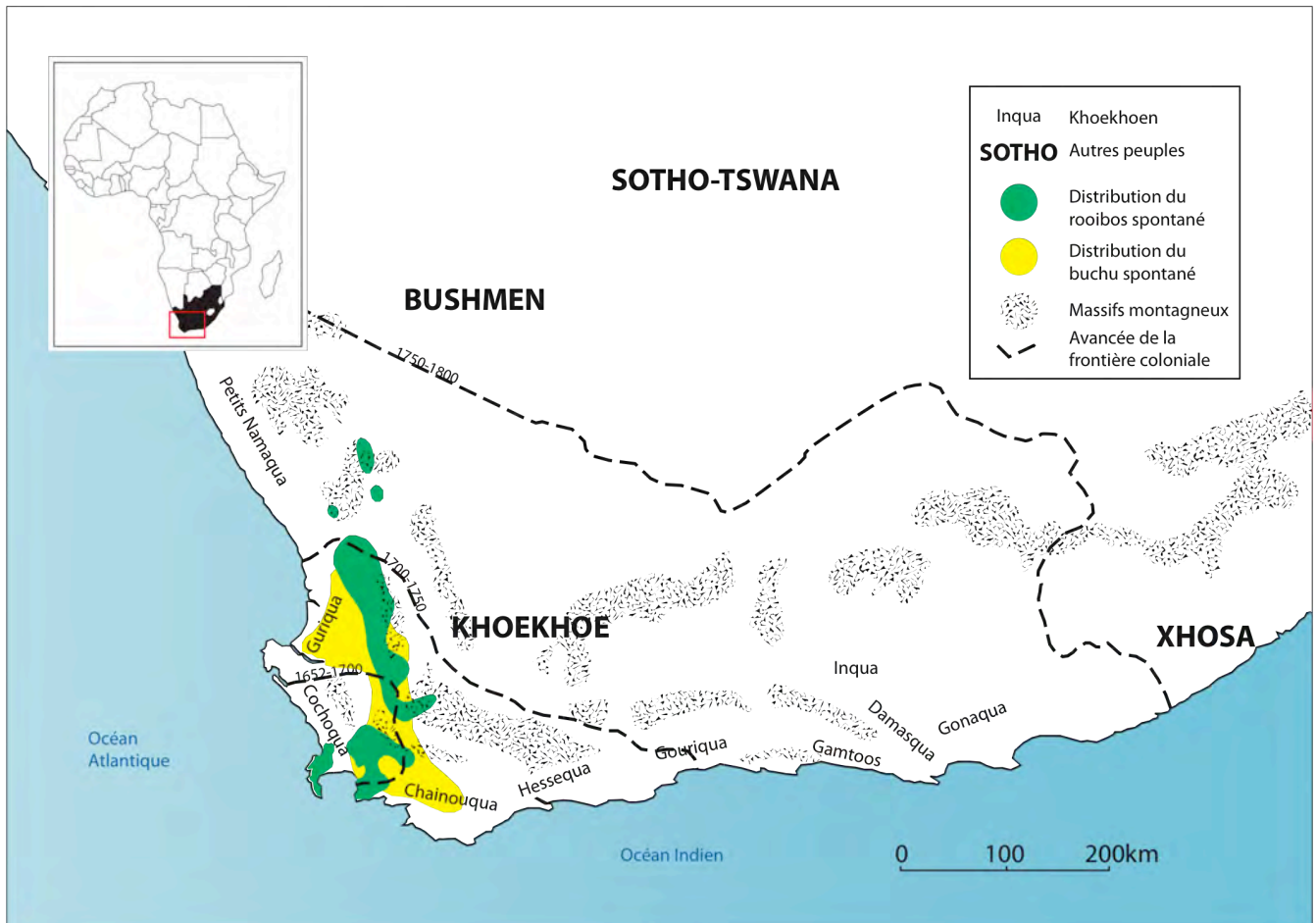
La citation de C. Thunberg est restée longtemps la seule référence sur l'origine de la consommation du rooibos. Pour expliquer cette particularité, certaines citations ci-dessus expliquent, on le voit, que le rooibos est ensuite tombé dans l'oubli... ce qui n'empêche pas aujourd'hui d'insister sur son caractère ancestral, donc inoubliable.

2.1.2. Le rooibos et le *buchu*¹ : une même origine, mais une popularité bien différente

Si l'absence de preuves écrites concernant l'origine d'une production localisée est assez fréquente (Bérard et Marchenay, 2007), le cas du rooibos est vraiment exemplaire ; il n'existe pas de preuve écrite antérieure au XX^e siècle. En effet, si l'on ne sait pratiquement rien des connaissances botaniques des Khoesan à l'époque précoloniale² (Van Wyk, 2002), il existe plusieurs descriptions de l'usage des plantes du fynbos par les Khoesan dans les récits d'explorateurs et de naturalistes, dont plusieurs concernent la région floristique du Cap. En fait, la presque totalité des ouvrages cite le *buchu* (ce terme désigne aujourd'hui *Agathosma betulina* (P. J. Bergius) Pillans et *Agathosma crenulata* (L.) Pillans), plante médicinale utilisée comme diurétique et pour traiter divers troubles inflammatoires, dont la répartition géographique est similaire à celle du rooibos (CARTE 10 PAGE 56).

¹ « Buchu » se prononce « boo-koo » selon les règles phonétiques de l'IPA (*International Phonetic Association*).

² Par exemple seulement 8 espèces de plantes médicinales avaient été répertoriées avant l'arrivée des colons en 1652.



Carte 10. Localisation de la distribution du rooibos spontané et du buchu et répartition des populations autochtones lors de la colonisation de l'Afrique australe (1652-1800). Carte adaptée de Dahlgren (1968 et 1988) pour la répartition du rooibos spontané, de Molla (2008) pour la répartition du buchu et de Elphick (1977) pour la répartition des populations.

Le *buchu* est une plante médicinale fréquemment citée par les explorateurs et les botanistes du XVII^e au XX^e siècle. Il existe beaucoup de descriptions détaillées de son usage par les Khoekhoen. Cette abondance de références est certainement liée au fait que les Khoesans utilisaient le terme « buchu » comme un générique pour désigner les plantes pouvant être séchées et mises en poudre (Moolla et Viljoen, 2008), cependant la plupart des citations ci-dessous désigne explicitement des espèces du genre *Agathosma*, compte tenu des usages rapportés.

« Les Hottentots, tout comme les Nègres, les Ethiopiens et d'autres races ont ceci en commun qu'ils s'enduisent le corps avec de la graisse. Les Hottentots ont la particularité de s'enduire le corps avec de la graisse animale, particulièrement leur tête, qu'ils saupoudrent de cendres d'herbes brûlées, qu'ils appellent dans leur langage *bouchou*.¹ » (Shapera, 1933: 115, traduction personnelle)

« Plusieurs femmes (...) possédaient une carapace de tortue qui pendait dans leur dos, dans laquelle elles conservaient leur tabac ou leur bucku (*diosma*).² » (Thunberg, 1795: 194, traduction personnelle)

« Ces Hottentots (...) raffolent de s'enduire le corps avec de la graisse, et se saupoudrent entièrement avec une substance puante appelée *Bucku*, ou des feuilles de *Diosma* sous forme de poudre.³ » (Thunberg, 1795: 309, traduction personnelle)

« En plus du plaisir que les Hottentots se procurent en s'enduisant le corps de la tête aux pieds, ils se parfument de même avec des poudres de plantes, qu'ils saupoudrent à la fois sur leur tête et leur corps, en se frottant et s'enduisant. (...) Les plantes utilisées dans ce but sont différentes espèces de *diosma*, appelées par les Hottentots bucku, qu'ils considèrent comme possédant de grandes vertus curatrices.⁴ » (Sparrman, 1975: 184-185, traduction personnelle)

« Buchu. Le véritable buchu à feuilles rondes est obtenu à partir de *Barosma betulina*, un buisson des montagnes du Cèdre [du Cederberg]. Les feuilles sont principalement exportées aux Etats-Unis d'Amérique pour leurs vertus médicinales. Récemment mis en culture dans les Montagnes du Cèdre, la rivière des Eléphants et les montagnes de Paarl.⁵ » (Marloth, 1917: 16, traduction personnelle)

On retrouve même le buchu dans des références à la pharmacopée des Khoekhoen, ce qui montre que le statut et l'histoire de cette plante sont largement reconnus⁶. Par exemple, il y est fait référence dans le roman *Un turbulent silence* d'A. Brink, qui décrit

¹ « The Hottentots have this in common with the Negro, Aethiopian, and other races, that, as the latter smear themselves with oil, they smear their bodies with animal fat, and especially their heads, sprinkling also on their heads the ash of burned herbs, which they call in the vernacular *bouchou*. »

² « Some of the women (...) had a tortoise-shell hanging at their backs, in which they preserved either their tobacco or bucku (*diosma*). »

³ « All these Hottentots (...) are mad besmear themselves with grease, and powder themselves all over with the fetid substance called *Bucku*, or the powdered leaves of the *Diosma*. »

⁴ « Besides the pleasure the Hottentots enjoy in besmearing their bodies from head to foot, they likewise perfume them with a powder of herbs, with which they powder both their heads and bodies, rubbing it in all over them when they besmear themselves. (...) The plants used for this purpose are various species of the *diosma*, called by the Hottentots bucku, and considered by them as possessing great virtues in curing disorders. »

⁵ « Buchu. The true or round-leaves buchu is obtained from *Barosma betulina*, a shrublet of the Cedar mts. The leaves are mostly exported to the United States of America for medicinal purposes. Recently taken into cultivation on the Cedar-, Olifants River – and Paarl mts. »

⁶ De plus cette plante était exportée dès le début du XX^e siècle, comme l'attestent plusieurs témoignages recueillis localement précisant que le Titanic, qui fit naufrage en 1912, contenait un chargement de *buchu*.

le quotidien des esclaves et des travailleurs khoekhoe sur une ferme de la région du Cap au début du XIX^e siècle :

« La bonne odeur de Ma-Rose de feu de bois et de buchu réchauffe comme la cape vous protège contre le monde, en vous entourant comme un grenier rempli d'odeurs. Ma-Rose avec ses remèdes pour chaque maladie. Le buchu pour la vessie, le "ne-me-touche-pas" pour les gargarismes, (...) et le thé-miel pour arranger les racines amères pour les coliques, le cannabis pour les yeux douloureux, l'aloë pour l'estomac, les petites dauids pour la constipation, quelque chose pour tous les maux.¹ » (Brink, 1995: 34, traduction personnelle)

Dans une moindre mesure, d'autres plantes comparables sont mentionnées, selon d'autres critères. Le rooibos est généralement intégré à la catégorie des « plantes médicinales d'Afrique australe commercialisées » (Van Wyk, 2008a) ; et si l'on restreint les conditions d'appartenance à cette catégorie par des critères comme l'endémicité, ou une aire de répartition proche de celle du rooibos, on obtient alors une liste de plantes dont les caractéristiques sont proches de celles du rooibos. Parmi elles, les espèces les plus connues sont *Harpagophytum procumbens* (*devil's claw*, la griffe du diable), *Sutherlandia frutescens* (le *Cancer-bush*), *Hoodia gordonii* (le cactus coupe-faim²) ou encore *Cyclopia spp.* (la tisane appelée Honeybush). Les usages de ces plantes ont tous été décrits au XVII^e, voire au XVIII^e siècle.

Le rooibos reste donc une des seules plantes endémiques du sud-ouest de l'Afrique australe, réputé pour posséder des vertus pharmaceutiques, commercialisé et dont l'usage n'a pas été décrit avant le XX^e siècle.

Deux conclusions découlent de ces divers éléments historiques reconstruisant une partie de la biographie de notre objet : le rooibos n'était probablement pas considéré comme une plante médicinale majeure par les Khoesan, et sa consommation était probablement occasionnelle ou limitée à certaines localités.

Nous ne pouvons donc définitivement pas abonder dans le sens de I. Rampedi et J. Olivier (2008), qui présentent l'usage « local » du rooibos à des fins « médicinales » comme emblématique des systèmes de savoirs des Khoesan³.

¹ « *Ma-Rose smelling of dung-fire and buchu, warm as a keaross protecting you against the world, surrounding you like an attic filled with smells. Ma-Rose with her cure for everyill. Buchu for the bladder, touch-me-not for gargling (...) and honey-tea to cheer you up, bitter roots for colic, dagga for sore eyes, aloë for the stomach, little dauids for constipation, something for everything.* »

² Le *Hoodia gordonii* est une plante succulente et n'a rien d'un cactus, bien que la dénomination française la plus courante soit le « cactus coupe-faim ».

³ « La consommation du thé rooibos est liée aux systèmes de savoirs locaux des communautés Khoi-San qui vivaient dans les Cedarberg et dans la région de Clanwilliam dans la province du Cap (...). Ces communautés croyaient que le thé avait des vertus médicinales et thérapeutiques (...). » (Rampedi et Olivier, 2008: 7, traduction personnelle). Citation originale : « *The consumption of rooibos tea is traced to the indigenous knowledge system (IKS) of the Khoi-San communities who live in the Cedarberg and Clanwilliam region of the Cape provinces (...). These communities believed that the tea had medicinal and therapeutic properties (...).* »

Si le rooibos est l'une des plantes sud-africaines les plus étudiées (Van Wyk, 2008a), la plupart des recherches sur ses propriétés pharmaceutiques n'ont été réalisées que ces 10 dernières années et beaucoup d'entre elles sont encore en cours.

Les témoignages actuels, recueillis dans la région de production du rooibos, nous ouvrent quelques pistes supplémentaires. Certaines familles de producteurs sont en effet installées dans la région depuis le XVIII^e ou le XIX^e siècle : bien que la mémoire familiale n'ait gardé aucune trace écrite de l'usage du rooibos avant le XX^e siècle, plusieurs producteurs affirment que leur famille était impliquée dans la collecte de rooibos spontané depuis les années 1850, pour le vendre ou l'échanger contre des biens de première nécessité.

Actuellement, l'opinion la plus générale est de faire du rooibos une invention bushman. Nous n'avons recueilli qu'un seul témoignage qui attribuait cette découverte aux fermiers afrikaners.

La première attestation documentée de l'usage commercial du rooibos date des années 1902-1905 : Benjamin Ginsberg est reconnu comme la première personne à avoir commercialisé du rooibos dans la région de Clanwilliam. À notre connaissance, la première description a été écrite en 1912 par R. Marloth, pharmacien qui s'intéressait particulièrement aux usages médicaux des plantes d'Afrique du Sud (Van Wyk, 2008b). Ce dernier décrit les deux espèces proches, *Aspalathus pendula*¹, dont la préparation des feuilles donne une infusion de couleur noire, et *Aspalathus linearis*², qui est à l'époque déjà désigné sous différents noms :

« La plante possède un intérêt particulier, car elle fournit le 'thé rooibos', qui est aujourd'hui largement consommé en Afrique du Sud soit sous ce nom soit sous les noms 'naald-thee' or 'koopmans-thee'.³ » (Marloth, 1912: 239, traduction personnelle)

« Les tiges et les feuilles sont découpées et fermentées comme pour le *Cyclopia*. Une boisson agréable, particulièrement dans l'eau chaude, ne contenant pas de tanins et d'excitants (...).⁴ » (Marloth, 1917: 80-81, traduction personnelle)

Cette mention suggère plusieurs conclusions : le terme « rooibos » est d'usage courant au début du XX^e siècle et le produit fait partie d'une catégorie regroupant les plantes à infusion, comme les espèces du genre *Cyclopia* (genre qui désigne plusieurs espèces de plantes à infusion dont le Honeybush).

¹ *Aspalathus pendula* (R. Dahlgren) était à l'époque connu sous le nom de *Aspalathus tenuifolia* (DC.).

² *Aspalathus linearis* était à l'époque connu sous le nom de *Borbonia pinifolia* (Marloth).

³ « The plant is of special interest, as it supplies the 'rooibosh-tea', which is now so largely used in South Africa either under this name or as 'naald-thee' or 'koopmans-thee'. »

⁴ « The twigs and leaves are cut up and fermented like the *Cyclopia*. A pleasant beverage, especially in hot weather, free from tannin and stimulating ingredients (...). »

Enfin si l'on s'attache maintenant aux discours des érudits locaux spécialistes de l'histoire du rooibos, la consommation de rooibos constitue une évidence très ancienne, transmise à travers l'histoire mouvementée des peuplements : les Bushmen ont occupé la région bien avant les Khoekhoen, ils étaient familiers des plantes du fynbos dont ils dépendaient en partie. Même s'ils n'avaient pas pour habitude de boire du thé, c'est aux Bushmen que revient la découverte du rooibos. Et leurs savoirs d'usage ont été transmis aux descendants des Bushmen dans la région, puis aux fermiers afrikaners. Ce scénario plausible ne pourra toutefois sans doute jamais être vérifié ; mais il fait au moins l'objet d'un consensus remarquable entre nos interlocuteurs. Nous pouvons alors considérer le rooibos comme partie intégrante des plantes médicinales des Hollandais du Cap (*Cape Dutch medicine*) ou des plantes médicinales du Cap (*Cape herbal medicine*). Ces termes évoquent le corpus spécifique de savoirs sur les plantes de la région floristiques du Cap, issu de l'interaction entre les Khoesans et les Hollandais du Cap (Van Wyk, 2008b). Il existe cependant très peu de documents au sujet de ces savoirs d'usage, dont on peut juste souligner ici qu'ils constituent un premier exemple d'hybridation de savoirs entre populations autochtones et coloniales sud-africaines devenu emblématique pour faire du rooibos un patrimoine naturel et culturel.

2.2. Un thé de cueillette dont le marché s'étend : 1900-1940

C'est finalement à partir de 1900 que les données sur le rooibos se multiplient et se précisent, à la faveur en particulier de sa diffusion commerciale¹. Parmi les acteurs de tout premier plan dans ce processus de mise en marché, figure la famille Ginsberg, qui influença fortement l'organisation de la commercialisation du rooibos de 1900 à 1950.

2.2.1. La famille Ginsberg, pionnière d'une économie du rooibos

Les Ginsberg appartiennent à une lignée de commerçants juifs d'origine russe spécialisée dans le thé, installée à la fin du XIX^e siècle dans la ville frontalière de Daugavpils en Lettonie, à l'époque de la Russie impériale. Les Ginsberg quittent ce pays à la fin des années 1880. La raison de ce départ n'est pas documentée mais il est probable qu'Aron Ginsberg (date de naissance inconnue - mort en 1915) ait anticipé la chute de l'Empire russe et préféré chercher fortune ailleurs. Il part avec sa femme

¹ Cette section a été écrite en grande partie grâce aux témoignages des érudits locaux, Bruce Ginsberg, petit-fils de Benjamin Ginsberg et James van Putten, ingénieur retraité de l'Office de contrôle du rooibos, le RTCB (*Rooibos Tea Control Board*). La section suivante (« La mise en place d'une filière à l'échelle nationale ») s'appuie sur les témoignages de Bruce Ginsberg, James van Putten, Piet Saayman, secrétaire retraité du RTCB, Gerhard Hoffman, ingénieur retraité, Amelia Genis, journaliste agricole, Anniq Theron, directrice de l'entreprise de cosmétiques à base de rooibos, et Tina Kotzé, fille d'un ancien membre du RTCB.

et ses 7 enfants rejoindre en Afrique du Sud son beau-frère qui tenait un relais près du passage du Piekenierskooof (CARTE 11 PAGE 62), sur la route reliant Cape Town au nord du pays. Il y ouvre à son tour un relais et un magasin sur la ferme Blukhuis, située entre Citrusdal et Clanwilliam.

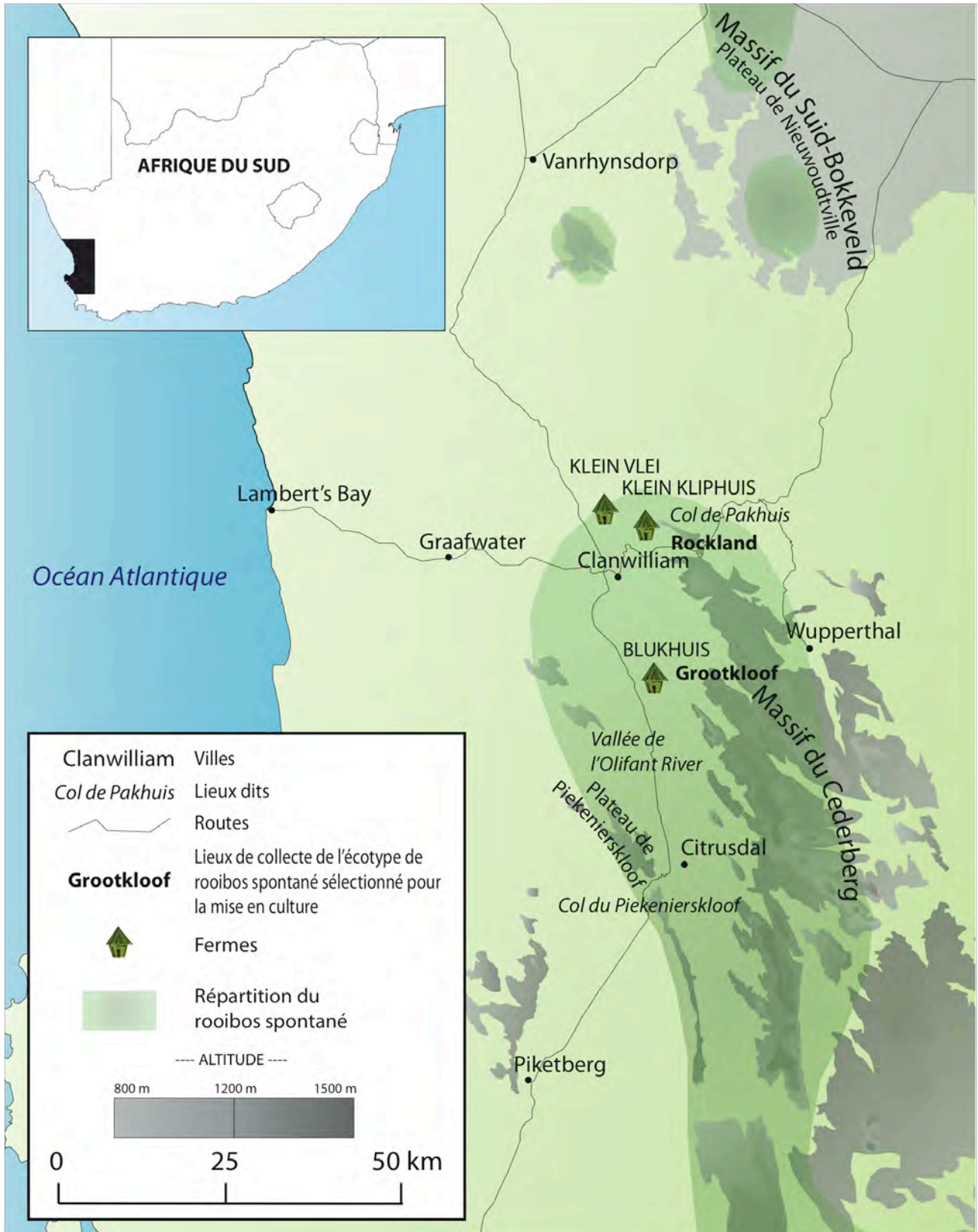
Son fils aîné, Benjamin (date de naissance inconnue - décédé en 1944), rejoint la famille après avoir terminé ses études à Moscou, probablement à la fin du XIX^e siècle. Il travaille avec son père, parcourt la région avec sa charrette tirée par deux mules, échange ou vend des produits de première nécessité (thé, café, sucre...). Vers 1903, il repère qu'une plante est consommée localement en guise de thé et expérimente la vente de ce produit dans le magasin familial. Le rooibos était alors probablement consommé comme substitut au thé et au café par les fermiers les plus pauvres. Il est souvent mélangé avec du thé qui lui apporte la théine dont il est dépourvu et que les consommateurs de l'époque recherchaient particulièrement. L'absence de théine n'est devenu un critère de valorisation du produit que bien plus tard, dans les années 1960¹.

Cette période marquée par l'austérité du mode de vie dans la région de Clanwilliam, durant laquelle le commerce était dominé par l'échange est encore présente dans les esprits :

« Mon père produisait du rooibos... c'était il y a longtemps. Je suis né en 47, et il m'a dit qu'il avait vendu ses deux premiers sacs de rooibos... il y a un petit magasin, à cette période, où... Ginsberg, c'était un Juif, et il avait un petit magasin. À ce moment-là il n'y avait pas d'argent. Les gars (il rit)... une fois tous les 6 mois, s'ils allaient en ville ils prenaient les peaux des moutons qu'ils avaient tués, des chèvres qu'ils avaient tués, et ils échangeaient contre du café et du sucre en ville, ce genre de choses. Ils n'avaient pas de voitures motorisées... avec une charrette tirée par des ânes ou quelque chose comme ça. Ça leur prenait environ 2 jours pour aller d'ici à Clanwilliam [environ 30 km]. Mais il m'a dit qu'il avait vendu son premier... il a échangé ses premiers deux sacs de rooibos.² » (Producteur, Agter-Pakhuis, mars 2008).

¹ À la même période, une crise structurelle de l'agriculture a vu le jour, accompagnée notamment du changement qualitatif de la demande avec la prise en compte des considérations de santé publique (Allaire et Boyer, 1995), ce qui se traduit entre autre par un intérêt croissant des consommateurs pour les produits considérés comme bienfaits pour la santé, comme les tisanes.

² « *My father produce rooibos... It's a long time back... I was born in... '47, and he told me he sold his first two bags of rooibos to... there's a little shop, at that stage where... Ginsberg, he was a Jew, and he've got a little shop. That time there wasn't money. The guys (laughs) they went... once in six months if they go to town they took the skins of the sheep they slaughter, goats they slaughter, and they swap it for coffee and sugar in town and that kind of thing. They haven't got motor cars... with a donkey wagon or something like that. It took them about two days trip from here to Clanwilliam. But he told me he sold his first... he exchanged his first two bags of rooibos.* »



Carte 11. Localisation de la région où le rooibos a été commercialisé et mis en culture, carte adaptée de Dahlgren (1968 et 1988) pour la répartition du rooibos spontané.

2.2.2. Les premiers circuits commerciaux

B. Ginsberg n'est cependant probablement pas le premier à commercialiser du rooibos. D'autres personnes sont aussi connues pour en avoir vendu dans la région de Clanwilliam entre 1900 et 1910. On sait par exemple que le rooibos était déjà vendu au début du XX^e siècle sous le nom « Casper tea » (FIGURE 12 PAGE 64), patronyme allemand du vendeur dont la seule chose que l'on sait est qu'il revendit le droit d'utiliser son nom à B. Ginsberg en 1912. Ce dernier est le seul dont le commerce se soit maintenu à long terme.

B. Ginsberg se marie en 1912 avec Bertha, jeune femme d'origine russe installée au Cap puis déménage la même année à Clanwilliam à la demande de son épouse. Ils ouvrent un magasin où Benjamin poursuit le commerce du rooibos. Il cherche alors à améliorer le processus de transformation du produit, en effectuant un premier filtrage après la collecte et la découpe du rooibos et à différencier la qualité du produit. Il distingue en effet déjà divers types de rooibos spontané, en fonction du lieu de collecte, de la couleur de la plante et de celle du produit, du goût et même de l'année de collecte (FIGURE 12 PAGE 64).

2.2.3. Les premières techniques de transformation et le développement du marché

Le rooibos était collecté, découpé à la hache sur des pierres plates directement sur le lieu de collecte ou sur un billot, puis pilé à l'aide d'un marteau en bois. Le broyat était alors humidifié et déposé dans un sac (afin de maintenir la chaleur du processus) ou rassemblé en tas pendant plusieurs heures. Ce processus, appelé communément fermentation ou transpiration¹, probablement en référence au processus de transformation du thé (*Camellia sinensis*), est en réalité une oxydation enzymatique : les polyphénols (il s'agit ici de tannins) contenus dans les particules de rooibos s'oxydent en présence d'eau à une certaine température et prennent une couleur rouge-brun et un arôme caractéristique. Lorsque le processus d'oxydation atteint le stade optimal, le rooibos dégage une odeur sucrée qui attire les abeilles. La venue de ces dernières est un signal au-delà duquel le rooibos sera trop oxydé, prendra une couleur noire et deviendra impropre à la consommation. Le rooibos est alors répandu sur les pierres plates afin de sécher.

¹ En anglais les termes « *fermentation* » et « *sweating* » (transpiration) sont utilisés indistinctement, en afrikaans on fait plutôt référence au terme « *sweet* » (transpiration). Ce processus est une oxydation enzymatique, mais nous nous référerons au terme « fermentation », beaucoup plus fréquemment utilisé dans le cadre de la transformation du thé et du rooibos.



1. Récolte du Dr Nortier
2. Yerba Maté importé du Brésil
3. Thé «Garfield» importé des Etats-Unis
4. District de Clanwilliam
6. District de Clanwilliam
7. Thé du Dr Ernst Richter. «remède diététique contre l'embonpoint»
8. Swartbos (buisson noir) du district de Clanwilliam
9. Récolte 1931 du Dr Nortier
12. *Aspalathus corymbosa* du district de Clanwilliam
13. *Aspalathus cedarbergensis*
14. District d'Uniondale
15. District de Clanwilliam
16. Thé des Kaffirs *Athrix phylicoides* (Transvaal nord)
18. Heidelberg Tea *Cyclopia sybternota*
19. Honey Flower Tea *Cyclopia genistoides*
21. Thé «Anysberg», district de Montagu
22. Thé «Anisberg», district de Montagu
23. Particules de rooibos, montrant de quelle façon les buissons ont été détruits
24. Thé des roseaux, district de Clanwilliam
25. Thé des roseaux, district de Clanwilliam
26. District d'Uniondale
27. Swartbos (buisson noir), district de Clanwilliam
28. Thé «Casper»
29. District de Clanwilliam
30. District de Clanwilliam
31. Thé «Grandiflora»
32. District de Calvinia
33. District de Vanrhynsdorp
34. *Cyclopia vogelii*
35. District de Vanrhynsdorp
36. District de Vanrhynsdorp
37. District de Vanrhynsdorp

Figure 12. Echantillons de tisanes ayant appartenu à Benjamin Ginsberg dans les années 1930 (photographie prise au musée de Clanwilliam).

Il s'agit principalement de différents écotypes de rooibos que l'on peut trouver dans la région de Clanwilliam, ils figurent en noir dans la légende. Des étiquettes ont été effacées et nous n'avons pas pu obtenir d'informations sur certains d'entre eux.

Les échantillons ont d'abord été classés en fonction de leur lieu de collecte (Clanwilliam, Van rhynsdorp) puis de leur couleur après fermentation (swartbos).

Plusieurs écotypes et même d'autres espèces du même genre *Aspalathus corymbosa* et *Aspalathus cedarbergensis* ont été testés avant de choisir l'écotype de rooibos le plus adapté à la consommation.

Les bocaux 1 et 9 contiennent des échantillons des premiers essais de mise en culture par le Dr Nortier.

Les années 1920 sont marquées par le développement du marché du rooibos. B. Ginsberg a même déjà l'ambition de promouvoir le rooibos à l'international, ou du moins de développer la réputation de ce produit dans une large mesure :

« Il disait toujours qu'il voulait faire de Clanwilliam la Ceylan¹ d'Afrique du Sud...² » (Bruce Ginsberg, petit-fils de Benjamin Ginsberg, Hermanus, décembre 2008)

« Je dirais... sa femme, Bertha, m'a dit personnellement, qu'il a dit, l'objectif principal de Benjamin... était 'Je vais faire un Ceylan, de Clanwilliam...'³ (James van Putten, ingénieur retraité, Lambert's Bay, décembre 2008).

Dans cette dynamique, il crée le premier emballage de rooibos dans les années 1920, puis essaye d'uniformiser la qualité du produit en réalisant un processus d'oxydation à grande échelle dans des tonneaux⁴. B. Ginsberg est aussi le seul commerçant de rooibos à cette époque et son réseau d'approvisionnement s'étend aux alentours de Clanwilliam. Il a donc une grande marge de liberté pour fixer les prix.

Le marché du rooibos se développe localement et fortement au point de manquer de matière première : selon certains de nos interlocuteurs la collecte était d'une telle ampleur qu'elle aurait mis la ressource en danger de disparition. Comme nous le verrons c'est la principale raison qui motiva la culture du rooibos dès les années 1930 pour compenser l'insuffisance des cueillettes.

Le marché s'étend rapidement au territoire national entre 1900 et 1930 : les volumes de production ne sont pas connus, mais il est certain que le rooibos était déjà vendu au Cap et jusqu'aux mines de diamant de Kimberley, dans l'actuel Cap nord. R. Marloth précise qu'il est « largement consommé en Afrique du Sud⁵ » (Marloth, 1912: 239, traduction personnelle).

À cette période, le rooibos est cueilli par les « populations des montagnes », parfois désignées plus simplement comme des Métis :

« Et... comme je l'ai entendu, je ne suis pas sûr, que les locaux... les Métis... utilisaient le thé rooibos pour... sa valeur médicinale, donc ils connaissaient la valeur médicinale du thé rooibos et buvaient du thé rooibos et... M. Ginsberg a vu que... lorsque les Métis locaux... faisaient du thé pour sa valeur médicinale, c'est ainsi je pense que le commerce a plus ou moins commencé.⁶ » (Producteur, Graafwater, février 2008)

¹ Nous pouvons remarquer que l'analogie avec le thé était à l'époque clairement établie.

² « *He was always saying that he want to turn Clanwilliam into the Ceylan of South Africa...* »

³ « *I would say... his wife, Bertha, told me personally, that he said, Benjamin's main target... was 'I'm going to make a Ceylon, of Clanwilliam'...* »

⁴ Cette technique n'était probablement pas adaptée car elle n'a pas été reproduite par la suite.

⁵ « *largely used in South Africa* »

⁶ « *And... as I, as I heard, I'm not quite sure, as I heard, as that the local... coloured people... used the rooibos tea for... the medicine value, so they saw the medicine values of rooibos tea, and they drink rooibos tea and... Mr Ginsberg saw that when the local coloured people... make tea for the medicine value of that, so I think that's... more or less how... the industry started.* »

« Le premier rooibos était vendu... de la part de ceux qui sont aujourd'hui des Métis, c'était... c'était le moyen de gagner leur vie. Donc ils faisaient beaucoup de rooibos, de rooibos sauvage... et alors, de temps en temps, un gars de Clanwilliam... leur achetait.¹ » (Producteur, Citrusdal, octobre 2008)

Le terme « population des montagnes » désigne globalement la population hétérogène qui vivait en altitude, aux alentours des villes dans cette région aride : fermiers pauvres afrikaners, descendants des Khoesan, descendants des *Bastaard-Hottentot* et des esclaves en fuite. Cette population des montagnes maîtrisait la cueillette mais aussi les techniques de transformation du rooibos (oxydation et séchage). Toutefois, il est difficile de reconstituer *a posteriori* si ces savoirs et techniques ont été transmis par les Khoesan eux-mêmes ou développés localement à l'intérieur de chaque groupe ou entre groupes : aucune archive n'y fait en tous cas référence.

À l'époque où B. Ginsberg prend en main le commerce du rooibos, la chaîne opératoire de sa transformation est formée de deux grandes séquences d'activités, la cueillette et la transformation primaire (hachage, fermentation, séchage) auxquelles il en ajoute une troisième, la transformation secondaire (filtrage, emballage).

2.2.4. La mise en culture officielle du rooibos : mise en place d'un cultivar unique

En 1929, le Dr Pieter le Fras Nortier (1884-1955) et deux fermiers, Olof Bergh et William Riordan se réunissent à l'hôtel de Clanwilliam, probablement à l'initiative de Benjamin Ginsberg. Le Dr Nortier est un botaniste amateur, mais ni lui ni B. Ginsberg ne possèdent de ferme : leurs expériences agronomiques ont lieu sur celles de leurs partenaires, Klein Vlei et Klein Kliphuis².

Sur le conseil de B. Ginsberg, le Dr Nortier collecte des graines à deux endroits distants d'une vingtaine de kilomètres, Rockland et Grootkloof (CARTE 11 PAGE 62). Ce choix aboutit à la mise au point d'une unique variété cultivée, qu'ils dénomment « thé rouge » (*rooi tee* en afrikaans et *red tea* en anglais). Cette variété est sélectionnée sur des critères organoleptiques : c'est elle qui donne le rooibos dont le parfum est le plus doux et de ce fait le plus apte à la consommation.

À cette période, le Dr Nortier est convaincu que le rooibos possède des vertus : il avait déjà noté qu'il ne contenait pas de caféine et qu'il ne pouvait donc avoir des effets négatifs sur les personnes souffrant d'insomnie, de troubles intestinaux, ayant des problèmes cardiaques ou des problèmes de reins.

¹ « *The first rooibos was sold... from the... what is the Coloured people there... that was their living. So they make a lot of rooibos tea, wild rooibos... through, sometimes, and then some... guy from Clanwilliam... bought it, from them.* »

² Ces termes afrikaans peuvent être respectivement traduits par « la petite vallée » et « la petite maison de pierre ».

L'innovation locale qu'est la mise en culture du rooibos est donc un processus qui émerge d'un petit collectif composé de deux fermiers, d'un commerçant et d'un médecin-naturaliste, notables de Clanwilliam. Excepté W. Riordan, qui revendit sa ferme, les familles Ginsberg, Nortier et Bergh sont encore impliquées aujourd'hui, à différents niveaux, dans la production commerciale de rooibos.

La mise en culture du rooibos eut des conséquences déterminantes sur l'organisation des espaces cultivés, sur la sélection du matériel génétique à l'origine de la variété cultivée destinée aux marchés, mais aussi sur l'extension même des marchés et des usages, sur les conceptions, valeurs et réputations associées au rooibos enfin.

2.2.5. La récolte des semences et la préparation à la germination

Dans cette volonté de cultiver le rooibos pour répondre à une demande du marché qui va croissante, une autre activité s'avère stratégique, c'est la collecte des graines. Or il est particulièrement fastidieux d'accéder aux graines de rooibos spontanées comme cultivées, car elles sont de très petite taille et leur couleur se confond avec le substrat sableux. La première technique consiste à humecter une brindille et à la poser sur une graine, puis de déposer celle-ci dans une boîte d'allumette. Le Dr Nortier invite donc les fermiers et travailleurs à lui ramener des graines, dont la rareté fait rapidement grimper le prix : le kilogramme de graines est vendu 160 livres sterling¹ en 1929, ce qui en fait « la graine potagère la plus chère du monde² » (Green, 1949: 55, traduction personnelle).

Avec ce matériel, le Dr Nortier teste alors différentes techniques de germination. Dans un premier temps, ses expériences échouent : il a traité les graines à l'acide, les a ébouillantées, mais le taux de germination reste trop faible. Il a ensuite l'idée de scarifier la surface extérieure des graines, ce qui s'avère plus efficace³ (Nortier, 1929). Cette technique est rapidement adoptée par les producteurs, qui l'adaptent en fonction des moyens techniques à leur disposition :

« Mon père avait creusé une niche en forme de plat dans un morceau de ciment [dans lequel il mettait les graines], et fabriqué un broyeur. Il tournait ensuite le broyeur [sur les graines].⁴ » (Gerhard Hoffman, ingénieur retraité, Stellenbosch, novembre 2008)

¹ La livre sterling fut la monnaie d'Afrique du Sud entre 1825 et 1961, avant d'être remplacée par le Rand sud-africain.

² « *the most expensive vegetable seed in the world at 80 a pound* »

³ A l'état naturel, la germination des graines est provoquée par un feu de brousse (CHAPITRE 1).

⁴ « *My father made a smooth dish in a cement piece and made a grinder. Then he turn it.* »

« Ils avaient une méthode, sur la ferme. Je dirais, une méthode de fermier. Ils avaient de grands seaux, et ils prennent un bloc de bois et ils mettent dessus un morceau de papier de verre. Et ils jettent les graines dans ce seau, et il le brosse, il le brosse... il le brosse pendant un long moment.¹ » (Piet Saayman, ingénieur retraité, Clanwilliam, décembre 2008)

3. LA MISE EN PLACE D'UNE FILIERE A L'ECHELLE NATIONALE : 1940-1990

Une fois la germination des graines maîtrisée, la culture du rooibos se répand progressivement dans les années 1930 grâce à l'implantation de pépinières dans la région d'origine du rooibos. Durant la seconde guerre mondiale, la pénurie de thé noir en Afrique du Sud suite à la désorganisation des circuits commerciaux internationaux explique la croissance fulgurante de la consommation de rooibos, qui devient ainsi une ressource convoitée. Mais le marché s'effondre après la guerre : le rooibos devient un « thé des pauvres », jugé de mauvaise qualité, rejeté par les consommateurs. Les cultivateurs qui ont investi dans cette culture s'organisent alors pour stabiliser le marché et sauver ainsi leur production en perte de débouchés.

3.1. Les premières marques de rooibos

Plusieurs marques sont créées pendant la période 1920-1950, notamment *Eleven o'clock* (FIGURE 13 PAGE 69), *5 roses* et *Laager* qui dominent encore aujourd'hui le marché national. Ces premières marques sont clairement associées, par leur nom ou le graphisme des emballages, à l'identité afrikaner. La marque *Eleven o'clock* par exemple, se réfère au mode de vie des fermiers afrikaners, qui se lèvent tôt et font une pause-déjeuner en fin de matinée. Ce nom souligne aussi probablement une volonté de se différencier du mode de vie des colons d'origine britannique².

3.2. La première coopérative

Benjamin Ginsberg puis son fils Charles qui prend la relève après le décès de son père en 1944, est désormais le seul acheteur de rooibos cultivé qui en assure aussi la transformation et la commercialisation. Cette situation de monopole est peu appréciée des cultivateurs et potentiels transformateurs, surtout en période de crise.

¹ « They had also a method, on the farm. I would say, a farmer's method. They had big buckets, and they take a wooden block and they put a piece of sandpaper over it. And they throw the seeds into this... bucket, and he brush it, he brush it... brush it a long time. »

² Le passage de l'Afrique du Sud sous administration britannique en 1814 marque le début des tensions entre Britanniques et Afrikaners.



Figure 13. Emballage de la marque *Eleven o'clock*, première marque de rooibos créée dans les années 1920.

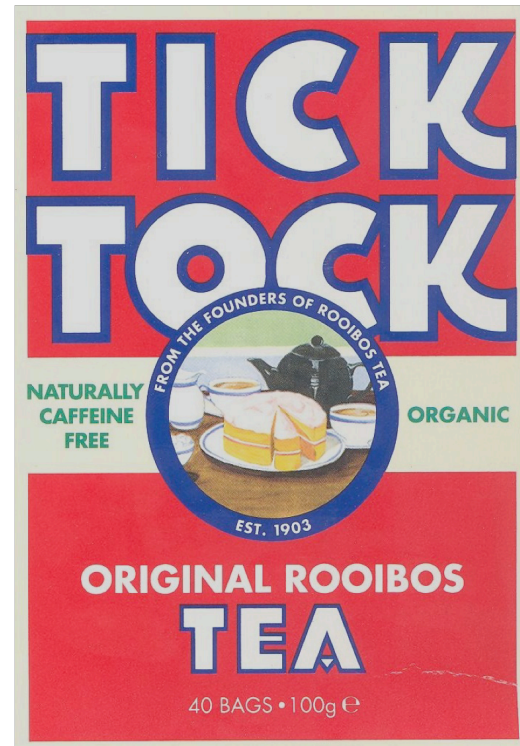


Figure 14. Emballage de la marque *Tick Tock*, créée par le petit-fils de Benjamin Ginsberg dans les années 1980. Le graphisme est basé sur celui d'*Eleven o'clock*.

En effet, si la production et la demande de rooibos connut une forte augmentation pendant la seconde guerre mondiale, liée d'une part à l'amélioration des conditions de production et d'autre part à la pénurie de thé noir (Anonymous, 1995; Western Cape Investment and Trade Promotion Agency, 2000), le marché s'effondra peu après la guerre.

En 1948, 77 producteurs ont donc fondé la première coopérative de production, sous la direction de Piet Olivier, le gendre du Dr Nortier, afin d'attirer de nouveaux acheteurs et de stabiliser le marché. Mais celui-ci ne s'améliore pas pour autant et les producteurs de la coopérative décident de demander l'aide de l'État pour monter un office de contrôle du rooibos. Autrement dit, par cette demande ils officialisent l'existence d'une véritable filière économique du rooibos et demandent que l'État les soutienne pour sa régulation, le contrôle des prix étant un enjeu stratégique pour l'équilibre économique de cette filière.

3.3. Les offices de commercialisation (*marketing boards*) en Afrique du Sud

Les offices de commercialisation sont des organismes publics mis en place par le gouvernement, qui délèguent le pouvoir juridique aux producteurs et aux acteurs des productions agricoles (produit brut ou transformé). Ils se distinguent à la fois des services publics par une autonomie de gestion considérable et des coopératives par leur pouvoir de faire respecter leurs règles. Ce modèle institutionnel fut d'abord introduit en Australie, en Grande-Bretagne, au Canada, en Nouvelle-Zélande, en Afrique du Sud et aux États-Unis durant la Grande Dépression des années 1930, après l'échec des tentatives gouvernementales pour maintenir les prix sous la pression des excédents d'offre. Ce modèle anglo-saxon fut ensuite diffusé dans les pays en voie de développement pendant la seconde guerre mondiale, suite à la désorganisation des circuits habituels de commercialisation coloniaux (Abbott, 1967).

La mise en place de la loi sur les offices de commercialisation des productions agricoles en Afrique du Sud, votée en 1937, s'effectue dans un contexte particulier. La Grande Dépression et la sécheresse des années 1930 ont en effet contraint le gouvernement sud-africain à soutenir les agriculteurs, le pouvoir politique de ces derniers ayant permis en retour d'assurer le vote de la loi en 1937, après un premier échec au Parlement l'année précédente. Cependant, la particularité de l'Afrique du Sud est que cette loi s'est combinée aux lois sur le foncier de 1913 et 1936 (*Native land act*), qui ont attribué 8% puis 13% du territoire national aux non-Blancs, qui représentaient à l'époque environ 90% de la population. L'instauration de ces deux

lois est une première formalisation des inégalités foncières dont l'héritage se fait encore sentir en Afrique du Sud (Anseeuw, 2004). Ainsi, la mise en place des offices de commercialisation s'inscrit, parmi d'autres instruments, dans une politique de mise en place d'une « double agriculture » : une agriculture commerciale, réservée aux Blancs et une agriculture de subsistance, réservée aux non-Blancs (Kassier, 1992).

3.4. L'Office de commercialisation et de contrôle du rooibos

L'Office de commercialisation du rooibos, plus particulièrement l'Office de contrôle du rooibos, le RTCB (*Rooibos Tea Control Board*) établi en 1954, détenait l'exclusivité de la commercialisation du produit pendant la durée de son existence, de 1954 à 1993. Le RTCB avait la particularité de réguler le marché d'une production unique au monde, ce qui a probablement participé au renforcement de son autonomie. Le RTCB était également l'un des deux seuls offices sud-africains dont la production était intégralement gérée par les agriculteurs. Ses principaux objectifs étaient de réguler la fluctuation des prix, de standardiser la qualité, de calibrer le rooibos, ou encore de financer la recherche (Saayman et van Zyl, 1989).

C'est enfin l'instauration du RTCB qui a permis de distinguer les fonctions des différents acteurs et de normaliser la chaîne opératoire. Les producteurs effectuent la récolte, le hachage, la fermentation et le séchage du rooibos, le RTCB achète, contrôle et distribue le produit transformé, qui est ensuite emballé par les conditionneurs.

3.5. Une filière contrôlée par des lignages

La demande de régulation de la filière par l'État n'aboutit pas dans un premier temps. Après plusieurs demandes infructueuses des producteurs auprès du Conseil national des offices de commercialisation (*National Marketing Board*) et auprès du Ministre de l'Agriculture, une délégation composée de 3 personnes dont Dorothy Bergh (veuve d'Olof Bergh, FIGURE 15 PAGE 72) et Piet Olivier se rend auprès du Premier Ministre, Daniel F. Malan¹, pour obtenir son soutien (Rooibos Tea Control Board, 1975).

La création de l'Office de commercialisation du rooibos fut publiée dans le journal officiel en novembre 1954 et sa première réunion eut lieu en décembre de la même année. Le premier conseil d'administration était composé de 10 personnes : le président (Piet Olivier, le gendre du Dr Nortier), le vice-président (Olof Cecil Bergh, le fils aîné d'Olof Bergh), des représentants des distributeurs et des producteurs de rooibos, deux représentants des entreprises de conditionnement extérieures au RTCB (dont Charles Ginsberg), et un secrétaire (FIGURE 18 PAGE 73).

¹ Daniel Malan (Premier Ministre entre 1948 et 1954) fut l'un des architectes de la mise en place de la politique d'apartheid.

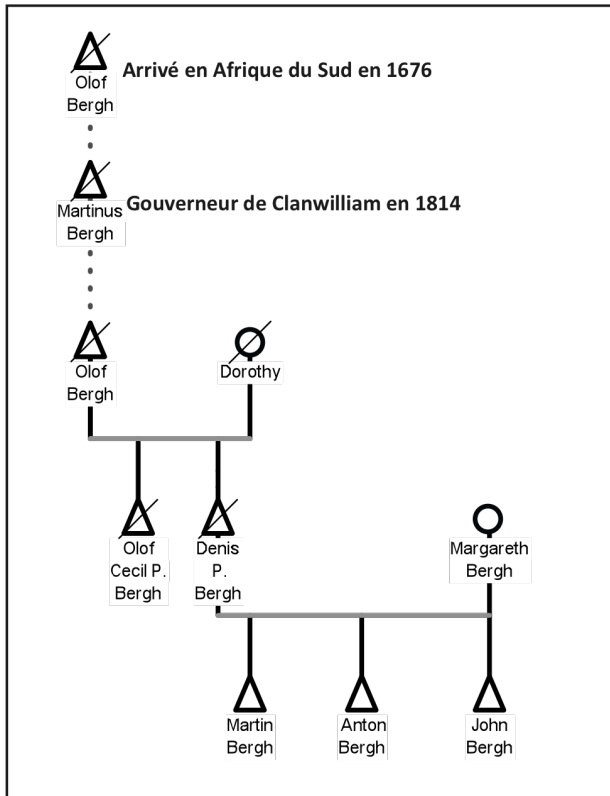


Figure 15. Arbre généalogique de la famille Bergh

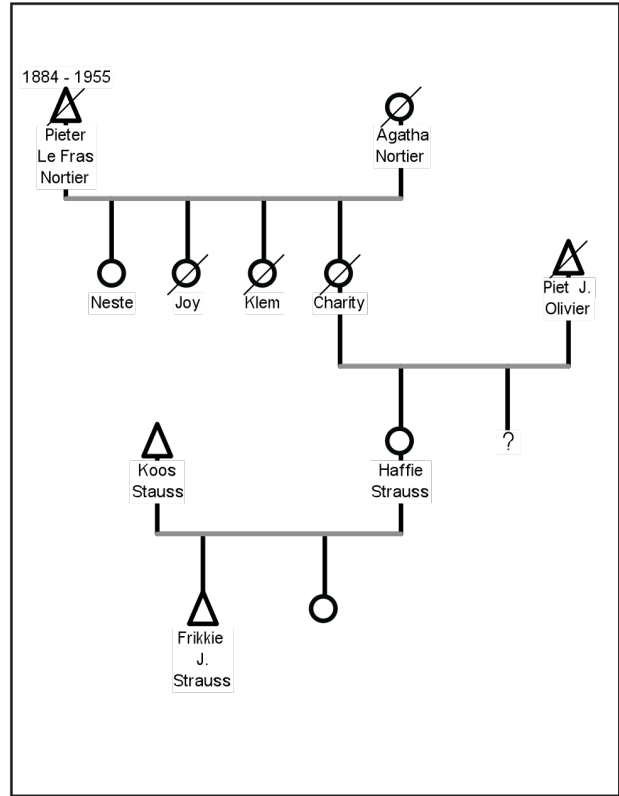


Figure 16. Arbre généalogique de la famille Nortier

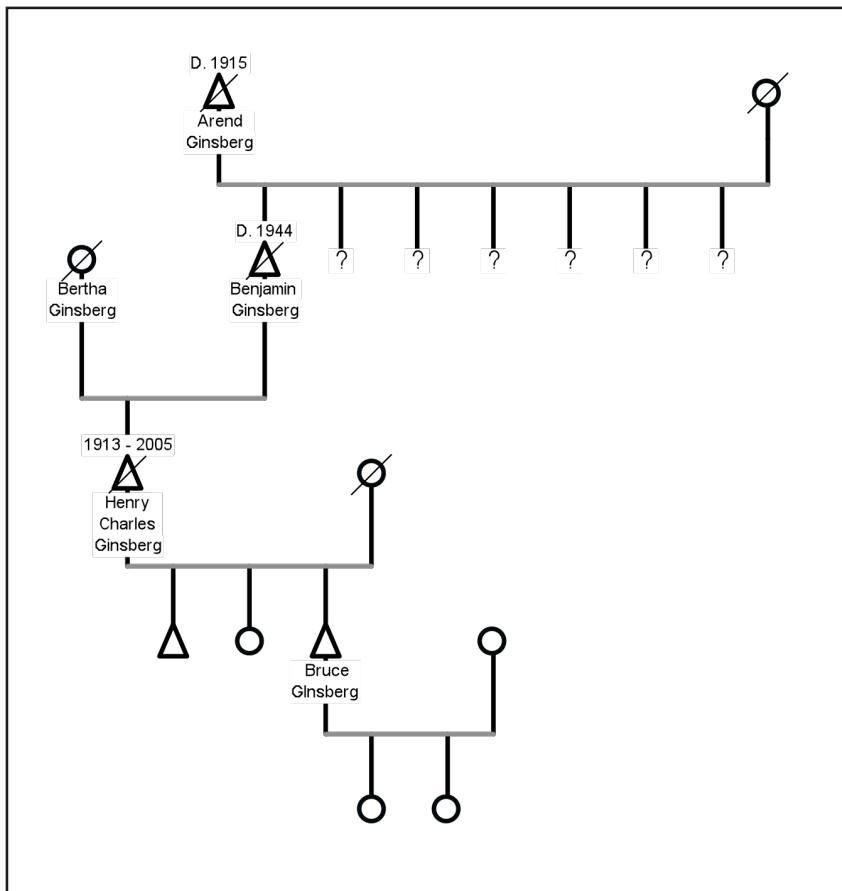


Figure 17. Arbre généalogique de la famille Ginsberg

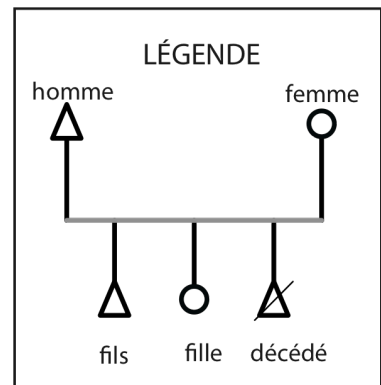




Figure 18. Membres du premier office de contrôle (de gauche à droite et de haut en bas) : H. Charles Ginsberg, A. J. Mouton, D. du Preez, H. G. A. Strassberger, P. Rosenthal, C. P. van der Merwe, Olof C. P. Bergh, Piet J. Olivier, P. Saayman, J. Visser, photo tirée de Rooibos Tea Control Board (1975).

À notre connaissance, les familles Ginsberg, van der Merwe, Bergh et Olivier sont encore impliquées dans la production de rooibos aujourd'hui.

Nous retrouvons donc les membres des familles d'Olof Bergh, de Benjamin Ginsberg et du Dr Nortier qui furent tous les trois à l'origine de la mise en culture du rooibos. À l'époque où Clanwilliam comptait deux fois plus de non-Blancs que de Blancs¹, cette figure montre clairement que le RTCB était dirigé par des Afrikaner blancs.

En l'espace d'une génération, on assiste alors à la mise en place du contrôle de la filière par quelques familles, dont la structure lignagère fortement défendue et connue publiquement (FIGURES 15, 16 ET 17 PAGE 72) garantit la reproduction et la distribution du capital, que l'on peut définir comme une « stratégie successorale »² ou une « stratégie d'investissement économique »³ au sens de P. Bourdieu (1994). Cette logique s'inspire selon nous à la fois des systèmes de transmission des biens industriels familiaux (Simonis, 1994) et des systèmes de transmission entre générations dans les sociétés paysannes européennes (Augustins, 1989).

3.6. Les familles Bergh, Ginsberg et Nortier

Olof Bergh émigra de Suède vers la colonie du Cap en 1676 après avoir servi la Compagnie des Indes orientales pendant 22 ans (Mossop, 1931) (FIGURE 15 PAGE 72). Un de ses fils, Marthinus, devint gouverneur de Stellenbosch, deuxième ville de la colonie, et ses descendants occupèrent des fonctions politiques de même importance (Winqvist, 1978). Un de ses arrière-petits-fils, Olof Martinus Bergh, migra vers le nord et occupa la fonction de gouverneur de Clanwilliam à l'époque de la fondation de la ville en 1814. Cette fonction fut reprise par son fils, Adrien Vincent Bergh et probablement par d'autres descendants de la famille, dont les membres sont toujours à Clanwilliam. Dans les années 1930, Olof Bergh participe activement au processus de mise en culture du rooibos et ses deux fils, Olof Cecil et Denis, siégèrent comme représentants des producteurs au RTCB. Les trois fils de Denis sont aujourd'hui à la tête d'exploitations agricoles importantes de la région. Martin, l'aîné, possède la plus grande exploitation de rooibos et dirige l'entreprise Rooibos Limited, qui a repris les actifs de RTCB en 1993.

Le Dr Nortier, qui mit au point la technique de germination dans les années 1930, eut quant à lui quatre filles (FIGURE 16 PAGE 72) : Neste, Joy, Klem et Charity. Piet

¹ Le recensement de 1958 indique 819 Blancs, 1373 Métis et 24 Noirs (Anonymous, 2004).

² « Les stratégies successorales visent à assurer la transmission du patrimoine matériel entre les générations avec le minimum de déperdition possible dans les limites des possibilités offertes par la coutume ou le droit (...). Ces stratégies se spécifient selon l'espèce de capital qu'il s'agit de transmettre, donc selon la composition du patrimoine. » (Bourdieu, 1994: 5)

³ « Les stratégies d'investissement économique au sens large du terme sont orientées vers la perpétuation ou l'augmentation du capital sous ses différentes espèces (...). » (Bourdieu, 1994: 6)

Olivier, premier président du RTCB épousa la benjamine, Charity. Seuls les descendants de Charity sont encore dans la région aujourd'hui : sa fille Haffie est productrice de rooibos et son petit-fils est le médecin de Clanwilliam.

B. Ginsberg est reconnu pour être le premier à avoir commercialisé du rooibos (FIGURE 17 PAGE 72). Son fils H. Ginsberg s'installa au Cap à la fin des années 1940 et monta son entreprise, décrite comme « à l'avant-garde du conditionnement et de la commercialisation du rooibos » (Cheney et Scholtz, 1963: 188). Les acteurs de la production reconnaissent aujourd'hui en lui un leader de la commercialisation du rooibos sur le marché national, qui a su innover en incitant par exemple les nouveaux acteurs de la distribution à proposer le rooibos dans leur gamme de produits. Son fils, Bruce Ginsberg, fut un des premiers à exporter du rooibos au Royaume-Uni dans les années 1970 et créa par la suite son entreprise de vente de rooibos et de thé, *Dragonfly Teas*¹. L'emballage de sa marque de rooibos, *Tick Tock*, reprend clairement le style de la marque *Eleven o'clock* créée par son grand-père (FIGURE 14 PAGE 69). Deux lignées sur trois sont donc installées à Clanwilliam, justifiant que cette ville soit désormais pensée comme le cœur de la filière.

3.7. La stabilisation du marché et de la consommation nationale

L'essor commercial du rooibos reprend sur le marché national et la production augmente progressivement après la mise en place de l'Office. Ceci explique les nombreux changements dans la configuration de l'aire de production : si le rooibos était jusqu'alors majoritairement cultivé dans la région de Clanwilliam et dans une moindre mesure dans celle de Calvinia (sur le plateau de Nieuwoudtville), sa production s'étend à partir des années 1970 (FIGURE 19 PAGE 76), dans les régions de Piketberg au sud et de Vanrhynsdorp au nord.

Or, ces régions ne font pas partie de l'aire traditionnelle du rooibos spontané (CARTE 6 PAGE 39 ET CARTE 11 PAGE 62). Elles se situent cependant dans une zone climatique favorable à la croissance du rooibos cultivé. Quant au nombre total de producteurs, il est multiplié par quatre : la première coopérative de production a été mise en place en 1948 par 77 producteurs, et l'on en recense déjà presque 300 au début des années 1990 (Western Cape Investment and Trade Promotion Agency, 2000). Il faut dire que le rooibos est progressivement devenu un produit de consommation courant en Afrique du Sud, notamment en raison de son coût de production faible.

¹ voir le site de DragonFly (<http://www.dragonfly-teas.com/>, consulté en 2010)

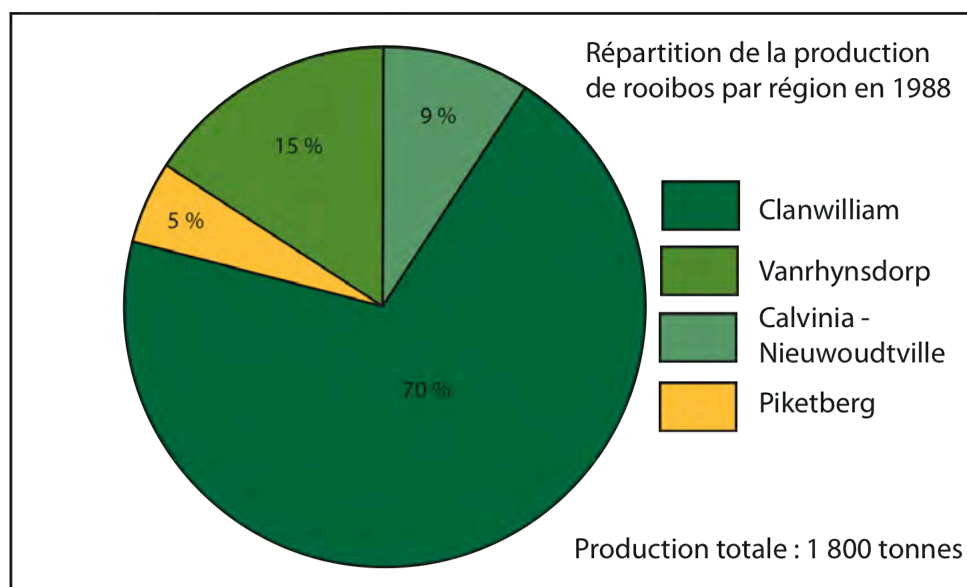
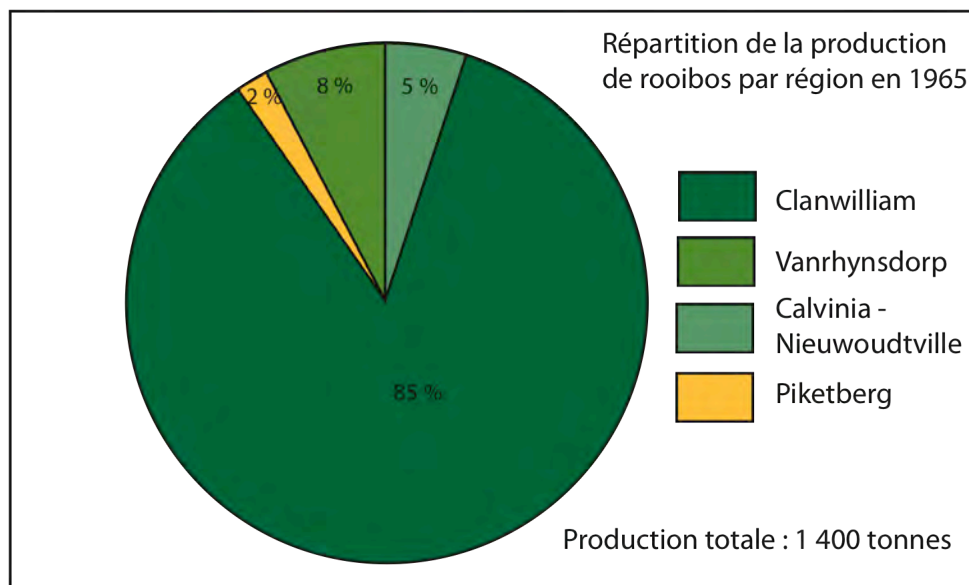


Figure 19. Comparaison de la répartition de la production de rooibos par région pour deux années, 1965 et 1988. Données obtenues à partir de Dahlgren (1968) et Saayman (1989).

La région de Clanwilliam produit plus des deux tiers de la production, mais cette proportion a tendance à diminuer au profit d'autres régions. Les producteurs de Vanrhynsdorp et de Nieuwoudtville produisent du rooibos depuis les années 1950, ceux de Piketberg depuis les années 1970. Nous n'avons pas obtenu les données récentes pour la répartition de la production.

Dans la seconde moitié du XX^e siècle, le rooibos est même consommé dans les pensionnats et les hôpitaux, comme se le rappellent encore certains :

« J'ai été à l'école, mais j'étais dans un pensionnat où nous restions pendant la semaine et... nous avions du café le matin et du thé dans la soirée avec le repas et du thé pour l'heure du thé, pour les pauses à l'école, vous savez du thé et des sandwiches, du thé rooibos, avec beaucoup de lait et beaucoup de sucre dedans. C'était un pensionnat, donc c'étaient toutes les institutions gouvernementales, les hôpitaux, les pensionnats qui achetaient du rooibos. Je veux dire, c'est ce que tu bois.¹ » (Amélia Genis, journaliste agricole, Cape Town, octobre 2008)

« Après plusieurs années... de publicité... je dirais, approximativement à partir de 1956, 1977, 1980, je pense que le changement est arrivé, très lentement, que... le rooibos est devenu plus populaire, les gens ont accepté que c'était une boisson bonne pour la santé, ils ont accepté que c'était bon pour les bébés... donc... ils ont changé d'avis, à ce sujet. Aujourd'hui, je dirais qu'il est tellement populaire... tu entends, à la radio, dans les feuilletons télévisés et ainsi de suite, dans les feuilletons ils parlent aussi du rooibos...² » (Piet Saayman, ingénieur retraité, Clanwilliam, décembre 2008)

Comme le suggère cet extrait, l'un des facteurs de développement puis de stabilisation de la consommation nationale de rooibos fut très certainement la médiatisation de ses propriétés pharmaceutiques dès les années 1960.

3.8. Le positionnement du rooibos comme tisane à propriétés pharmaceutiques

En 1968, une mère de famille de Pretoria, Annetjie Theron, donna du rooibos à son nourrisson, qui souffrait probablement d'allergie au lait. L'ingestion de rooibos calma le bébé et A. Theron décida de promouvoir la découverte des vertus anti-allergéniques du rooibos. Elle travailla dans un premier temps auprès de mères de bébés allergiques, auxquels elle donnait du rooibos et rencontra un franc succès populaire en Afrique du Sud, succès qui fut médiatisé par les journaux. Elle continua alors ses « expériences », notamment auprès de bébés souffrant d'eczéma.

Afin de diffuser ce récit, A. Theron publia rapidement un premier livre, « Bébés, allergies et thé rooibos » (*Babas, allergieë en rooibostee* en afrikaans) (Theron, 1968), dans lequel elle détaillait ses expériences. Elle travailla pendant un temps avec le RTCB,

¹ « *And I went to school, but I went to a boarding house where we stayed during the week and... there we got coffee in the morning and tea in the evening with the meals and tea for teatime, for break at school, you know tea and sandwiches, rooibos tea, lots of milk and lots of sugar already put in. It was a government school, so it was all the government institutions, hospitals, boarding schools, they had to buy rooibos. I mean that's what you drink.* »

² « *After several years of... advertising... I would say... from approximately 1956, 1977, 1980, I think the change will come... very slowly, that... people to come more popular to the tea, they have accepted that it is health drink, they accepted as good for babies... so... they change of mine, for that. Nowadays, I would say it's so popular... you heard, over the radio, the soapies and so on, in the soapies, they also talk about rooibos tea...* »

avant de créer son entreprise au début des années 1970 et de traduire son ouvrage en anglais (Theron, 1994). Elle changea alors son prénom pour celui d'« Annique », afin, dit-elle, de lui donner une consonance plus française¹ et ouvrit un salon de cosmétique, « Annique boutique », qui est aujourd'hui la première entreprise de cosmétiques à base de rooibos en Afrique du Sud. Elle enregistra la marque « Annique » la même année et ouvrit progressivement des filiales dans une trentaine de pays à travers le monde.

Cette trajectoire individuelle devenue légende médiatique est la première à servir la promotion des propriétés pharmaceutiques du rooibos en Afrique du Sud. Aujourd'hui celles-ci sont largement médiatisées et contribuent à son succès commercial dans le monde. Cette caractéristique est aussi fortement mise en avant par les producteurs, qui s'appuient à la fois sur les recherches effectuées et sur leur validation médiatique :

« Je pense que le rooibos est... devient plus populaire car c'est... c'est bon pour la santé.² » (Producteur, Agter-Pakhuis, février 2008)

« Ce n'est pas un aliment, rappelez-vous que ce n'est pas... le rooibos n'est pas un aliment, mais c'est un produit très bon pour la santé et cela permettra au rooibos de rester sur le marché.³ » (Producteur, Nieuwoudtville, février 2009)

« Il y a beaucoup de... beaucoup de recherches, sur le thé rooibos... sur les propriétés bienfaites du thé rooibos.⁴ » (Producteur, Graafwater, mars 2008)

Si certaines propriétés ont été établies scientifiquement, d'autres sont en cours d'expérimentation. Il n'empêche, le succès commercial du rooibos tient au fait qu'en plus de se situer à la fois sur le marché des thés et des boissons récréatives, il peut également prétendre accéder au marché des tisanes médicinales. Cet avis ne fait cependant pas l'unanimité chez les spécialistes des sciences de l'alimentation, qui affirment que le rooibos est avant tout une boisson agréable et qu'il ne peut être considéré comme un médicament (Czygan, 2002; Ollier, 2006).

Un des constats unanimement reconnu par l'ensemble des chercheurs est l'absence d'effets toxiques ou secondaires (Erickson, 2003; Joubert *et al.*, 2008). On sait aussi

¹ « Vous savez, lorsque les anglais prononcent [mon prénom] cela sonne comme 'anarchie', vous savez... la guerre ! J'ai donc dit 'Non non non non, je ne veux pas qu'une chose comme la guerre me soit associée ou soit associée à mon produit, parce que je ne suis pas une personne agressive et je ne suis pas...' donc... mais notre... notre nom de famille est Theron. Ce qui est... français. Et... j'ai décidé que... j'allais changer mon prénom afrikaans en... en un prénom français parce que... le nom Theron. » (Annique Theron, Pretoria, juin 2008). Citation originale : « *You know when English people pronounce it it sounds like 'anarchy', you know... war! (Laughs) And I said 'no no no no, I don't want anything like that to be associated with me or my product because I am not an aggressive person and I'm not...' so... but our... our surname is Theron. Which is... French. And... I decided that... I'm going to change my Afrikaans name... to... to French because... the Theron.* »

² « *I think rooibos tea is... is getting more popular because it's... it's healthy* »

³ « *It's not a food, remember it's not... rooibos is not a food, but it's a very healthy product and that will make that rooibos will stay in the market.* »

⁴ « *There's been done a... a lot of research, on rooibos tea, on the... on the health benefits of rooibos tea.* »

que le rooibos contient peu de tanins et pas de théine. Il contient en revanche différents types d'antioxydants (flavonoïdes, acides phénoliques, polyphénols...), ce qui explique en partie sa réputation : les effets recherchés du rooibos sont attribués à ces antioxydants. Par exemple, boire du rooibos a un effet positif sur le traitement de certaines maladies dermatologiques comme l'herpès et les dermatites (Joubert *et al.*, 2008). Il faut cependant reconnaître que la teneur en antioxydants est plus élevée dans le thé vert que dans le rooibos (Von Gadow *et al.*, 1997). Le rooibos réduit l'hypertension et possède des propriétés anti-spasmodiques, qui n'ont jusqu'à présent été testées que sur les animaux (Joubert *et al.*, 2008).

Enfin, les recherches concernant les effets du rooibos sur le développement du cancer ont commencé au début des années 2000. Elles sont encore en cours mais semblent déjà indiquer que le rooibos a des propriétés antimutagènes, qu'il inhiberait donc le développement de cellules cancéreuses (Joubert *et al.*, 2008).

Ainsi, si le rooibos n'est pas attesté comme une plante médicinale par les scientifiques, il est en revanche considéré comme telle par la majorité des acteurs locaux, des producteurs aux consommateurs. De plus, ses propriétés particulières à défaut d'être scientifiquement validées participent pleinement à l'enrichissement d'une mythologie du rooibos, où vertus et valeurs intrinsèques, largement médiatisées, autorisent à le penser définitivement comme étant à la fois un patrimoine immatériel et naturel.

4. LE ROOIBOS, UN PATRIMOINE NATIONAL... AFRIKANER ?

Cette présentation de l'itinéraire biographique du rooibos a permis d'établir les différentes étapes des usages et de la marchandisation de ce produit et avec elles de mettre à jour les différentes valeurs qui lui sont progressivement affectées, indissociables d'une configuration sociale et politique, où l'État comme les médias ont eu un rôle décisif aux côtés de trois grands lignages « fondateurs » pour construire, institutionnaliser et donner une envergure internationale à ce qui constitue désormais la filière du rooibos. Nous avons aussi montré comment au fil de son histoire, le rooibos a changé de statut : c'est dans un premier temps un produit de substitution aux boissons chaudes avant de devenir un produit de consommation locale et nationale dans les années 1930-1940 ; la publicisation de ses propriétés pharmaceutiques lui donne un nouvel essor sur les marchés.

Aujourd'hui, la consommation de rooibos se répand en Occident, tandis qu'il est considéré comme un produit de consommation courante en Afrique du Sud, au

même titre que le thé et le café : les restaurants et hôtels proposent toujours ces trois types de produits, voire proposent plusieurs mélanges de rooibos.

L'analyse du contexte politique, économique et social de ces différentes périodes nous a enfin permis de montrer que le rooibos était un produit directement issu de l'ingénierie locale des Afrikaners concernant les processus de mise en culture, de transformation et de mécanisation de la production. Les acteurs locaux ont su aussi faire appel aux structures économiques nationales afin que le rooibos devienne un produit marchand digne de ce nom. Le support de l'État a cependant surtout bénéficié aux grandes exploitations, détenues essentiellement par des producteurs afrikaners.

Au final, l'itinéraire biographique du rooibos nous montre que cette ressource est devenue, au cours du temps, un objet possédant toutes les valeurs d'un patrimoine, que nous rappelons ici : transmission, émotion, historicité, spatialité et identité. Ces valeurs se reflètent également dans la filière actuelle, organisée autour d'un groupe de lignages historique et localisé.

CHAPITRE 3.

LA PRODUCTION DU ROOIBOS DEPUIS LES ANNEES 1990

À partir de la fin des années 1980, la déréglementation et la libéralisation progressive des marchés agricoles sud-africains se mettent progressivement en place (Hobson, 2006), ce qui se traduit notamment par le démantèlement des offices de productions agricoles. Les changements qui suivent alors bouleversent profondément l'organisation de la filière. Si la production est toujours aux mains de quelques familles, l'ouverture du marché de l'export, la forte croissance de la production et l'apparition de marchés de niche font émerger des enjeux économiques d'une nouvelle ampleur. Nous allons d'abord expliquer et analyser ce double processus - politique et économique - de déréglementation des marchés sud-africains, avant d'en montrer les impacts et de décrire la configuration actuelle de la filière et du marché.

1. LA DEREGLEMENTATION DU MARCHE AU DEBUT DES ANNEES 1990

À la veille des premières élections démocratiques en Afrique du Sud, il devient clair que l'opinion publique soutient le démantèlement des offices agricoles de commercialisation du pays, dont l'efficacité est fortement contestée par les économistes. De plus, l'ANC (*African National Congress*, parti politique dirigé par Nelson Mandela et donné favori pour les élections présidentielles) voit les offices de commercialisation comme des organisations spécifiques du système d'apartheid soutenant, nous l'avons vu, les agriculteurs blancs au détriment des agriculteurs noirs, et donc à ce titre incompatibles avec l'Afrique du Sud post-apartheid et démocratique (Mather et Greenberg, 2003).

En 1992, le Ministère de l'Agriculture charge un collectif (le comité Kassier) d'enquêter sur la loi sur les offices de commercialisation de 1959. Le rapport du comité confirme la position de l'ANC, clairement en faveur d'une déréglementation :

« le système des offices (...) n'est pas durable, et (...) dans le cas où ce système serait maintenu (ce qui est improbable), les conséquences néfastes sur la société seraient considérables.¹ » (Kassier, 1992: 30-31, traduction personnelle).

La publication de ce rapport et ses conséquences pour la réorganisation de l'économie du rooibos et même de toute l'agriculture ont été vécues par les

¹ « *The system of control (...) is unsustainable, and (...) in the event that current controls could be maintained (which is unlikely), the negative effects on society at large would be substantial.* »

agriculteurs et leurs représentants comme un changement radical, voire un traumatisme :

« Nous avons traversé une restructuration majeure, à un tel point que l'agriculture sud-africaine est la seule agriculture avec un marché libre au monde, nous ne recevons aucune aide du gouvernement. Nous étions juste... tout ce qui était là, toute la structure, nous pouvons dire, nous sommes allés dormir une nuit et le lendemain matin, nous nous sommes réveillés et la maison n'était plus là, le lit non plus, il n'y avait plus rien. Et ils ont juste ouvert les portes, et beaucoup d'ordures en sont sorties.¹ » (Carl Opperman, syndicat d'agriculture du Cap occidental, Paarl, décembre 2008)

Les membres de l'Office de contrôle du rooibos auraient bien sûr souhaité conserver cette structure unique de commercialisation tout en reconnaissant que les termes « office de contrôle » et même plus simplement le mot « office », étaient connotés négativement sur les marchés nationaux et locaux. Ils consentent donc à examiner la déréglementation sous certaines conditions (Kassier, 1992).

La réticence des membres du RTCB à démanteler l'Office est aussi probablement liée d'une part à l'appréhension suscitée par le changement de régime politique et d'autre part à la crainte que le nouveau gouvernement ne s'approprie les fonds accumulés par l'Office :

« Donc en 1993, l'Office a été déréglementé, et je peux te dire qu'à ce stade, tout le monde sur le marché, était contre l'Office de commercialisation... c'était contre... la libre entreprise. En d'autres termes nous, à ce stade, nous savons à un moment, les années précédentes, comment la politique et les choses allaient changer en Afrique du Sud, avec [le passage de] la prise en charge de cette industrie protégée à une entreprise ouverte... protégée du gouvernement d'apartheid, pour ouvrir la démocratie, et ainsi de suite. Donc nous savions que ça allait arriver. Et je pense que nous étions l'un des premiers Offices qui décida que nous devons faire en sorte, que nous gardions cette industrie dans les mains des gens qui l'ont développée. En d'autres termes, dans les mains des fermiers qui l'ont réellement développée à ce niveau.² » (James van Putten, ingénieur retraité, Lambert's Bay, février 2009).

Dans le contexte du changement démocratique en Afrique du Sud, cette crainte est probablement peu fondée mais elle alimente clairement les peurs des agriculteurs afrikaners. Certains offices de commercialisation disparaissent donc avant les

¹ « *We went through, major, major restructuring, to such an extent that the South African agriculture is the only free market agriculture in the world, we get no government support. We were just... anything that was there, the whole structure, let's put it like this, we went and slept that night and the next morning we woke up and there wasn't a house, there wasn't a bed, there was nothing. And they just throw open the gates, and we had a lot of dumping that's coming through here.* »

² « *So in 1993, this board was deregulated, and I can tell you at that stage, everybody in the market, was against the marketing board... it was against... the wheel of free market enterprise. With other words we, at that stage, we know that somehow, in the years before, how the politics and things will change in South Africa, with the taking over from this protected industries to open industries... protected government, apartheid, to open... democracy and so on. So we know that will happen. And I think we was one of the first boards who decided that we must make quite sure, that we keeps this industry in the hands of the people who've developed it. With other words in hands of the farmers who actually developed it at that stage.* »

élections de 1994, d'autres après. Beaucoup modifient en fait leurs statuts pour se convertir en entreprises privées et garder ainsi les fonds accumulés par l'ancien office.

Le RTCB quant à lui est démantelé en octobre 1993. Il est d'abord réorganisé en trois entreprises dont les fonctions sont distinctes : commercialisation, production, service technique, qui fusionnent 2 ans plus tard pour former l'entreprise Rooibos Limited. Le gouvernement de son côté autorise le démantèlement de l'Office de contrôle à condition que les bénéfices de l'entreprise soient redistribués aux producteurs sous forme d'actions. L'Office de contrôle avait en effet accumulé plusieurs millions de rands¹, dont une partie fut distribuée directement aux agriculteurs, une autre étant convertie et distribuée sous forme d'actions. Le nombre d'actions détenues par chacun est fixé en fonction de la production délivrée les trois années précédant ce changement.

Dans cette transformation d'un vieux monopole économique, le contrôle administratif des « mutations » engagées par ses dirigeants est cependant resté entre les mains de quelques familles dominantes de la filière : Rooibos Limited est aujourd'hui dirigée par Martin Bergh, petit-fils d'Olof Bergh.

La naissance de cette entreprise va de pair avec le processus de libéralisation des marchés, engagé par l'État. Les filières désormais sans appui, ouvertes aux marchés, doivent donc être aussi réorganisées de manière à se maintenir sur les marchés et à en conquérir de nouveaux. Ces nouvelles configurations économiques ont donc à leur tour des impacts sur l'organisation du travail et les techniques de production.

¹ En janvier 2010, un rand équivalait à 0,095 euros.

2. LA PRODUCTION AUJOURD'HUI : DES SAVOIRS ET DES PRATIQUES LOCALISES

Dès les années 90, la production du rooibos, sous le contrôle de Rooibos Limited, s'organise en six grandes étapes : la culture (du semis à la récolte), la transformation primaire (découpe, fermentation et séchage), la transformation secondaire (stérilisation et filtrage), la transformation tertiaire (conditionnement et emballage), le contrôle de la qualité et enfin la distribution (FIGURE 20 PAGE 85) ; et de nouveaux acteurs font leur entrée à toutes ces étapes.

Les opérations de culture et la transformation primaire sont restées entièrement localisées dans l'aire de production actuelle, quand de leur côté les opérations de transformation secondaire et tertiaire ont en partie été délocalisées dans la péninsule du Cap.

Les étapes de transformation secondaire et tertiaire seront ici brièvement décrites : elles font appel à des savoirs de type industriel, qui dépassent généralement le domaine de compétence des producteurs (mis à part ceux qui sont également à la tête d'une usine de conditionnement). Nous nous sommes en fait surtout intéressés aux savoirs liés à la culture et à la transformation primaire, deux étapes pouvant être représentées au travers de deux chaînes opératoires (FIGURE 21 PAGE 86) qui se déroulent chacune sur des espaces spécifiques : la culture du rooibos est associée à la pépinière et aux champs quand la transformation primaire s'effectue sur une aire cimentée (*tea court* en anglais et *tee baan* en afrikaans) réservée à cet effet.

Nous présenterons donc dans cette partie les descripteurs¹ qui composent chaque séquence de ces chaînes opératoires : il s'agit notamment du nom de l'opération, de l'agent qui la réalise, des outils qu'il utilise, du geste technique et du produit fini (Cresswell, 2003). La période de l'année à laquelle est effectué chaque opération est présentée dans un calendrier agricole (FIGURE 22 PAGE 87). Nous préciserons également la diversité des techniques utilisées pour chaque séquence et les changements majeurs apparus au cours du temps.

2.1. La culture du rooibos

La première opération de la culture du rooibos est la collecte des graines. Aujourd'hui, la technique principale, jugée la plus productive, consiste à tamiser le sol autour des pieds de rooibos. La collecte des graines est aujourd'hui exclusivement réalisée par des ouvriers agricoles ou par des individus qui se sont spécialisés dans cette tâche en proposant leurs services aux producteurs.

¹ En technologie culturelle, la plupart des auteurs distingue quatre descripteurs pour chaque séquence de la chaîne opératoire : nom, acteurs, outils, temps (Balfet, 1991) voire distingue le nom scientifique et le nom vernaculaire (Cresswell, 2003).

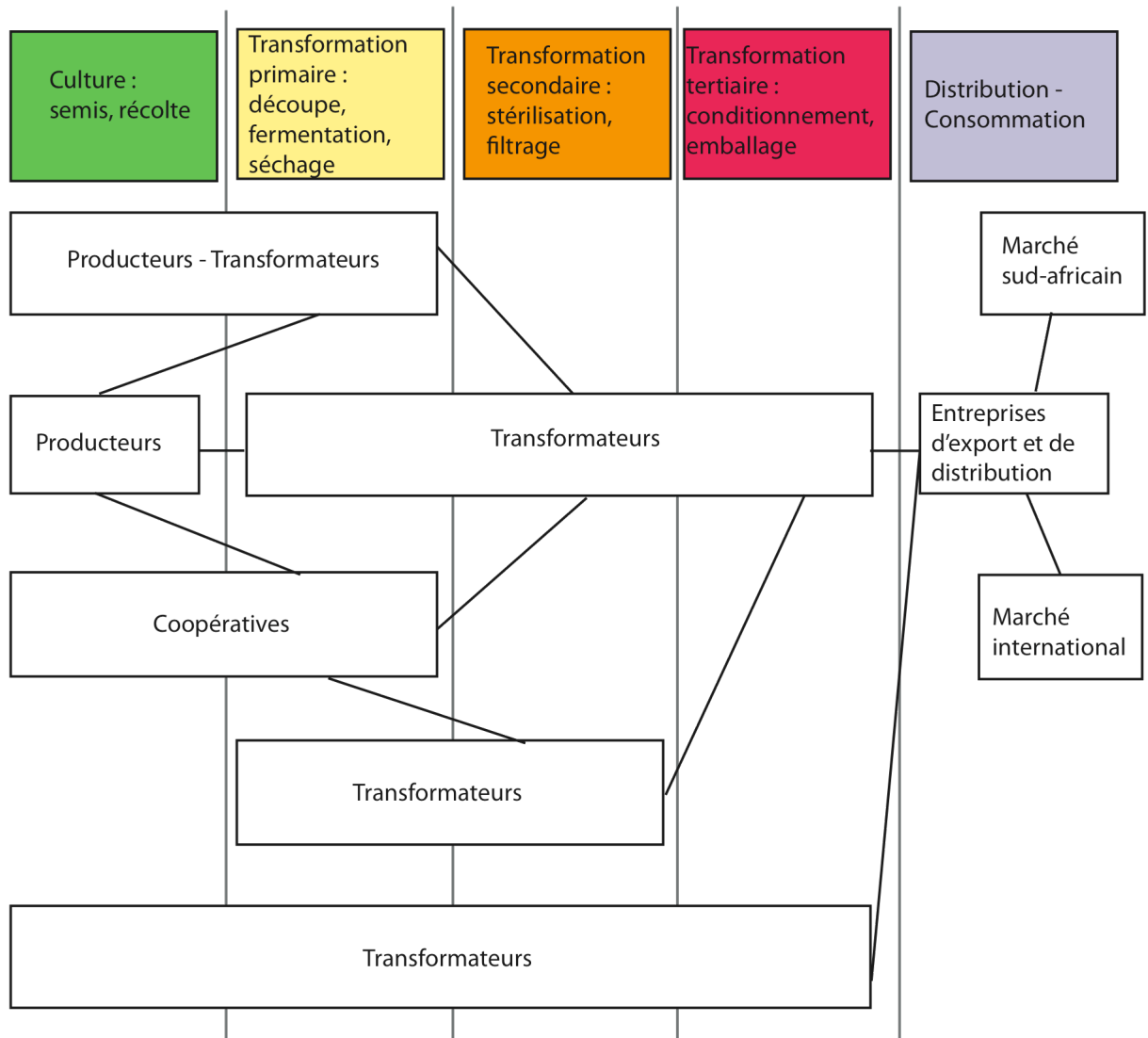


Figure 20. Schéma de la production et des acteurs principaux de la filière du rooibos.

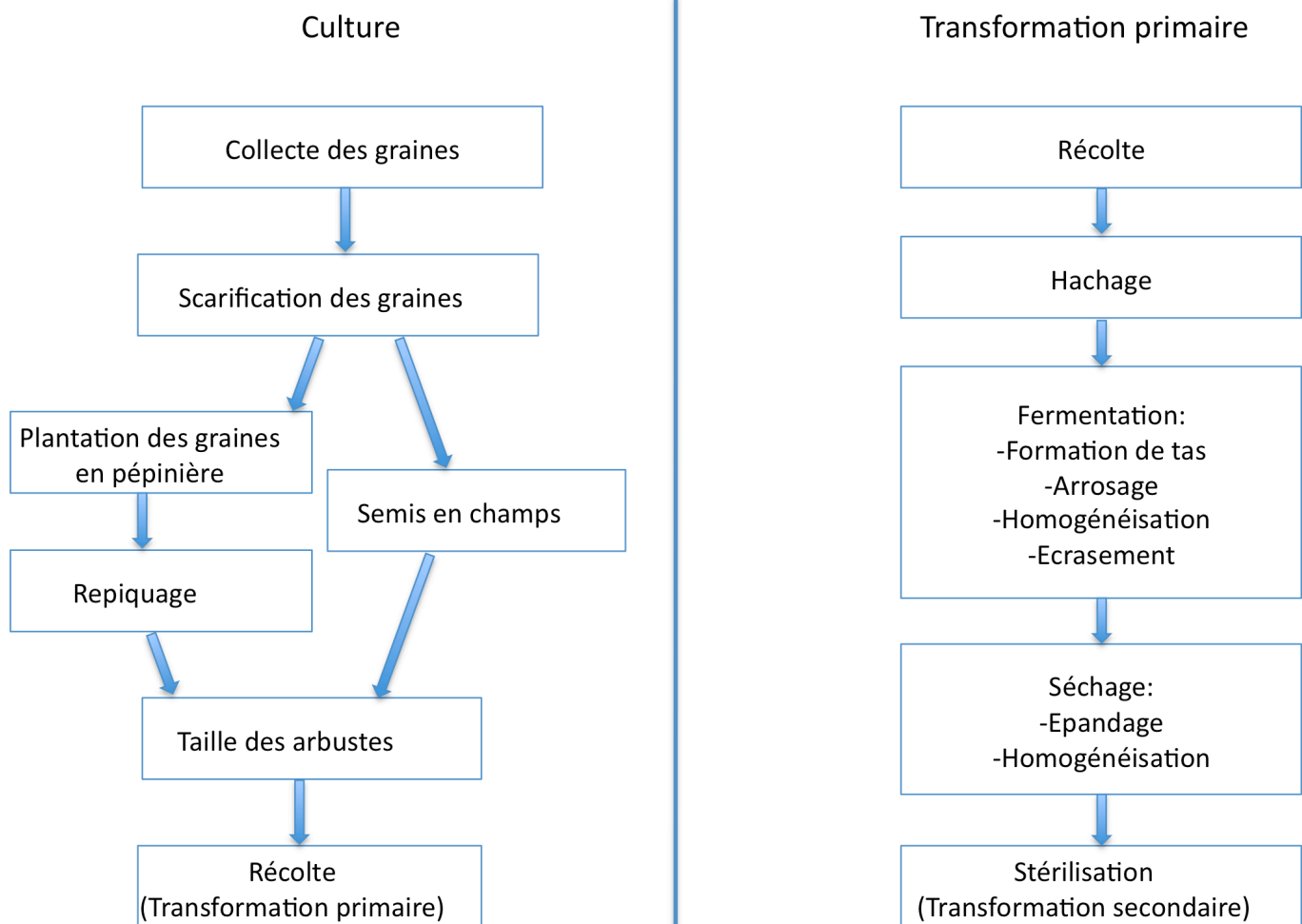


Figure 21. Chaînes opératoires de la culture et de la transformation primaire du rooibos.

Opération	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Collecte des graines												
Récolte												
Préparation des pépinières												
Croissance des plantules												
Repiquage des plantules												
Taille												
Transformation primaire												

Figure 22. Calendrier agricole des activités de culture du rooibos.



Photographie 23. Ouvrière après la collecte des graines.

Au premier plan les tamis, au second plan le champ de rooibos dans lequel elle a récolté les graines (Agter-Pakuis, février 2009).

Cette opération a lieu entre décembre et mars. Les collecteurs de graines filtrent le substrat sableux dans lequel poussent les plants de rooibos par tamisage : ils utilisent d'abord un tamis à large maille (1,6 millimètres) pour dégager les plus gros résidus, puis un autre à plus fine maille (1,2 millimètres) pour ne garder que les graines (PHOTOGRAPHIE 23 PAGE 87). Celles-ci sont ensuite lavées pour extraire les derniers résidus sableux.

L'innovation de la scarification pour faciliter la germination, que nous avons présentée avec son auteur, le Dr Nortier, dans le précédent chapitre, s'est progressivement diffusée au point d'être maintenant pensée comme une opération incontournable, qui s'est généralisée et normalisée. L'opération étant fastidieuse, elle a été améliorée : elle peut être mécanique (à l'aide d'une machine dédiée et conçue localement) ou, plus fréquemment, chimique (par traitement des graines à l'acide). Rooibos Limited assure ce traitement pour tous les producteurs qui livrent donc à l'entreprise les graines rachetées aux collecteurs.

Le suivi de la germination a lui aussi été délégué à d'autres. La grande majorité des producteurs confie en effet à un pépiniériste¹ l'opération de semis aux mois de janvier et février (PHOTOGRAPHIE 24 PAGE 89). Quelques producteurs situés sur les plateaux du Piekenierskloof et de Nieuwoudtville (CARTE 11 PAGE 62) plantent toutefois encore eux-mêmes les graines directement en champs. Ils justifient ce choix par le gain de temps et d'argent (puisqu'ils ne rémunèrent pas le service de cet intermédiaire pépiniériste).

Selon la taille de la pépinière, les graines peuvent être semées à la main ou à l'aide d'un semoir mécanique qui dépose les graines avec un système de compte-goutte. Le pépiniériste gère généralement sa pépinière lui-même, avec l'aide de quelques ouvriers. Les plantules doivent être arrosées régulièrement et traitées, leur système racinaire pouvant être sujet aux maladies et organismes nuisibles aux végétaux, ce qui nécessite un entretien et une surveillance quotidiens.

Après 4 mois, les jeunes plantules atteignent une hauteur d'environ 10 centimètres et sont prêtes à être repiquées. Le repiquage ainsi que le semis des graines s'effectuent après les premières pluies hivernales de juin². Le producteur vient chaque jour chez le pépiniériste chercher les plantules qui seront repiquées dans la journée, pour éviter qu'elles ne restent hors sol, ce qui pourrait nuire à la réussite de l'opération.

¹ Les pépiniéristes sont des producteurs de rooibos qui se sont spécialisés dans cette tâche. Quarante deux pépinières sont recensées dans toute l'aire de production (Johan Brand, directeur technique de Rooibos Limited, communication personnelle, décembre 2008), mais seulement une dizaine d'entre elles sont de taille assez importante pour pouvoir accueillir les plantules d'autres producteurs : beaucoup préparent en fait encore leurs plantules eux-mêmes.

² Rappelons que la région de production du rooibos se situe dans une zone climatique caractérisée par des étés chauds et secs et des hivers pluvieux (juin-août).



Photographie 24. Pépinière de taille moyenne, le producteur ne produit que ses propres plantules (Wupperthal, mail 2008).



Photographie 25. Repiquage des plantules de rooibos. Au premier plan : trous laissés par le passage du tracteur (Graafwater, août 2008).

Le repiquage nécessite beaucoup de main d'œuvre dans un temps relativement court, car pour assurer la survie des plantules il est préférable de planter pendant les premiers jours qui suivent un événement pluvieux, de plus cette opération n'est pas mécanisée¹ : les ouvriers repiquent les plantules une à une dans les trous laissés par le passage d'une herse attelée à un tracteur (PHOTOGRAPHIE 25 PAGE 89).

Le rooibos exige ensuite peu d'entretien : il n'est pas irrigué et l'épandage de pesticides et fertilisants n'est pas systématique. La taille s'effectue une seule fois dix huit mois après le semis et un an après le repiquage. Cette opération favorise la pousse de branches et de feuilles et permet d'assurer leur croissance ainsi que la formation de fleurs. Parce que cette opération est pensée comme similaire à la récolte, les coupes issues de la taille sont généralement transformées pour le marché².

La taille est réalisée par des ouvriers agricoles qui utilisent une faucille, le même outil que pour la récolte. D'après les producteurs, cette opération est réalisée depuis les années 1950.

La récolte du rooibos s'effectue après la floraison (entre octobre et décembre) : elle commence donc généralement en décembre et se termine en avril, soit 6 mois après la taille des arbustes. Elle a ensuite lieu tous les ans à la même période. L'opération consiste à couper les tiges de rooibos à environ 2/3 de leur hauteur. Les gerbes de rooibos sont déposées en tas puis rassemblées en fagots pour faciliter le transport. Cette opération manuelle (avec faucille) réalisée sur chaque arbuste l'un après l'autre, nécessite beaucoup de main d'œuvre (PHOTOGRAPHIE 26 PAGE 91). Quelques producteurs utilisent une machine qui nécessite seulement quelques ouvriers, pour récupérer les gerbes et les assembler en fagots. Mais une fois de plus, ces machines sont jugées très coûteuses et présentent par ailleurs certains inconvénients³. Une fois le rooibos récolté, les fagots sont acheminés dans la journée jusqu'à l'aire cimentée qui constitue le lieu de sa transformation primaire.

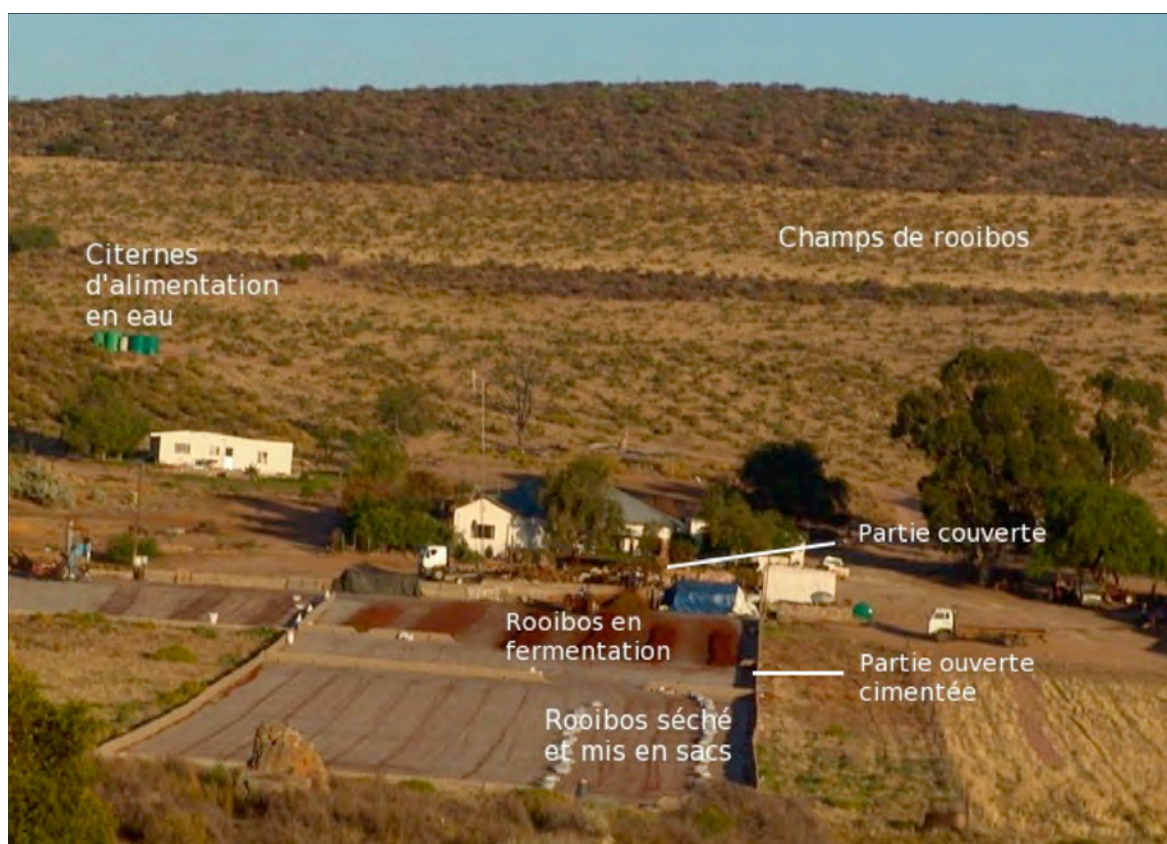
¹ Seuls quelques producteurs utilisent à ce jour une machine à repiquer les plantules de rooibos, mais celles qui sont actuellement disponibles sur le marché local sont jugées trop coûteuses et peu efficaces.

² La première coupe fermente en effet moins bien, elle est donc généralement destinée à la production de rooibos ver (non fermenté).

³ Parmi les inconvénients les plus communément cités figurent la hauteur de la coupe (qui peut mettre la ressource en danger si celle-ci est effectuée trop près du sol) ou le fait qu'elle soit particulièrement difficile sur une topographie accidentée.



Photographie 26. La culture du rooibos (Agter-Pakuis, février 2008).



Photographie 27. Une ferme de rooibos et son aire cimentée Agter-Pakhuis, février 2008).

2.2. La transformation primaire

Le rooibos était transformé sur des pierres plates jusqu'à la construction de la première aire cimentée dans les années 1950. Les producteurs se chargeaient eux-mêmes de la transformation du rooibos jusqu'à ce que le RTCB se dote aussi d'une aire cimentée au début des années 1970, déchargeant ainsi certains de cette opération. L'aire cimentée du RTCB est rapidement devenue un modèle de référence technique qui s'est diffusé peu à peu. On compte aujourd'hui environ 70 aires cimentées dans l'aire de production du rooibos pour 500 producteurs. Certains producteurs se sont constitués prestataires de service pour ceux qui ne détiennent pas leur aire cimentée. Celle-ci possède une configuration qui permet de réaliser les trois opérations de transformation du rooibos (hachage, fermentation et séchage) en un même lieu. Elle est composée de deux espaces : un simple hangar couvert pour accueillir la livraison des fagots de rooibos (PHOTOGRAPHIE 27 PAGE 91 ET PHOTOGRAPHIE 28 PAGE 93) et procéder au hachage du rooibos ; une aire totalement ouverte, vaste surface bétonnée, surmontée d'un parapet. Un muret sépare généralement l'espace dédié à la fermentation de l'aire de séchage.

C'est avec la création des premières aires cimentées que certaines opérations se mécanisent. Le hachage est ainsi effectué par une machine, aujourd'hui conçue pour le rooibos à partir de modèles de vieux hachoirs à tabac. Le mouvement rotatif des lames était actionné mécaniquement, il a progressivement été motorisé depuis les années 1960. Cette opération mobilise plusieurs ouvriers car il faut acheminer le rooibos de manière continue jusqu'aux lames (PHOTOGRAPHIE 28 PAGE 93). Ces dernières sont régulièrement aiguisées, ce qui oblige à interrompre le mouvement continu.

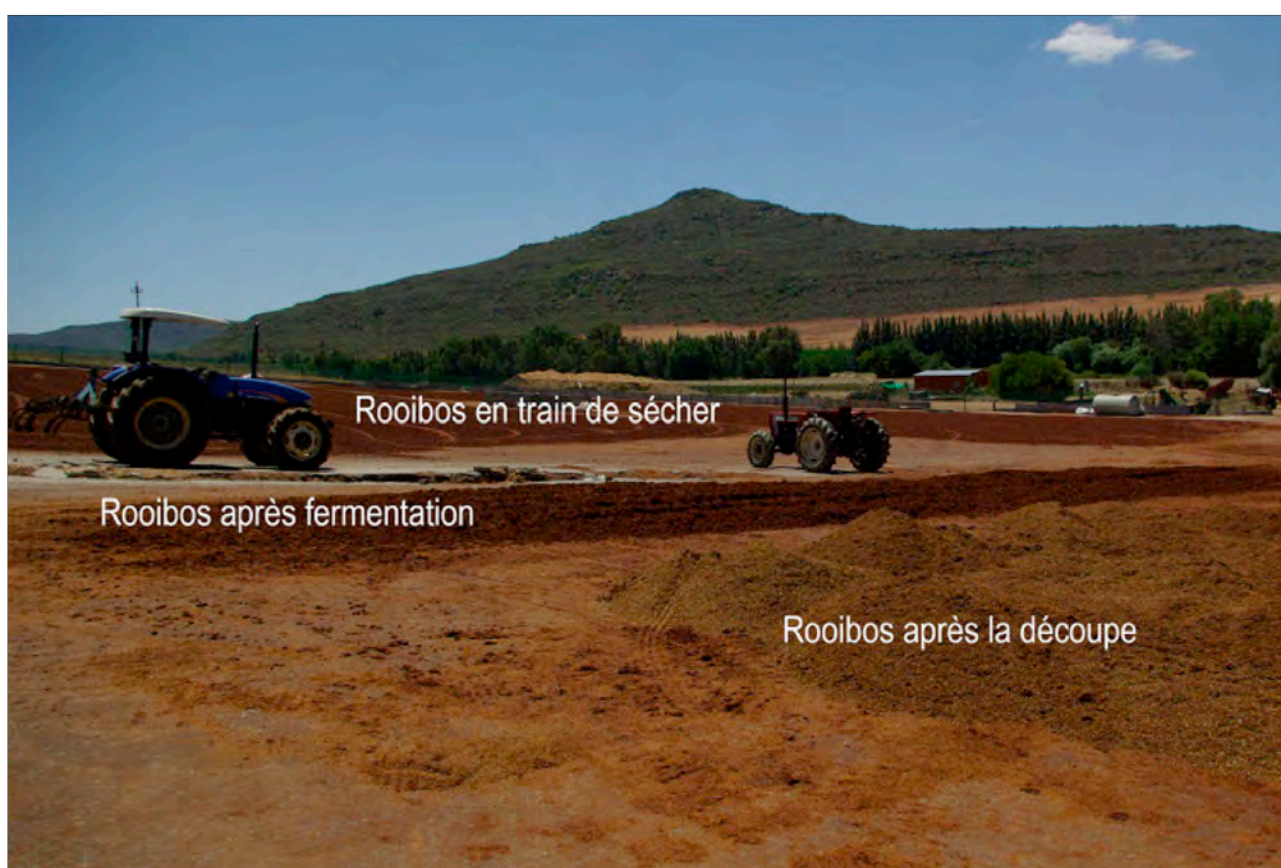
Le broyat de rooibos s'accumule et est alors assemblé en un ou plusieurs tas à l'écart sur l'aire cimentée¹ et commence à fermenter (PHOTOGRAPHIE 29 PAGE 93). Le processus de fermentation est en effet enclenché à partir du moment où le tas de rooibos est humidifié. Le processus d'oxydation en lui-même est provoqué par le pressage du tas sous les roues d'un tracteur. Cette opération est répétée plusieurs fois, elle alterne avec une opération de retournement du tas effectué à la pelle ou à la machine selon les moyens techniques de l'exploitation, pour réguler la circulation d'oxygène et homogénéiser le pressage du rooibos, avant de l'arroser à nouveau. Une personne s'assure ensuite du taux d'humidification en saisissant une poignée de rooibos et en la pressant entre ses doigts : un mince filet d'eau rougeâtre doit s'écouler. S'il ne perle que quelques gouttes, il faut alors rajouter de l'eau².

¹ Le thé doit être assez éloigné de l'endroit où il est débité, car le processus d'oxydation pourrait être altéré par l'inclusion de particules encore vertes de rooibos.

² C'est une méthode classique, qui est également signalée par B. Ginsberg (1976). La quantité d'eau est très importante pour le goût et la couleur du thé.



Photographie 28. La chaîne de la découpe du rooibos (Graafwater, février 2009).



Photographie 29. Fermentation et séchage du rooibos sur l'aire cimentée (Graafwater, février 2009).

Le pressage du rooibos permet de libérer les enzymes qui, au contact de l'oxygène présent dans l'eau, transforment l'aspect du rooibos, qui prend ainsi sa couleur caractéristique rouge-brun et une saveur que l'on dit « sucrée ».

La succession de ces séquences et opérations est la même depuis les années 1950, ce sont en fait certaines modalités techniques qui ont évolué : aujourd'hui, la plante coupée est d'abord répandue sur l'aire cimentée en tas à partir d'une remorque au fond amovible, puis arrosée le plus souvent à l'aide d'une citerne, compressée sous les roues d'un tracteur et enfin homogénéisée par le passage d'une brosse mécanique avant d'être laissée à fermenter, généralement pendant la nuit¹.

Le lendemain matin, après vérification du degré de fermentation², les tas sont ensuite transportés sur la seconde partie de l'aire cimentée et étalés en une fine couche. Cette opération peut être effectuée par une machine (PHOTOGRAPHIE 30 PAGE 95) ou simplement à l'aide de pelles et de brosses.

Le rooibos sèche pendant plusieurs heures, il est retourné plusieurs fois, à la machine ou au balai, pour s'assurer un séchage homogène. Une fois sec, il est déposé dans des sacs, à la pelle ou à la machine, afin de faciliter le transport jusqu'à l'usine de conditionnement.

Sur les petites et moyennes exploitations, c'est souvent le producteur qui se charge de cette série d'opérations (soit en tant que propriétaire de son rooibos, soit en tant que prestataire de service pour un autre). Sur les plus grandes exploitations, c'est un ouvrier spécialisé qui en est chargé. Quel que soit le degré de mécanisation finalement, ces opérations nécessitent toujours de la main d'œuvre et surtout un contrôle permanent des évolutions de la matière, reposant sur une connaissance précise des différents stades de transformation du rooibos. Seuls les producteurs ou leurs ouvriers spécialisés détiennent cette maîtrise technique et sont donc des acteurs clés de la transformation.

¹ Durant la nuit, l'écart de température entre les particules en contact avec le sol et celles situées sur le dessus du tas est moins important, ce qui assure donc une fermentation plus homogène.

² Pour la mémoire locale, la présence d'abeilles au dessus du tas de rooibos en fermentation était un signe que la plante coupée était prête à être étalée sur l'aire cimentée pour sécher au soleil et stopper le processus de fermentation. Aujourd'hui, on préfère utiliser un artefact de précision : le thermomètre. Le seuil optimal de fermentation est atteint à une température de 42°C, ce qui a été confirmé par des expériences réalisées en laboratoire (Joubert et Müller, 1997).



Photographie 30. Epannage du rooibos sur l'aire cimentée pour le faire sécher (Graafwater, février 2009).

2.3. La transformation secondaire et tertiaire

La transformation secondaire du rooibos est principalement assurée par l'entreprise Rooibos Limited, à qui plus de 200 producteurs délivrent leur production. Techniquement la transformation secondaire consiste à filtrer, stériliser et pasteuriser le produit.

Nous avons vu précédemment que les opérations de filtrage avaient été initiées dès la mise en place du RTCB dans les années 1950. Aujourd'hui c'est une opération jugée stratégique pour la qualité finale du produit, qui consiste à éliminer les nombreux résidus dans le rooibos, issus des opérations précédentes à ciel ouvert.

La technique de stérilisation est en revanche beaucoup plus récente : elle a en effet été introduite après la découverte de salmonelle dans le rooibos par la Commission de Santé australienne en 1984 (Du Plessis et Roos, 1986) qui causa de graves dommages en terme d'image à l'industrie du rooibos. Après plusieurs essais, c'est finalement un processus de pasteurisation par vapeur qui a été mis au point. Normalisée et obligatoire, la pasteurisation est, comme le filtrage, prise en charge principalement par Rooibos Limited, lorsque les producteurs délivrent leur rooibos.

Pour réaliser ces opérations essentielles de la transformation secondaire, Rooibos Limited disposait déjà du matériel et des locaux du RTCB. L'entreprise a récemment investi dans la modernisation de ce matériel, de telle sorte qu'elle est aujourd'hui dotée d'un véritable « laboratoire » occupé par des ingénieurs, des techniciens et des ouvriers spécialisés. Nous constatons donc la montée en force d'un monopole technologique de la part de Rooibos Limited¹ qui maîtrise, contrôle, avec ses propres outils et critères (nous le verrons d'ailleurs par la suite avec le système de classement de la qualité) et sans les producteurs, les principales séquences de fabrication d'un rooibos répondant aux exigences réelles ou supposées des marchés.

La transformation tertiaire consiste principalement à aromatiser² et à emballer le produit fini. Ces dernières opérations peuvent être prises en charge par Rooibos Limited mais aussi par d'autres entreprises.

De 1954 à 1993, si la transformation secondaire était intégralement réalisée par le RTCB, la transformation tertiaire pouvait être sous-traitée à d'autres entreprises, comme celle qu'avait créée C. Ginsberg mais qui n'existe plus aujourd'hui. Entre 1995 et 2000, sept entreprises ont été formées, à savoir *King's Products*, *Elandsberg Tea*

¹ D'autres entreprises de transformation se sont par la suite équipées d'un laboratoire d'analyse de la qualité, construit précisément sur le modèle de celui de Rooibos Limited.

² Le rooibos peut être mélangé à d'autres herbes, épices, parfum, voire avec du thé.

*Processors, Khoisan Tea, Coetze & Coetze, Cape Natural Tea Products, Red T Company et Maskam-Redbush*¹ (FIGURE 31 PAGE 98). Elles possèdent les infrastructures nécessaires à la transformation primaire (hachage, fermentation et séchage) et secondaire (pasteurisation, filtrage des résidus) du rooibos. Cinq d'entre elles² possèdent également des infrastructures pour le conditionnement et l'emballage du rooibos.

Chacune de ces entreprises fonctionne sur un modèle unique de services et d'offres de produits. En effet, certaines sont des sociétés qui appartiennent à des actionnaires, d'autres sont des entreprises familiales ; certaines achètent du rooibos à d'autres producteurs et possèdent leur(s) propre(s) marque(s), quand d'autres ne produisent et conditionnent que le rooibos cultivé sur leur exploitation ; certaines transforment et emballent pour d'autres producteurs possédant leur propre marque et d'autres non. Chacune se positionne ainsi différemment dans l'organisation du travail et dans la filière afin de faire valoir sa spécificité sur le marché. Le démantèlement du RTCB a donc été vecteur d'innovations techniques, mais aussi d'une profonde transformation dans l'organisation du travail. Celle-ci à son tour entraîne de nouvelles formes de coopérations, entre acteurs investis dans la production et la commercialisation de rooibos, à la fois verticales (entre producteurs et transformateurs) et horizontales (entre producteurs, notamment pour la germination des graines en pépinière et la transformation primaire du rooibos). La filière s'est ainsi complexifiée, ouvrant la possibilité pour de nouveaux acteurs de s'investir ou de se spécialiser sur des opérations spécifiques ou encore de concevoir des formes de coopération par soustraction.

2.4. La commercialisation

La commercialisation est prise en charge par différents acteurs : producteurs, transformateurs et organismes extérieurs. Environ 25 entreprises sud-africaines sont engagées dans la distribution du rooibos, au niveau local et international. Mais c'est encore Rooibos Limited qui possède un rôle de leader à ce niveau : plus de 200 producteurs y livrent du rooibos (soit près de la moitié du nombre total de producteurs). Durant les entretiens, ces producteurs désignent souvent l'entreprise sous le nom de « Rooibos », associant ainsi le produit et son principal transformateur de manière analogique.

¹ Les deux premières entreprises, *King's product* et *Elandsberg Tea Processors* ont été mises en place par des anciens ingénieurs du RTCB.

² Il s'agit de Rooibos Limited, *Khoisan Tea*, *Red T Company* et *King's Products* (Snyman, 2007) auxquelles s'est récemment ajoutée *Elandsberg Tea Processing*.

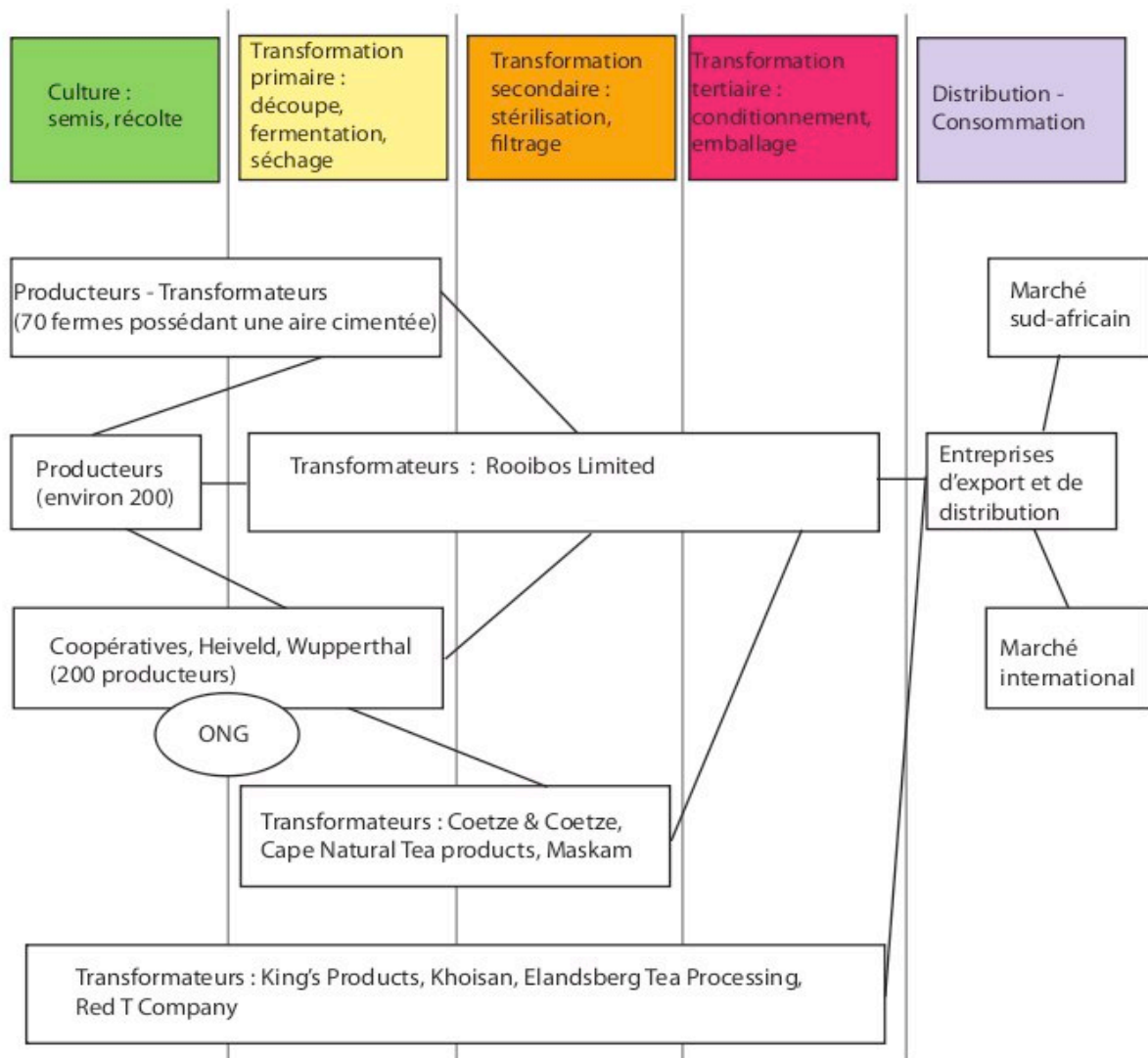


Figure 31. Schéma de la production et des acteurs principaux de la filière du rooibos, complété avec les acteurs présentés dans le chapitre 3.

Rooibos Limited commercialise de 90 à 95% de la production pour le marché national (Snyman, 2007) et 70% de la production pour le marché international¹. Elle fournit en effet les deux multinationales qui dominent le marché national, *Unilever Food Limited* et *National Brand Limited*, qui détiennent les trois marques les plus vendues en Afrique du Sud, dont la célèbre marque *Eleven o'clock* de B. Ginsberg² (Biénabe *et al.*, 2008).

Ainsi, malgré la déréglementation et l'ouverture à la concurrence, Rooibos Limited a conservé une partie du monopole de gestion et de contrôle de la filière que détenait le RTCB et ceci à différents niveaux, ce qui est peu apprécié aujourd'hui des autres entreprises. En 2005 par exemple, l'entreprise *Coetzee & Coetzee* a demandé à la Commission sud-africaine de la concurrence d'enquêter auprès de Rooibos Limited, qui avait négocié un accord d'approvisionnement exclusif avec *Unilever*. La Commission a conclu que ce contrat empêchait les entreprises concurrentes et les nouveaux venus dans la filière de fournir du rooibos aux conditionneurs nationaux (Competition Commission SA, 2009). L'affaire est encore en cours mais Rooibos Limited devra probablement annuler ce contrat d'exclusivité.

3. LA CONFIGURATION ACTUELLE DU MARCHÉ : 1990 – AUJOURD'HUI

Nous avons précédemment abordé trois volets de l'itinéraire biographique du rooibos : le passage de la culture d'une plante spontanée à la marchandisation d'une production agricole (1800-1900), la « mise en culture » officielle du rooibos (1900-1940) et la mise en place d'une filière à l'échelle nationale (1940-1990). Nous allons maintenant décrire l'évolution du marché du rooibos depuis les premières élections démocratiques en 1994 : il s'agit ici de montrer comment ce produit est devenu un produit marchand « global », qui amène les acteurs de la production à faire face à de nouveaux enjeux.

La configuration du marché à partir des années 1990 présente un changement d'échelle. De nouveaux acteurs et de nouveaux marchés émergent, entraînant une extension de la zone de production, l'augmentation des volumes produits et le changement de certaines pratiques. Inévitablement, la filière du rooibos fait face à de nouveaux enjeux et surtout à de nouvelles revendications, qui seront présentés et analysés dans la dernière partie de cette thèse.

¹ Information tirée du site de Rooibos Limited (<http://www.rooibosltd.co.za/index.html>, consulté en 2010).

² La marque fut vendue par la famille Ginsberg à la multinationale dans les années 1970.

3.1. Un marché en pleine croissance...

Le marché du rooibos est généralement présenté comme un marché en expansion, en particulier à l'export (Trade and Investment South Africa, 2004). La vente de produits dérivés du rooibos en Afrique du Sud comme à l'export (thé glacé, cosmétiques...) a également participé à cette expansion. Depuis le début des années 1990, période marquée par la fin des sanctions commerciales contre l'Afrique du Sud et la déréglementation du marché du rooibos, le marché de l'export est ainsi passé d'environ 500 tonnes à plus de 6 000 tonnes en 2003 (FIGURE 32 PAGE 101). En 2004, la demande extérieure a même excédé la production nationale et plusieurs rapports d'analyse des marchés du rooibos établissent qu'elle était en pleine croissance à cette époque (Gress, 2004). Cependant, la demande nationale et internationale de rooibos croît de manière irrégulière alors que la production n'a cessé d'augmenter depuis quelques années (elle est passée de 10 000 tonnes en 2006 à plus de 15 000 tonnes en 2008 et probablement en 2009). Depuis 2007, le marché national est considéré comme saturé (Snyman, 2007) et la croissance future du marché international est encore difficile à évaluer. En effet, en 2005, 92% de la production exportée était à destination de 5 pays : l'Allemagne (qui concentre plus des deux tiers du marché de l'export), les Pays-Bas, le Royaume-Uni, le Japon et les Etats-Unis¹. Les distributeurs de rooibos cherchent aujourd'hui à identifier de nouvelles destinations mais ce processus est long et coûteux.

3.2. ...Mais une offre supérieure à la demande

Les producteurs s'inquiètent de cette configuration de surproduction, dont la première conséquence est la chute des prix. Le prix d'achat du rooibos² aux producteurs est en effet passé de 6 rands en 2001 à 16 rands en 2004, avant de retomber à un peu plus de 6 rands en 2008³. Ces aléas de l'offre et de la demande ne sont pourtant pas récents. En 1978, une sécheresse avait déjà fait chuter la production et avait été suivie d'un programme d'intensification et d'extension de la zone de production mis en place par le RTCB. Quelques années plus tard, en 1982, cette politique de croissance eut un tel succès que la production excéda largement la demande. Enfin en 1984, comme nous l'avons mentionné précédemment, la découverte par des chercheurs australiens de salmonelle dans le rooibos avait fait chuter la demande et la production (Saayman et van Zyl, 1989).

¹ Information issue du site de l'Organisme de Contrôle de l'Export des Produits Périssables ou PPECB (*Perishable Products Export Control Board*, <http://www.ppecb.com>, consulté en 2010)

² Le rooibos est acheté au kilogramme, les prix présentés ici concernent le rooibos après sa transformation primaire.

³ C'est-à-dire qu'il est passé de l'équivalent de 0,83 euros en 2001 à 1,83 euros en 2004 puis à 0,54 euros en 2008 en tenant compte des taux de change en vigueur.

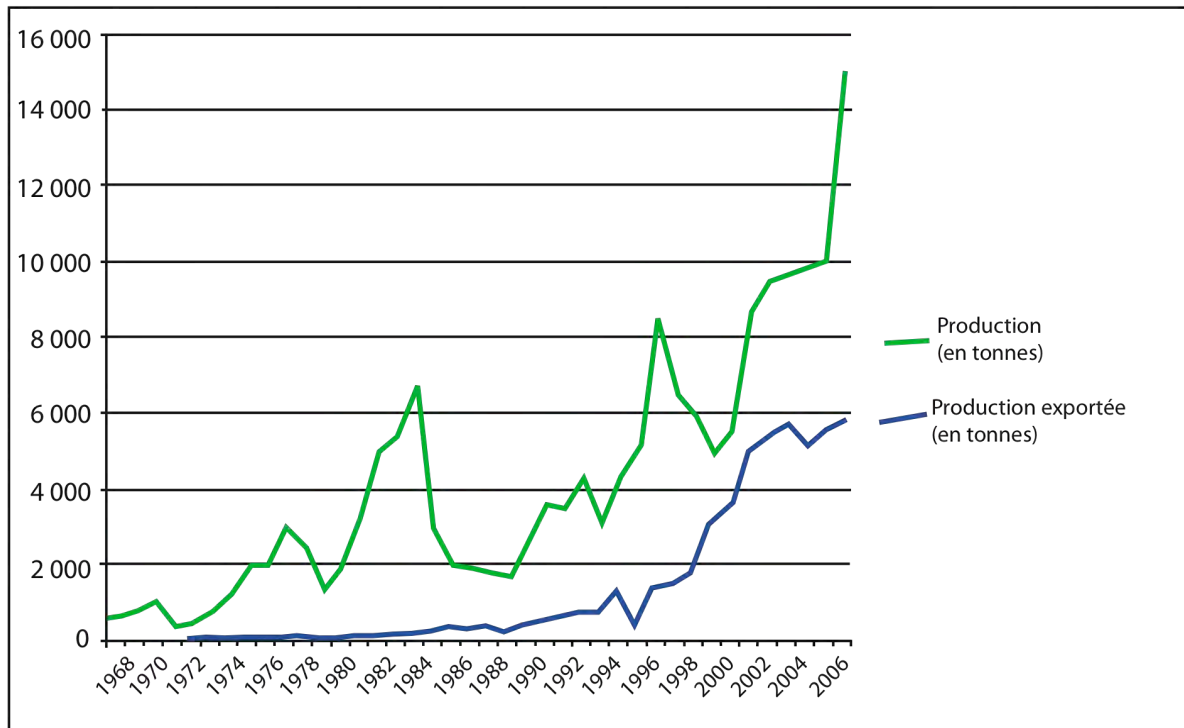


Figure 32. Production totale de rooibos de 1968 à 2007, Données issues de Saayman et Van Zyl (1989) et Van Zyl et Schreuder (2007).

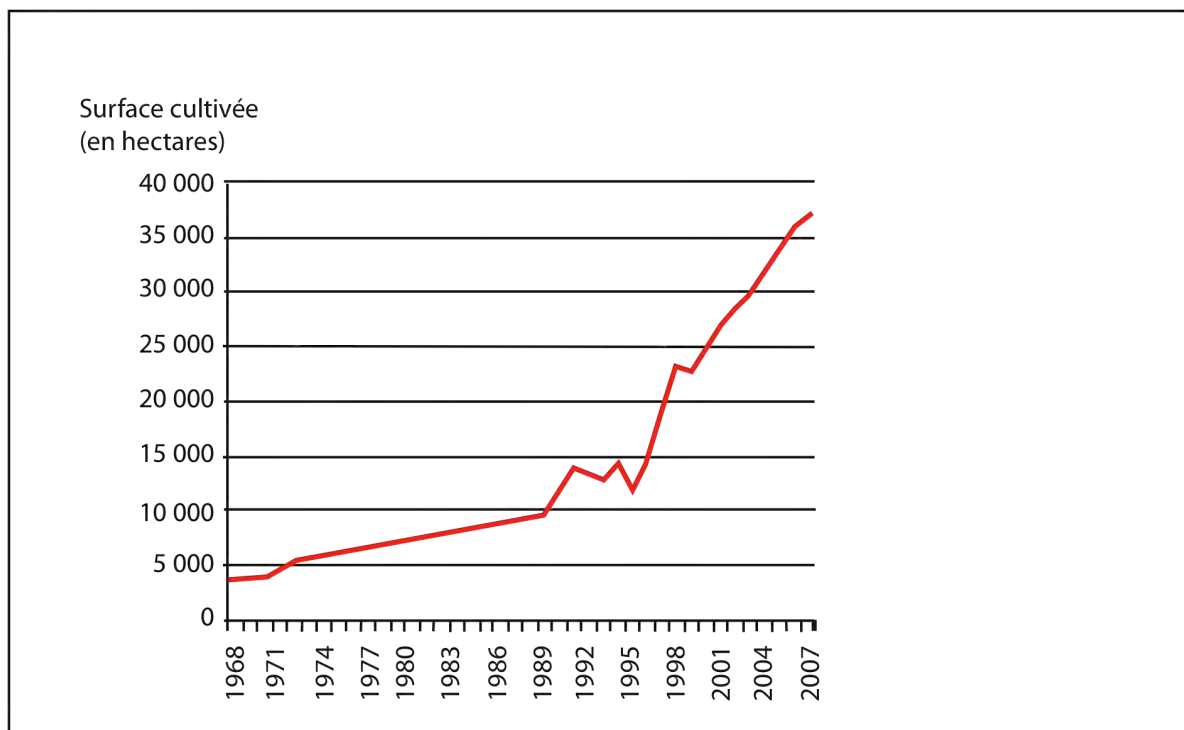


Figure 33. Superficie cultivée de rooibos de 1968 à 2007, Données issues de Saayman et Van Zyl (1989) et Van Zyl et Schreuder (2007).

Par ailleurs, les producteurs savent que l'attractivité commerciale du rooibos au début des années 2000 a fait entrer de nombreux nouveaux agriculteurs dans cette filière, augmentant ainsi la surface totale cultivée et la production (FIGURE 33 PAGE 101). Ils considèrent actuellement qu'ils subissent les conséquences économiques de cette situation marquée d'un côté par les risques réguliers de surproduction et par ailleurs par une production de rooibos hors de la zone traditionnelle. Ces critiques relevées auprès de nombreux producteurs révèlent et soulignent avec force que le rooibos est pensé aujourd'hui comme un produit de terroir, proche de la vigne, dont la qualité renvoie aussi bien à un milieu qu'à une maîtrise technique et donc à des savoir-faire anciens localisés, autant de facteurs sur lesquels nous reviendrons dans la deuxième partie.

3.3. L'ouverture du marché vers le commerce équitable et l'agriculture biologique

Depuis 1998, les producteurs de rooibos vendent aussi sur le marché des produits issus de l'agriculture biologique¹, à hauteur d'environ 13% des ventes en 2007 (Van Zyl et Schreuder, 2007). Selon les dires des producteurs, la conversion en biologique se fait facilement car la culture du rooibos nécessite d'emblée peu d'intrants. Cette production est essentiellement destinée aux marchés européens.

Le rooibos certifié équitable² a quant à lui été proposé sur le marché pour la première fois en 2000 par une coopérative de petits producteurs, qui vend sa production sous cette certification. Depuis 2005, d'autres producteurs à la tête de grandes exploitations ont à leur tour investi ce marché de niche. La certification vient en effet reconnaître et valider les politiques sociales (construction de crèches, d'écoles...) et l'amélioration des conditions de travail offertes aux ouvriers sur certaines exploitations, qui participent également aux programmes de redistribution des terres et à la politique nationale de BEE (*Black Economic Empowerment* ou politique de renforcement du pouvoir économique des populations considérées comme désavantagées pendant l'apartheid).

La nouvelle configuration de la filière depuis 1993 a en fait favorisé la création de marchés de niche, l'amélioration des conditions de travail des ouvriers sur certaines exploitations et a permis à certains acteurs présents auparavant mais dont le poids au sein de la filière était très faible pendant l'apartheid de s'organiser au sein de coopératives de production : il s'agit en particulier des producteurs métis, qui représentent en nombre près de la moitié des producteurs de rooibos.

¹ Les organismes de certification diffèrent selon le pays importateur. Pour la France, la certification est principalement obtenue via Ecocert.

² La presque totalité des produits équitables issus de l'agriculture et produits en Afrique du Sud est certifiée par FLO (*Fair Trade Labelling Organizations*) (Fararik et Law, 2006), c'est le cas du rooibos.

4. DE NOUVELLES STRUCTURES DE REPRESENTATION DES PRODUCTEURS

La majorité des producteurs métis produit à une petite voire très petite échelle¹. Ces producteurs n'étaient pas représentés au sein du RTCB bien qu'ils aient toujours vendu leur production à l'Office. La déréglementation du marché leur a donné la possibilité de fonder leur propre coopérative de production : les coopératives de Wupperthal puis de Heiveld ont alors vu le jour (FIGURE 31 PAGE 98). D'autres structures de représentation des producteurs émergent suite à cette déréglementation, il s'agit notamment du SARC (*South African Rooibos Council*) ou Conseil sud-africain du rooibos. Leur objectif commun est de mieux répartir le pouvoir décisionnel entre les acteurs de la production dans cette filière.

4.1. Les coopératives de producteurs métis

Wupperthal est la plus ancienne des deux organisations, elle est située dans les montagnes du Cederberg. Le village fut fondé en 1830, lorsque deux missionnaires de Rhénanie (actuelle Allemagne) s'installent dans la vallée de Wupperthal, qu'ils baptisent du nom de la rivière Wupper de leur région d'origine. A cette époque, sept familles khoekhoe y habitaient (Wupperthal Rooibos Tea Association, 2006). La mission devint morave dans les années 1860. Les terres de la vallée sont gérées par l'Église depuis cette époque, même si cette dernière a aujourd'hui une influence moindre dans la gestion politique du village.

Durant l'apartheid, Wupperthal faisait partie des réserves métisses, les seuls Blancs qui y résidaient étaient des ecclésiastiques. Les terres appartenaient à l'Église et étaient donc administrées selon une loi spécifique à ces territoires. Il n'existait qu'une dizaine de réserves de ce type en Afrique du Sud, les autres réserves métisses étaient communales, gérées par le gouvernement ou privées (Muller, 1965).

Les habitants y collectent le rooibos spontané depuis au moins le début du XX^e siècle² et cultivent la terre probablement depuis l'installation de la mission³. Ils disposent de peu de machines agricoles mais possèdent des ânes et des mules. Le village a fait l'objet de plusieurs projets d'aide au développement au cours du XX^e siècle : E. Strassberger, propriétaire de la fabrique de chaussures de Clanwilliam et membre du RTCB (FIGURE 18 PAGE 73) y développa par exemple une succursale de sa fabrique dans les années 1950. Dans les années 1980, les ingénieurs du RTCB introduisirent la culture du rooibos à Wupperthal : le climat y est non seulement

¹ Ils exploitent généralement des parcelles de moins de 5 hectares.

² Cette collecte avait probablement déjà lieu dans la seconde moitié du XIX^e siècle et encore auparavant, mais il n'existe à notre connaissance aucune source écrite ou orale à ce sujet.

³ Le rooibos ne faisait toutefois à l'époque pas partie des cultures agricoles.

adapté mais cette région s'est avérée produire une des meilleures qualités de rooibos (James van Putten, ingénieur retraité, communication personnelle, février 2009). Très peu de producteurs possédaient un véhicule, nécessaire au transport de la récolte jusqu'aux infrastructures du RTCB et beaucoup étaient dans l'obligation de vendre leur production à moindre coût aux producteurs afrikaners des environs.

Les producteurs ont créé la *Wupperthal Rooibos Tea Association* en 1997 et ont bénéficié de l'aide de l'ONG *ASNAPP*¹ pendant quelques années pour faire fonctionner cette association puis commercialiser le rooibos. Les producteurs gèrent aujourd'hui eux-mêmes leur association. Wupperthal a obtenu la certification biologique en 2001 et la certification équitable en 2005.

La coopérative du Heiveld est située sur le plateau de Nieuwoudtville. Elle a été créée plus récemment, en 2001. Il s'agit d'une initiative locale, qui a été largement soutenue d'un point de vue logistique et juridique par l'ONG *Environmental Monitoring Group*. Celle-ci a pu récolter des fonds² pour permettre aux cultivateurs d'effectuer un voyage à Wupperthal. Suite à ce voyage, plusieurs cultivateurs ont décidé de fonder la coopérative du Heiveld. Ils ont reçu dans un premier temps une bourse du *Canadian Fund for Local Initiatives*, ce qui leur a permis d'acheter les premières machines. Leur production est certifiée équitable et biologique depuis 2002.

4.2. Le Conseil sud-africain du rooibos

Annick Theron, qui fut à l'origine de la promotion des vertus anti-allergéniques du rooibos dans les années 1960, enregistra la marque « rooibos » aux Etats-Unis en 1994. Quelques années plus tard, en 2001, elle revendit la marque à sa filiale américaine, *Burke-Forever Young Int.* et à sa propriétaire, Virginia Burke-Watkins. Comme la plupart des produits à base de rooibos sont vendus sous ce nom, cela donna un droit exclusif à V. Burke-Watkins sur la commercialisation du rooibos aux Etats-Unis, que celle-ci chercha à faire valoir en réclamant des *royalties* aux acteurs souhaitant vendre des produits sous ce nom, causant ainsi des dommages économiques importants pour l'industrie du rooibos. En 2001, Rooibos Limited lança un procès contre *Burke-Forever Young Int.*, avec l'aide de ses partenaires commerciaux et du gouvernement provincial du Cap occidental pour annuler cet enregistrement. Après plusieurs années de procédures coûteuses, V. Burke-Watkins

¹ L'ONG *Agribusiness in Sustainable Natural African Plant Products* a été créée en 1999 et possède plusieurs antennes en Afrique.

² Il s'agit de fonds issus du CETP (*Community Exchange and Training Programme*), en partenariat avec GM (*Global Mechanism*) de l'UNCCD (*United Nations Convention to Combat Desertification*) et RIOD (Réseau International des ONG sur la Désertification).

accepta finalement en 2005 de rendre ses droits sur la marque (Biénabe *et al.*, 2009). Cette affaire a marqué les acteurs de la production (notamment les producteurs et les transformateurs) et a suscité en grande partie l'intérêt porté désormais aux droits de propriété intellectuelle liés au rooibos (la ressource, le nom, le produit mais aussi l'aire de production) :

« Avec cette affaire, que nous avons eu en Amérique maintenant, nous avons dû donner tout ce que... je ne sais pas si vous en avez entendu parlé... Nous avons eu ce procès en Amérique pour notre nom de rooibos. Et c'est... pour exécuter une action en justice en Amérique pour nous c'est très cher donc, notre gouvernement qui nous a aidé... le procès en Amérique, contre nous, contre Rooibos [Limited], ils ont décidé, 'Ok, ils vont laisser tomber'. Et je pense que c'était aussi très cher pour eux... et ensuite ils ont vu que notre gouvernement était derrière nous, ils ont dit 'Ok, c'est trop cher pour nous, pour régler cette histoire'. Et ensuite ils nous ont rendu notre nom donc... maintenant nous devons apprendre aux Américains à boire du rooibos, c'est la seule chose que nous avons à faire maintenant (il rit) !¹ » (Producteur, Citrusdal, octobre 2008)

La création de l'organisme interprofessionnel du rooibos, le SARC ou Conseil sud-africain du rooibos² en 2005 fut directement influencée par cet événement. L'objectif affiché du SARC est de promouvoir « une industrie du rooibos stable, cohérente et compétitive au niveau international qui assurera la durabilité future au profit de toutes les parties prenantes »³. Il sert donc de plate-forme représentative pour tous les membres. Son conseil d'administration est composé de deux producteurs dont un issu des populations désavantagées pendant l'apartheid (autrement dit un producteur métis), de deux transformateurs et de deux commerçants. Les fonctions du SARC sont renforcées par la présence ponctuelle d'autres institutions (ONG, représentants du gouvernements...).

Cette structure porte donc une double attente : mieux représenter les petits producteurs au sein de la filière et protéger le nom et la ressource. C'est par le bureau et l'assemblée générale du SARC que l'équipe de travail chargée d'explorer les possibilités de développer une indication géographique sur le rooibos fut nommée en 2006.

¹ « *With that court case we had in America now, we had to give them everything... I didn't know if you know about it... We had the court cas in America for our name of rooibos. And that's... to run a court case in America for us is very expensive so, our government that jump in... the court case in America, against us, against Rooibos [Limited], they decide, 'Ok, they will give it off'. And I think it will get also expensive for them... then when they see that our government is jumping behind us, they say 'ok, that is too expensive for us, to get it through'. And then we get our name back so... now we must learn the Americans to drink some rooibos, that's the only thing that we had to do now (laugh) !* »

² Le SARC a été créé comme *section 21 Company*, c'est-à-dire une « association à but non lucratif » pour donner un équivalent français.

³ « *a stable, cohesive and internationally competitive South African Rooibos industry that will ensure future sustainability to the benefit of all stakeholders* », voir le site du SARC (<http://sarooibos.co.za/content/view/12/38/>, consulté en 2010)

5. LE ROOIBOS, UN SUPPORT AUX REVENDICATIONS IDENTITAIRES ET PATRIMONIALES

La présentation des opérations de la production du rooibos nous a permis de montrer que la transformation primaire en tant qu'étape stratégique caractérisée par des savoir-faire et des acteurs relativement spécialisés est localisée dans une aire de production historique.

La nouvelle configuration économique du pays a eu des conséquences diverses, notamment en terme d'augmentation de la capacité de production et de création de nouveaux marchés de niche. Cette configuration a aussi permis à certains producteurs (métis par exemple) d'innover et de tirer parti de certains marchés de niche (notamment celui du commerce équitable). De nouvelles stratégies apparaissent pour mieux protéger le produit, son nom et son aire de production, notamment à travers le projet d'indication géographique sur lequel nous reviendrons par la suite.

Marquée finalement par ces processus de localisation et de « globalisation », l'histoire de cette filière permet de comprendre pourquoi aujourd'hui se construisent et se cristallisent de nouvelles revendications portant sur les savoirs de production, sur l'aire de production ainsi que sur l'origine du produit, ce que nous analyserons dans la deuxième partie.

DEUXIEME PARTIE :

**LES REVENDICATIONS ACTUELLES SUR LA
RESSOURCE ET LE PRODUIT**



Dessins : Nathalie Straseele

CHAPITRE 4.

LES FONDEMENTS HISTORIQUES DES REVENDICATIONS ACTUELLES

D'emblée, lors de nos premières approches de terrain, nous avons été frappé de la diversité des exploitations agricoles consacrées au rooibos. Disparité de taille d'abord, au vu des très petits producteurs et des très gros exploitants, disparité d'organisations ensuite au vu du type de production.

Pour mieux saisir la diversité des exploitations de rooibos qui explique en partie les différentes positions actuelles des producteurs dans l'espace marchand et dans des arènes de revendications, nous allons commencer par décrire une exploitation « moyenne » de manière à mettre à jour les diverses composantes et variations.

Cette diversité structurelle est aussi liée à une grande diversité sociale : les producteurs ont des profils différents et nous tenterons donc de dégager ici quelques corrélations entre la structure des exploitations et l'appartenance socioculturelle de manière à souligner les disparités, les inégalités et tensions qui permettent d'expliquer en partie les revendications actuellement à l'œuvre.

Celles-ci prennent toutes par ailleurs le rooibos comme objet, prétexte, support ou médiateur (Akrich, 1993) et signalent ainsi que ce produit largement pensé comme un patrimoine naturel et culturel nous l'avons vu, peut être désormais instrumentalisé dans des dimensions plus politiques.

L'analyse de plusieurs emballages de marques sud-africaines à différentes époques nous montre en particulier comment le rooibos sert la construction symbolique de figures nationales. La présentation historique de la construction des « identités nationales », sur fond de ségrégation raciale, nous permet ensuite de souligner comment se construit malgré tout la reconnaissance collective d'un ancêtre commun, à travers la figure des Khoesan et de quelle manière le rooibos participe à cette reconnaissance politique de certains groupes sociaux. Objet d'une reconnaissance officielle à venir, légale, le rooibos est aussi au fond un instrument de reconnaissance sociale, pour des groupes jusque là ignorés ou exclus des dynamiques économiques en Afrique du Sud.

1. UNE EXPLOITATION DE ROOIBOS AUJOURD'HUI

L'exploitation de Mark, agriculteur afrikaner, s'étend sur 1060 hectares, ce qu'il définit comme une exploitation de taille moyenne. Elle est située dans la région de l'Agter-Pakhuis, à une trentaine de kilomètres au nord-ouest de Clanwilliam. Son arrière grand-père l'a achetée en 1918. L'exploitation est située sur un plateau relativement isolé. Elle fut équipée en électricité dans les années 1980. Mark est l'aîné de six enfants, c'est le seul garçon de sa fratrie : il a repris l'activité de son père qui a commencé à planter du rooibos à la fin des années 1960.

Son exploitation est située dans une zone aride mais près d'une rivière : grâce à l'irrigation, il a pu diversifier sa production et pratique donc une agriculture plus intensive que ses voisins. Il produit des patates douces (principale culture), du raisin, de l'huile d'olive, des choux, des courges et du rooibos. Il s'est aussi doté d'une infrastructure d'accueil de petite capacité (un camping et un site d'escalade sont situés sur l'exploitation).

Mark produit environ 40 tonnes de rooibos à l'année. Il n'a pas de pépinière, il fournit donc ses graines de rooibos après collecte à un pépiniériste spécialisé et récupère ensuite les plantules pour une nouvelle culture. Il ne possède pas d'aire cimentée pour le hachage, la fermentation et le séchage du rooibos mais fait transformer sa production après récolte par un voisin. Il vend ensuite son rooibos à Rooibos Limited ainsi qu'à un autre transformateur, *Red T Company*, pour le surplus.

Il emploie 27 ouvriers agricoles permanents et ne fait jamais appel à des travailleurs saisonniers. En effet, sa production est assez diversifiée pour fournir du travail toute l'année, même si la période de récolte du rooibos est plus intensive. Les ouvriers sont logés avec leurs familles sur l'exploitation et sont rémunérés au taux minimum garanti : environ 250 rands par semaine¹. Les ouvriers qui y travaillent sont tous des Métis.

Cette description rapide d'une exploitation permet ici de rappeler d'une part l'importance de la main d'œuvre métisse, d'autre part les conditions de travail et de vie qui régissent la production et plus largement toute la filière du rooibos aujourd'hui.

¹ 1 rand valait 0,093 euros en décembre 2009, 250 rands équivalaient donc à 23 euros.

2. TRAVAILLEURS ET PRODUCTEURS : PATERNALISME, DEPENDANCES ET DISPARITES SOCIO-RACIALES

Dans la région du Cap occidental, la main d'œuvre occupe une place particulière dans l'agriculture sud-africaine¹ : malgré les changements post-apartheid et l'ouverture du pays à la mondialisation, la situation économique et les conditions de travail des ouvriers se sont globalement peu améliorées (Du Toit et Ewert, 2002: 101). Cette région peut être définie comme une « région rurale blanche² » (Morris, 1977: 2), dont l'agriculture a été modernisée et capitalisée bien avant les autres provinces du pays. Les continuités avec le passé y sont très présentes : les ouvriers sont souvent des descendants des esclaves ou des Khoekhoen qui ont travaillé sur ces fermes deux siècles auparavant et le « paternalisme » des fermiers blancs envers leurs ouvriers est encore bien présent (Du Toit, 1992). Ce paternalisme est caractérisé par l'isolement des ouvriers vis-à-vis du monde extérieur et surtout par une relation de dépendance envers le *baas*³, figure du fermier afrikaner qui incarnait la domination et le racisme des Blancs pendant l'apartheid :

« Ces exploitations, dirigées d'une main de fer par le *baas* (maître), symbolisent encore l'essence de la société d'apartheid. En témoigne la récente popularité, parmi les jeunes militants noirs des *townships*, du slogan 'tue le *boer*, tue le fermier'⁴ : dans les années 1990 le terme 'boer' ne se référait plus simplement aux fermiers afrikaners, mais incarnait l'essence du racisme blanc dans la société.⁵ » (Du Toit, 1996: 1, traduction personnelle).

Ce contraste socio-racial se retrouve également au sein même du groupe des producteurs. En 2009 on dénombre entre 450 et 500 producteurs de rooibos. Cette marge d'incertitude est liée au fait que des producteurs intègrent ou se retirent de la filière d'un cycle de production à l'autre en fonction de l'attractivité du prix de vente du rooibos⁶. Les profils de ces producteurs sont divers : la taille de l'exploitation (qui varie de 5 hectares à 6 000 hectares), l'échelle de production (de quelques dizaines de kilogrammes à plusieurs centaines de tonnes), le statut foncier, la localisation de

¹ Le secteur agricole sud-africain emploie une main d'œuvre abondante : le recensement de 1996 dénombre environ 650 000 ouvriers agricoles permanents et 320 000 saisonniers. On estime qu'environ 6 millions de personnes vivent des revenus de l'agriculture (sur une population totale estimée à 40,58 millions de personnes en 1996) (Centre for Rural Legal Studies, 2003).

² « *White rural area* »

³ Ce terme, qui signifie littéralement « maître » en afrikaans est encore largement utilisé par les ouvriers pour désigner le fermier, du moins dans l'aire de culture du rooibos.

⁴ Ce slogan, popularisé par le secrétaire de la ligue des jeunes de l'ANC Peter Mokaba et repris par son très controversé successeur Julius Malema, montre que si le terme *boer* a globalement repris son sens originel de « fermier », il symbolise encore, mais dans une moindre mesure, la domination des Blancs dans la société sud-africaine.

⁵ « *It is often the white farmstead, where the white baas (master) rules with the whip, that still symbolises the essence of Apartheid society. Witness the recent popularity among militant black township youth of the slogan 'kill the boer, kill the farmer': by the 1990s the word 'boer' no longer referred simply to white Afrikaans-speaking farmers, but came to epitomise the essence of white racism in the society as a whole.* »

⁶ Bien que n'étant pas une culture annuelle, le rooibos nécessite très peu d'entretien. Une parcelle peut ainsi être laissée en friche une année et être récoltée l'année suivante.

l'exploitation, la force de travail, les stratégies et pratiques culturelles (les exploitations peuvent produire exclusivement du rooibos ou au contraire s'inscrire dans une logique de diversification avec une vingtaine de cultures associées ou en rotation) ou encore les choix de commercialisation, sont autant de facteurs qui différencient les exploitations entre elles (FIGURE 34 PAGE 112).

Les profils des producteurs sont également contrastés. Les exploitations les plus petites, souvent isolées, peu mécanisées, peu diversifiées sont aussi systématiquement celles que dirigent des agriculteurs métis, aujourd'hui désignés comme des producteurs « émergents » : le gouvernement considère en effet qu'il s'agit d'une population ayant été désavantagée sous le régime de l'apartheid (PDI ou *Previously Disadvantaged Individuals*). Mais ce statut n'a pas encore permis à cette population, hormis quelques cas isolés, de bénéficier de la redistribution des terres, objectif principal pourtant de la réforme foncière post-apartheid (Anseeuw, 2004). La majorité de ces producteurs métis fait partie des deux coopératives, Heiveld et Wupperthal, qui regroupent environ 200 producteurs (soit près de la moitié du nombre total de producteurs). Les Métis qui produisent du rooibos de manière indépendante sont peu nombreux (environ 20 personnes).

À côté d'eux, plus de 90% de la production est assurée par des producteurs afrikaners, dont les exploitations sont globalement les plus mécanisées, les plus productives et comptent le plus de main d'œuvre, en très grande majorité d'origine métisse ou noire. Il n'y a jamais eu de producteurs noirs de rooibos et il n'y en aura probablement pas dans un avenir proche. La permanence du régime racialement dans le sud-ouest de l'Afrique du Sud s'opère à travers deux processus que s'approprient toutes les catégories sociales : la réactivation d'une identité métisse et celle du nationalisme afrikaner.

3. LES CONSEQUENCES DE L'INSTAURATION D'UN REGIME RACIALISTE SUR LA FILIERE DU ROOIBOS

L'histoire des peuplements du sud-ouest de l'Afrique du Sud est caractérisée par les conséquences marquées de la colonisation, en particulier par le rapport de force établi entre les colons et les populations autochtones. Ce rapport de force s'exprime encore aujourd'hui sur les exploitations agricoles du Cap occidental au travers du paternalisme (Du Toit, 1992) qui caractérise les relations entre les agriculteurs afrikaners, propriétaires fonciers, et les ouvriers agricoles métis :

« Reliques de l'avancée coloniale : les ouvriers agricoles édentés, bancals, en hardes, serfs attachés à la terre du *baas* et qui sont transmis avec elle puisque leurs aïeux ont été saisis en même temps qu'elle, sont les portraits vivants des Hottentots serviles et alcoolisés, destitués de toute pudeur, que rencontrent les voyageurs au XVII^e siècle. » (Fauvelle-Aymar, 2006: 419)

Producteur	Localisation	Superficie de l'exploitation	Statut foncier	Quantité de rooibos produite	Cultures associées	Nombre d'ouvriers sur l'exploitation
Willie (Blanc)	Graafwater	4 300 ha	Propriétaire (transmission familiale)	650 tonnes	Pommes de terre, ovins, bovins, pépinière (rooibos)	70 permanents
Mark (Blanc)	Agter-Pakhuis/ Nardouwberg	350 ha	Propriétaire (transmission familiale)	40 tonnes	Patates douces, vin, choux, olives, courges, raisins	27 permanents
Gawie (Blanc)	Citrusdal	3000 ha	Propriétaire (transmission familiale)	130 tonnes	Agrumes, pépinière (rooibos)	16 permanents (plus 20 saisonniers)
Henk (Blanc)	Wupperthal/ Biedouw	5000 ha	Propriétaire (transmission familiale)	40 tonnes	Aucune	5 permanents (plus 2 à 3 saisonniers)
Christo (Blanc)	Sandveld	1200 ha	Propriétaire (transmission familiale)	100 tonnes	Lait, blé, ovins, bovin, porcine,	20 permanents (plus 20 saisonniers)
Niklaas (Métis)	Clanwilliam	2670 ha	Propriétaire (depuis 1992)	86,5 tonnes	Ovins	5 permanents (plus 10 saisonniers)
Adam (Métis)	Nieuwoudtville/ Suid-Bokkeveld		Propriétaire (depuis 1995)	15 tonnes	Aucune	5 permanents
Christian (Métis)	Nieuwoudtville/ Suid-Bokkeveld	16 ha	Locataire	8 tonnes	Quelques chèvres	Travaille en famille
Tommy (Métis)	Nieuwoudtville/ Suid-Bokkeveld		Propriétaire (depuis 1993)		Ovins, caprins	
Fannie, (Métis)	Wupperthal/ Biedouw	5 ha	Loue ses terres à l'Eglise	4,5 tonnes	Quelques chèvres	Travaille en famille

Figure 34. Tableau présentant les caractères socio-économiques de quelques exploitations produisant du rooibos.

Cinq exploitations gérées par des producteurs blancs et 5 exploitations gérées par des producteurs métis sont présentées, elles ont été choisies au hasard parmi celles étudiées pendant le terrain. Les exploitations présentent des contrastes assez importants en fonction de ce critère.

Cette configuration imprègne les logiques agricoles locales du Cap occidental. Elle est encore particulièrement présente sur les exploitations de rooibos, malgré les initiatives récentes de redistribution des terres et de pouvoir économique (*Black Economic Empowerment*), où le commerce équitable joue un rôle évident d'instrument institutionnel stratégique pour accéder à plus d'autonomie économique. Mais l'organisation du travail autour de la production de rooibos reflète encore ces rapports de force : les uns détiennent et contrôlent la matière première, les autres opèrent à la demande, sur des tâches souvent fastidieuses et répétitives.

3.1. Les premières lois de discrimination des non-Blancs

La construction socio-raciale de la catégorie « Métis » ainsi que la division raciale Métis/Blancs prennent leurs racines au XVIII^e siècle mais ne se fixent qu'à la fin du XIX^e siècle, avant d'être officialisées par plusieurs lois au début du XX^e siècle. Si ces lois entraînent une première ségrégation spatiale en fonction de critères socio-raciaux, elles opèrent aussi comme prémisses de la politique d'apartheid qui fut instaurée par le Parti Nationaliste à son arrivée au gouvernement en 1948.

La politique de ségrégation raciale (l'apartheid) est officialisée en 1948 mais prend ses racines plusieurs siècles avant. Les inégalités raciales et la domination des colons blancs sur les populations du sud-ouest de l'Afrique australe ont été mises en place dès l'arrivée des Hollandais au XVII^e siècle, comme nous l'avons vu dans la première partie. Cependant, ces inégalités étaient dans un premier temps plus sociales que raciales : la politique d'attribution des terres de la VOC (Compagnie des Indes orientales) concernait en grande majorité des colons, mais n'était pas, au XVIII^e siècle, fondée sur la notion de race. Plusieurs historiens signalent une vingtaine d'autorisations d'occupation des terres dans la région des montagnes du Cederberg par des *Bastaard-Hottentot* : la difficulté d'accéder à la terre pour les autochtones était donc probablement basée sur des critères sociaux et économiques plutôt que raciaux (Mitchell, 2002). Cela dit, les exploitations agricoles de cette région aux XVIII^e et XIX^e siècles sont caractérisées par une domination forte voire violente du fermier sur ses employés khoekhoe et ses esclaves.

L'annexion de la colonie du Cap par les autorités britanniques au début du XIX^e siècle eut plusieurs conséquences, notamment la mise en place de lois en faveur des Khoekhoen et des esclaves. Un an après l'abolition de la traite des esclaves en 1808, une loi est votée dans le but de réguler les relations entre colons et Khoekhoen. Le *Caledon code*, ou *Hottentot Proclamation* stipule que les Khoekhoen doivent avoir une demeure fixe et doivent être en possession d'un laissez-passer lorsqu'ils se déplacent. Quant aux colons qui désirent employer un ouvrier khoekhoe, ils doivent

préalablement obtenir un accord auprès des autorités de la colonie. Si les intentions de cette loi étaient d'abord d'améliorer les conditions de travail des Khoekhoen, ses conséquences furent notamment de marginaliser ceux qui ne possédaient pas de laisser-passer et de les forcer ainsi à travailler (Penn, 2005). Quelques années avant l'abolition de l'esclavage en 1834, un texte législatif est voté (l'ordonnance 50 de 1828), accordant « 'aux Hottentots et autres personnes libres de couleur' des droits égaux à ceux des colons, notamment en termes d'accès à la propriété du sol, de liberté de circulation et de droit du travail. » (Fauvelle-Aymar, 2006: 237).

Les Afrikaners réagirent violemment à ces nouvelles lois, qui contribuèrent à élargir le fossé entre colons britanniques et afrikaners. Au final, le statut des Khoesan a connu une dégradation accélérée car leurs conditions de vie furent rapidement assimilées à celles des esclaves récemment affranchis. Cette série de lois a donc participé à « l'homogénéisation » des populations « non-blanches » dans le sud-ouest de l'Afrique du Sud dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

Ces populations commencèrent à se mélanger, à échanger des compétences et à parler un langage commun, sans pour autant s'être attribuées un nom (Martin, 2000). Le terme « Métis » (*coloured*) fit son apparition à la fin du XIX^e siècle : dans un premier temps il désignait tous les non-européens, quelle que soit leur origine. Le recensement de 1904 distinguait trois catégories clairement distinctes : « Blanc », « Bantu » et « Métis », la dernière catégorie incluant « tous les intermédiaires entre les deux premières¹ » (Goldin, 1987: 13, traduction personnelle). Les théories racistes naissantes ne concernaient pas seulement la distinction entre Blancs et Noirs, elles nourrissaient également les différences entre Métis et Noirs, en considérant qu'il fallait protéger les premiers des seconds pour éviter qu'ils ne fassent cause commune entre peuples opprimés (Martin, 2000). De plus, en tant que population de sang-mêlé, les Métis étaient considérés comme inférieurs aux Blancs mais supérieurs aux Noirs.

3.2. L'accès au foncier pour les producteurs de rooibos métis

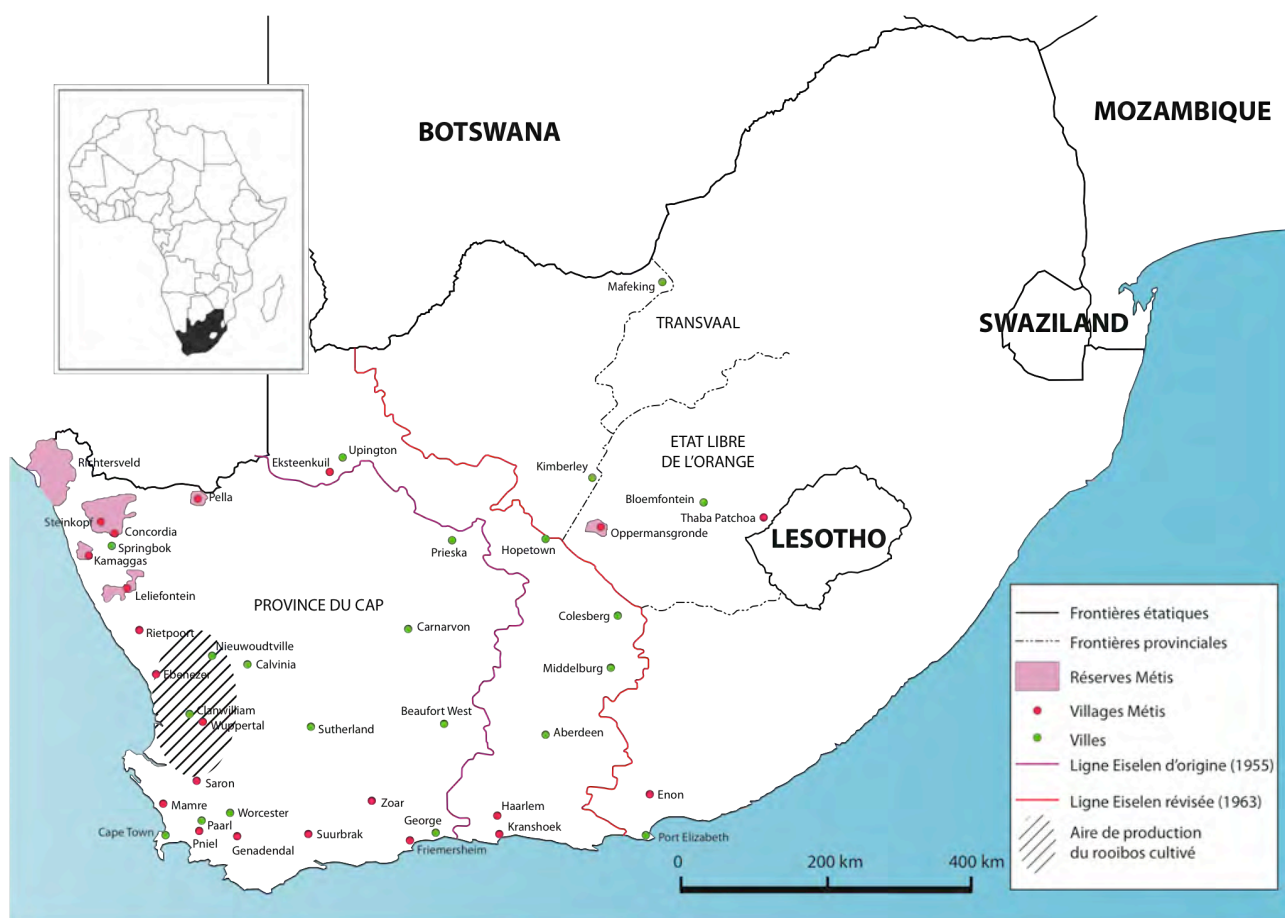
Cette tendance s'est poursuivie au XX^e siècle avec la politique de préférence en matière d'embauche de main d'œuvre métisse (*Coloured Labour Preference Policy*), qui se déploie au début du XX^e siècle et devient une norme officielle de l'apartheid en 1954. Cette politique eut comme objectif sous-jacent de limiter l'emploi et les migrations de Noirs. Plusieurs facteurs expliquent cet objectif : certains auteurs mettent en avant le besoin de main d'œuvre dans les mines du nord est de l'Afrique du Sud pour justifier les limites de la migration des Noirs vers l'ouest ; d'autres justifient plutôt la peur du chômage pour les Blancs et les Métis, ou encore l'alliance politique formée par l'Etat

¹ « *all intermediate shades between the first two* »

avec les Métis (Goldin, 1984). Cette politique favorisait ainsi la proximité entre Blancs et Métis, qui n'ont pas subi les expulsions massives des Noirs dans les Bantustans avec la loi sur la propriété foncière indigène de 1913 (*Native Land Act*).

Les territoires réservés aux Métis dans l'ouest du pays étaient donc constitués des terres entourant les stations de missionnaires, de fermes communautaires isolées et de quelques fermes en propriété privée (Muller, 1965). Cette politique a été mise en place à l'ouest de la ligne Eiselen (CARTE 35 PAGE 116). Les deux communautés de producteurs de rooibos métis (Heiveld à Nieuwoudtville et Wupperthal), dont les membres cultivaient ou cueillaient du rooibos depuis plusieurs décennies avant de former une coopérative de production, sont issues de cette réorganisation territoriale affectant des populations à des ensembles fonciers précisément définis voire contrôlés. Les producteurs de Wupperthal louent ainsi leurs terres à l'Église morave et certains producteurs de Heiveld ont eu en revanche accès à la propriété privée. Ces terres, situées sur le plateau du Suid-Bokkeveld au sud de Nieuwoudtville, n'étaient pas à proprement parler des réserves métisses mais leur aridité les rend peu attractives pour l'agriculture, elles n'ont donc jamais été totalement occupées par les colons blancs : vacantes, elles sont devenues accessibles à quelques Métis.

Ces étapes de l'histoire sociale et territoriale expliquent la construction d'un système racialisé différent du reste du pays dans cette région du Cap cristallisée autour des deux entités : « Blanc » et « Métis ». F.-X. Fauvelle-Aymar distingue ainsi quatre temps dans la fixation de ces deux catégories, qui peuvent être résumés ainsi : formation d'une entité politique autonome métisse (par l'acquisition des territoires au nord-ouest du Cap à la fin du XIX^e siècle, CARTE 35 PAGE 116), naissance d'un sentiment d'appartenance communautaire, début de classification raciale par le processus d'acquisition des terres (de plus en plus refusée aux non-Blancs) et enfin fixation du terme métis, « seule [catégorie] disponible au niveau de l'État central pour englober les multiples communautés nées dans le contexte de la société de frontière décrite plus haut » (Fauvelle-Aymar, 2003: 157).



Carte 35. Répartition des réserves et villages Métis, carte adaptée de Christopher (1994) et de Goldin (1984).

La ligne Eiselen démarque la limite d'action de la politique de préférence pour la main d'oeuvre métis pendant l'apartheid.

4. LE ROOIBOS, EXPRESSION DIALECTIQUE DU NATIONALISME AFRIKANER

C'est vers la fin du XIX^e siècle et en milieu rural que l'identité afrikaner nationaliste émerge, en réaction à différents phénomènes. Tout d'abord, la colonisation britannique et les migrations forcées des Afrikaners ont joué un rôle certain. La prolétarianisation de certains fermiers qui constituaient alors une classe de « Blancs pauvres » (Worden, 2000) et le désir d'éradiquer l'occupation des Africains sur les fermes de Blancs furent également des éléments moteurs.

Au cours du XIX^e siècle, les fermiers du sud-ouest de l'Afrique du Sud devinrent les piliers qui soutinrent les mouvements nationalistes afrikaners (Giliomee, 1987), comme la Ligue des frères afrikaners (*Broederbond*¹). Dans un premier temps, le mouvement nationaliste réactive un sentiment national ancien, provoqué par la colonisation britannique, la migration des Afrikaners et la volonté de développer une politique protectionniste pour l'agriculture. Dans un second temps, au début du XX^e siècle, ce mouvement est fondé sur un sentiment de solidarité « ethnique », celle-ci s'appuyant cette fois sur une culture, une langue et un attachement à la terre communs, réactivant des événements du passé comme les récits historiques pour construire une idéologie :

« Le récit historique tend à fonctionner comme un mythe, non pas au sens où il relèverait de l'ordre de l'imaginaire, mais dans la mesure où si une histoire est racontée, c'est que la mobilisation du passé a un sens pour le présent : le récit historique peut donc être analysé dans ce qu'il dit sur la position d'une personne ou d'un groupe dans un espace social. » (De L'Estoile, 2001: 124).

C'est dans ce sens que nous présenterons le mythe du Grand Trek et le symbole du chariot à boeufs. La force de ce symbole est telle qu'il est représenté sur un des premiers emballages de rooibos pour une marque créée en 1945 (FIGURE 36 PAGE 118). La marque *Laager* existe encore aujourd'hui, elle occupe la troisième place sur le marché national (Snyman, 2007). Le chariot est toujours présent sur l'emballage mais de manière plus discrète qu'à l'origine (FIGURE 37 PAGE 118). Cet emballage, tout comme celui de la marque *Eleven o'clock* (FIGURE 13 PAGE 69), montre que les premières images liées au rooibos représentent clairement le mode de vie et les symboles de l'identité afrikaner, comme il l'a déjà été évoqué dans le chapitre 2.

¹ Le *Broederbond* est une organisation d'entraide fondée en 1878 qui regroupe l'Association de protection des fermiers sud-africains (*Zuidafrikaanse Boeren Bescherms Vereniging*), organisation d'agriculteurs qui promeut leurs intérêts matériels et la Société des vrais Afrikaners (*Genootskap van Regte Afrikaners*) dont le but principal est de faire reconnaître l'afrikaans comme langue nationale. La création du *Broederbond* fait suite au désir de regrouper les préoccupations à la fois économiques et identitaires des Afrikaners (Giliomee, 1987).



Figure 36. Emballage de la marque de rooibos «Laager», créée en 1948.

Figure 37. Emballage actuel de la marque Laager, le chariot figure en médaillon.



Figure 38. Reconstitution d'un chariot du Grand Trek, exposé au musée de Clanwilliam.

4.1. Le Grand Trek et le *laager* : deux éléments forts du nationalisme afrikaner

La colonisation britannique de l'Afrique du Sud à partir de la fin du XVIII^e siècle et les séries de nouvelles lois qui sont promulguées mécontentent fortement les premiers colons, nommés par la suite les Afrikaners¹.

L'ordonnance de 1828 et l'abolition de l'esclavage en 1834 sont notamment à l'origine de la migration d'environ 15 000 d'entre eux (correspondant à environ un dixième de la population afrikaner de la colonie) qui vendirent leurs fermes et partirent en chariots à bœufs avec leur bétail et leurs esclaves au-delà des frontières de la colonie, se soustrayant ainsi aux autorités britanniques (FIGURE 38 PAGE 118). Les terres intérieures n'étaient pas vierges de populations et les migrants furent confrontés à plusieurs groupes bantous dont les Zoulous, avec lesquels les affrontements furent violents². Après plusieurs épisodes de migrations, les pionniers établirent la république du *Transvaal* en 1852 et la ville de Pretoria en 1855, qui furent reconnues quelques années plus tard par les autorités britanniques (Saunders et Southey, 2000). Ce mouvement, qui était un phénomène non concerté (il ne s'agissait pas d'un exode mais d'un mouvement continu de convois) est connu sous le nom de Grand Trek, et ses participants ont plus tard reçu le nom de fermiers migrants (pionniers ou *voortrekkers*) (Fauvelle-Aymar, 2006).

Le Grand Trek et les deux guerres anglo-boers (1880-1881 et 1899-1902³) sont les deux événements fondateurs de la figure du fermier, le *boer*, imaginée comme un modèle de vertu et de courage (February, 1995).

En plus de ces événements historiques encore médiatisés aujourd'hui, d'autres conflits d'intérêts ont également participé à la construction du nationalisme afrikaner. H. Giliomee (1987) montre en effet que plusieurs récessions de la fin du XIX^e siècle ont affaibli les agriculteurs du sud-ouest de l'Afrique du Sud amenés à faire pression sur le gouvernement pour obtenir des mesures protectionnistes. Les institutions financières locales ont bien mieux répondu à cette attente que les banques britanniques impérialistes, ce qui pour cet auteur a constitué une condition favorable à la construction des différents mouvements nationalistes.

¹ La première mention de ce terme apparaît en 1898.

² La célèbre bataille de *Blood River* eut lieu en 1838 entre un commando de 470 pionniers et une armée de 10 000 Zoulous. Les Zoulous essuyèrent une sanglante défaite.

³ La première guerre fut provoquée à l'annexion du Transvaal par les autorités britanniques et se solda par l'autonomie des Boers. La seconde fut déclenchée en réponse à la tentative de renversement du gouvernement boer à la tête du Transvaal par les autorités britanniques. Cette région fut l'objet de beaucoup de convoitises suite à la découverte de gisements d'or sur l'actuel emplacement de la ville de Johannesburg en 1886.

Cette montée du nationalisme est particulièrement ancrée dans la région au nord du Cap (région d'origine du rooibos), caractérisée par une main d'œuvre peu nombreuse et un niveau de mécanisation faible.

4.2. La construction d'une idéologie afrikaner

La montée du nationalisme afrikaner à la fin du XIX^e siècle se base aussi sur la construction de symboles, comme l'attachement à la terre ou le *laager*. Par exemple, comme nous l'avons vu précédemment, le déplacement des premiers colons à l'intérieur des terres fut d'abord motivé par des raisons économiques (commerce de bétail, chasse), plus que par un désir d'extension du territoire de la colonie ou par une volonté de mettre des terres en culture. L'attachement à la terre ne se développa donc pas dès le début de la colonisation, mais la relecture de l'histoire fera de l'ancrage au sol un des fondements de l'identité afrikaner. Dans le même ordre d'idées, l'établissement des premiers parcs nationaux dans les années 1920 s'appuie sur l'image des Afrikaners proches de la nature. La création du parc national Kruger, dans le Transvaal, exprime ouvertement le désir de préserver un « paysage tel qu'il a été vu pour la première fois par les anciens pionniers lorsqu'ils se déplacèrent vers le nord durant le Grand Trek.¹ » (Reitz, 1950: 126, traduction personnelle).

Le Grand Trek devint justement un élément historique majeur de l'identité afrikaner au début du XX^e siècle, et est généralement symbolisé par les chariots avec lesquels les Afrikaners effectuèrent cette migration (FIGURE 38 PAGE 118). Les chariots à bœufs étaient rassemblés en cercle lors des arrêts pour se protéger des intrusions extérieures : cette formation est appelée camp ou *laager* en afrikaans. Ce terme est aujourd'hui encore utilisé dans le champ politique pour désigner la tendance de certaines minorités politiques à former un « *laager* abstrait » pour s'isoler lorsqu'elles se sentent cernées ou encerclées (Vally, 2004).

L'utilisation de ce symbole sur un paquet de rooibos confirme que l'image et l'imaginaire sont des processus importants dans la construction de l'identité nationale (Anderson, 2002). Plus précisément, ces formes expressives des cultures populaires peuvent devenir des outils de mobilisation collective en évoquant le registre de l'émotion :

« (...) Les formes de culture populaire peuvent apparaître, et être utilisées (...) comme emblèmes identitaires. Ainsi, sur un plan général, elles mettent en mouvement de l'émotion, par conséquent elles offrent des instruments potentiels de mobilisation. Mais, parce qu'elles sont polysémiques et souvent ambivalentes, elles doivent, pour devenir opératoires en politique, être soumises à des opérations particulières de façonnage. » (Jules-Rosette et Martin, 1997: 33-34).

¹ « *Country as untouched as tabt upon which the old pioneers had looked when first they came north in the days of the Great Trek.* »

Autrement dit :

« La répétition d'événements historiques passés, dans un contexte émotionnel et parfois de tensions, a participé à la construction d'une assurance parmi les factions afrikaners désunies. En résulta un renforcement de leur idéologie, ou mythologie, qui a contribué à leur hégémonie contemporaine.¹ » (Templin, 1999: 397, traduction personnelle).

Or, ce processus de construction mythologique et identitaire nationale qui joue sur l'ancrage dans le temps et dans l'espace ainsi que sur le registre de l'émotion (Heinich, 2009; Petit, 2009) rejoint en fait celui de la construction d'un patrimoine local national autour du rooibos, tel que nous l'avons présenté dans la première partie.

Nous allons maintenant présenter la construction d'une autre figure, celle des Khoesan, devenue à la fois identitaire (à travers l'image d'un ancêtre commun aux sud-africains) et patrimoniale (à travers la mise en patrimoine de reliques culturelles). Nous montrerons ensuite comment le rooibos, en s'associant à l'image des Bushmen, prend lui aussi une dimension identitaire et patrimoniale.

5. LA REHABILITATION DES KHOESAN : UN MOTEUR POUR LA COMMERCIALISATION DU ROOIBOS

En quelques siècles, les Khoesan sont passés du statut de sauvages à celui d'ancêtres idéaux de la nation sud-africaine. Plus précisément, la transition s'est faite de manière assez radicale à partir des premières élections démocratiques en 1994. Il fallait alors construire une histoire commune à tous les habitants du pays, qui puisse non seulement les inclure mais également reconnaître leur héritage culturel. Le rooibos, produit issu du travail réalisé par des notables et des ingénieurs afrikaners comme nous l'avons montré dans la première partie, participe à ce processus de « reconstruction de l'histoire » sud-africaine en intégrant, depuis peu, un héritage Khoesan. La réhabilitation des Khoesan entraîne la (ré)écriture ou la (re)découverte de traits culturels (alimentation, art pariétal, pharmacopée...) ou de toponymes qui leur sont attribués. Le rooibos est ainsi clairement identifié comme partie intégrante de leur pharmacopée. Cette image est aujourd'hui largement utilisée dans la commercialisation du rooibos, comme nous pouvons le voir sur les FIGURES 39 ET 40 (PAGE 122).

¹ « (...) the reiteration of past historical events, in the context of emotional and sometimes tense situations, helped to produce a self-confidence among the disunited Afrikaner factions. From this there resulted a reinforcement of their ideology, or myth, which contributed to their success as a people at the middle of this century. »



Figure 39. La marque Achterfontein, créée en 2008 par un producteur de rooibos.

Le logo est une reproduction d'une peinture bushmen située sur la ferme, la thèière a été rajoutée. «Premium Quality Rooibos Tea» indique que le rooibos ne provient que de la ferme Achterfontein et correspond aux meilleurs critères de notation attribués au moment de la transformation secondaire.



Figure 40. Publicité de WESGRO pour le rooibos (agence du Cap occidental pour la promotion de l'investissement et du commerce). Photographie prise à l'aéroport international de Cap Town.

L'affiche précise : « Un remède ancien pour les maux modernes. Depuis la nuit des temps, les San, ancien peuple autochtone, connaissent les remarquables pouvoirs de guérison du rooibos et du thé honeybush. »

5.1. Le regard des Occidentaux sur les Khoekhoen et les Bushmen aux XVII^e et XVIII^e siècles

De nombreux documents font référence au regard occidental sur les Khoesan entre le XVII^e et le XIX^e siècle. Les sources historiques sont diverses et proviennent notamment des récits de voyage des missionnaires, des naturalistes, voire des colons. Le regard varie en fonction des époques et des paradigmes scientifiques en vigueur mais il est de fait toujours marqué par une certaine fascination. Celle-ci touche au mode de vie mais aussi et surtout à l'anatomie des femmes khoekhoe, caractérisée par la stéatopygie¹ ou callipygie et le « tablier hottentot² ».

Au XVII^e siècle, les premiers voyageurs fournissent des récits sur les habitants du Cap de Bonne-Espérance, qui sont généralement issus d'observations indirectes et déforment rapidement la réalité des mœurs et des caractéristiques physiques khoekhoe (Lanni, 2001).

Au siècle des lumières, Voltaire, Rousseau et Diderot s'intéressent à leur tour aux Khoekhoen et inversent le mythe : ce peuple passe ainsi du rang de misérable sauvage à celui de bon sauvage. Il est important de considérer qu'à cette époque :

« Les Hottentots et les Bushmen, immanquablement perçus comme situés au plus bas degré de l'espèce humaine, deviennent un formidable enjeu de connaissance. Ils sont une de ces populations-tests qui permettent de valider les théories, les classifications raciales, les catégorisations internes aux races. » (Fauvelle-Aymar, 2006: 69).

Face au désir des Européens d'être confrontés à ces êtres pensés comme étant à la fois proches des animaux et représentants d'une part oubliée de l'humanité, de nombreuses expositions sont organisées durant le XVIII^e siècle dans lesquelles les Khoekhoen et les San sont exposés aux regards européens. Ils furent notamment le centre d'attraction de plusieurs expositions universelles, comme celle de Londres, durant laquelle Charles Dickens réagit violemment en les désignant comme des « sauvages devant être civilisés » (Dickens, 1853: cité par Skotnes, 2004). Quant aux organes de Saartjie Baartman, jeune Hottentote exhibée en Angleterre au début du XIX^e siècle sous le surnom de « Vénus hottentote », ils servirent au naturaliste G. Cuvier pour alimenter ses théories racistes sur la philogénie humaine : il nia notamment tout lien de parenté entre les Africains et les Européens. Ces organes furent au XX^e siècle l'objet de nombreuses controverses : exposés au Musée de l'Homme jusqu'au début des années 1970, ils furent retirés sous la pression des anthropologues et philosophes.

¹ Accumulation de graisse sur le fessier

² Hypertrophie des petites lèvres de la vulve

Ces figures bushmen et hottentotes ont en commun d'être aujourd'hui réintégrées dans l'histoire de l'Afrique du Sud, leur histoire est ainsi réécrite : les Khoesan sont maintenant considérés comme des victimes de l'esprit colonialiste.

5.2. Les nouveaux enjeux liés à la reconnaissance d'une identité Khoesan

Depuis la fin du XX^e siècle, ces populations sont en quelque sorte réhabilitées par les politiques : les Khoesan deviennent les « ancêtres de la nouvelle Afrique du Sud » (Fauvelle-Aymar, 2004: 211). Les travaux scientifiques des archéologues, historiens et anthropologues sur ces populations prennent alors un nouvel essor.

5.2.1. Emergence d'un ancêtre commun

Dès la fin de l'apartheid et l'élection de Nelson Mandela à la présidence de l'Afrique du Sud, plusieurs groupes ethniques revendiquent la reconnaissance de leur identité. En 1994, les Griqua (ENCART 9 PAGE 47), population descendant des Khoesan, affirment que Saartjie Baartman est l'une de leurs ancêtres, déclenchant ainsi une longue affaire diplomatique entre la France et l'Afrique du Sud (Badou, 2000), qui fut en partie clôturée lors du rapatriement de la Vénus en Afrique du Sud en 2002. Son enterrement fut précédé de nombreuses cérémonies : cet événement marqua en quelque sorte la reconnaissance des Khoesan comme ancêtres de la nouvelle Afrique du Sud (Fauvelle-Aymar, 2004).

Cette notion d'« ancêtres communs » apparaît d'ailleurs dans le discours du vice-président et futur président Thabo Mbeki au Cap en 1996 :

« Je dois mon existence aux Khoe et aux San dont les âmes hantent l'étendue de la belle région du Cap – ceux qui ont été abattus par les personnes les plus impitoyables que notre pays ait connu, ceux qui furent les premiers à perdre la vie dans le combat pour défendre notre liberté et notre indépendance et ceux qui, en tant que population, y laissèrent la vie en retour. Aujourd'hui en tant que nation, nous gardons le témoignage de ces ancêtres des générations qui vivent dans la peur d'admettre l'horreur de cet acte commis autrefois.¹ » (Mbeki, 1996: traduction personnelle).

Si Thabo Mbeki se représente les Khoekhoen et les San comme les premiers combattants pour la liberté, c'est certainement avec la conviction qu'il sont depuis hors-jeu : le gouvernement a donc probablement été surpris par l'émergence de mouvements autochtones dirigés par des ONG (Kuper, 2003).

¹ « I owe my being to the Khoi and the San whose desolate souls haunt the great expanses of the beautiful Cape – they who fell to the most merciless our native land has ever seen, they who were first to lose their lives in the struggle to defend our freedom and independence and they who, as a people, perished in the result. Today as a country, we keep an audible silence about these ancestors of the generations that live, fearful to admit the horror of a former deed. »

5.2.2. Les conflits liés à la légitimité de descendre des Khoesan

Si les Khoesan sont en voie d'être réhabilités, reconnus et réintégrés dans l'histoire de l'Afrique du Sud, la question de savoir qui peut prétendre descendre des Khoesan est loin d'être résolue. L'artiste Pippa Skotnes en a fait l'expérience : spécialiste des archives de W. Bleek et de L. Lloyd¹, elle organisa en 1996 une exposition sur la culture bushman au musée national sud-africain au Cap. L'exposition, appelée *Miscast*, se donnait pour but de réhabiliter certains aspects de la culture bushman, rarement présentés dans les musées. Cette exposition a suscité de nombreuses réactions :

« L'installation est devenue un point de ralliement et le centre à la fois de l'unité et de la désunion des Khoisan. À l'ouverture de l'exposition, des /Khomani [groupe descendant des Bushmen] vinrent en costume traditionnel, portant seulement des pagnes (...). Ils attirèrent grandement l'attention de la presse et furent réprimandés par le Groupe Culturel des !Hurikamma (des locuteurs de l'afrikaans qui s'identifient comme « marrons » (browns) par opposition aux Noirs et aux Métis) qui dirent qu'ils étaient 'malades et fatigués de l'exposition de personnes marrons et nues au regard curieux des Blancs riches à la recherche de sujets de conversation (...). Un groupe de Griqua exprima son inquiétude devant le 'trop grand nombre de Bushmen', et l'un des représentants des Bushmen suggéra que les locuteurs de l'afrikaans ne pouvaient pas le moins du monde prétendre être Khoesan. (...)

L'installation inspira également un groupe d'Afrikaners blancs qui prétendent qu'ils descendent aussi des Khoesan, ce qui rendit furieux d'autres Afrikaners qui étaient auparavant classés comme 'métis'. (...) D'autres, comme le Conseil des Représentants des Khoesan (*Khoisan Representative Council*), considéra l'installation comme un appel à se réveiller pour les Khoesan. D'autres argumentèrent que la réunion des Khoe et des San était insultante. 'Nous, les Métis du Cap occidental, m'a dit un homme en afrikaans, descendons des Hottentots (Khoe), pas des Bushmen (San). Mes compatriotes et moi n'avons jamais été des voleurs de bétail.' Par opposition, des individus exprimèrent leur horreur devant le développement de l'équation des 'Métis' avec les 'Khoisan' – une catégorie perçue comme tribale de laquelle ils ont eu du mal à s'extraire dans le passé.² » (Skotnes, 2004: 51, traduction personnelle).

¹ William Bleek et Lucy Lloyd collectèrent de nombreuses informations sur la langue, les mythes et les coutumes des Bushmen au XIX^e siècle. Ces archives sont considérés comme les seuls documents à valeur scientifique sur les Bushmen.

² « *Politically the installation became a rallying point and a focus of both Khoisan unity and disunity. At the opening of /Khomani came in traditional dress, wearing only loincloths and looking as if they had stepped out of the diorama. They attracted a great deal of press attention and were berated by the !Hurikamma Cultural Group (Afrikaans speakers who identify themselves as brown as opposed to black or coloured), who said they were 'sick and tired of naked brown people being exposed to the curious glances of rich whites in search of dinner-table conversation (...). One Griqua group expressed concern about 'too many bushmen', and one of the Bushman representatives suggested that Afrikaans speakers could not claim to be Khoisan at all (...).*

The installation also inspired a number of white Afrikaners to claim that they too were of Khoisan descent, which angered some other Afrikaners previously classified as 'coloured'. Similarly some groups, for example, the Kleurling Weerstandsbeweging (the Coloured Resistance Movement), were angered that a white person (myself) had chosen to interfere in the Khoisan past, that they were once again being 'represented' by whites and, worst of all, by white academics. (...) Yet others, such as the Khoisan Representative Council, valued the installation as a wake-up call for Khoisan communities. Some argued that the conflation of Khoi and San was insulting. 'We coloureds in the Western Cape', one man told me in Afrikaans, are descended from the Hottentot [Khoi], not from the Bushmen [San] – my people were never cattle thieves.' Contrastingly, some individuals expressed horror at the developing equation of 'coloured' with 'Khoisan' – a perceived 'tribal' category of the kind they had been at pains in previous years to escape. »

Cet extrait nous montre clairement que si la réhabilitation de l'héritage Khoesan et de leurs descendants est en cours, elle est loin de se faire dans l'unanimité.

5.3. Les Khoesan : un imaginaire associé à la production du rooibos

Nous n'aborderons pas ici le cas des populations Bushmen du Kalahari ou des populations Nama et Griqua, locutrices de langues khoe, qui sont aujourd'hui au cœur des enjeux identitaires et fonciers en Afrique du Sud (Robins, 2001), nous nous intéressons uniquement aux populations qui vivaient dans le sud-ouest de l'Afrique du Sud. Plusieurs pratiques, ou plutôt des habitudes de consommation, aujourd'hui associées aux Afrikaners sont réputées provenir des Khoekhoen : notamment le séchage de la viande séchée de gibier en lamelles (connue aujourd'hui sous le nom de *biltong*) ou le port de sandales de cuir (les *veldschoenen*). Si le hollandais était clairement la langue vernaculaire sur les fermes, la difficulté de la langue khoekhoe a probablement découragé certains colons de l'apprendre. Cependant, certains toponymes d'origine khoekhoe sont encore largement présents dans le sud-ouest de l'Afrique du Sud (Boonzaier *et al.*, 1996) : parmi les plus connus, nous pouvons citer le Tsitsikamma (massif forestier), le Karoo et le Tankwa (déserts). Si les toponymes peuvent être considérés comme des éléments du marketing territorial, en particulier dans les cas de restitution et de restauration¹ (Giraut *et al.*, 2008), il est important de souligner ici que ces termes ne font pas l'objet d'une réhabilitation récente mais ont simplement perduré.

L'aire de production du rooibos est quant à elle caractérisée par la présence de nombreux toponymes d'origine khoekhoe, qui désignent des montagnes (Tra-tra, Matsikamma, Nardouw), des rivières (Tarakamma) ou encore des fermes et lieux-dits (Kriedouw, Krakadouw, Biedouw) (Slingsby et Combe, 2001). Cette région est également marquée par la présence de peintures rupestres bushmen, particulièrement le long de la rivière Olifants (Mitchell, 2009) (CARTE 11 PAGE 62). Ces peintures sont considérées comme patrimoine national et protégées en tant que tel depuis près d'un siècle. En effet, l'une des premières lois de protection et de gestion du patrimoine sud-africain est la loi sur les reliques bushmen votée en 1911, qui concerne notamment les peintures et pétroglyphes bushmen (Shepherd, 2008)².

¹ Giraut *et al.* associent cette pratique de recomposition toponymique aux « évolutions politiques de longue durée, dans des pays d'ancienne colonisation de peuplement, [qui] font apparaître une nouvelle modalité du processus toponymique. (...) Dans le contexte post-colonial, le groupe dominant restitue aux groupes dominés une partie de leurs droits, ce qui permet une restauration – le plus souvent partielle – de la toponymie précoloniale. » (2008: 101)(Giraut *et al.*, 2008: 101).

² Si la construction de l'identité et du nationalisme afrikaners se forge à la fin du XIX^e siècle, c'est l'élection du parti nationaliste de Daniel Malan sur la base de la politique d'apartheid en 1948 qui marque la réduction du concept de patrimoine sud-africain à l'histoire et à la culture des Afrikaners (Shepherd, 2003).

L'aire de production du rooibos, à travers ses toponymes, sa pharmacopée¹ khoekhoe et ses peintures bushmen, est ainsi fortement emblématique de la présence khoesan, laquelle est aujourd'hui utilisée comme argument touristique : la visite d'une exploitation de rooibos et celle des sites de peintures rupestres figurent côte à côte sur les brochures touristiques de la région².

Nous retrouvons cette association rooibos – Khoesan – peintures bushmen, dans la commercialisation récente du produit, ce que nous pouvons illustrer par quelques emballages choisis pour la pertinence des symboles représentés. Les trois marques locales³ de rooibos, *Achterfontein estate*⁴ (FIGURE 39 PAGE 122), marque déposée en 2008, *Oudam* créée il y a une dizaine d'années (FIGURE 41 PAGE 128) et *Wupperthal* (FIGURE 42 PAGE 128) sont des emballages uniquement pour la vente en Afrique du Sud mais *Achterfontein estate* compte élargir rapidement son marché à l'étranger. Ces trois emballages présentent des peintures bushmen, auxquelles est associée la région de production du rooibos. *Achterfontein estate* présente la reproduction sur les emballages d'une peinture située sur l'exploitation (la théière a cependant été rajoutée), tandis que *Oudam* et *Wupperthal* figurent des imitations de peintures bushmen. Le quatrième emballage présenté, *Khoisan tea* (FIGURE 43 PAGE 128), est une marque à destination des marchés nationaux et internationaux. Le texte de l'étiquette souligne le caractère « autochtone » du rooibos, en jouant probablement sur l'ambiguïté : ce caractère pourrait aussi se rapporter aux Khoesan.

La construction de l'identité afrikaner basée sur le nationalisme et la construction de l'identité métisse « forcée » par la politique de ségrégation socio-spatiale qui prend ses racines avant la mise en place de l'apartheid font aujourd'hui l'objet de revendications et de débats. Mais la construction identitaire du rooibos en tant que produit marchand combine ces différentes identités, participant en quelques sortes à forger et stabiliser l'image d'une Afrique du Sud « multiculturelle ».

Voyons maintenant comment le processus de réconciliation nationale depuis 1994 a permis de susciter de nouveaux espoirs chez les ouvriers agricoles ou les producteurs métis.

¹ Nous faisons ici référence principalement au *buchu*, mais aussi au rooibos, dont nous avons assez répété qu'il était considéré comme partie intégrante de la pharmacopée des Khoesan.

² Voir par exemple le site de la ville de Clanwilliam (<http://www.clanwilliam.info/index.php?id=11>) ou celui des Cederberg (<http://www.cederberg.com/what.php>), consultés en 2010.

³ Ces marques, déposées ou non, ont été créées à l'échelle d'une exploitation (Achterfontein, Oudam) ou d'une coopérative de production (Wupperthal).

⁴ J.-L. Le Quellec écrit à propos de cette image : « Qu'une peinture rupestre soit reproduite sur une boîte de 'rooibos tea', et voici que plusieurs choses nous sont suggérées (...). Le fait qu'il s'agisse d'une peinture rupestre connote le passé, voire la préhistoire. L'arc court brandi par l'un des deux personnages le marque comme chasseur San (= « Bushmen »). Or il porte aussi un sac gonflé sur le dos : c'est donc un chasseur-*cueilleur*. Et qu'a-t-il donc cueilli ? C'est son voisin qui nous l'indique sur la partie droite de l'image, où on le voit verser sur le sol un peu du contenu d'une théière (...). L'ensemble fonctionne donc comme un rébus qui peut se lire : 'bushmen + tea', soit l'un des noms anglais du rooibos. » (Le Quellec, 2009: 7).



Figure 41. La marque *Oudam farming*, créée au début des années 2000 par un producteur de rooibos.

«High quality Super Grade» se réfère au système de notation attribué lors de la transformation secondaire.

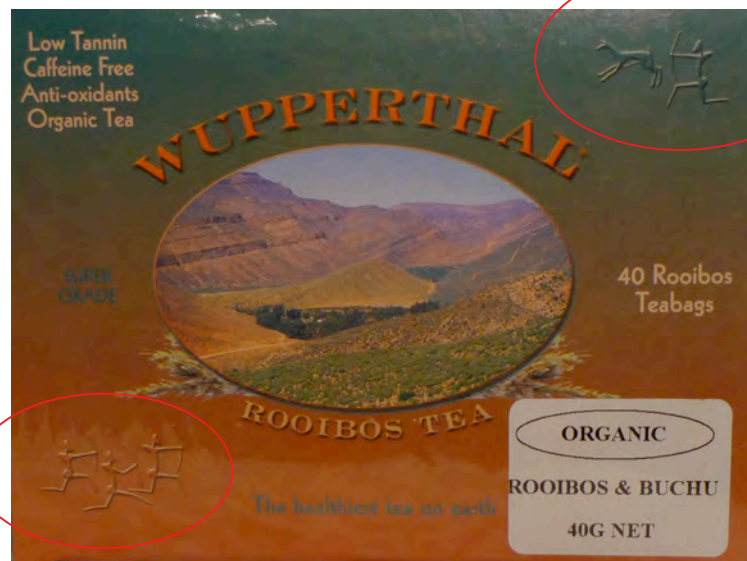


Figure 42. La marque *Wupperthal*, créée par la coopérative de producteurs du même nom.

Cet emballage est vendu uniquement en Afrique du Sud.



Figure 43. Emballage de la marque *Khoisan*, créée dans les années 1990.

Cette marque est la seule qui affiche le terme «Khoisan» sur ses emballages.

6. LA RECONCILIATION NATIONALE : UNE OUVERTURE POUR LA PRISE DE PAROLE PUBLIQUE

Après la période de démantèlement de l'apartheid, balisée d'une part en 1990 par la fin de l'interdiction de l'ANC, la libération des prisonniers politiques (dont Nelson Mandela) et la suppression de la plupart des lois mises en place pendant l'apartheid et d'autre part par les premières élections démocratiques en 1994, la transition démocratique se met en place.

L'initiative démocratique la plus saluée est la création de la Commission Vérité et Réconciliation (TRC, *Truth and Reconciliation Commission*) en 1996, dirigée par l'archevêque Desmond Tutu¹. L'objectif de cette commission est d'enquêter sur les violations des droits de l'homme commises entre 1960 et 1994, afin de faciliter la réconciliation nationale entre les victimes et les auteurs de ces crimes. La commission a le droit d'amnistier ceux qui révèlent leurs crimes contre l'humanité et dans le cas où leur motivation politique est prouvée. Cette initiative a suscité beaucoup d'attentes mais aussi de déceptions, ce qui est probablement lié au fait qu'au-delà d'être l'organe de la « réconciliation », la TRC cristallise d'autres enjeux, notamment celui d'offrir les bases institutionnelles et politiques d'une identité commune à tous les Sud-Africains :

« La TRC cherche à fournir un fil conducteur sur l'identité qui relierait les Sud-Africains, malgré leurs différences en termes de culture, religion, langue et race, en tant que *peuple*. En d'autres termes, la réconciliation ne pouvait être simplement accomplie en 'aidant la nation à gérer à la fois son passé douloureux et en poursuivant son chemin vers un futur plus démocratique' (Gibson, 2006: traduction personnelle), elle devait s'accomplir en établissant en premier lieu les bases sur lesquelles réunir les Sud-Africains autour d'une nation commune. (...) Nous pouvons dire que le défi de la TRC était de surmonter la peur que le peuple sud-africain n'existe pas vraiment.² » (Chipkin, 2007: 173, traduction personnelle, souligné par l'auteur).

De plus, la TRC est un des premiers espaces publics où chacun, victime comme oppresseur, est libre de s'exprimer, ce qui représente un changement radical et favorise ainsi la production de multiples discours de reconnaissance³. À des décennies de ségrégation instituée succède ainsi une période nouvelle où par opposition à la précédente, la reconnaissance constitue un ressort d'identité nationale

¹ La commission est modelée sur la *Comisión Nacional para la Verdad y la Reconciliación* établie en 1990 au Chili pour régler les cas d'abus des droits de l'homme pendant la junte militaire entre 1972 et 1990.

² « *The TRC sought to provide a principle of commonality that would ground South Africans, despite their difference of culture, religion, language and race, as a people. In other words, reconciliation was not simply to be achieved, by 'help[ing] the nation both to deal with its painful past and to move on to a more democratic future' (Gibson, 2006); it was to be achieved by determining the basis on which to found South Africans as a nation in the first place. (...) We might say that the challenge of the TRC was to overcome the worry that the South African people did not actually exist.* »

³ Au sens que lui donne A. Honneth, notamment en termes de reconnaissance intersubjective (Honneth, 2000).

et politique, un vecteur d'unité sociale et politique dont les formes ou instruments sont accessibles à tous.

La politique de redistribution du pouvoir économique aux populations dévalorisées pendant l'apartheid (à travers le BEE, *Black Economic Empowerment*) et la politique de discrimination positive (ou *Affirmative action*) ont également participé, dans une moindre mesure, à l'ouverture de cet espace public, malgré les critiques essuyées¹.

Nous retenons que la mise en place de la démocratie en Afrique du Sud ne s'est pas seulement traduite par l'organisation de nouvelles infrastructures politiques, économiques et culturelles ; les notions-clefs qui avaient été les fondements de l'apartheid (telles que tradition, identité, citoyenneté et patrimoine) ont également dû être repensées (Shepherd et Robins, 2008).

7. À LA RECHERCHE DE NOUVEAUX PATRIMOINES... ET DE NOUVEAUX ANCETRES

Si l'on regarde la construction du patrimoine sud-africain à travers le prisme des monuments historiques et des sites déclarés patrimoines culturels, la majorité de ceux qui ont été enregistrés au Conseil national des monuments (NMC, *National Monument Council*) avant 1994 commémorent l'histoire des colons d'origine européenne (Bakker, 2007). Le NMC a été remplacé depuis par l'Agence sud-africaine des ressources patrimoniales (SAHRA, *South African Heritage Resources Agency*), organisme administratif national en charge de la protection du patrimoine culturel sud-africain². Depuis, de nombreux nouveaux sites ont été enregistrés, auxquels s'ajoutent les « traditions culturelles, l'histoire orale, les représentations, les rituels, la mémoire populaire, les connaissances et techniques et les 'systèmes de savoirs locaux'³ » (Republic of South Africa, 1999: 5, traduction personnelle). La désignation de nouveaux sites reflète une volonté politique de redresser le déséquilibre créé pendant l'apartheid : en identifiant de nouveaux sites désormais considérés comme des symboles ou expressions du changement politique récent, on affecte de nouvelles entités concrètes à la nouvelle identité sud-africaine (Hart et Winter, 2001). En dehors de ces quelques sites répertoriés, il est cependant bien difficile de définir ce qui constitue réellement cette nouvelle identité nationale. Si des monuments

¹ Dans une première phase, le BEE a surtout concerné les nouveaux leaders politiques noirs, ce qui a amené une nouvelle politique, le BBBEE (*BEE broad based*), qui répond alors aux critiques concernant l'enrichissement d'une minorité (Genre-Grandpierre, 2004). Ni le BEE ni la discrimination positive ne changent foncièrement la composition de la classe dominante et décisionnelle (Gervais-Lambony, 2003).

² Voir le site du SAHRA (<http://www.sahra.org.za/intro.htm> consulté en juin 2010)

³ « *oral history; performance; ritual; popular memory; skills and techniques; indigenous knowledge systems* ».

comme *Robben Island*¹ et le Musée du District 6² font en effet consensus en tant que patrimoines nationaux (Coombes, 2003), l’Afrique du Sud reste globalement confrontée à ce que B. Graham *et al.* nomment un « patrimoine dissonant » marqué par de nombreux désaccords ou incohérences concernant le sens accordé à un patrimoine³ (Graham *et al.*, 2000: 24, traduction personnelle). Ainsi,

« Les Sud-Africains doivent d’abord réapprendre leur histoire, découvrir les absents et les absences de leur histoire officielle pour pouvoir ensuite sélectionner leurs nouveaux symboles, leurs nouveaux mythes sur lesquels fonder leur imaginaire. Avec une relecture de l’histoire, les Sud-Africains devront pouvoir constater que les identités ethniques et raciales qui n’ont cessé d’être constituées en clivages politico-chromatiques uniques par le pouvoir ne sont ni *a priori* significatives, ni automatiquement constitutives de clivages et n’excluent en aucun cas la compatibilité avec d’autres gammes identitaires donnant naissance à d’autres clivages. » (Darbon, 1995: 23)

Parmi les processus observés pour créer de nouveaux symboles porteurs d’identité, on peut mentionner dans le sud-ouest du pays, la mobilisation et la publicisation récentes par les Métis de différentes images du passé pour légitimer leur particularités identitaires : leur expulsion de certains quartiers comme le District 6 au Cap, l’esclavage ou encore leur appartenance au premier peuple sud-africain, les Khoesan (Boonzaier et Spiegel, 2008).

Le rooibos s’inscrit dans cette dynamique de construction de nouveaux patrimoines « multiculturels », en combinant l’ingénierie des Afrikaners, qui ont développé le savoir-faire technique de la production, les savoirs des ouvriers métis et l’image d’un ancêtre commun à tous les Sud-Africains, les Khoesan qui seraient à l’origine de la découverte de la ressource et de ses vertus.

¹ *Robben Island* est l’île-prison sur laquelle Nelson Mandela a vécu pendant 18 des 27 ans qu’il a passés en prison.

² Le Musée du District 6 célèbre la mémoire populaire des habitants de ce quartier cosmopolite du Cap, décrété « zone blanche » en 1966 et dont les habitants furent expulsés dans les années 1970.

³ « *refers to the discordance or lack of agreement and consistency as to the meaning of heritage.* »

CHAPITRE 5.

LES REVENDICATIONS SUR LES PRATIQUES ET LES SAVOIRS

Dans le chapitre précédent, nous avons vu que la patrimonialisation du rooibos s'appuyait sur la construction identitaire de plusieurs communautés à travers la promotion de symboles, tels que le *laager* des Afrikaners et les peintures bushmen. Le *laager* est un symbole qui figure depuis 1945 sur les emballages de rooibos mais qui s'est fait plus discret récemment, tandis que la mise en avant des peintures bushmen sur les emballages date des années 2000 : la mobilisation de symboles s'est ainsi clairement adaptée au contexte de l'Afrique du Sud post-apartheid.

La participation d'autres communautés à cette patrimonialisation, comme celle des Métis, est plus discrète. Population locutrice de l'afrikaans, les Métis sont aujourd'hui face à un double héritage, leur dépendance vis-à-vis de la communauté blanche et le fait que cette catégorie peu homogène soit issue de la politique d'apartheid, qui rend d'autant plus difficile la construction de leur identité. Or, dans le cadre de la production du rooibos, nous verrons que c'est en fait la valorisation, voire la réappropriation de certains savoir-faire qui constitue désormais un socle légitime à la reconstruction d'une identité métisse post-apartheid.

Pour mettre à jour ces savoir-faire spécifiques¹, supports de revendications nouvelles, nous ne décrirons pas la chaîne opératoire du rooibos déjà présentée dans le chapitre 3. Nous allons plutôt revenir sur des opérations dites stratégiques, à savoir celles qui mobilisent un savoir-faire relativement spécialisé et peu partagé.

¹ On entend ici par savoir-faire l'ensemble « des compétences acquises, incorporées, transmises, qui se manifestent dans l'acte technique. Présent à tous les instants de l'activité technique, le savoir-faire est perceptible dans les aptitudes physiques de l'individu comme dans ses capacités à juger, prévoir et maîtriser un processus technique et les rapports sociaux qui lui sont associés. » (Chevallier, 1991: 6).

1. DES OPERATIONS STRATEGIQUES : LA RECOLTE DES GRAINES ET LA FERMENTATION DU ROOIBOS

L'anthropologie des techniques, à travers notamment les travaux de R. Cresswell (2003), a largement démontré l'articulation des techniques aux faits sociaux. L'étude de la chaîne opératoire est ainsi un outil essentiel pour mettre à jour les rapports entre le technique et le social.

La chaîne opératoire du rooibos est composée de nombreuses opérations, parmi lesquelles certaines sont définies comme stratégiques. Référons-nous à la définition de Pierre Lemonnier, qui établit que :

« Sera 'stratégique' une tâche dont l'accomplissement est nécessaire à la poursuite du processus, c'est-à-dire qui ne peut être différée, annulée ou remplacée sans le perturber gravement. On trouvera ainsi des opérations dont l'ordre de succession est immuable, qui doivent intervenir simultanément, ou dont le déroulement doit tenir dans un laps de temps déterminé, etc. La seule contrainte de temps, par exemple, peut prendre plusieurs formes : opération débutant ou s'achevant à un moment précis, existence d'une durée maximum, ou minimum, d'un temps mort nécessaire. On reconnaît là une notion qui s'apparente aux 'goulots d'étranglement' des économistes ou aux 'chemins critiques' de la recherche opérationnelle. » (Lemonnier, 1980: 9).

Selon cette définition, plusieurs opérations de la culture et de la transformation primaire peuvent être considérées comme stratégiques : celles sans lesquelles le processus technique serait gravement altéré, comme la scarification des graines et la taille des arbustes ; d'autres sans lesquelles le processus technique n'existerait pas, notamment la collecte des graines, la récolte du rooibos et la fermentation. La collecte des graines est l'opération qui permet d'obtenir le matériel génétique nécessaire à la production du rooibos. La fermentation détermine quant à elle le goût et la couleur du produit, elle « signe » donc le produit et marque sa typicité (Bérard et Marchenay, 2004: 85-86). En outre, cette opération ne définit pas seulement le « style »¹, au sens où elle vise ici à définir une qualité originale (Martinelli, 2005: 23), elle marque également le changement de statut du rooibos : par la fermentation, la ressource naturelle devient un produit, le thé. Nos interlocuteurs désignent en effet cette opération comme « *maak die tee* » en afrikaans, qui signifie « faire le thé ». Le rooibos non fermenté (le rooibos vert) n'est donc pas vraiment considéré comme du rooibos selon certains acteurs locaux :

¹ Le style est défini comme « un ensemble ou système de caractères et d'informations qui confèrent aux choses une valeur signalétique du point de vue d'identités, de statuts, de positions sociales, le tout pour des lieux et des temps indéterminés. Il est reconnaissable de manière le plus souvent contrastive, pour les membres du groupe comme pour des observateurs extérieurs. » (Martinelli, 2005: 7).

« Le rooibos vert n'est pas très bon, c'est une herbe... Pour être honnête, je ne l'utilise pas... il devient un thé lorsqu'il est fermenté. C'est mon opinion.¹ » (Femme de producteur, Graafwater, février 2009).

La collecte des graines et la fermentation du rooibos se distinguent des autres opérations car elles sont maîtrisées par des ouvriers agricoles métis qualifiés, de manière parfois exclusive et sont à ce titre porteuses d'identité.

1.1. La récolte des graines

La difficulté de cette opération dans les années 1930 a rapidement été complétée par des techniques diversifiées : dans les années 1960, on recense ainsi quatre techniques : collecter les gousses avant leur déhiscence, tamiser le sol autour des pieds de rooibos, récolter les graines directement sur le sol et collecter les graines dans les fourmilières (Cheney et Scholtz, 1963). La fouille de fourmilière est encore pratiquée mais dans une moindre mesure, à hauteur d'environ 10% selon les producteurs, ce qui permet de compléter leur récolte.

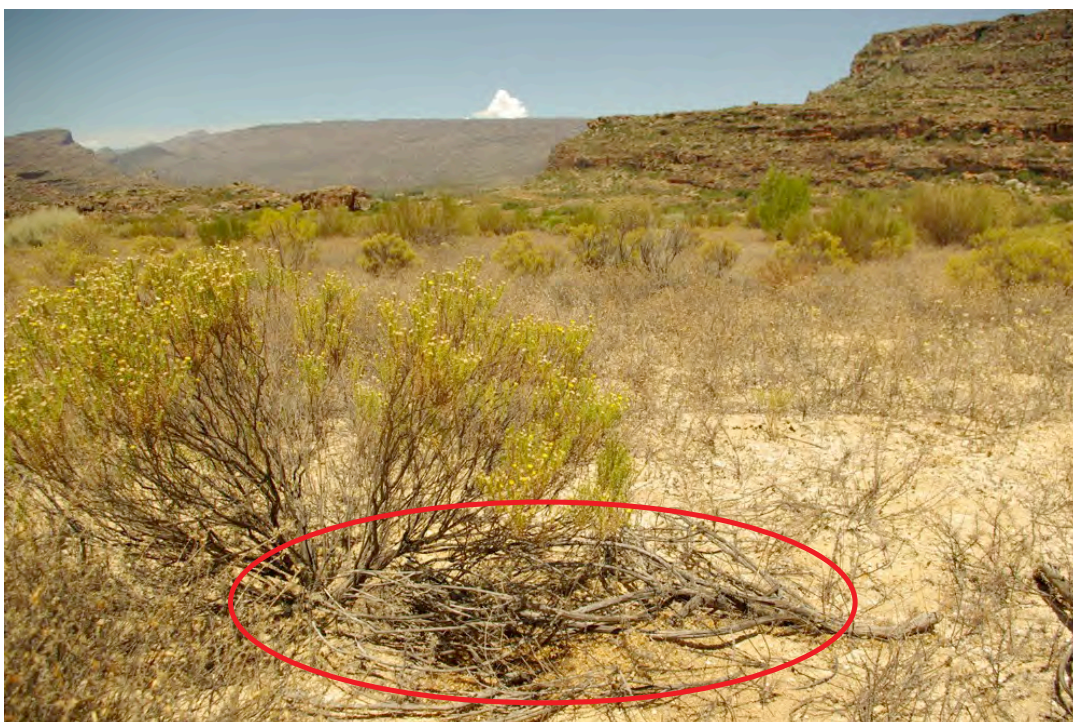
Certaines fourmilières sont directement localisées dans les champs de rooibos car elles sont situées sous la végétation morte (branches ou souches, FIGURE 44 PAGE 135). D'autres peuvent être repérées en suivant les fourmis. La fouille des fourmilières consiste à creuser le sol à la pelle, afin de découvrir les « chambres » de stockage sous terre et situées au bout des tunnels (FIGURE 45 PAGE 135) :

« Tu vois, l'intérieur du nid te donne un indice sur la profondeur à laquelle se trouvent tes graines... Maintenant tu vas là où elles sortent... le trou. Tu suis le tunnel et ici et là il y aura des graines, maintenant tu vois que le tunnel s'ouvre... alors tu le suis si tu as ramassé ces autres graines. Le tunnel continue et continue. Ensuite il y a une couche de sol à l'intérieur... regarde et là elles les acheminent encore depuis le fond... encore. C'est vraiment fabuleux.² » (Ouvrier agricole et collecteur de graines, Graafwater, octobre 2008).

Les graines sont ramassées à l'aide d'une cuillère et déposées dans un sac. Elles sont ensuite tamisées selon la même technique que lorsque les graines sont collectées directement sur le sol. Les individus qui pratiquent cette activité s'attachent à ne pas découvrir les chambres où se trouvent les œufs et à refermer la fourmilière une fois la fouille achevée :

¹ « *Green rooibos doesn't taste good, it's a herb... to be honest, I don't use it... It changes as a tea when it is fermented. This is my opinion.* »

² « *Look the inside of the nest gives you a clue how deep your seed is.... Now you get to the... where they go out... the hole. So you follow the tunnel and here and there will lay seeds, now you see the tunnel is opening up... so you follow it if you have picked up those other seeds. The tunnel continues and continues. Then there is a layer of ground in the inside... look and then they work it from the bottom again... work it again... Its wonderful actually.* »



Photographie 44. Localisation d'une fourmière dans un champ de rooibos sous une branche morte (Agter-Pakhuis, février 2009).



Figure 45. Découverte de la fourmière et fouille des chambres de stockage pour en extraire les graines de rooibos (Agter-Pakhuis, février 2009).

« Si tu... si tu rentres dans une fourmilière... c'est important de ne pas aller... de creuser... les jeunes, car l'année d'après, tu n'en auras pas assez, pour ramasser les graines, normalement elles mettent les graines à côté des œufs, donc tu dois être très prudent... ne pas abîmer trop... les œufs...¹ » (Ouvrier agricole, Agter-Pakhuis, mai 2008).

Le principal inconvénient de cette technique est sa productivité aléatoire : si l'histoire d'une fourmilière contenant plusieurs kilogrammes de graines tient lieu de mythe local, il arrive bien souvent de rentrer quasiment bredouille après une collecte. Un autre inconvénient est que les fourmis stockent différents types de graines et que celles du *sandbos* (« buisson des sables » en afrikaans) ressemblent beaucoup à celles du rooibos. Des producteurs ont donc déjà acheté des graines de rooibos qui n'en étaient pas, ce que les collecteurs se sont bien gardés de dire.

Cette technique reste pourtant réputée pour produire de « bonnes graines », selon les collecteurs de graines les fourmis opèrent donc une certaine sélection :

« Permettez-moi de le dire : les graines qui sont ramassées des fourmilières sont des bonnes graines à 100%. Une fourmi ne ramasse jamais... une graine verte ou une graine morte ou une graine qui n'est pas bonne. Donc... donc tu as seulement des bonnes graines de... des fourmilières.² » (Producteur, Nieuwoudtville, février 2009).

« La plupart des gens, dans le Cap occidental, les gars du rooibos, vous voyez ils ramassent surtout les graines sur le sol. Les nids... c'est de bonnes... c'est de bonnes graines... que nous... oui, ce sont de bonnes graines, oui.³ » (Ouvrier agricole et collecteur de graines, Graafwater, octobre 2008).

1.1.1. Le récit d'une pratique ancienne

Cette technique a été développée dans les années 1930 par un couple d'ouvriers, Hans et Trentjie Swart, qui travaillaient sur Kleinvlei, ferme où le Dr Nortier testa différentes techniques de germination. Trentjie avait repéré que certaines fourmis⁴ transportaient les graines de rooibos ; elle les suivait donc jusqu'à la fourmilière où les graines étaient stockées et facilement récupérées.

Ce récit de la découverte fondatrice d'un apprentissage technique fait aujourd'hui partie de la mémoire locale : le nom des ouvriers n'a pas été retenu mais la figure

¹ « *if you... go into an ant... nest, it's important not to go... to dig, the young one, because then the next year, you will not have enough, to collect the seeds, normally they put the seeds next to the eggs, so you have to be very careful... not to hurt the... eggs too much...* »

² « *Let me say so: the seed they gather from the ants nest will 100% be good seed. A ant never gather a... a green seed or a dead seed or a seed that is not good. They only gather good seeds. So... so you get only good seeds from... from ants nest.* »

³ « *Most of the people, in the Western-Cape, the rooibos guys, look they take it out of the ground mostly. The nests... its good... its good seed... that we... (...) yes its good seed yes.* »

⁴ Il s'agit de petites fourmis noires. Ni la littérature scientifique consultée ni les érudits locaux interrogés ne semblent avoir identifié cette espèce de fourmi.

emblématique d'une femme « hottentote » collectant des graines de rooibos dans une fourmilière est restée :

« La femme... qui a découvert que les fourmis... portaient les graines... sur le sol... oui, oui... si c'est... si c'est la première femme qui l'a découvert... peut-être que quelqu'un d'autre l'a découvert, mais... c'était la première qui a ramassé... des graines de cette façon, oui.¹ » (Producteur, Graafwater, février 2009).

« Le rôle des Bushmen et des Hottentots est qu'ils ont donné les petites graines pour les fermiers parce que, vous savez, les graines... c'est... ce n'est pas... la façon traditionnelle de, vous savez, d'obtenir les graines. Ils... ouvraient les fourmilières et vous savez car les fourmis mettent les petites graines dedans...² » (Femme de producteur, Clanwilliam, juillet 2008).

Le récit de cette découverte montre aussi que la pratique de collecte des graines en fourmilière est considérée comme ancrée dans le temps et associée aux ouvriers agricoles. La plupart des producteurs afrikaners la connaissent mais aucun ne s'intéresse particulièrement à cette technique ni ne prétend en maîtriser le savoir-faire détenu exclusivement par des Métis. Définie comme « la façon traditionnelle de faire » par rapport aux autres techniques, la collecte des graines en fourmilière réunit par ailleurs les trois idées fortes véhiculées par la notion de tradition : « celle de conservation dans le temps, celle de message culturel, celle de mode particulier de transmission » (Lenclud, 1987: 115). Nous allons voir que la collecte des graines en général (et non uniquement la fouille de fourmilière) est également ancrée dans l'espace et porteuse d'identité : en plus d'être « traditionnelle », elle est donc sur la voie d'être définie comme un savoir-faire patrimonialisé³.

1.1.2. L'organisation de la collecte

La collecte de graines est le plus souvent effectuée sur l'exploitation par les ouvriers agricoles qui la maîtrisent. Ils travaillent volontairement le week-end et leur collecte est payée au poids : l'opération ne fait donc pas partie du travail hebdomadaire lié aux activités agricoles. Elle est traitée différemment car sa productivité est très aléatoire ; payer les graines au kilogramme est aussi la solution la plus rentable pour le producteur, tout en laissant aux ouvriers la possibilité de gagner un peu d'argent supplémentaire.

¹ « *The women... discovering the ants... bearing the seeds... on the ground, yes, ja... (...) if it's... if it's the first woman who discovered it... maybe someone else discovered but... she was the first one collecting... seeds on that way, ja.* »

² « *The Bushmen and the Hottentots played is that they gave the... little seeds for the... for the farmers because, you know, the seeds... it's... it wasn't... tradit... traditional way to, you know, to get that seeds. They... opened the ant heaps and you know because the ants... took the little seeds in there and...* »

³ La tradition est définie comme « 'un point de vue' que les hommes du présent développent sur ce qui les a précédés, une interprétation du passé conduite en fonction de critères rigoureusement contemporains » (Pouillon, 1975: 160), ce qui est un autre point commun avec la notion de patrimoine.

L'exploitant à la recherche de graines peut aussi faire appel à des travailleurs indépendants qui se sont spécialisés dans cette opération. Ces travailleurs sont tous des Métis, la plupart d'entre eux sont localisés sur le plateau du Suid-Bokkeveld au sud de Nieuwoudtville, région caractérisée par un accès à la propriété foncière pour les agriculteurs métis, même s'il est limité, comme nous l'avons signalé dans le chapitre précédent. Les Métis de cette région sont donc moins dépendants des exploitants blancs : si la majorité travaille une partie de l'année sur les propriétés agricoles des alentours, certains ont développé une agriculture de subsistance ou des activités parallèles, comme la collecte de graines qui leur assure un revenu minimal :

« Il y a longtemps, je vous l'ai dit qu'après l'abolition de l'esclavage, la collecte de graines et les travaux forcés étaient le travail des hommes métis, vous savez et... quand tu fais la collecte des graines, tu gagnes un extra sur ta paye quotidienne... parce que pour l'homme blanc, c'était... très rentable...¹ » (Collecteur de graines, Citrusdal, février 2008).

Les graines sont collectées sur l'exploitation puis vendues ou données aux producteurs, dans ce dernier cas le collecteur de graines garde une partie de sa collecte en contrepartie, qu'il vendra sur une autre exploitation. Certains collecteurs possèdent un véhicule et organisent des équipes qu'ils déplacent eux-mêmes, mais la plupart travaille de manière individuelle et sur les exploitations situées aux alentours de leur lieu d'habitation.

1.1.3. Une opération porteuse de reconnaissance

Le savoir-faire exigé mais aussi les conditions de l'opération justifient que la collecte de graines soit considérée comme une tâche ardue par les ouvriers². Ceux qui se sont spécialisés dans cette opération l'ont apprise au travers d'une transmission familiale. Les entretiens menés avec des collecteurs de graines nous montrent que cette opération est source de plaisir et de fierté car elle s'appuie sur un savoir-faire particulier intégrant notamment une bonne connaissance de l'environnement. C'est aussi le caractère autonome voire solitaire de la collecte qui en fait une tâche attractive pour les ouvriers car ils sont libres et travaillent pour eux-mêmes, contrairement aux activités agricoles ordinaires :

« Le samedi je ressens... j'ai travaillé tous les jours sur la ferme. Je reviens à la maison, je me lève et je dis à ma femme : 'je m'en vais ramasser des graines de thé' (rire)... comme tu vas aller pêcher, aller faire du sport... ou du rugby... et je

¹ « *In the early years, I've told you that is... that is after the slave is banned... seed collection and hard labour was the work for the coloured men, you know, and... when you are doing seed collection, you earn about an extra on your daily loan you know... because for the white man, it was... very profitable...* »

² Elle se réalise après la floraison, c'est-à-dire durant les mois les plus chauds de l'année lorsque la température extérieure atteint parfois plus de 45°C. Elle se déroule en champs : à l'état spontané, les pieds de rooibos sont trop dispersés pour que la récolte puisse être fructueuse.

travaille toute la journée, j'aime ça. Je n'ai pas besoin de parler aux gens... je peux juste y aller par moi-même.¹» (Ouvrier agricole et collecteur de graines, Agter-Pakhuis, mai 2008).

«J'aime simplement ça, j'aime les nettoyer... pourquoi j'aime cela, j'aime cela et les donner aux fermiers, j'aime cela comme un enfant qui aime shooter dans un ballon, maintenant pour moi je ressens la même chose, j'aime cela... comme les enfants qui ont été cueillir des oranges à manger, ils aiment les cueillir car c'est agréable et sucré, c'est la même chose pour moi, faire les graines, comme je dis à mon mari c'est ma vocation.²» (Ouvrière agricole et collecteuse de graines, Agter-Pakhuis, mai 2008).

Cette activité n'est donc pas seulement assimilée à un rôle, à un métier (« collecteur de graines »), elle est également porteuse d'identité sociale au sens où elle s'intègre dans une démarche d'individualisation (« j'aime cela », « c'est ma vocation »), elle est donc source de sens pour les acteurs eux-mêmes (Castells, 1997).

Enfin, la maîtrise de cette technique est reconnue par tous les producteurs de rooibos :

« Sur ma ferme... j'ai déjà dit que les gens avec lesquels je travaille ce sont des gens qui sont nés ici et qui ont grandi ici et travaillé toute leur vie. Ils savent ce qui se passe. Maintenant la collecte des graines... les gens qui le font le mieux viennent de la région de Nieuwoudtville... c'est ainsi.³» (Producteur, Nieuwoudtville, février 2008).

« Ce qui se passe... les gens vont, et ils prennent les graines des nids, c'était l'ancienne façon de faire. Maintenant, ce qu'ils font maintenant, c'est que le rooibos est planté... était produit... comme les endroits où... ils avaient des plants qui poussaient épais, ou en très bonne santé... ce que le plant fait c'est qu'il fleurit, il forme les petites graines et elles tombent sur le sol. Ce que les gens font maintenant c'est... ils prennent des balais, et ils... ratissent toute la zone... avec des balais... Ensuite ils ramassent le sable, ils font des tas... et ils les filtrent. C'est plus rapide. Comment ils ont découvert ça, ne me le demandez pas... demandez aux gars de Nieuwoudtville ou de Wupperthal, peut-être qu'ils vous diront.⁴» (Producteur, Citrusdal, octobre 2008).

La reconnaissance à la fois morale (« les Métis savent comment collecter des graines ») et bienveillante (« ils le font bien ») de la maîtrise de cette opération par les producteurs permet aux individus qui la pratiquent, les ouvriers agricoles métis, de

¹ « I feel on Saturday... I've work the all days on the... on the farm. I come home. I get up and I tell my wife: 'I'm gonna take out tea seeds' (laugh)... Like you want to go fishing, some kind of sport. Or rugby... And I work the all day, and enjoy... I don't need to speak to people... I can just go on by myself. »

² « I just like it, I like to clean it... why I like it I enjoy it and to hand it in to the farmers I enjoy it like a child who enjoys kicking a ball there now for me it feels the same I enjoy it.... like the kids who went off to pick oranges to eat they enjoy picking it because its nice an sweet its the same for me with seed making like I tell my husband its my calling. »

³ « On my farm I... I earlier I told you the people I work there with it's people who is born there and grow up there and work their whole lives. They know what is going on. Now the tee saad [seed en afrikaans] gathering... the people who do it best came from Nieuwoudtville area... it is so. »

⁴ « what happen is... the the people go, and they take that seeds out of the nest, that was the old way, that they do. Now, what they do now, is rooibos is planting... was produced... like places where... they had a thick, or very healthy growing bushes... so what the bush do is it bloom, it forms the little seeds and it fall onto the soil. So what the people now do is... they get some brooms, and they... broom this whole area together... with brooms... then they pick that sand up, that beaps that they make... and they sift it with the... So this is a quicker process. How they found it out, don't ask me... ask the Nieuwoudtville or the Wupperthal guys, maybe they will tell you. »

percevoir que la valeur de la contribution de leur travail est reconnue, reconnaissance qui joue un rôle essentiel pour leur intégrité personnelle (Renault, 2000). Ce constat nous évoque alors l'idée formulée par G. Mead et développée ensuite par A. Honneth selon laquelle les sujets humains doivent leur identité à l'expérience d'une reconnaissance intersubjective (Honneth, 2000). Ceci ne signifie pas pour autant qu'une identité collective rassemble nos collecteurs.

Nous retrouvons l'importance de la dimension historique tout comme la référence à la construction identitaire par la reconnaissance intersubjective dans une autre série opératoire, elle aussi jugée stratégique : la fermentation.

1.2. La fermentation

La fermentation est considérée par les producteurs comme une succession organisée d'opérations qui ont certes évolué, mais toujours à l'intérieur des séquences restées identiques que sont la découpe, l'écrasement, l'arrosage et le séchage :

« Ils avaient un marteau de bois, un long marteau de bois. Ensuite ils plaçaient le thé, qu'ils ont découpé, avec le... au musée de Clanwilliam il y a un de ces marteaux. Et ensuite ils... l'écrasaient avec un marteau en bois, comme cela, et le mettaient dans un sac... l'arrosaient, le mettaient dans un sac, le fermaient, ou faisaient un petit tas avec, pour qu'il commence à fermenter... et lorsque les abeilles... commençaient à le survoler... il a une odeur sucrée, alors ils se disaient 'c'est bon, on peut l'ouvrir'... le thé est assez fermenté, lorsqu'il y a cette odeur sucrée, et... alors il faut le sécher rapidement, pour stopper la fermentation, et ainsi ils le répandaient... ils le répandaient sur des pierres plates et dégagées dans les montagnes... tu trouves... des morceaux de pierres plates, et ils le répandaient proprement, en le jetant très finement dessus, et après ils ramassaient et c'était du thé.¹ » (James van Putten, ingénieur retraité, Lambert's Bay, décembre 2008).

La technique s'est aujourd'hui mécanisée, les pierres plates ont été peu à peu remplacées par des aires cimentées, mais le processus de transformation n'a pas changé du point de vue des producteurs :

« C'est plus ou moins toujours le même, c'est juste pour couper les buissons, pour obtenir les trucs de la brousse, des champs, [que] c'est un peu différent. Mais... la façon de le [faire] fermenter et de le faire passer du vert au rouge, et d'obtenir ce parfum c'est la même chose.² » (Producteur, Agter-Pakhuis, février 2008).

¹ « They've got a wooden hammer, a long big, wooden hammer. Then they placed this tea, that they chopped with the... at the museum in Clanwilliam is one of this hammers. And then they... bruise it with a wooden hammer, like that, then they put it into a bag... wet it, put it in a bag, closed up, or make a little heap with it, so it starts fermenting, and when the bees... is start flying over it... it have sweet smell, then they say 'it's correct, throw it open'... your tea is fermented correctly, when you've got that sweet smell, and... then you've got to dry quickly, to stop the fermentation, so then they spray it all... they spray it on a clear flat rocks in the mountains you get... flat pieces like this... of rock, and they sweep it clean, and throw it very thinly on it, and after they collect it and they've got the tea. »

² « More or less it's always the same, it just to cut the bush, to get the stuff from the bush, from the land, (that it) is a bit different. But... the way to ferment it and to get it from green to red, and get the flavours is the same. »

« Tout le processus est resté le même. Mais la méthode, comment le faire, cela ça a changé, oui. Le processus est resté le même, mais la méthode... les choses que nous faisons à la main... sont maintenant faites à la machine...¹ » (Piet Saayman, ingénieur retraité, Clanwilliam, décembre 2008).

« Oui, dans les anciens temps, la façon dont c'était fait dans l'ancien temps, je pense, c'était plus difficile, de faire du rooibos, maintenant c'est plus facile avec... la machine à hacher et les choses que tu peux avoir aujourd'hui...² » (Producteur, Vanrhynsdorp, octobre 2008).

Nous retrouvons ici l'une des valeurs qui se dégage aussi des entretiens autour de la collecte des graines : la fermentation est ancrée dans le temps tout en étant considérée en continuité avec les pratiques présentes, caractère qui peut la définir comme traditionnelle, voire patrimoniale.

La fermentation est une série opératoire codifiée, au sens où les différentes séquences temporelles qui la composent (écrasement et humidification du tas de rooibos, temps de fermentation, de retournement, température...) ont une fréquence et une durée déterminées. Le rooibos doit être transformé dans les 72 heures qui suivent sa récolte et si le découpage peut s'effectuer à différentes heures de la journée, la fermentation s'effectue en une nuit : l'écart de température entre le sol et l'air ambiant se réduit, ce qui assure de meilleures conditions pour une fermentation homogène du tas de rooibos. La gestion de la succession de ces opérations est assez simple. En revanche, elle nécessite une grande capacité d'adaptation aux conditions extérieures : la durée et la fréquence de chaque opération doivent être ajustées en fonction du vent, du risque de pluie, du degré d'humidité et de la température extérieure. Le non-respect de cette succession d'opérations et surtout des conditions dans lesquelles elles doivent être réalisées peut aboutir à un rooibos trop ou pas assez fermenté :

« Ensuite tu l'arroses... alors que tu l'arroses tu dois t'assurer que tu ne lui en mets pas trop. Car quand il a trop d'eau il... cette force du thé... cette substance s'en va. Donc le thé ne doit pas trop... l'eau ne doit pas partir du thé, elle doit rester dans le thé.³ » (Producteur, Nieuwoudtville, août 2008).

« - Et si vous l'écrasez trop, qu'est-ce qui arrive ?
- Il va encore trop fermenter. Alors il va devenir noir... lorsqu'il devient noir.⁴ » (Ouvrier agricole, Nieuwoudtville, novembre 2008).

¹ « *Everything... the process remain the same. But the method, how to do it, that did has changed, yes. The process remain the same, but the method... things that we do by hand... is now done by machines...* »

² « *Ja in the older days, in the way it was done in the older days, I think, it were more difficult, to make rooibos, now its easier with... the cutting machines and the things you get today...* »

³ « *Now at that time... then he gets water... as you give him the water you must make sure that you do not give him too much. Because when he gets too much water he... that power of the tea... that substance goes out. So the tea must not... the water must not leave the tea, he must stay in the tea.* »

⁴ « *- And if you drive too much lets say ten times what's gonna happen...?
- He will sweat him over again. That's when it gets too black...when it gets black.* »

Le rooibos ne sera pas pour autant jeté, il sera mélangé à d'autres préparations de rooibos ou encore utilisé à d'autres fins :

« On l'utilise... pour les champs comme un fertilisant... on ne le jette pas... parce que... j'ai déjà appris que si il y a une partie que je vois qui a été abîmée par la pluie et que je peux utiliser alors j'en prends une partie. Et je la mélange... tu mélanges environ 25 sacs... 35 sacs et tu mélanges les deux... puis tu le répands à nouveau sur l'aire cimentée... puis tu le mélanges...¹ » (Ouvrier agricole, Graafwater, octobre 2008).

La fermentation du rooibos comme opération stratégique est d'ailleurs supervisée par une personne dotée des compétences nécessaires. Sur les exploitations de taille moyenne, c'est généralement l'exploitant blanc qui s'en charge mais il délègue aussi cette opération à un ouvrier spécialisé lorsqu'il doit s'absenter. Quant aux exploitations plus importantes, c'est un ouvrier qui supervise la totalité de cette opération :

« Il n'y a personne qui peut faire ce travail en ce moment... et qui connaît comment ça marche. Je suis le seul qui connaît comment ça marche ici... le travail n'est pas difficile et ce n'est pas comme si tu ne savais pas... tu es toujours occupé...² » (Ouvrier agricole, Nieuwoudtville, novembre 2008).

« Je suis très à-cheval sur la qualité de mon thé. Je me bats toujours pour obtenir la qualité... avoir une bonne qualité. Il doit être bien. Parce que je suis vraiment le gars qui peut en fait sur l'aire cimentée... je suis le gars qui est réellement en charge ici – ici sur l'aire cimentée.³ » (Ouvrier agricole, Graafwater, octobre 2008).

Ce poste est source de fierté pour les ouvriers : y être affecté traduit en effet la reconnaissance par l'exploitant de leur maîtrise du savoir-faire de fermentation. Il est aussi source de prestige vis-à-vis des autres ouvriers.

2. LES REVENDICATIONS DES PRODUCTEURS METIS A TRAVERS LES OUTILS DE VALORISATION PROPOSES PAR LE MARCHÉ

Au sein du paradigme de la reconnaissance, le remède à l'injustice est un changement symbolique ou culturel. Mais nous dit N. Fraser (2005) le processus de reconnaissance est cependant indissociable d'une redistribution économique. Dans le cas de la production du rooibos, ce sont les marchés de niche qui offrent en quelque

¹ « *We use it... for the fields as fertilizer ... we don't throw away... Because I have learned already that if there is a part that I can see that has been damaged by the rain that I can still use then I take some of it. Then I mix him... you mix about 25 bags... 35 bags, then you mix the two... Then you spread it out on the court again... then you mix him...* »

² « *Because there are no people that can work here at this moment... And that know how the business works here. I am the only one that knows how it works here... The work is not difficult and it is not like you do not know... you are continually busy.* »

³ « *I am very focused on the quality of my tea. I always struggle to get the grade... get the good grade. He must be good. Because I am really the guy that must actually at the tea court... I am the guy that is actually in charge there – here on the court.* »

sorte un remède à l'injustice et aux disparités économiques entre producteurs blancs et métis.

Les coopératives de petits producteurs métis se sont ainsi engagées dans une procédure de certification par FLO-Cert (*Fair Trade Labelling Organizations*) depuis 2002 pour Heiveld et 2005 pour Wupperthal et sont par ailleurs certifiées biologiques depuis 2001¹. Ces engagements portés par les petits producteurs, membres de ces coopératives, avec le soutien d'ONG sont pensés comme des voies pertinentes de reconnaissance aussi bien économique que politique, à l'intérieur comme à l'extérieur du territoire national.

Par ailleurs, ces engagements reposent sans doute sur l'appropriation par ces petits producteurs métis de discours qui tendent à souligner leur forte dépendance au rooibos en tant que ressource territoriale et ancienne dont ils auraient la maîtrise. Ces cultivateurs produisent sur de petites parcelles (moins de 5 hectares en moyenne) et sont donc plus vulnérables aux fluctuations de prix et de productivité. Par ailleurs la plupart ne vit au plus que 6 mois de l'année sur la production de rooibos : ils sont ouvriers agricoles saisonniers le reste de l'année sur les exploitations environnantes (Malgas *et al.*, 2007).

Enfin et de mémoire d'homme, le rooibos spontané est récolté dans la région d'implantation de ces coopératives au moins depuis que la ressource est commercialisée, ce qui représente une source de revenus supplémentaire pour ces agriculteurs. Les producteurs de la coopérative de Heiveld vendent donc du rooibos spontané dans leur gamme de produits depuis la création de la coopérative, pratique qu'ils présentent depuis peu comme « durable » : il s'agit d'une alternative au défrichage de nouveaux champs (pour cultiver du rooibos) assurant une source de revenu plus stable car le rooibos spontané est plus résistant à la sécheresse et aux maladies (Louw et Huntly, 2006). Ces producteurs deviennent ainsi les « gardiens » des espaces de rooibos spontané et des savoirs naturalistes associés et réhabilités au travers de leur engagement dans des pratiques qu'ils désignent eux-mêmes comme durables. La conséquence évidente, observable est l'instrumentalisation politique de ces savoirs par les communautés locales² (Roussel, 2005).

Signalons cependant que la valorisation, voire la revendication de pratiques de récolte du rooibos spontané est probablement un phénomène récent dans le discours des producteurs car elle n'apparaît pas explicitement dans les entretiens menés dans cette

¹ Comme nous l'avons déjà mentionné, l'organisme certificateur pour la France est Ecocert.

² De plus ces discours sont encouragés par les ONG présentes sur place, bien que leur influence globale à ce sujet soit difficile à mesurer.

communauté en 2006. La récolte du rooibos spontané était surtout présentée comme une pratique ancienne :

« Le thé que nous avons planté, le thé cultivé, est planté depuis les années 1960. Donc avant cela, c'était seulement le thé sauvage, que les gens utilisaient.¹ » (Membre de la coopérative de Heiveld, Nieuwoudtville, mars 2006).

« D'autant que je m'en souviens, c'était utilisé par les gens. Et j'étais encore un petit garçon, et ils utilisaient le thé, à cette époque, ce n'était pas le thé qu'ils plantent aujourd'hui c'était le thé sauvage. J'ai maintenant presque 65 ans, c'était il y a très longtemps.² » (Membre de la coopérative de Heiveld, Nieuwoudtville, avril 2006)

La réactivation récente de cette pratique ancienne, identique à celle des « ancêtres » des membres de ces coopératives, est donc un élément important dans le processus de reconnaissance et d'appropriation de la ressource par les producteurs métis :

« Nous utilisons encore l'ancien processus, comme le faisaient nos ancêtres, nous récoltons encore notre thé avec une faucille, nous autres agriculteurs.³ » (Membre de la coopérative de Wupperthal, avril 2006).

Les pratiques de production ainsi que la ressource sont donc bien pensées comme étant héritées, ce qui en fait ouvertement des patrimoines :

« Notre thé c'est comme l'histoire, c'est une histoire, un patrimoine, c'est notre patrimoine.⁴ » (Membre de la coopérative de Heiveld, Nieuwoudtville, avril 2006).

« Une chose est sûre c'est que le rooibos est notre patrimoine.⁵ » (Membre de la coopérative de Heiveld, Nieuwoudtville, mai 2006).

2.1. La formation de nouvelles appartenances pour les producteurs métis

Si le rooibos est considéré par les producteurs comme un patrimoine, nous pourrions alors nous demander par qui a-t-il été transmis, c'est-à-dire qui sont les « ancêtres » des producteurs de ces coopératives. Lorsqu'ils présentent les producteurs de la coopérative de Heiveld, les journalistes n'hésitent pas à mettre en avant leur filiation avec les Khoesan, voire les désignent comme des Khoesan :

« Malgré de grandes difficultés, y compris la perte de leurs terres au profit des colons européens et la discrimination pendant l'apartheid, la communauté Khoesan fait pousser le thé depuis toujours.⁶ » (Majavu, 2010: 2, traduction personnelle).

¹ « *The tea we have been planted, the cultivated tea, is been planted since the years 1960s. So before that, it was only the wild tea, that people used.* »

² « *As long as I can remember, it was used by the people. And I was still a little guy, and they used the tea, also in those days, it was not the tea they used today to plant, it was the wild tea. I'm now almost sixty five years old, it is a very long time ago.* »

³ « *We still use the old process like our forefathers do it, we still harvest our tea with a sickle, all of our farmers.* »

⁴ « *Our tea is like a history, it's a history, a heritage, it's our heritage.* »

⁵ « *One thing is sure that is rooibos is our heritage.* »

⁶ « *Despite great hardship, including losing their land to European settlers and discrimination. Under apartheid, the Khoisan community have been growing the tea ever since.* »

« Ses yeux, d'un bleu incroyable, reflètent toute la pureté du ciel austral. Entre ses mains de Bushman griffées par les broussailles et tannées par la faucille, il serre sa tasse de thé fumante avec la délicatesse d'un lord anglais. Si les visiteurs ne boivent qu'une simple infusion, Hannes Koopman, lui, savoure son bien le plus précieux. » (Kerchouche, 2009: 1).

Les membres de cette coopérative ne prétendent pourtant pas être des Khoesan ni ne revendiquent une filiation directe à ces populations. En revanche, ils reconnaissent ces derniers comme étant les premiers consommateurs de rooibos sur ce territoire et c'est donc indirectement par eux que la ressource aurait été transmise :

« Ce que je dis c'est... nous savons peu de choses sur les Khoesan, parce que... ce que je peux dire est que nous savons que ce sont les 'pères' qui ont utilisé le thé rooibos ici, et... j'ai vécu toute ma vie sur une ferme, et que les gens sont dans le commerce du rooibos depuis des années, alors cette chose vient de nos pères, vient des San...¹ » (Membre de la coopérative de Heiveld, Nieuwoudtville, avril 2008).

D'autres entretiens menés avec ces producteurs montrent qu'ils se définissent avant tout comme Sud-Africains ou comme Africains ou encore comme habitants du Suid-Bokkeveld : ils privilégient donc une identité nationale, supranationale ou locale à une identité ethnique (Khoesan) ou raciale (Métis) qui rappelle probablement trop les stigmates du passé. On retrouve donc ici ce que montrent de leur côté S. Bekker et A. Leildé (2003) et S. Bekker *et al.* (2003), à savoir que les Sud-Africains ne sont pas strictement enfermés dans une identité basée sur l'appartenance à une nouvelle nation ou sur la division des clivages du passé, mais qu'ils développent aussi de nouvelles identités, notamment locales, comme le village ; ici ces identités sont liées à des territoires, à des régions. Il est donc possible et légitime aujourd'hui de promouvoir une « identité cumulative » ou « plurielle », qui regroupe à la fois une identité métisse, sud-africaine, africaine ainsi que locale (territoriale) et de mélanger fièrement ces différentes appartenances (Martin, 2000).

Dans le cadre de notre recherche, le terme « Métis » peut cependant faire son apparition lorsque les membres se définissent en tant que producteurs et par opposition aux producteurs « commerciaux »² qui selon eux développent des stratégies strictement économiques *a priori* :

« Pour nous, les membres de Heiveld, c'est très important pour nous de savoir que nous prenons aussi part... à la construction de l'Afrique du Sud, la construction de notre nation, la construction de nos terres... et nous pouvons dire, nous défendons

¹ « *What I am saying is that... we don't have so much knowledge about the Khoisan people, because... what I can tell you is that we know the 'fathers' they used the rooibos tea here, and... I lived all my life in a farm here, and that people are in rooibos business for many and many years ago, so that thing coming from our fathers, from the San...* »

² Le terme « producteurs commerciaux » (*commercial farmers*) est un terme consacré en Afrique du Sud par opposition à l'agriculture de subsistance. Il ne s'agit pas ici d'un qualificatif particulier utilisé par les métis.

nos savoirs à l'étranger, donc nous essayons aussi de commercialiser l'Afrique du Sud, dans les sociétés métisses.¹ » (Membre de la coopérative de Heiveld, mai 2008).

L'analyse de la logique d'appartenance des producteurs métis, qui se rapporte à leur auto-identification (Avanza et Laferté, 2005) montre qu'ils se définissent enfin plutôt comme des *boer*. Comme nous l'avons vu dans le chapitre 4, si ce terme a repris sa signification originale de « fermier », il symbolise encore dans une moindre mesure la domination des Blancs dans la société sud-africaine. Son utilisation par des producteurs métis montre qu'il ne se rapporte plus uniquement à la catégorie des Blancs, qu'il est ainsi « déracialisé », du moins dans cette région rurale². Ce sont les producteurs métis indépendants, propriétaires de leurs terres et qui ne sont pas rattachés à une coopérative, qui l'emploient le plus souvent :

« Oui vous voyez... comme je suis... je suis un fermier, comme dirait l'autre un agriculteur... dans une région de fermiers émergents. Maintenant je dois... Je dois continuer à aller de l'avant... Je dois continuer de plus en plus loin... oui ils nous appellent des fermiers émergents, nous les gens défavorisés, les gens qui... sont en train de s'élever.³ » (Producteur, Nieuwoudtville, août 2008).

« Oui je suis un fermier qui a été désavantagé pendant l'apartheid [PDI, *Previously disadvantaged Individual*], vous voyez le PDI, je ne suis plus dans cette catégorie, je suis rattaché aux agriculteurs émergents, vous avez les agriculteurs commerciaux puis les agriculteurs émergents puis les agriculteurs PDI, donc j'appartiens aux agriculteurs émergents parce que je suis loin devant les agriculteurs PDI... les agriculteurs PDI sont au début, ils ont juste commencé à produire et n'ont rien, ils se battent pour aller de l'avant mais moi ils m'ont qualifié comme quelqu'un qui a quelque chose donc je suis un agriculteur émergent et les autres PDI et les autres les agriculteurs commerciaux... les agriculteurs commerciaux sont les agriculteurs qui sont autour de moi et je suis un agriculteur émergent... les PDI ils en sont au début, ils sont en groupe, ils sont solidaires en tant que groupe.⁴ » (Producteur, Agter-Pakhuis, juillet 2008).

¹ « For us, the Heiveld members, it is very important for us to know that we are also taking part... of building South Africa, building our nation, building our lands... and we can say, we are standing up knowledge over seas, so we are trying to market also South Africa, into the coloured companies. »

² Nous pourrions certes opposer à cet argument qu'il n'existe pas vraiment d'alternative à l'emploi de ce terme pour désigner les fermiers ou agriculteurs en afrikaans, il est néanmoins certains que les agriculteurs métis se sont approprié cette catégorie et y font souvent référence. Certains la déclinent par un adjectif qui « atténue » en quelque sorte sa signification, comme *Klein* (petit) ou *opkomende*, (émergeant), d'autres soulignent leur appartenance à cette catégorie (lors d'un entretien, un producteur commençait certaines de ces phrase par l'expression « *ons, boer* » (« nous, les agriculteurs »)).

³ « Yes, man look... like I am... I am a farmer [boer], a guy would say farmer...in an upcoming farmers place [opkomende boer se plek]. Now I would have to... I would have to continue going forward... I would have to continue further and further on... Yes they call us upcoming farmers [opkomende boere], us backward people, people that are...getting up. »

⁴ « Yes I'm a PDI farmer, look the PDI I had a fall out with the PDI people, I fell under the upcoming farmer, you get the industrial farmer then the upcoming farmer and then the PDI farmer, so I fell under the upcoming farmer because I'm far ahead of the PDI farmer... the PDI farmer is the beginner who has just started farming and has nothing who struggles to get ahead but me they qualified me as someone who has something so I'm upcoming farmer and the other PDI and the other the industrial farmer... commercial farmers is the farmers surrounding me and I'm an upcoming one... PDI they the beginners they in groups they stand together as a group. »

2.2. Le rôle du commerce équitable

Si les contrastes économiques entre producteurs et entre producteurs afrikaners et ouvriers agricoles restent globalement marqués dans l'organisation des exploitations agricoles de l'aire de culture du rooibos, la reconfiguration du marché à partir des années 1990 et l'ouverture de nouvelles niches comme celle qu'offre le commerce équitable¹, ont dans une certaine mesure permis aux producteurs métis de se repositionner dans la diversité des catégories et institutions sociales de leur espace politique, désormais national et international :

« Vous voyez... pour nous... ça nous rend fiers, parce que nous sommes une petite communauté et... mais nous... mais cette communauté, est riche... Nous n'avons pas d'éducation... nous n'avons pas de connaissances... mais Heiveld comme je l'ai dit, nous renforçons nos capacités. Et maintenant nous parlons... au marché international... nous avons maintenant la capacité d'avoir une conversation avec la valeur... et de voir ce que nous cherchons. Et nous avons maintenant aussi... la capacité de dire que ces gens viennent nous voir et apprennent de nous, et voient tout ce qui touche au rooibos et... dans les années difficiles ça n'aurait jamais, jamais vous n'auriez trouvé une situation comme celle-ci, mais maintenant nous avons une situation comme celle-ci, et nous pouvons aller de l'avant et... je pense que c'est merveilleux, c'est merveilleux.² » (Membre de la coopérative de Heiveld, Nieuwoudtville, mai 2006).

« À travers ce créneau, le commerce équitable, nous pouvons maintenant, développer nos propres terres, nous pouvons être fiers à nouveau, nous pouvons être indépendants, donc pour moi, c'est... d'apporter tout cela... prier pour que nous puissions oublier cela, et c'est un nouvel... avenir prometteur pour nous, avec le commerce équitable, et particulièrement avec le commerce du rooibos.³ » (Membre de la coopérative de Wupperthal, avril 2006).

Les critères de la certification au commerce équitable ont été établis pour inclure les exploitations reposant sur de la main d'œuvre salariée et qui répondent aux critères de la politique du *Black Economic Empowerment*, à savoir que les travailleurs doivent acquérir au moins 25 % de l'exploitation, participer à sa gestion et bénéficier de programmes de renforcement des capacités (Raynolds et Ngcwangu, 2010). Cette certification est ainsi directement associée à une reconnaissance politique et à une logique de redistribution économique vis-à-vis des ouvriers qui en font cependant une interprétation économique et professionnelle plutôt que politique :

¹ Concernant le commerce équitable, parmi les producteurs métis seules les deux coopératives bénéficient de la certification, les producteurs métis indépendants ne répondent pas aux critères de certification car ils n'appartiennent pas à une organisation de producteurs.

² « You see... for us... it makes us proud, because we are so small community and... but we... but this community, is rich... We don't have education... We didn't have knowledge... But Heiveld like I said we build a capacity. And now we can speak... to the international market... we have now the ability to have a conversation with the value... and to see what we are most looking out for. And we have now also... the capacity to say that people come to us and learn from us, and see what is rooibos all about and... in the harder years it was never, never you find such a situation like this, but now we have a situation like this, and we can move from the platform and... I think it is wonderful, it is wonderful. »

³ « Through this room, Fair Trade business, we can now, develop our own lands, we can be proud again, we can be independent, so, for me, that is... to bring all this... pray that we can forget that, and that's a new... bright future for us, with the Fair Trade, and with especially with the business of rooibos tea. »

« Dans 6 ans... si nous nous penchons sur notre situation financière, nous pouvons dire... nous tiendrons sur nos jambes... la seule chose que nous avons à faire c'est que nous... devons juste construire nos compétences, compétences agricoles, éducation... nous devons... nous devons prendre un de nous, une des 158 personnes ici [la ferme a été vendue aux 158 ouvriers permanents], et ensuite nous devons l'envoyer dans une école d'agriculture, pour qu'il puisse apprendre et être formé à... être gestionnaire, spécialisé dans la culture qui pousse sur nos terres.¹ » (Ouvrier et membre du groupe des travailleurs propriétaires de la ferme, Citrusdal).

La certification au commerce équitable pour les grandes exploitations est mise en doute sur sa capacité de répondre aux inégalités et aux disparités raciales, notamment en terme d'accroissement du taux de propriété foncière par des non-Blancs (Raynolds et Ngcwangu, 2010). La certification de ces exploitations risque à terme de faire concurrence aux coopératives de petits producteurs métis car leur capacité de production est élevée (Kruger et Du Toit, 2007). Aujourd'hui le marché du commerce équitable ne peut absorber toute la production, les grands exploitants doivent donc en écouler une partie sur le marché du rooibos conventionnel :

« Je vendrais le rooibos au prix du commerce équitable, si le marché veut l'acheter... nous produisons environ 550 tonnes de rooibos, mais [dans] le commerce équitable, 5 tonnes, ce n'est même pas ce que nous vendons. L'année précédente, il y a deux ans, nous avons vendu environ 20 tonnes de thé équitable, mais à ce stade, la prime était d'environ 7 rands, maintenant la prime est passée à 12 rands², et l'année dernière, nous n'avons rien vendu au titre du commerce équitable... Il doit y avoir un marché pour cela... si le consommateur le veut, mais si tu produis uniquement du thé équitable, mais il n'y a pas de marché pour cela, parce que c'est trop cher.³ » (Producteur, Citrusdal, octobre 2008).

Les rapports émis lors des études préalables à la mise en place de la certification équitable sur le rooibos en Afrique du Sud recommandent d'abord de privilégier les communautés de petits producteurs, avant de considérer les grandes exploitations en cas de pénurie de l'offre (Wynberg, 2002). Le risque de saturation du marché du rooibos équitable par les grandes exploitations est donc indirectement évoqué dans ces recommandations et fait l'objet de débats en Afrique du Sud au sein des différentes institutions concernées.

¹ « 6 years from now... if we are going to look into our financial state, we can say that... wow we can stand on our own feet so... the only thing that we have to do is we... just have to build up our skills, farming skills, education... we have to... we have to take one of our own beneficiaries one of the 158 people there, and then we have to send him to an agricultural school, so that he can be learn and trained how to be a... a farm manager, in the direction of the crop that is standing on our ground. »

² La prime de développement représente généralement autour de 10% du prix de la marchandise versé à la coopérative, elle est gérée collectivement et permet des investissements au profit de tous (Max Havelaar, <http://www.maxhavelaarfrance.org/Developpement-social>, consulté en 2010). L'augmentation de la prime se répercute sur le prix de vente du rooibos.

³ « I will sell rooibos at the fair trade price, if the market is wanting to buy it... We produce about 550 tons of rooibos but its... fair trade, 5 tons, no we don't sell about. The previous year, about two years ago, we sell about, I think about 20 tons of fair trade tea, but at that stage the premium was about 7 rands, now the premium became 12 rands and in the last year, we didn't sell anything as fair trade... there must be a market for it... if the consumer said but if you do only fair trade tea, but there isn't a market for it, because it's too expensive. »

La certification équitable apparaît donc ici comme un outil de valorisation commerciale et professionnelle et bien plus comme un outil juridique garantissant aux petits producteurs un accès régulé, contrôlé, aux marchés de niche du commerce équitable. Cette certification est logiquement perçue alors comme un vecteur de stabilité dans l'espace productif et économique.

3. LES REVENDICATIONS SUR L'IDENTITE DU PRODUIT

La reconnaissance accrue de certains savoir-faire spécifiques est un enjeu qui dépasse aujourd'hui les clivages ethniques. Si le rooibos a longtemps été considéré comme un élément strictement lié à la culture afrikaner, c'est aujourd'hui devenu un produit auquel on reconnaît à la fois un héritage khoesan, des pratiques de production essentiellement développées par les producteurs blancs et enfin un héritage métis détenu par les ouvriers (collecteurs de graines...) et certains producteurs, eux-mêmes parfois considérés comme des Khoesan. C'est de cette manière que le rooibos peut désormais être pensé et présenté comme un héritage commun à différentes populations passées et présentes d'Afrique du Sud, qu'il peut être alors défini à ce titre comme un patrimoine national, ainsi que le résume cette citation :

« Nous devons rendre hommage à tout le monde maintenant, nous rendons hommage aux San, nous rendons hommage aux Khoe, nous rendons hommage aux fermiers européens... Untel peu dire 'Je l'ai fait' et l'autre dire 'je l'ai fait' (il rit) mais au final, c'était un travail en équipe. Pour résumer encore une fois, c'était les San au début, c'était les Khoe, c'était les fermiers qui ont fait leur entrée... avec leurs... ouvriers agricoles, c'était les Ginsberg qui sont arrivés... et... le développement des agriculteurs en tant que tel... dans l'histoire ancienne puis... Nortier est arrivé, et Olof Bergh, et Riordan est arrivé et ils l'ont fait passer... d'une pratique sauvage en une moderne... une pratique civilisée... culturelle, agricole... dans le système de culture de sorte qu'il puisse être produit vers, je dirais, une base correcte.¹ » (James van Putten, ingénieur retraité, Lambert's Bay, février 2009)

On voit alors ici que la construction de ce patrimoine ne se fait plus seulement dans un but marchand mais qu'elle s'inscrit dans un processus beaucoup plus large de construction d'un patrimoine commun, « multiculturel » de l'Afrique du Sud, susceptible de participer à la (re)construction (au moins symbolique) de la nation sud-africaine, comme nous l'avons abordé dans le chapitre précédent. Les acteurs locaux sont clairement conscients de ce processus qu'ils expriment ainsi :

¹ « *We must give honor to everybody now, we give honor to the San, we give honor to the Khoi, we give honor to the European farmers... This one say 'I did this', and the other say 'I did this' (laugh), but at the end of the day, it was team work. To summarize again, it was the San at the beginning, it was the Khoi, it was the farmers entering, with their... farm workers, that was the Ginsbergs coming in... and... development of the farmers as such... in the old story then... Nortier came in, and Olof Bergh, and Riordan came in and they put it from a wild... practice into a modernized... civilized practice or... cultural, agricultural... in the culture system so that it can be farmed toward I would have say, on a proper basis.* »

« Il n'y a rien de plus sud-africain que le rooibos... pas même le biltong. Le rooibos est une contribution de tout le monde. Si quelque chose en Afrique du Sud est purement sud-africain, c'est le rooibos. Je pense que nous avons un futur brillant.¹ » (Femme de producteur, Graafwater, février 2009)

« Et oui, récemment... il y a beaucoup plus, je dirais, la fierté nationale présente dans le rooibos, c'est quelque chose que personne d'autre ne peut développer ailleurs. Je veux dire, ils ont essayé... Peut-être qu'ils y parviendront un jour.² » (Amelia Genis, journaliste agricole, Cape Town, octobre 2008)

« Je suis très positif au sujet du rooibos. Et j'en suis fier aussi. Parce que c'est sud-africain. Je n'ai rien contre les autres pays, mais c'est mon pays et c'est cette région du monde donc j'aimerais qu'il soit disponible pour les gens.³ » (Producteur, Piketberg, mai 2008).

Ces extraits d'entretiens nous permettent de mettre à jour un autre processus : l'ancrage local de ce phénomène de patrimonialisation, à travers les revendications s'appuyant cette fois sur l'endémicité du produit.

¹ « *There's nothing more South African than rooibos... not even biltong. The rooibos is a contribution of everybody. If anything in South Africa is purely South African, it is rooibos. I think we have a great future.* »

² « *And ya, lately... there's a lot more, I would say, national pride in rooibos, it's something that nobody else can grow anywhere. I mean they've tried... maybe they will succeed one day.* »

³ « *I'm very positive about rooibos. Proud of it too. Because it's South African. I'm not against any other country but this is my country and this part of the world so I'd like it to be available to the people.* »

CHAPITRE 6.

LA CONSTRUCTION PROGRESSIVE D'UN TERROIR

L'enregistrement de la marque « rooibos » aux Etats-Unis dans les années 1990 et le procès mené pour annuler l'enregistrement de cette marque en 2005 ont révélé de fait une dynamique locale d'ancrage territorial. Au-delà des enjeux économiques liés au risque d'exportation ou de production « délocalisée » de la ressource¹, les producteurs expriment le désir que le rooibos demeure une ressource nationale :

« S'ils commencent à planter du rooibos, peut-être dans le Cap oriental, peut-être en Europe... Alors ce sera mauvais. Je voudrais... le rooibos doit rester dans cette région, et non pas... les producteurs de thé rooibos dans cette région... je pense qu'il vient de cette région et... c'est un produit naturel, et c'est un bon produit.² » (Producteur, Citrusdal, octobre 2008)

« Je pense qu'il a un bel avenir, car tant que... d'autres sols ne peuvent pas produire du rooibos, à ce stade aucun autre sol du monde entier, c'est seulement dans cette région qu'il y a le rooibos, c'est pourquoi le rooibos pour moi est unique, vous voyez.³ » (Producteur, Vanrhynsdorp, novembre 2008)

« Mais vous ne le trouvez nulle part dans le monde entier, le thé rooibos, c'est dans la région du Cederberg aux alentours de Clanwilliam. Le type de sol, le type de... climat. Vous ne le trouverez nulle part même en... ailleurs en Afrique du Sud. Vous ne pouvez pas aller dans... dans les régions du nord, dans le Gauteng ou... le Natal... nulle part, vous ne le trouverez. Vous ne le trouverez nulle part, en Australie, vous ne le trouverez pas en Nouvelle Zélande, jamais vous ne... il n'y a nulle part où vous pouvez le trouver. Il est très propre à cette région. Et... et Clanwilliam c'est là... c'est là où tout a commencé...⁴ » (Producteur, Agter-Pakhuis, février 2008)

¹ Si la littérature sur le sujet est presque inexistante, le risque d'exportation des graines et de la culture est décrit comme faible par les botanistes et économistes interrogés. Mises à part certaines régions de l'Australie, les conditions de croissance du rooibos peuvent être difficilement réunies, un autre pays producteur ne pourra probablement pas atteindre les capacités de production ou la productivité des exploitations sud-africaines. Cependant, plusieurs producteurs rapportent que les chercheurs australiens s'essayaient à faire pousser du rooibos, ce qui est ressenti comme une atteinte à l'intégrité nationale... d'autant plus que ce sont des chercheurs australiens qui avaient découvert la présence de salmonelle dans le rooibos dans les années 1980, causant des dommages importants à l'industrie (CHAPITRE 3).

² « *If they begin to plant rooibos, maybe in the Eastern Cape, or maybe in Europe... then it will be bad. I would like... rooibos to stay in this area, not... producers of rooibos tea in this area... I think it comes from this area and... it's a natural, and it's a good product.* »

³ « *I think there is a good future, because as long as... no other land can produce rooibos, at this stage no other land, its only this area that rooibos in the world is, that's why rooibos is for me too is unique also you see.* »

⁴ « *But you will know where to find it in the world, rooibos tea, it's in Cederberg region around Clanwilliam. The type of soil, the type of... climate. You won't find it even in... in South African anywhere else. You can't go to... to the northern parts, to Gauteng or... Natal... anywhere, you won't find it. You won't find it in anywhere, in Australia, you won't find in New Zealand, you'll never... there's nowhere you can find it. It's very unique to this region. And... and Clanwilliam is the... is where it all starts so... »*

À l'intérieur de l'aire de production du rooibos cultivé, reconnue et revendiquée comme l'unique aire de production au monde, une autre dynamique locale est à l'œuvre, sur laquelle nous allons maintenant nous pencher : la construction d'un terroir d'origine¹ du rooibos au sein de cette aire. Après avoir analysé l'histoire et les pratiques collectives de cette production dans la première partie, nous allons maintenant aborder l'inscription du produit et des pratiques collectives dans un lieu.

1. DES PRATIQUES ANCRÉES DANS UNE RÉGION SPÉCIFIQUE

La collecte des graines a été décrite comme une pratique localisée sur le plateau du Suid-Bokkeveld dans la région de Nieuwoudtville pour des raisons historiques. Les plantes situées sur ce plateau sont aussi réputées pour produire plus de graines, pour des raisons climatiques. Selon les acteurs locaux, le manque de précipitation est un facteur de stress pour la plante qui réagit en produisant plus de graines. La température plus fraîche que dans d'autres régions permettrait également aux graines de mûrir dans de bonnes conditions :

« Donc la raison pour laquelle nous récoltons plus tôt c'est qu'elle pousse avant l'hiver et reçoit peu de pluie et alors la plante est placée en condition de stress ce qui fait qu'elle donne des graines. Le résultat de la faible pluviométrie c'est qu'elle est placée en condition de stress oui. ² » (Producteur, Agter-Pakhuis, août 2008).

« Notre thé dans la montagne... parce c'est un climat plus frais et que le sol aussi... est plus... les buissons produisent des graines plus facilement. Mais en novembre et en décembre il fait très chaud. C'est au moment où les graines sont censées être mûres dans la brousse. Alors il fait chaud à ces endroits, en-dessous le sol devient chaud et le soleil au-dessus est trop chaud... lorsque les deux se combinent ainsi la graine est brûlée à mort ou... ou le buisson donne une mauvaise qualité de graine... Maintenant... notre sol est plus frais, nous n'avons pas de graines qui chauffent comme ça et notre température est meilleure.³ » (Producteur, Nieuwoudtville, février 2009).

¹ Un terroir est défini comme « un espace géographique délimité, où une communauté humaine a construit au cours de l'histoire un savoir intellectuel collectif de production, fondé sur un système d'interactions entre un milieu physique et biologique, et un ensemble de facteurs humains, dans lequel les itinéraires socio-techniques mis en jeu, révèlent une originalité, confèrent une typicité, et engendrent une réputation, pour [ces produits]. » (Casabianca *et al.*, 2005: 5).

² « *So the reason why we harvest early is because it grows before the winter and receives little rain and then the plant is placed under stress again which makes it give of seeds. As a result of the low rainfall it is placed under stress yes.* »

³ « *Our tea here on the mountain... because it is in a cooler climate and the soil also... is more... the bush produce seed more easily. But during November and December it is really hot. Now that is the time during which the seeds is supposed to get ripe in the bush. Then it is hot in those places, underneath the soil gets hot and the sun is too hot from above... when the two combine like that the seed is burned unto death or... or the bush delivers a bad quality seed... Now... we over here... our soil is cooler, we do not have that seed that gets warm like that and our temperature is better.* »

Les graines sont principalement récoltées sur ce plateau qui constitue un milieu favorable, privilégié : la ressource y est plus facilement accessible et en conséquence les savoir-faire y sont localisés. Les producteurs considèrent aussi que les graines de Nieuwoudtville ont un taux de germination plus élevé qu'ailleurs, ce qui est clairement un critère de qualité :

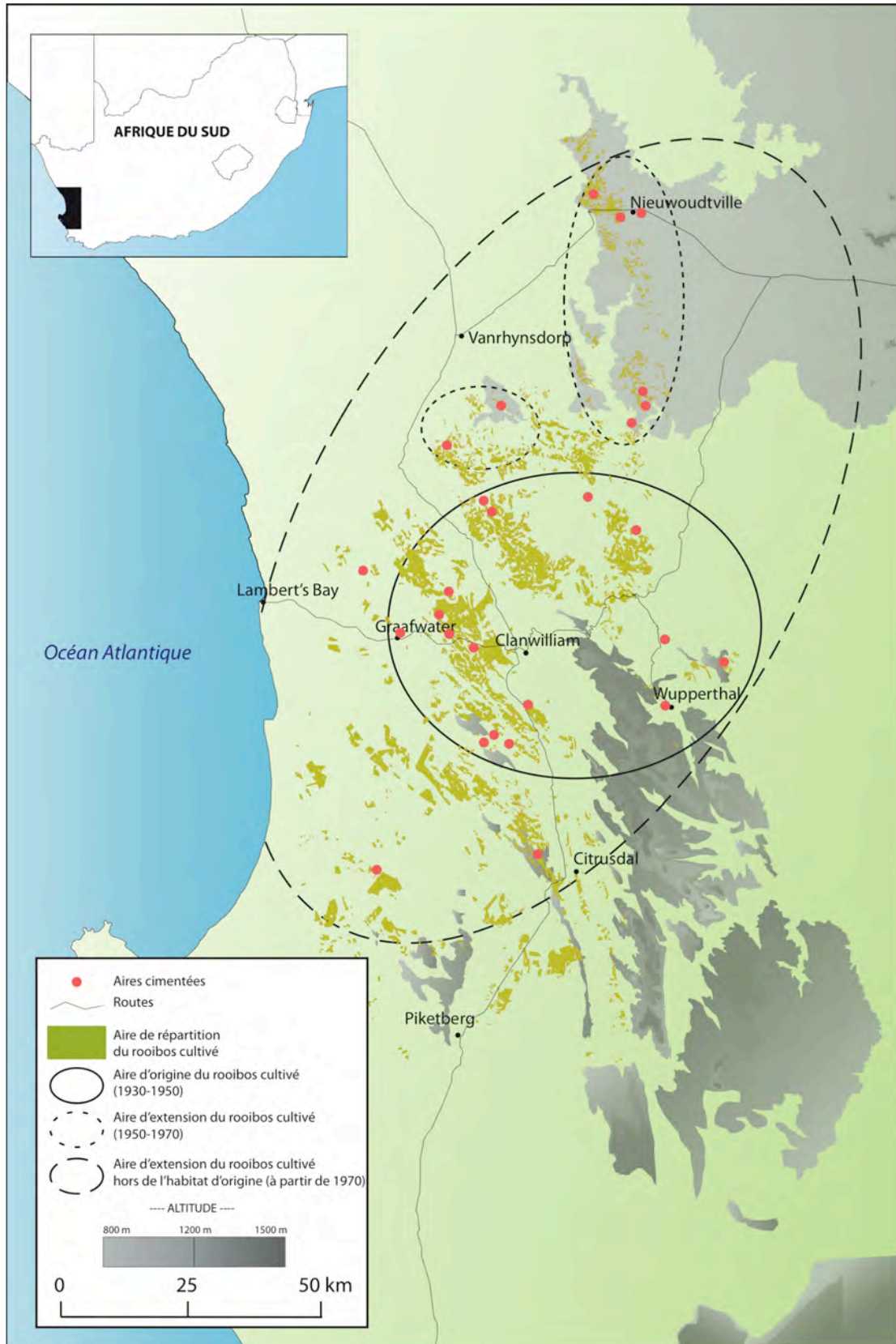
« Je récolte des graines depuis longtemps, et ils ont testé mes graines de cette région. C'est une graine plus dure... elle... vous comprenez ? Elle peut aussi gérer l'acide dans lequel on la place... pour la faire germer. Elle est mieux de ce point de vue. Ils obtiennent des meilleurs taux de croissance avec elle qu'avec ces autres graines là-bas... Vous voyez parce que la région de Nieuwoudtville... le Cap nord, les graines de la région de Nieuwoudtville sont plus fortes que leurs graines.¹ » (Producteur et récolteur de graines, Nieuwoudtville, novembre 2008).

« Donc la jeune plante... a ici une probabilité de donner une meilleure graine ou une meilleure croissance de plantule que celle du Sandveld. Et tu as aussi des graines en bonne santé, si tu achètes dans le Sandveld alors tu obtiendras... ton pourcentage de germination de graines sera de 65%. Si tu achètes des graines de Nieuwoudtville alors le pourcentage de germination des plantes sera de 95%.² » (Producteur, Nieuwoudtville, février 2009).

Ce dernier producteur nous livre une information supplémentaire : la qualité des graines est comparée à celle d'une autre région, le Sandveld, qui fait partie de l'extension de l'aire de production du rooibos. Les graines ne sont pas ou peu récoltées dans le Sandveld et le rooibos y est peu transformé sur place ; cette région ne compte que très peu d'aires cimentées. Pour la fermentation, les aires cimentées sont en effet principalement aux alentours de Clanwilliam (CARTE 46 PAGE 154) pour différentes raisons. Tout d'abord, la production de rooibos y possède un ancrage historique plus ancien car il s'agit de l'aire de production d'origine. D'autre part, dans cette région aride les producteurs sont plus dépendants économiquement du rooibos que dans les autres régions qui produisent d'autres cultures comme la pomme de terre (dans le Sandveld) et les agrumes (région de Citrusdal) (CARTE 46 PAGE 154 ET FIGURE 47 PAGE 155). Les producteurs de la région de Clanwilliam se sont spécialisés dans la culture et la transformation primaire du rooibos afin d'en dégager le maximum de bénéfices. Les producteurs localisés dans l'aire actuelle d'extension confient donc leur rooibos aux producteurs localisés dans l'aire d'origine. La plupart d'entre eux ne souhaite pas investir dans la construction d'une aire cimentée, par manque de temps, de moyens (le rooibos n'y est pas une production assez importante pour investir) mais aussi de savoir-faire en matière de transformation.

¹ « I have been picking up seeds for a long time, and they tested my seeds from this area. He is a harder seed...he...do you understand? He can also handle the acid in which they place it... to germinate him. He is better in that. They get better growth results with him than with those other seeds over there... See because this Nieuwoudtville area...the Northern Cape Nieuwoudtville area's seed is stronger than their seeds. »

² So the little bush... here has a probability of delivering better seed or the seedling growth is better than that of the Sandveld. And you also get healthy seeds, if you buy from the Sandveld then you will get... your percentage of plants germination will be 65%. If you buy seeds from Nieuwoudtville then the percentage of plants germinating will be 95%.»



Carte 46. Localisation des aires cimentées au sein de l'aire de répartition du rooibos cultivé. Carte adaptée de Johan Brand (Directeur technique de Rooibos Limited, communication personnelle, octobre 2008) pour la répartition du rooibos cultivé.

Une quarantaine d'aires cimentées ont été recensées pendant le terrain sur environ soixante-dix existantes.

	Erfdeel (Piketberg)	De Lille (Clanwilliam)
Production de rooibos en 2008	100 tonnes	85 tonnes (100 tonnes prévues en 2009)
Superficie totale	900 hectares	2500 hectares
Culture rooibos	150 hectares	500 hectares
Types de production	Raisin, agrumes, rooibos, buchu et légumes	Rooibos et ovins (250 brebis)
Nombre d'ouvriers permanents sur la ferme	35	5
Nombre d'ouvriers saisonniers employés	200	10
Altitude	Environ 150 m	Environ 600 m
Pluviométrie annuelle	450 mm	200 mm
Note sur la production (obtenue en 2008)	D	A

Figure 47. Tableau comparatif de deux exploitations de rooibos, l'une située dans l'aire d'origine (De Lille) et l'autre dans l'aire d'extension (Erfdeel), à partir de données quantitatives.

Ces deux exploitations ont été sélectionnées car elles produisent la même quantité de rooibos : environ 100 tonnes sur un an, ce sont des grandes exploitations.

L'objectif de ce tableau est de montrer que le système de production est très différent d'une région à l'autre, nous avons choisi les critères de comparaison les plus significatifs, en termes de production, de pluviométrie et d'altitude, définis par les producteurs comme des critères de qualité.

Le système de production à Erfdeel est beaucoup plus intensif : différentes cultures sont produites sur une surface cultivée plus petite qu'à De Lille, et qui demande beaucoup plus de main d'œuvre. La productivité à l'hectare pour le rooibos est trois fois plus importante à Erfdeel qu'à De Lille, mais la qualité est également différente : la production des premiers reçoit la note D, tandis que la production de la seconde est notée A (ENCART 49 page 157 pour la description du système de notation).

La démarche de sous-traitance est une pratique courante et est principalement confiée à Rooibos Limited, qui possède une grande aire cimentée. Elle est jugée plus simple pour ces producteurs à partir du moment où ils font confiance à l'entreprise. Cette relation reflète d'autres enjeux : d'une part, que la confiance est une base de la coopération même si celle-ci s'inscrit dans une relation de dépendance relative, d'autre part, que chacun admet aujourd'hui que les savoir-faire de transformation doivent rester localisés dans la région de Clanwilliam ; enfin que l'autorité que possède Rooibos Limited en matière de construction et de jugement de la qualité est largement reconnue, notamment du fait du système d'évaluation qu'elle a proposé, considéré comme un cadre de référence unique voire infaillible (FIGURE 48 ET ENCART 49 PAGE 157) :

« Donc nous l'aménons à [Rooibos Limited] et l'autre chose c'est que, lorsque le rooibos est transformé dans un autre endroit, ils ne vont pas facilement vous attribuer la note à laquelle vous avez droit. Ils le mettent à un niveau inférieur. Ils pensent qu'ils ont la meilleure façon de faire du thé rooibos, ils le hachent bien, des choses comme ça. Et une fois que tu l'as transformé à un autre... à un autre endroit, ils ne pensent pas qu'il est aussi bien que ce qu'ils auraient pu faire, donc les prix qu'ils donnent, qu'ils te payent ne sont pas si bien. Je pense... Je ne sais pas pourquoi mais c'est... le... chaque fois que nous faisons notre thé ailleurs qu'à Rooibos [Limited], ce n'est jamais le même prix. Jamais la même note non plus, avec eux il y a toujours une note inférieure... Mais ils font du bon thé et à Rooibos [Limited] ils ont le bon équipement, la bonne quantité de machines à hacher vous savez et donc... peut-être que la note n'est pas si bonne à d'autres endroits.¹ » (Producteur, Piketberg, novembre 2008).

Par son pouvoir d'action, de décision, de régulation, Rooibos Limited apparaît donc comme un acteur très influent à différents niveaux, capable d'une part d'inciter les producteurs à produire plus afin de pouvoir étendre le marché et d'autre part de favoriser indirectement la localisation des savoir-faire de production dans l'aire d'origine.

La construction d'un terroir d'origine apparaît d'ailleurs dans le discours des producteurs² qui soulignent l'importance et l'originalité de l'aire d'origine (Clanwilliam) par opposition à l'aire d'extension (le Sandveld, le Swartland) dont on ne reconnaît pas de spécificité particulière sinon celle d'être proche, en continuité spatiale, de l'aire d'origine.

¹ « So we take to [Rooibos Limited] and the other thing is, rooibos once its made in another place, they don't sell easy the grade you are inputting. They downgrade it. They think they have the best way to make rooibos tea, they cut it good and things like that. And once you make it on the other... on another place, they don't think its that well that they can make it so your prices aren't that good they give, they pay you. I think... I don't know why but that is... the... whenever we make our tea in other places than Rooibos [Limited], its never the same price. Never the same grade also. with them there's always a lower grade... But they make good tea and Rooibos [Limited] they have the right equipment, the right quantity of cutters you know and so... maybe the grade is not that good in other places. »

² Mais pas franchement dans le discours tenu par les dirigeants de Rooibos Limited car c'est notamment l'entreprise, rappelons-le, qui a incité les producteurs à produire plus et hors de l'aire de culture d'origine.



Figure 48. Description des critères de qualité du rooibos. Photographie prise au laboratoire d'analyse de la qualité e Rooibos Limited, décembre 2008).

La première ligne en partant du bas décrit le système de notation en fonction des différentes textures.

Le premier système de mesure de la qualité est mis en place après la création de la coopérative de production en 1948 et est basé sur la taille des particules de rooibos. Le système actuel de notation de la qualité du produit a été développé dans les années 1980, il est fondé sur 4 critères : le goût (testé par un goûteur), le degré d'humidité, de séchage et de clarté (testés en laboratoire). La combinaison de ces 4 critères permet d'obtenir une note comprise entre 35 et 100, à laquelle correspond une lettre définissant l'échelle de qualité finale : F correspond à une note de 35 et A à une note proche de 100.

C'est ce système de notation par lettres qui est retenu par les producteurs, bien que le détail de l'analyse leur soit aussi communiqué. Car le prix d'achat au producteur dépend de cette lettre finale : en 2008, le prix d'achat du rooibos fermenté de qualité A ou B était entre 6 et 7 rands le kilogramme tandis que les qualités C et D s'échelonnaient de 4 à 5 rands le kilogramme. Rooibos Limited possède son propre laboratoire d'analyse de la qualité, capable d'émettre un avis sur l'échantillon testé une demi-heure après sa livraison.

L'aire de production n'est pas prise en compte dans ces critères, mais se reflète pourtant directement dans la note attribuée : le rooibos de la région de Clanwilliam et de Nieuwoudtville sera en effet généralement noté A ou B tandis que celui produit dans la région de Piketberg sera noté entre C et E.

2. LA CONSTRUCTION D'UNE APPARTENANCE PROPRE A L'AIRES DE PRODUCTION D'ORIGINE

La distinction de ces zones est d'autant plus perceptible aujourd'hui dans le discours des producteurs qu'ils doivent faire face à une situation de surproduction et donc à une chute du prix d'achat de leur production :

« En ce moment la configuration n'est pas bonne, parce qu'il y a une grosse surproduction et ... parce qu'ils ont beaucoup de thé stocké... à Rooibos Limited et chaque producteur a... des tonnes et des tonnes de rooibos dans ses propres stocks, et la prochaine récolte arrive. Donc je ne pense pas que le prix... cela... va être rude les prochaines années.¹ » (Producteur, Wupperthal, octobre 2008).

Les acteurs de la zone d'origine expliquent par ailleurs l'arrivée de nouveaux producteurs par une configuration économique.

2.1. L'extension de l'aire de production et l'arrivée de nouveaux acteurs

En 2004, le prix d'achat du rooibos au producteur a atteint 16 rands le kilogramme alors que la moyenne 2000-2010 est d'environ 10 rands, ce qui a suscité un fort intérêt de la part de producteurs d'autres cultures :

« Il n'y avait pas vraiment de mauvais rooibos jusque là... et alors le prix a augmenté dans les années 90... dans les années 90 il est allé jusqu'à 16... 17 rands il y a quatre ans et tout le monde s'est mis à planter du rooibos vers Piketberg... en bas... ce qui n'est pas... vous ne pouvez pas boire ce qu'ils font pousser vous savez.² » (Producteur, Wupperthal, octobre 2008).

« Un gars qui... environ à 15, à 50 kilomètres de... avec son frère ils produisent à Aurora. C'est une petite ville juste après Piketberg... Piketberg, plus proche de la mer... du côté de la côte. Et il plante du rooibos mais ce gars est... il se débrouille très bien là-bas. Il a décidé mais... il veut aussi profiter de cet argent. Donc il a commencé à planter du rooibos là-bas. Mais il n'a pas le... l'équipement pour... pour hacher et pour... fermenter et pour sécher et toutes ces sortes de choses, donc il... récolte là-bas, l'apporte ici, et cela... la transformation il la fait ici. Et ce gars là-bas [le gérant de l'aire cimentée], il m'a dit, le thé il ne sait pas quoi en faire. Il pue. C'est... (il rit)... il a dit que ça puait ! Je ne l'ai pas dit... Non non, les gars... le thé que les gars... tout est lié à l'argent. Tout... le gars là-bas [celui de Piketberg], c'est... d'abord... un producteur de céréales. Mais maintenant le prix des céréales n'est pas bon. Donc il pense... allons voir du côté du rooibos ! Le rooibos est bon... rapporte de l'argent ! Donc il a commencé à planter aussi du rooibos. Mais il n'est pas dans la bonne région !³ » (Producteur, Agter-Pakhuis, mars 2008).

¹ « *At the moment it doesn't look good because of the big over-production and... because they've got a lot of tea stored... at Rooibos Limited self and every farmer has got... tons and tons of tea in their own storage and next years harvest in coming in as well. So I don't think price wise... its going to be tough for the next couple of years.* »

² « *There wasn't really bad stuff out there... and then tea price went up 90... in the 90's and it got to sixteen... seventeen rand four years ago and everybody started planting rooibos in Piketberg... down... which is not... you can't drink that stuff you know.* »

³ « *A guy he... about fifteen, fifty kilometers away... his brother are farming in Aurora. It's a little town just past Piketberg... Piketberg, more to the sea... sea side there. And he plant rooibos but this guy is doing... very good here. He decides but he... he want also some of that money. So he starts planting there. But he haven't got the... facilities to... to cut and to... ferment and to dry and all that kind of thing, so he... cut it there, bring it here, and this... the*

Ces « nouveaux » producteurs de rooibos qui ont profité de l'attractivité du prix, produisent en fait un rooibos « qui pue » et qui « n'est pas dans la bonne région ». Autrement dit, dans l'aire d'extension du rooibos, qui se situe en dehors de l'aire de répartition du rooibos spontané, on produit du rooibos de mauvaise qualité.

Cette extension géographique aboutit, toujours selon les producteurs, à une baisse globale de la qualité du rooibos, liée à la fois aux volumes excessifs produits, au manque de maîtrise technique des opérations stratégiques de transformation et au milieu de culture peu propice à offrir un rooibos de qualité. Autrement dit, certains producteurs privilégient une stratégie de volume aux dépens d'une stratégie de qualité et subissent donc les critiques de la part des autres situés cette fois de l'aire d'origine, qui privilégient une stratégie inverse :

« Le gros problème avec la qualité vient des gens de Piketberg et Redelinghuys et Aurora qui ont commencé à planter du thé. Parce que le thé s'est implanté assez facilement là-bas, le sol sableux, le thé pousse facilement et il pousse vigoureusement dans cette région... n'importe qui peut facilement produire une grande quantité de thé, mais c'est une mauvaise qualité. C'est de là qu'a démarré le problème car ils produisent une telle quantité de mauvais thé... une mauvaise production... et ici à Nieuwoudtville nous n'avons pas la possibilité de produire une telle quantité de thé. Nous n'avons pas la possibilité de produire plus que ce que nous produisons maintenant. Donc je peux dire qu'il y a plus de mauvais thé que de bon thé.¹ » (Producteur, Nieuwoudtville, février 2009).

La production de rooibos dans l'aire d'extension est perçue comme un phénomène récent, rapide et de grande ampleur. Or il n'est pas si récent, les premières plantations de rooibos dans la région de Piketberg ayant eu lieu dans les années 1970. Quant à la situation de surproduction, elle ne peut pas être imputée uniquement aux producteurs de la zone d'extension : on reconnaît d'ailleurs volontiers dans l'aire d'origine que les conditions climatiques favorables des dernières années ont permis d'accroître la production. L'extension de l'aire de production ne nous intéresse donc pas tant pour sa dimension historique et économique mais parce que ce processus d'élargissement de l'espace de production incite les producteurs de la zone d'origine à préciser leur localisation, à revendiquer l'endémicité de la ressource et une meilleure qualité de production dans cette région d'origine. Certains affirment même qu'il s'agit d'un « terroir », terme apparu à plusieurs reprises dans les entretiens.

process he's doing here. And this guy here, he've said to me, that tea he don't know what to do with it. It stinks. That's... (laughs)... he said it stinks! I don't said it... No, no the guys... the tea that the guys... everything goes about money. Every... that guy there, he's... primary... grain producer. But now grain prices are not very good. So he's think... look at rooibos! Rooibos are very good... good money! So he starts planting also rooibos. He's not in the right area! »

¹ « The big problem with quality came when people in Piketberg and Redelinghuys and Aurora began planting tea. Because tea establishes itself quite easily there, the sandy soil, the tea has an easy start and it grows vigorously in that area... one can easily produce a large amount of tea, but it is a bad quality tea. That is where tea's problems start because they produce such a large amount of bad tea... bad product... and here on Nieuwoudtville there is not really an opportunity to produce a larger capacity of tea. We don't have the opportunity to produce more than there are in production now. So let me say the bad tea's more than the good tea. »

2.2. La délimitation de l'aire d'origine

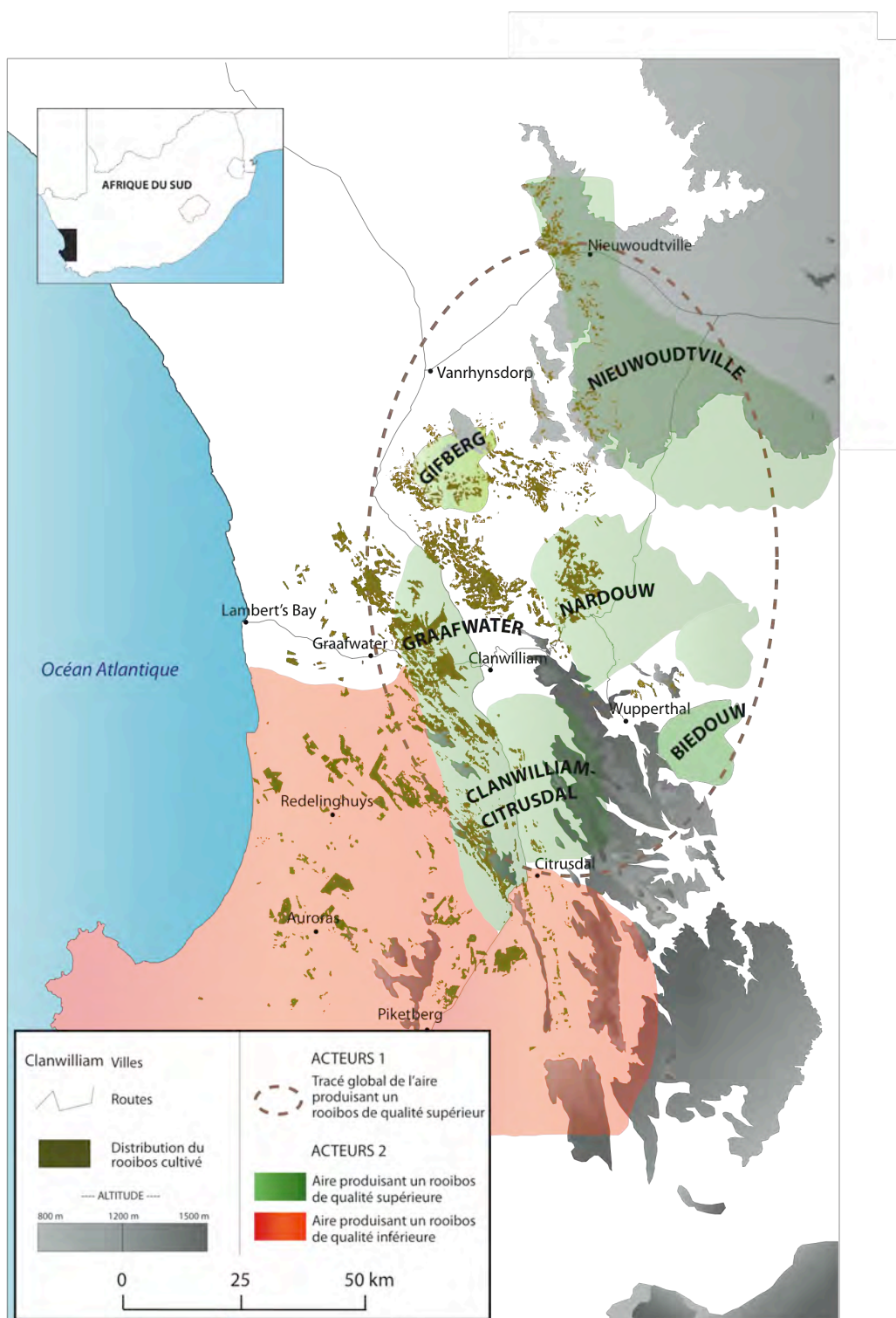
Les producteurs rencontrés localisent précisément l'aire de production du rooibos de qualité supérieure (CARTE 50 PAGE 161). Lorsque ce thème était abordé durant les entretiens, nous leur demandions de tracer cette aire sur un fond de carte¹. Nous avons repéré deux logiques de tracés sur la quinzaine de cartes obtenues : la première s'appuie sur un tracé global, qui correspond à l'aire d'origine de la production du rooibos (ANNEXES 1 PAGE 200 ET ANNEXE 2 PAGE 201) et la seconde s'appuie sur les tracés de plusieurs aires sur un territoire un peu plus étendu, tout en localisant également l'aire produisant un rooibos de qualité inférieure (ANNEXES 3 PAGE 202 ET ANNEXE 4 PAGE 203). Dans ce dernier cas les différentes localités qui composent l'aire produisant un rooibos de qualité supérieure ont en commun d'être en altitude (au-dessus de 600 mètres) et d'être également intégrées dans l'aire du rooibos spontané, c'est-à-dire l'aire d'origine de production du rooibos. Les producteurs mettent cet argument en avant :

« C'est le meilleur... produit, que nous fournissons... que nous apportons, à Rooibos [Limited], à Clanwilliam. Et il vient d'ici... donc le rooibos... ils disent que le rooibos était... la première plante qui... qui était produite dans la région de Clanwilliam. Le rooibos est normalement... poussait, à l'état sauvage, dans ces montagnes, dans cette région.² » (Producteur, Citrusdal, octobre 2008).

La qualité du rooibos produit dans l'aire d'origine est décrite par de nombreux adjectifs, construits par opposition explicite à une autre série de qualificatifs qui caractérisent l'aire d'extension (FIGURE 51 PAGE 162). Derrière l'opposition « montagne » vs « plaine » qui définit le caractère environnemental le plus important de la plante (l'altitude), découle tout un système d'oppositions binaires des caractères de la plante et aussi du produit. Si la croissance de la plante dans l'aire d'origine est caractérisée de « lente », celle dans l'aire d'extension est décrite comme « rapide » et donne d'ailleurs des buissons de plus grande taille que dans l'aire d'origine. Le produit issu de l'aire d'origine est décrit par des adjectifs plus nombreux et connotés positivement, contrairement à ceux qui désignent le produit issu de l'aire d'extension (pue, plat, pâle...). Nous retrouvons ici les systèmes d'opposition décrits par Lévi-Strauss (Lévi-Strauss, 2003) puis repris par d'autres auteurs (De Rapper, 2004) concernant l'appartenance de certaines populations en fonction de la topographie (terre vs mer, montagne vs plaine...) ou encore des signes cardinaux (est vs ouest...).

¹ Sur ce fond de carte figurent uniquement les routes, la côte, la frontière entre le Cap occidental et le Cap nord et les villes. Nous avons choisi d'indiquer les villes car elles sont une référence géographique très fréquente, cependant l'exercice s'est révélé difficile pour les producteurs, qui cherchaient en fait le relief pour tracer ces aires, et rajoutaient parfois ces indications sur les cartes. Quelques-unes de ces cartes sont présentées en annexe.

² « *That is the best... product, that they deliver... brought in, at Rooibos, in Clanwilliam. And it comes from this area... So rooibos... they say rooibos was... the first plant was... was produced in Clannwilliam area. Rooibos is normally... was growing, on the wild, in this mountains, in this area.* »



Carte 50. Localisation de l'aire produisant un rooibos de qualité supérieure et inférieure selon les producteurs de rooibos. Carte adaptée de Johan Brand (Directeur technique de Rooibos Limited, communication personnelle, octobre 2008) pour la répartition du rooibos cultivé.

Le niveau de précision de la délimitation de l'aire diffère selon les acteurs interrogés (Annexes 1 à 4 pages 198 à 201).

		Aire d'origine	Aire d'extension
Plante	Croissance	Lente	Rapide
	Taille	Petite	Haute, Large, Hauteur d'un homme
	Habitat	Originel	Pas habitat normal (pas de rooibos spontané)
Environnement	Altitude	Elevée, montagne	Niveau de la mer
	Pluviométrie	Environ 350 mm	Environ 1000 mm
	Climat	Sec	Humide
Produit	Texture, aspect	Dense	Faible, plat, pâle
	Couleur	Vive, Or	Jaune
	Odeur	Caramel, sucré, raisin	Mauvaise, pue

Figure 51. Tableau récapitulatif des termes employés lors des entretiens pour qualifier le rooibos de l'aire d'origine et de l'aire d'extension de la production.

Cette opposition permet ici de faire exister les deux aires de production. La qualité devient donc un critère de différenciation, voire d'appartenance, exprimée par tous les producteurs de l'aire d'origine, blancs et métis. Ces systèmes d'oppositions expriment donc une identité sous-jacente :

« Parfois, ce principe inhérent à la formation d'un groupe social s'exprime par l'attribution aux autres d'identités négatives et péjoratives. Ces dernières permettent au groupe qui les formule de s'unifier et de se conforter, en se valorisant, quitte à charger les autres de tous les vices. » (Di Méo et Buléon, 2005: 48)

Le critère de qualité devient même le support d'expression d'une injustice subie, en particulier lorsque le thé de la région d'origine est mélangé au thé de la région d'extension afin d'augmenter la qualité de ce dernier. L'injustice est exprimée du fait que le seul critère de différenciation est donné par le prix d'achat lui-même lié à la note attribuée par Rooibos Limited¹ ; ce critère et le système de rémunération qui lui est associé sont aujourd'hui considérés comme insuffisants pour différencier et valoriser les différentes qualités :

« Rooibos Limited à Clanwilliam, ils veulent toujours que les producteurs de Wupperthal leur délivrent le thé, parce que notre thé... est de bonne qualité.² » (Membre de la coopérative de Wupperthal, avril 2006).

« Avant cela [la création de la coopérative de Heiveld], ils vendaient leur thé à Rooibos [Limited]. Ils ont découvert que Rooibos [Limited] mélangeait du rooibos de Heiveld avec le thé de Rooibos [Limited]. Cela donne une autre couleur au rooibos.³ » (Membre de la coopérative de Heiveld, Nieuwoudtville, mars 2006)

« Beaucoup de gens mélangent le rooibos de bonne qualité avec le thé du Sandveld.⁴ » (Producteur, Vanrhynsdorp, octobre 2008).

« Oui vous remarquez la qualité pendant la fermentation... l'usine [Rooibos Limited]... prend notre thé et leur thé, le résultat c'est que tu obtiens un rooibos mélangé, oui lorsqu'ils mélangent le thé tu obtiens une qualité plus faible. Oui les gars qui ont une meilleure qualité... obtiennent environ 50 cents à 1,5 rand de plus que les qualités inférieures.⁵ » (Producteur, Clanwilliam, août 2008).

Nous sommes ici clairement dans une situation de construction d'une territorialité par les acteurs locaux. Dans la lignée des travaux sur les nouvelles territorialités, l'articulation entre patrimoine et territoire est une approche particulièrement intéressante ici, que ce soit en France (Micoud, 2004; Di Méo, 2007) ou dans les pays du Sud (Cormier-Salem *et al.*, 2005).

¹ Les autres transformateurs se sont alignés sur ce système de notation.

² « *Rooibos Limited from Clanwilliam, they always want the Wupperthal farmers to deliver the tea by them, because our tea... is a good quality.* »

³ « *Before this, they market the tea to Rooibos [Limited]. They found out that Rooibos [Limited] mix Heiveld rooibos with Rooibos [Limited] tea. It gives rooibos another colour.* »

⁴ « *Many people mix the high quality rooibos with the sandveld tea.* »

⁵ « *Yes you notice the quality during sweating... the factory... takes in our tea and their tea with the result you get a blended rooibos, yes when they mix the tea you get a lower quality of tea. Yes the guys just get a better grade... so he gets approximately 50 cent to 1.50 rands less than the lower grades.* »

Nous soutenons ici que c'est le patrimoine qui crée le territoire et non l'inverse : la patrimonialisation du rooibos a engendré plusieurs dynamiques locales, dont l'apparition d'un terroir d'origine lié à ce territoire qui n'existait pas auparavant. Ce terroir devient ensuite une référence identitaire supplémentaire pour les producteurs de rooibos. Nous constatons aussi l'originalité de cette dernière construction, qui se base cette fois sur des critères de qualité d'une production localisée et non sur des critères de ségrégation socio-spatiale, pourtant encore largement activés en Afrique du Sud comme l'ont mis en avant les géographes (Gervais-Lambony, 1998b).

3. LES STRATEGIES LOCALES EMERGENTES DE VALORISATION DU PRODUIT

Cela dit, si le territoire sert bien de référence identitaire, la création de nouveaux liens sociaux autour de ce territoire reste à faire : le sentiment d'appartenance à un collectif n'est pas (encore) effectif. D'autre part, cette aire d'origine est à ce jour surtout reconnue par les acteurs locaux, dont certains ont récemment créé une marque (*Biedouw valley*, *Achterfontein estate*, FIGURE 52 PAGE 165) afin de promouvoir eux-mêmes cette qualité différenciée liée à un terroir, sur un nouveau marché de niche. Cette qualité est de ce fait aussi reconnue par les acheteurs de ce marché. Les petits producteurs métis promeuvent également la qualité plus élevée de leur production à travers leurs marques vendues localement et à l'étranger, comme celle de *Wupperthal* (FIGURE 53 PAGE 165), il s'agit cependant d'initiatives individuelles valorisant la qualité d'exploitations particulières situées dans l'aire de production d'origine plutôt que des stratégies collectives. Les marques *Achterfontein estate* et *Wupperthal* que nous avons déjà présentées mettent en avant tous les éléments constitutifs du terroir d'origine : altitude (elle est même précisée sur l'emballage d'*Achterfontein*), proximité avec les montagnes du Cederberg et qualité supérieure. L'emballage de *Wupperthal* fait clairement référence aux pratiques « locales », voire traditionnelles. Si la présence du mot « terroir » sur l'emballage d'*Achterfontein* est liée à la formation en viticulture du producteur¹, elle est clairement représentative d'une tendance locale qui sera certainement amenée à se multiplier.

À travers cette analyse des revendications sur les savoirs, les pratiques et de la reconnaissance d'un terroir, nous voyons que le rooibos possède toutes les caractéristiques d'une production localisée bien que celles-ci ne soient pas toujours explicitement reconnues par le marché.

¹ Il affirme développer sa ferme sur le modèle d'un vignoble et compte d'ailleurs produire du vin d'ici quelques années.



Figure 52. Emballage de rooibos de la marque *Achterfontein*.

« Le thé rooibos de la marque *Achterfontein* pousse, est récolté, fermenté et séché sur la ferme Achterfontein qui a gagné de nombreux prix. Située à 900 m au dessus du niveau de la mer dans les spectaculaires montagnes du Cedarberg donnant sur le Tankwa Karoo d'un côté et sur la vallée Biedouw de l'autre, cette région est réputée pour son thé rooibos de qualité supérieure.

Notre terroir unique couplé à des années d'expérience partagée entre père et fils sont les premières pierres de notre thé rooibos artisanal. Avec notre souci de la qualité plutôt que de la quantité, nous vous promettons une expérience gustative inégalée dans chaque paquet de thé rooibos. »

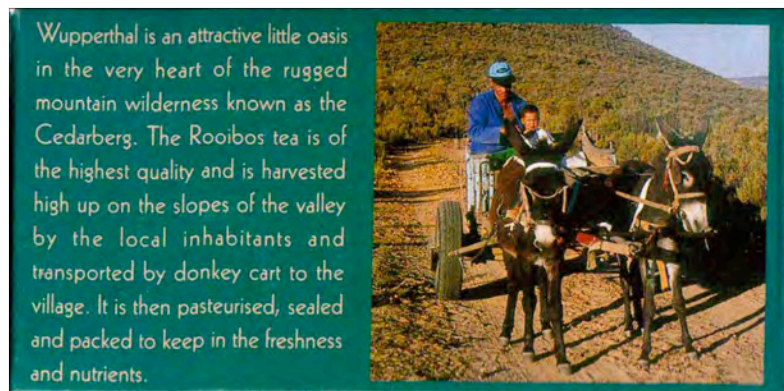


Figure 53. Emballage de *Wupperthal*.

« Wupperthal est une petite oasis attrayante au coeur de l'étendue sauvage de la montagne du Cedarberg. Le thé rooibos est de la plus haute qualité et est récolté en altitude sur les pentes de la vallée par les habitants locaux et transporté en charrette à âne au village. Il est ensuite pasteurisé, et filtré puis emballé pour garder sa fraîcheur et ses composants nutritifs. »

De plus, la production de rooibos reflétait clairement les inégalités sociales du temps de l'apartheid, aujourd'hui les producteurs métis obtiennent une certaine reconnaissance par l'accès récent aux marchés de niche.

Nous pouvons nous demander maintenant dans quelle mesure les démarches de valorisation récentes comme le projet de mettre en place une IG sur le rooibos pourront renforcer ces processus de reconnaissance et de redistribution sociale. Nous allons donc voir en quoi consiste ce projet d'IG que nous abordons non pas tant comme une procédure formelle que comme un espace public de médiation pouvant permettre aux acteurs locaux de dialoguer, de construire et négocier de nouveaux statuts et de développer ou de valider de nouvelles stratégies non strictement économiques.

CONCLUSION

« Si le ‘patrimoine’ est ‘ce que nous voulons conserver’, une question fondamentale relative au patrimoine est ‘pourquoi nous voulons le garder ?’, ce qui entraîne une autre question, à savoir ‘de qui est-ce le patrimoine ?’, ‘qu’est-ce que cela signifie ?’, ‘comment allons-nous le présenter ?’ ainsi que ‘qui sommes-nous’ ?¹ » (Bakker, 2007: 15, traduction personnelle)

Ainsi que le suggère cette citation, ce que nous avons cherché à démontrer dans cette thèse n’est pas tant que le rooibos est un patrimoine, mais que le processus complexe et pluri-dimensionnel dont il est issu soulève un certain nombre de questions relatives aux acteurs qui en sont à l’origine et aux enjeux qu’il traduit : pour qui et par quels mécanismes le rooibos fait-il patrimoine ? Comment ce patrimoine est-il valorisé, approprié et revendiqué par les acteurs locaux ? Pour répondre à ces questions, nous sommes parti des trois composantes reconnues des productions localisées, appliquées au rooibos : historicité, lien au lieu et savoir-faire partagés.

1. RAPPEL DES PRINCIPAUX RESULTATS

L’analyse de l’histoire du rooibos nous a permis de montrer que la construction de ce produit alimentaire et patrimonial est en fait indissociable de contextes et d’enjeux (politiques, sociaux, identitaires) qui ont traversé la société sud-africaine à différentes époques.

L’origine de ce produit reste peu documentée mais la connaissance de ses usages a probablement été transmise par les Bushmen, voire par les Khoekhoen aux Hollandais du Cap. Le premier corpus de savoirs sur le rooibos est donc vraisemblablement issu de l’interaction entre ces populations. À la fin du XIX^e et même encore au début du XX^e siècle, le rooibos est un produit de substitution, un « thé des pauvres », consommé par tous, les Blancs comme les non-Blancs. Sa valorisation en produit de consommation courante, puis exportable, évolue avec les différentes réglementations et représentations politiques qui vont peu à peu différencier, puis opposer les groupes sociaux dans leurs droits, rôles et statuts au sein d’une société de plus en plus fractionnée. La mise en place de l’Office du rooibos en 1954, précédée de celle d’une coopérative en 1948, se superpose parfaitement avec l’arrivée au pouvoir du Parti Nationaliste et à l’officialisation de la politique d’apartheid (en 1948). Cette période constitue un contexte favorable à la constitution d’une filière centralisée mais fortement soutenue par le gouvernement,

¹ « If ‘heritage’ is ‘that which we want to keep’, a fundamental question relating to heritage is ‘why do we want to keep it?’, which immediately presents related questions namely ‘whose heritage is it?’, ‘what does it mean?’, ‘how are we going to present it?’ and also, ‘who are ‘we’?’ »

au même titre que la plupart des productions agricoles du pays. À cette époque, le rooibos est donc clairement associé à l'identité afrikaner ; la présentation des emballages anciens ou plus récents de plusieurs marques le rappelle amplement.

La fin de l'apartheid et la déréglementation des offices de commercialisation des productions agricoles au début des années 1990 marque un nouveau tournant dans l'histoire du rooibos : dans un contexte de libéralisation économique, ce dernier se définit désormais comme un produit pour l'export et rencontre de fait un franc succès sur les marchés mondiaux. Si les capacités de production se sont progressivement accrues depuis les années 1950 pour répondre à la demande nationale, l'ouverture au marché international marque un changement important : la production annuelle est multipliée par trois entre 1994 et 2006, alors que la consommation nationale reste stable. Le rooibos devient ainsi un produit « global », porteur de nouveaux enjeux. Si le succès de sa commercialisation « mondialisée » symbolise l'ouverture au monde de l'Afrique du Sud, l'importance économique de sa production constitue un moyen national d'en faire aussi un symbole de l'unité nationale.

Dans l'Afrique du Sud post-apartheid, la filière du rooibos offre aujourd'hui un lieu d'observation privilégié des tensions nationales, entre d'un côté le désir de promouvoir une nation arc-en-ciel, multiculturelle, basée sur la construction de figures patrimoniales communes telles que celle du « khoesan » et de l'autre celui de conserver l'identité et le statut socio-économique de chaque communauté historique.

Concernant le lien au lieu, deux niveaux sont à distinguer. Le rooibos est une espèce endémique à l'Afrique du Sud, associée à la formation végétale fynbos, elle-même considérée comme un patrimoine naturel national. Les acteurs de la production, mais également plus largement la population sud-africaine, souhaitent conserver la ressource sur le territoire national : le rooibos est sud-africain et doit le rester. Plus localement, l'aire de production du rooibos est marquée par une autre dynamique, la construction d'un terroir d'origine. L'aire de production devient un critère de différenciation et d'appartenance dominant entre les différents producteurs, laissant au second plan leur origine socio-économique.

Enfin, si les savoir-faire de production sont bien issus d'une construction collective, regroupant à la fois l'ingénierie des Afrikaners et l'expérience des ouvriers agricoles métis, ils sont loin d'être « partagés » par l'ensemble de ces acteurs. La répartition de ces savoir-faire est clairement hiérarchisée et reflète ainsi la perpétuation de la relation de paternalisme qui imprègne les logiques agricoles du Cap occidental. Les savoirs liés aux opérations stratégiques de la production sont cependant également source aujourd'hui d'une nouvelle reconnaissance possible pour les ouvriers.

L'ensemble de ces résultats montre que le rooibos est à la fois une production localisée et un patrimoine aux dimensions naturelles et culturelles, nationales et locales. Notre recherche s'inscrit dans ce double domaine de recherche et nous espérons qu'elle a pu apporter une certaine contribution dans l'un et dans l'autre.

L'inscription du rooibos au sein de ces différentes catégories est récente : l'« invention de cette tradition », au sens que donnent à cette expression E. Hobsbawm et T. Ranger (2006) a été favorisée par les transformations rapides de la société post-apartheid, qui produit de nouveaux modèles nationaux qui remplacent ou se superposent simplement aux anciens modèles. Enfin, ces résultats confirment bien une tendance actuelle, à savoir que « les Sud-Africains (individus et communautés) sont devenus des experts des revendications identitaires et territoriales : les discours identitaires s'adaptent aux circonstances, en fonction des intérêts de la communauté et en faisant appel à telle ou telle 'strate' identitaire » (Gervais-Lambony, 1998a: 12). Nous pouvons alors présager que le rooibos prendra d'autres figures en fonction des changements futurs de la société sud-africaine.

Dans une perspective plus large, nous comprenons que la construction de l'image patrimoniale d'un objet comme le rooibos combine nécessairement des savoirs, des usages, des innovations et des traditions de plusieurs époques et surtout de différentes populations. Si elle peut servir les discours politiques ou économiques sur l'unité de la nation, cette patrimonialisation est loin d'avoir les effets souhaités en termes de réduction des inégalités, de redistribution et d'émancipation, ainsi que le suggère la situation des communautés pauvres dans le Cap occidental et en particulier celle des ouvriers agricoles. Nous pouvons donc nous demander si ce processus de patrimonialisation, qui reflète la volonté politique de « redresser l'équilibre » au sein des patrimoines sud-africains et ainsi de restaurer des liens sociaux entre groupes fondateurs d'une identité sud-africaine, sont atteints autrement que d'un point de vue très symbolique.

2. LE ROOIBOS, FACTEUR DE RECONCILIATION NATIONALE OU SUPPORT DE SEGREGATION ?

Certaines études portant sur la patrimonialisation d'autres objets « naturels » comme les parcs nationaux (Carruthers, 1989) ou le fynbos (Comaroff et Comaroff, 2001), montrent que ces processus reflètent la volonté de préserver une intégrité « nationale », en d'autres termes la domination de la population blanche.

Le contexte de la création du parc national Kruger en 1926 par exemple révèle qu'au-delà de la protection des espèces, l'enjeu était de créer un sentiment d'appartenance

identitaire commune entre Blancs d'origine anglaise et afrikaner¹, tout en renforçant la domination systématique des Blancs sur les Noirs, en privant ces derniers du droit d'occupation ou d'usage des ressources à l'intérieur du parc :

« En explorant l'idée que les Blancs ont romancé leur passé à travers un paysage naturel et sa vie sauvage, il faut reconnaître que les Blancs ont choisi de négliger le rôle que les Africains ont joué dans ce passé. (...) Il est cependant possible de soutenir à cet égard que la création des parcs nationaux a desservi les Africains de l'usage de leurs terres dans une grande partie du Transvaal (...).² » (Carruthers, 1989: 215, traduction personnelle).

Plus récemment, les Comaroff ont montré que le fynbos a captivé l'imagination des Sud-Africains en tant que patrimoine fragile menacé par les plantes invasives et que ce phénomène reflète en quelque sorte la xénophobie grimpante liée à l'immigration africaine récente en Afrique du Sud :

« L'anxiété concernant la flore étrangère (...) était (...) aussi une projection métonymique de questions plus profondes auxquelles est exposé l'État postcolonial au sujet de la nature de ses frontières souveraines, au sujet du droit à la citoyenneté, de la signification et de la passion inhérentes au sentiment d'appartenance nationale, et, en particulier, au sujet de la tendance à invoquer l'autochtonie pour répondre à ces questions.³ » (Comaroff et Comaroff, 2001: 650, traduction personnelle).

Dans le cas du rooibos, nous pourrions nous demander si la reconnaissance d'un héritage commun à différentes communautés khoesan, métisses et afrikaner n'est pas un moyen d'« expier symboliquement les péchés du passé »⁴ liés à la domination blanche, comme le fait remarquer Shepherd à propos de la loi sur les ressources patrimoniales nationales (2008: 126, traduction personnelle). Dans quelle mesure alors ce processus de réconciliation basé sur la construction d'un patrimoine commun à différentes communautés ne permet-il pas au final de maintenir les inégalités de la société d'apartheid ? Mais si cette patrimonialisation est effectivement instrumentalisée en vue de « masquer » la continuité de la ségrégation et des inégalités socio-économiques en Afrique du Sud, existe-il d'autres dynamiques susceptibles d'engendrer l'effet inverse ?

Pour pouvoir répondre à cette question, l'idéal est d'aller interroger les acteurs qui sont aujourd'hui porteurs officiels de ce processus de patrimonialisation, c'est-à-dire ceux qui sont engagés depuis peu à construire et défendre une indication géographique pour le rooibos. Ces acteurs disposent pour cela d'un espace officiel,

¹ Le parc est créé à l'époque où le nationalisme afrikaner commence à se manifester (CHAPITRE 4)

² « *In exploring the idea that whites romanticised their past through the natural landscape and its wildlife, one has to take cognisance of the fact that whites chose to disregard the role that Africans had played in that past. (...) One can, however, argue in this respect that what the national parks did accomplish as far as Africans were concerned was to deny them the usage of a large portion of the Transvaal (...).* »

³ « *The anxiety concerning foreign flora (...) was (...) also a metonymic projection of more deep-seated questions facing the postcolonial state about the nature of its sovereign borders, about the right to citizenship within it, about the meaning and the passion inherent in national belonging - and, in particular, about the tendency to invoke autochthony in answering those questions (...).* »

⁴ « *The sins of the past are symbolically expiated.* »

un comité, se réunissant régulièrement pour « faire avancer le projet ». C'est au cours de ces réunions qu'émergent donc réellement au travers des débats, les véritables enjeux de cette construction patrimoniale collective. Malheureusement, il nous a été impossible d'assister à ces réunions, aucune n'ayant eu lieu pendant les périodes de nos enquêtes en Afrique du Sud. C'est donc à partir de quelques entretiens individuels avec des membres de ce comité et surtout à partir d'autres cas ou situations en Afrique du Sud que nous pouvons tenter de répondre à cette dernière question sur les impacts autres que symboliques de ce processus de patrimonialisation.

3. LES APPORTS DU PROJET IG

Notre recherche s'est pour partie concentrée sur les nouvelles dimensions données au rooibos, notamment les notions d'appartenance et de patrimoine et sur la manière dont ces notions ont été associées pour produire une dynamique collective de promotion et de valorisation du rooibos. Le projet d'indication géographique sur le rooibos est encore récent, mais porte déjà de nombreuses attentes et revendications, en matière de protection des droits de propriété intellectuelle sur la ressource et le produit, de développement rural, de protection des savoirs et savoir-faire de production ainsi que de promotion d'un produit de terroir. Ces attentes vont en fait bien au-delà du projet dans sa forme concrète et interviennent également dans d'autres débats nationaux et internationaux sur le développement des IG en Afrique du Sud ou dans les pays du Sud en général.

Si l'objectif premier du comité IG associé au rooibos est effectivement de protéger le nom et la ressource et si cet outil peut être utilisé pour prévenir l'usage commercial et contestable du nom par des pays étrangers (Downes et Laird, 1999), le projet pourrait devenir porteur de nouvelles revendications en termes de développement rural et de redistribution des ressources économiques. Les IG sont en effet définies comme des formes de propriété intellectuelle et peuvent à ce titre aider les porteurs de savoirs traditionnels à bénéficier plus équitablement des avantages de l'usage commercial de leurs savoirs. Les IG peuvent être un outil de développement rural mais uniquement dans la mesure où les organisations représentatives de la filière s'assurent de la participation réelles des acteurs locaux et d'une distribution équitable des bénéfices associées à la valorisation de la production par l'IG (Bramley *et al.*, 2009). Dans le cas de la filière du rooibos, la figure historique et dominante de Rooibos Limited peut donc être un facteur limitant, d'autant plus que son directeur, Martin Bergh, siège à la fois au Conseil sud-africain du rooibos (SARC) et au comité IG.

Ce comité possède cependant un avantage significatif lié à sa composition. La présentation des membres de ce collectif dans l'introduction indique qu'il est composé de différents producteurs et d'acteurs institutionnels. La plupart des membres font en fait partie de ce comité à plusieurs titres : un des trois producteurs-transformateurs est aussi membre du SARC, le représentant des coopératives de petits producteurs est aussi membre d'une ONG qui a soutenu leur mise en place ; le représentant de *Cape Nature* (l'agence du gouvernement provincial de conservation de la nature) est aussi en charge du projet de production durable du rooibos (*Sustainable Rooibos Initiative*), le représentant du Département d'agriculture du Cap occidental est à l'origine d'initiatives, au niveau des provinces en particulier, de construction d'un cadre légal spécifique pour la reconnaissance des IG en Afrique du Sud¹. La diversité des positions et le fonctionnement démocratique du comité de l'IG rooibos sont en fait aujourd'hui les seules « garanties » que ce projet puisse effectivement bénéficier à tous les acteurs de la production, quelle que soit leur origine socio-économique. On peut d'ailleurs signaler qu'une des premières conséquences de ce projet est justement d'avoir réussi à mettre en place un dialogue entre tous les acteurs de la filière, ce qui est une avancée certaine compte tenu de l'histoire de celle-ci. Si nous considérons que le rooibos est un produit dont la « tradition » est inventée, du moins en partie, cette situation n'est probablement pas étrangère au succès du comité : en effet, comme l'a démontré A. Druguet au sujet de l'oignon doux des Cévennes (2010), il est plus facile d'obtenir un consensus chez l'ensemble des producteurs pour un produit où tout est à inventer.

La connaissance et la valeur de cet outil institutionnel n'a pas encore été attestée dans tous les groupes sociaux qui contribuent à la filière du rooibos, car le système de protection des IG n'est pas encore mobilisé dans ce pays (Daya et Vink, 2006). Mais si le comité parvient en effet à créer cette IG sur le rooibos en déposant une marque collective, celle-ci constituera très probablement un modèle de référence pour d'autres filières et collectifs en Afrique du Sud. De plus, si l'on admet qu'« une meilleure exploitation et promotion des indications géographiques permettrait d'offrir une meilleure protection des intérêts économiques des communautés avec des savoirs traditionnels² » (O'Connor, 2003: 689, traduction personnelle), l'IG sur le rooibos pourrait éventuellement permettre de reconnaître un rôle plus déterminant aux détenteurs métis de certains savoir-faire (collecte de graines, transformation du rooibos) que leur simple reconnaissance par les acteurs locaux de la production.

¹ La présence de ce chercheur ainsi que celle d'une économiste du CIRAD permet selon leurs dires d'éclairer les débats au sein du comité notamment en exposant d'autres expériences de mise en place d'IG dans d'autres contextes.

² « *Better exploitation and promotion of geographical indications would make it possible to afford better protection for the economic interests of the communities with traditional knowledge.* »

Au-delà de ces reconnaissances officielles, il est clair que l'ensemble des acteurs locaux et nationaux de la production partage un intérêt commun à agir ensemble autour de la construction d'une IG. Il s'agit pour tous et avant tout de protéger des droits de propriété intellectuelle liés aux ressources naturelles en Afrique du Sud. L'actualité récente concernant le rooibos et une autre plante endémique à l'Afrique du Sud, le *Hoodia gordonii*, le révèle bien.

4. LE ROOIBOS ET LES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE SUR LES RESSOURCES VÉGÉTALES EN AFRIQUE DU SUD

Le rooibos est une des seules plantes endémiques du sud-ouest de l'Afrique australe, dotée de vertus pharmaceutiques, commercialisée, dont l'usage n'a pas été décrit avant le XX^e siècle. Cette configuration est essentielle dans le fait que le rooibos puisse aujourd'hui être considéré comme la figure d'un patrimoine national pluriel. En effet, le rooibos serait-il devenu aussi « facilement » une figure du patrimoine si ces origines étaient mieux documentées ? Le rooibos aurait-il le même statut aujourd'hui si la région de production était encore peuplée de Khoesan ou de personnes se définissant comme appartenant à cette communauté ? Et si la désignation de la plante et du produit n'était pas un terme d'origine afrikaans, mais d'origine khoesan ? Et si l'ombre de la biopiraterie ne planait pas au dessus des plantes médicinales d'Afrique australe ? Il nous est bien difficile de répondre à ces questions mais nous pouvons cependant apporter quelques éléments de réponse au vu de deux cas d'actualité récente qui soulignent l'importance de la question suivante : quels sont les enjeux actuels liés à la protection des droits de propriété intellectuelle liés au rooibos ?

4.1. Revendications et droits de propriété liés à l'usage des plantes en Afrique australe : le cas du *Hoodia gordonii*

La plante *Hoodia gordonii* a parfois été évoquée par les acteurs de la production du rooibos comme un cas exemplaire pour un futur scénario applicable à la filière du rooibos. Cette plante originaire d'Afrique australe (Namibie, Botswana et Afrique du Sud) est connue pour ses vertus coupe-faim et son utilisation par les Bushmen depuis plusieurs siècles. Le Conseil sud-africain pour la recherche scientifique et industrielle, le CSIR (*Council for Scientific and Industrial Research*) s'est intéressé aux propriétés médicinales de cette plante dans les années 1960. Après avoir testé et confirmé ces propriétés puis identifié leurs composants, le CSIR enregistra un brevet (le P57) sur un composant du *Hoodia gordonii* en 1995. Les raisons de ce délai ne sont pas connues, mais il est certain que le CSIR accorda le contrat de licence du P57 à

l'entreprise britannique Phytopharm en 1998. Au début des années 2000, l'avocat Roger Chennells, spécialiste des droits de l'Homme et représentant des San dans une affaire de revendication foncière sur des terres qui ont été expropriées pendant l'apartheid, fut interpellé par une communication de Phytopharm prétendant que les Bushmen, dont les savoirs sont à l'origine de la découverte des effets de cette plante, étaient un peuple « éteint ». (Comaroff et Comaroff, 2008; 2009). R. Chennells lança alors des négociations sur les droits d'exploitation de la plante par les Bushmen avec le soutien d'ONG sud-africaines et de l'Institut sud-africain des Bushmen (SASI, *South African San Institute*). En mars 2003 ces derniers signèrent un accord historique relatif au partage des bénéfices d'exploitation de la plante avec le CSIR. Cette opération a été fortement médiatisée comme un cas de restitution de droits de propriété intellectuelle à un peuple autochtone et de partage équitable des bénéfices avec les communautés autochtones¹ (Wynberg *et al.*, 2009). Les bénéfices économiques réels pour les Bushmen ont cependant été questionnés : ils se limitent à 6% des bénéfices engendrés par Phytopharm (Wynberg, 2004). D'autres auteurs montrent que cette affaire a participé *a posteriori* à la réinvention d'une communauté bushman et à ses formes collectives de reproduction sociale (Robins, 2001; 2008). « Le *Hoodia* semble être devenu une panacée pour la formation de communautés² », nous disent même les Comaroff (Comaroff et Comaroff, 2009: 97, traduction personnelle).

Si l'exemple du *Hoodia gordonii* est souvent cité par nos interlocuteurs, c'est bien que la reconstruction de l'histoire du rooibos, qui fait l'objet de la première partie de cette thèse, comme l'organisation du partage ou de la maîtrise des savoirs qui ont été déclinés dans la seconde partie, sont devenus des enjeux collectifs identitaires et politiques évidents en Afrique du Sud, mis à jour et défendus par les industriels comme par les différents producteurs³. Le contexte de mondialisation du rooibos, s'avère constituer un milieu favorable pour des démarches qui soulignent son ancrage historique, technique et territorial ; démarches dont les acteurs s'emparent ou se font

¹ L'article 8j de la Convention sur la Diversité Biologique précise à ce sujet que « Chaque partie contractante, sous réserve des dispositions de sa législation nationale, respecte, préserve et maintient, les connaissances, innovations et pratiques des communautés autochtones et locales qui incarnent des modes de vie traditionnels présentant un intérêt pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique et en favorise l'application sur une plus grande échelle, avec l'accord et la participation des dépositaires de ces connaissances, innovations et pratiques et encourage le partage équitable des avantages découlant de l'utilisation de ces connaissances, innovations et usages. » (<http://www.cbd.int/convention/articles.shtml?a=cbd-08>, consulté en 2010)

² « *Hoodia*, it seems, has become a panacea for peoplehood. »

³ La comparaison possible entre le cas du *hoodia* et du rooibos est effectuée par d'autres acteurs : nous avons obtenu un rendez-vous avec un membre d'une ONG ayant pris part aux négociations dans cette affaire. Cette personne s'intéressait particulièrement à l'origine de l'usage du rooibos et nous a interrogée sur cette question pendant toute la durée de notre discussion, renversant ainsi la conduite de l'entretien.

les porte-parole pour construire des revendications qui font de cette production un enjeu politique.

Il demeure toutefois difficile de comparer strictement ces deux productions. Dans le cas de *Hoodia gordonii*, les acteurs locaux reconnaissent en effet que la plante a été utilisée pour la première fois par les Bushmen alors qu'il n'y a aucune trace écrite de l'origine des usages du rooibos spontané. En revanche, s'il n'existe aucune communauté prête à revendiquer des droits de propriété intellectuelle sur cette ressource et ce produit, le Conseil sud-africain du rooibos (SARC), organisme destiné à promouvoir l'intérêt de tous les acteurs de la filière, pourrait prochainement jouer le rôle de porte-parole des producteurs (à défaut de représenter les communautés autochtones à l'origine de la découverte des usages de cette plante) dans une affaire similaire à celle du *Hoodia gordonii*.

4.2. La convoitise des multinationales pour le rooibos

Alors que l'enregistrement de la marque « rooibos » aux Etats-Unis est encore un traumatisme en Afrique du Sud, la presse a révélé au début de l'année 2010 l'enregistrement de 5 demandes de brevets de la multinationale Nestlé sur le rooibos et sur la tisane *honeybush* à l'Office Mondiale pour la Protection Intellectuelle (OMPI). Un des brevets concerne l'usage du rooibos pour traiter et prévenir les troubles inflammatoires, deux autres sont liés à l'usage du rooibos pour le traitement des cheveux et de la peau et les deux derniers concernent l'usage du *honeybush* pour le traitement des cheveux et de la peau. Nestlé n'a pas demandé l'autorisation du gouvernement sud-africain pour faire des recherches à but commercial ou breveter l'usage de ressources génétiques propres à ces ressources, cette démarche étant clairement en contradiction avec la Convention sur la Diversité Biologique¹ et avec la loi sud-africaine² (Déclaration de Berne et Natural Justice, 2010). Le porte-parole de Nestlé a alors admis que le groupe avait effectué des recherches sur ces ressources mais uniquement en Suisse et en France à partir de matériaux envoyés par des fournisseurs sud-africains. Il a cependant démenti le dépôt de brevets sur les plantes elles-mêmes ou des extraits de ces plantes, et a fait savoir que le groupe respecterait

¹ Selon les articles 1, 8(j) et 15 de la Convention sur la diversité biologique, un consentement préalable en connaissance de cause doit être obtenu auprès du pays du prestataire (l'Afrique du Sud) et des détenteurs de savoirs traditionnels avant d'accéder aux ressources génétiques et à ses savoirs traditionnels associés.

² L'Afrique du Sud s'est conformée à l'article 15.7 de la CDB en ordonnant une loi, le *National Environment Management : Biodiversity Act* en 2004. Selon cette loi, la bioprospection sur des ressources biologiques locales en Afrique du Sud ne peut être engagée sans le consentement de l'État, sous la forme d'un permis délivré par le Ministère des affaires environnementales. Cette loi précise que l'intérêt des communautés locales dont les usages ou savoirs traditionnels des ressources biologiques locales sont à l'origine ou ont contribué à cette bioprospection doit être considéré (Republic of South Africa, 2004).

la législation sud-africaine en cas d'utilisation commerciale (Etwareea, 2010). Si l'opinion publique nationale et internationale a clairement pris position contre Nestlé dans cette affaire, l'industrie du rooibos et le SARC ne se sont à ce jour pas encore prononcés sur la question mais seront probablement amenés à le faire dans un futur proche.

Cette affaire révèle que même pour une ressource dont la filière est bien maîtrisée par les acteurs locaux et qui est largement consommée sur le territoire national et international, la question de la protection des droits de propriété intellectuelle sur la ressource et les savoirs associés n'est jamais stabilisée et peut encore être débattue à tout moment.

Plus largement, le gouvernement sud-africain s'intéresse à la protection des droits de propriété intellectuelle sur son territoire et a mis en place une politique de protection des savoirs locaux (*South Africa's Indigenous Knowledge Systems Policy*) en 2004 (Department of Trade and Industry, 2004). Cette politique propose une liste de domaines marqués *a priori* par des savoirs traditionnels, comme la vannerie, la poterie ou encore les plantes et herbes médicinales. Cet engagement de l'État s'intègre dans le débat international sur les savoirs locaux et leur protection légale. Les préoccupations majeures de cette politique sont ainsi la biopiraterie, le partage des avantages et la reconnaissance des détenteurs de ces savoirs, ce qui engage clairement le dialogue avec l'OMPI et la CDB (Green, 2007). Le projet d'IG, qui permettrait d'enregistrer le rooibos au sein de structures nationales légales tout comme la politique de protection des systèmes de savoirs locaux ou la loi sur les patrimoines nationaux évoquée dans le chapitre 5, constituent dans ce contexte des traductions claires de cet engagement des acteurs locaux et nationaux pour protéger leurs ressources et savoir-faire associés. La diversité des attentes autour de l'IG sur le rooibos, en partie exprimées à l'intérieur du comité qui lui est dédié, pourront être d'une part entendues, d'autres part débattues dans l'espace public. Les recompositions à venir de la société sud-africaine seront donc peut-être des traductions de toutes ces démarches combinées, localisées mais rendues officielles et légales dans le futur.

BIBLIOGRAPHIE

- Abbott, John (1967). Agricultural Marketing Boards in the Developing Countries. *Journal of Farm Economics*. 49(3): 705-722.
- Addor, Felix et Alexandra Grazioli (2002). Geographical Indications beyond Wines and Spirits. A roadmap for a Better Protection for Geographical Indications in the WTO TRIPS Agreement. *The Journal of World Intellectual Property*. 5(6): 865-897.
- Akrich, Madeleine (1993). Les formes de la médiation technique. *Réseaux*. (60): 87.
- Allaire, Gilles et Robert Boyer (1995). Régulation et conventions dans l'agriculture et les IAA. *La grande transformation de l'agriculture. Lectures conventionnalistes et régulationnistes*. G. Allaire et R. Boyer, Eds. Paris, INRA: 9-29.
- Anderson, Benedict (2002). *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*. Paris, La Découverte. 213 pages.
- Anonymous (1995). "The story of rooibos." Rooibos Limited. Rapport, 23 pages.
- Anonymous (2004). "History of Clanwilliam." Musée de Clanwilliam. Rapport, 3 pages.
- Anseuw, Ward (2004). La réforme foncière en Afrique du Sud : des résultats peu convaincants. *L'Afrique du Sud 10 ans après. Transition accomplie ?* P. Guillaume, N. Péjout et A. Wa Kabwe-Segatti, Eds. Paris, IFAS - Karthala: 129-148.
- Appadurai, Arjun (1986). Introduction: commodities and the politics of value. *The social life of things. Commodities in cultural perspective*. A. Appadurai, Ed. Cambridge, Cambridge University Press: 3-63.
- Armstrong, James et Nigel Worden (1989). The Slaves, 1652-1834. *The Shaping of South African Society, 1652-1840*. R. Elphick et H. Giliomee, Eds. Cape Town, Maskew Miller Longman: 109-183.
- Augustins, Georges (1989). *Comment se perpétuer? Devenir des lignées et destins des patrimoines dans les paysanneries européennes*. Nanterre, Société d'ethnologie. 434 pages.
- Avanza, Martine et Gilles Laferté (2005). Dépasser la "construction des identités"? Identification, image sociale, appartenance. *Genèses*. (61): 134-152.
- Badou, Gérard (2000). Sur les traces de la Vénus Hottentote. *Gradhiva*. (27): 83-87.
- Bakker, Karel A (2007). South African heritages places: expanding current interpretation and presentation. *South African Journal of Art History*. 22(2): 14-23.
- Balfet, Hélène, Ed. (1991). *Observer l'action technique. Des chaînes opératoires, pour quoi faire?* Paris, CNRS. 191 pages.
- Bardin, Laurence (2005). *L'analyse de contenu*. Paris, PUF. 291 pages.

- Barnard, Alan (1992). *Hunters and Herders of Southern Africa: A Comparative Ethnography of the Khoisan People*. Cambridge, Cambridge University Press. 349 pages.
- Barrau, Jacques (1978). Domesticamento. *Enciclopedia*. R. Romano, Ed. Turin, Einaudi: 49-71.
- Barrère, Christian, Denis Barthélémy et Martino Nieddu, Eds. (2005). *Réinventer le patrimoine : de la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine?* Paris, L'Harmattan. 337 pages.
- Beinart, William et Peter Coates (1995). *Environnement and history. The taming of nature in the USA and South Africa*. London, Routledge. 120 pages.
- Bekker, Simon et Anne Leildé (2003). Is multiculturalism a Workable Policy in South Africa? *International Journal on Multicultural Societies*. 5(2): 121-136.
- Bekker, Simon, Anne Leildé et Charles Puttergill (2003). Etudier les identités urbaines en Afrique du Sud : le cas du Cap de l'Ouest. *Espaces arc-en-ciel. Identités et territoires en Afrique du Sud et en Inde*. P. Gervais-Lambony, F. Landy et S. Oldfield, Eds. Paris, Géotropiques - Karthala - IFAS: 127-133.
- Bérard, Laurence, Claire Delfosse et Philippe Marchenay (2004). Les 'produits de terroir' : de la recherche à l'expertise. *Ethnologie Française*. 34(2): 591-600.
- Bérard, Laurence et Philippe Marchenay (1998). Patrimoine et modernité : les produits du terroir sous les feux de la rampe. *Journal des Anthropologues (Montrouge)*. (74): 47-66.
- Bérard, Laurence et Philippe Marchenay (2004). *Les produits de terroir. Entre cultures et règlements*. Paris, CNRS Editions. 229 pages.
- Bérard, Laurence et Philippe Marchenay (2007). *Produits de Terroir. Comprendre et Agir*. Bourg-en-Bresse, CNRS - Ressources des terroirs. 61 pages.
- Bertaux, Daniel (1997). *Les récits de vie*. Paris, Nathan. 128 pages.
- Biénabe, Estelle, Cerkia Bramley et Johan Kirsten (2008). "Diagnostic study for the promotion of beneficiated agro-industry products for export: Rooibos and Honeybush Tea." United Nations Industrial Development Organisation (UNIDO). Rapport, 45 pages.
- Biénabe, Estelle, Cerkia Bramley et Johan Kirsten (2009). An economic Analysis of the Evolution in Intellectual Property Strategies in the South African Agricultural Sector: The Rooibos Industry. *The Economics of Intellectual Property in South Africa*. World Intellectual Property Organization, Ed. Geneva, WIPO Publication: 56-83.
- Biodivalloc (2005). "Des productions localisées aux Indications géographiques : quels instruments pour valoriser la biodiversité dans les pays du Sud ? Réponse à l'appel à projets 2005 - ANR Biodiversité." MNHN/CIRAD/ENGREF. Rapport, 12 pages.
- Blanchet, Alain et Anne Gotman (1992). *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. Paris, Armand Colin. 128 pages.

- Bond, William et Peter Slingsby (1983). Seed dispersal by ants in Cape shrublands and its evolutionary implications. *South African Journal of Science*. (79): 231-233.
- Bonnot, Thierry (2002). *La vie des objets. D'ustensiles banals à objets de collection*. Paris, Maison des sciences de l'homme. 246 pages.
- Bonnot, Thierry (2004). Itinéraire biographique d'une bouteille de cidre. *L'Homme*. 170(2): 139-163.
- Boonzaier, Emile, Candy Malherbe, Penny Berens et Andy Smith (1996). *The Cape Herders. A History of the Khoikhoi of Southern Africa*. Cape Town, David Philip. 147 pages.
- Boonzaier, Emile et Andrew Spiegel (2008). Tradition. *New South African keywords*. N. Shepherd et S. Robins, Eds. Johannesburg, Jacana: 195-208.
- Bourdieu, Pierre (1994). Stratégies de reproduction et modes de domination. *Actes de la recherche en sciences sociales*. (105): 3-12.
- Bramley, Cerkia, Estelle Biénabe et Johan Kirsten (2009). The economics of geographical indications: towards a conceptual framework for Geographical Indication research in developing countries. *The economics of Intellectual Property. Suggestions for Further Research in Developing Countries and Countries with Economies in Transition*. World Intellectual Property Organization, Ed. Geneva, WIPO: 109-141.
- Bramley, Cerkia et Johan Kirsten (2007). Exploring the Economic Rationale for Protecting Geographical Indicators in Agriculture. *Agrekom*. 46(1): 69-93.
- Brink, André (1995). *A chain of voices*. London, Minerva. 500 pages.
- Bromberger, Christian et Denis Chevallier (1998). Carrières d'objets. *Carrières d'objets. Innovations et relances*. C. Bromberger et D. Chevallier, Eds. Paris, Maison des sciences de l'homme: 1-16.
- Burman, Nicolai (1768). *Nicolai Laurentij Burmanni flora indica, cui accedit series zoophytorum indicorum, necnon prodromus florae capensis*. Lugduni Batavorum, apud C. Haek. 28 pages.
- Caelers, Di (2007). Local rooibos tea researchers brew up success. *Cape Argus*. 1 page.
- Carruthers, Jane (1989). Creating a National Park, 1910 to 1926. *Journal of Southern African Studies*. 15(2): 188-216.
- Casabianca, François, Bertil Sylvander, Yves Noël, Claude Béranger, Jean-Baptiste Coulon et François Roncin (2005). Terroir et Typicité : deux concepts-clés des Appellations d'Origine Contrôlée. Essai de définitions scientifiques et opérationnelles. Actes du colloque: *Territoires et enjeux du développement régional*, Lyon, 9-11 mars. 18 pages.
- Castells, Manuel (1997). *L'ère de l'information. Le pouvoir de l'identité*. Paris, Fayard. 538 pages.
- Centre for Rural Legal Studies (2003). "Briefing paper: Agricultural trade, globalisation and farm workers." Centre for Rural Legal Studies. Rapport, 7 pages.

- Cheney, Ralph Hot et Elizabeth Scholtz (1963). Rooibos Tea, A South African Contribution to World Beverages. *Economic Botany*. (17): 186-194.
- Chevallier, Denis (1991). Des savoirs efficaces. *Terrain*. (16): 5-11.
- Chipkin, Ivor (2007). *Do South Africans Exist? Nationalism, Democracy and the Identity of 'the people'*. Johannesburg, Wits University Press. 261 pages.
- Choay, Françoise (1992). *L'allégorie du patrimoine*. Paris, Seuil. 273 pages.
- Christopher, Anthony (2002). 'To define the indefinable': population classification and the census in South Africa. *Area*. 34(4): 401-408.
- Cocks, Martin et William Stock (1997). Heat stimulated germination in relation to seed characteristics in fynbos legumes of the Western Cape Province, South Africa. *South African Journal of Botany*. (63): 129-132.
- Cocks, Martin et William Stock (2001). Field patterns of nodulation in fifteen *Aspalathus* species and their ecological role in the fynbos vegetation of southern Africa. *Basic and Applied Ecology*. (2): 115-125.
- Comaroff, Jean et John Comaroff (2001). Naturing the Nation: Aliens, Apocalypse and the Postcolonial State. *Journal of Southern African Studies*. 27(3): 627-651.
- Comaroff, John et Jean Comaroff (2008). Ethnicity. *New South African keywords*. N. Shepherd et S. Robins, Eds. Johannesburg, Jacana: 79-90.
- Comaroff, John et Jean Comaroff (2009). *Ethnicity, Inc*. Chicago, The University of Chicago Press. 234 pages.
- Competition Commission SA (2009). *Unleashing Rivalry. Ten years of enforcement by the South African competition authorities, 1999 – 2009*. Pretoria, Competition Commission and Competition Tribunal. 89 pages.
- Coombes, Annie (2003). *History after Apartheid. Visual culture and public memory in a democratic South Africa*. Durham, Duke University Press. 366 pages.
- Cormier-Salem, Marie-Christine, Dominique Juhé-Beaulaton, Jean Boutrais et Bernard Roussel, Eds. (2005). *Patrimoines naturels au Sud. Territoires, identités et stratégies locales*. Paris, IRD Editions. 549 pages.
- Cormier-Salem, Marie-Christine et Bernard Roussel (2000). Patrimoines naturels : la surenchère. *La Recherche*. (333): 106-110.
- Cormier-Salem, Marie-Christine et Bernard Roussel (2002). Mettre en patrimoine la nature tropicale : une histoire ancienne, des enjeux nouveaux. *Patrimonialiser la nature tropicale. Dynamiques locales, enjeux internationaux*. M.-C. Cormier-Salem, D. Juhé-Beaulaton, J. Boutrais et B. Roussel, Eds. Paris, IRD Editions: 15-27.
- Cormier-Salem, Marie-Christine et Bernard Roussel (2005). Conclusion. De la reconnaissance de patrimoines naturels à la valorisation des savoirs locaux. Premier bilan et perspectives de recherches dans les pays du sud. *Patrimoines naturels au Sud*. M.-C. Cormier-Salem, D. Juhé-Beaulaton, J. Boutrais et B. Roussel, Eds. Paris, IRD Editions: 515-528.

- Cormier-Salem, Marie-Christine et Bernard Roussel, Eds. (2009). *Les produits de terroir au service de la diversité biologique et culturelle ?* Autrepart. Paris, Sciences PO Les Presses. IRD. 213 pages.
- Cowling, Richard, Robert Pressey, Mathieu Rouget et Amanda Lombard (2003). A conservation plan for a global biodiversity hotspot - the Cape Floristic Region, South Africa. *Biological Conservation*. (112): 191-216.
- Cowling, Richard et David Richardson (1995). *Fynbos: South Africa's Unique Floral Kingdom*. Cape Town, Fernwood Press. 156 pages.
- Cowling, Richard, David Richardson et Penny Mustart (1997). Fynbos. *Vegetation of Southern Africa*. R. Cowling, D. Richardson et S. Pierce, Eds. Cambridge, Cambridge University Press: 99-130.
- Cresswell, Robert (2003) Geste technique, fait social total. Le technique est-il dans le social ou face à lui? *Techniques et culture*. , 1-21. En ligne sur: <http://tc.revues.org/document1576.html>
- Czygan, Dean (2002). Der Rotbusch-Tee (*Aspalathus linearis*). *Zeitschrift für Phytotherapie*. (6): 295-298.
- Dahlgren, Rolf (1964). The Correct Name of the 'Rooibos' Tea Plant. *Botaniska Notiser*. (117): 188-196.
- Dahlgren, Rolf (1968). Revision of the Genus *Aspalathus*. II. The Species with Ericoid and Pinoid Leaflets. 7. Subgenus *Nortiera*. With Remarks on Rooibos Tea Cultivation. *Botaniska Notiser*. (21): 165-208.
- Dahlgren, Rolf (1988). *Flora of Southern Africa, 16 Fabaceae, Part 3 Papilionoideae, fascicle 6*. Pretoria, Botanical Research Institute. 430 pages.
- Darbon, Dominique (1995). Images et discours de l'ethnicité. *Ethnicité et nation en Afrique du Sud. Imageries identitaires et enjeux sociaux*. D. Darbon, Ed. Paris, Karthala: 7-24.
- Davallon, Jean, André Micoud et Cécile Tardy (1997). Vers une évolution de la notion de patrimoine ? Réflexions à propos du patrimoine rural. *L'esprit des lieux. Le patrimoine et la cité*. D. Grange et D. Poulot, Eds. Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble: 196-205.
- Daya, Yusuf et Nick Vink (2006). Protecting traditional ethno-botanical knowledge in South Africa through the intellectual property regime. *Agrekom*. 45(3): 319-338.
- De Crécy, Louis (1987). Des outils pour une gestion patrimoniale. Présentation. *Le Patrimoine du Futur. Approches pour une gestion patrimoniale des ressources naturelles*. J. de Montgolfier et J.-M. Natali, Eds. Paris, Economica: 111-137.
- De L'Estoile, Benoît (2001). Le goût du passé. Erudition locale et appropriation du territoire. *Terrain*. (37): 123-138.
- De Rapper, Gilles (2004). Les Guèges et les Tosques existent-ils ? L'opposition Nord/Sud en Albanie et ses itnerprétations. *Espace, Populations, Sociétés*. (4): 625-640.

- Déclaration de Berne et Natural Justice (2010). "Briefing Paper. Dirty Business for Clean Skin: Nestlé's Rooibos Robbery in South Africa." Rapport, 10 pages.
- Demazière, Didier et Claude Dubar (2004). *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*. Québec, Les Presses de l'Université Laval. 350 pages.
- Department of Trade and Industry (2004). "The Protection of Indigenous Knowledge through the Intellectual Property System. A Policy Framework." Republic of South Africa. Rapport, 22 pages.
- Deschenaux, Frédéric (2007). *Guide d'introduction au logiciel QSR NVivo 7*. Montréal, Association pour la recherche qualitative. 32 pages.
- Di Méo, Guy (2007). Processus de patrimonialisation et construction des territoires. Actes du colloque: *Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser*, Poitiers-Châtelleraut, France, 12 - 14 septembre. 19 pages.
- Di Méo, Guy et Pascal Buléon, Eds. (2005). *L'espace social. Lectures géographiques des sociétés*. Paris, Armand Colin. 304 pages.
- Dickens, Charles (1853). The Noble Savage. *Household Worlds: A Weekly Journal*. 168-340.
- Downes, David et Sarah Laird (1999). "Innovative Mechanisms for Sharing Benefits of Biodiversity and Related Knowledge. Case Studies on Geographical Indications and Trademarks." UNCTAD Biotrade Initiative. Rapport, 47 pages.
- Druguet, Aurélie (2010). De l'invention des paysages à la construction des territoires. Les terrasses des Ifugao (Philippines) et des Cévenols (France). *Thèse de Doctorat*. Muséum national d'histoire naturelle. Sous la direction de M. Roué. 467 pages.
- Du Plessis, Henry et Isabel Roos (1986). Recovery of Coliforms, *Escherichia Coli* Type I and *Salmonella* species from rooibos tea (*Aspalathus linearis*) and decontamination by steam. *Phytophylactica*. 18(4): 177-181.
- Du Toit, Andries (1992). "The Farm as Family. Paternalism, Management and Modernisation on Western Cape Wine and Fruit Farms." Center for Rural Legal Studies. Rapport, 58 pages.
- Du Toit, Andries (1996). The fruits of modernity: Law, power and paternalism on Western Cape farms. *Land Reform and Agrarian Change in Southern Africa*. (3): 17.
- Du Toit, Andries et Joachim Ewert (2002). Myths of Globalisation: private regulation and farm worker livelihoods on Western Cape farms. *Transformation*. 50: 77-104.
- Eldridge, Matt et Jeremy Seekings (1996). Mandela's Lost Province: The African National Congress and the Western Cape Electorate in the 1994 South African Elections. *Journal of Southern African Studies*. 22(4): 517-540.
- Elphick, Richard (1977). *Kraal and castle. Khoikhoi and the founding of white South Africa*. New Haven, Yale University Press. 266 pages.

- Elphick, Richard et Vertrees Malherbe (1989). The Khoisan to 1828. *The Shaping of South African Society, 1652-1840*. R. Elphick et H. Giliomee, Eds. Cape Town, Maskew Miller Longman: 3-65.
- Elphick, Richard et Robert Shell (1989). Intergroup relations: Khoikhoi, settlers, slaves and free blacks, 1652-1795. *The Shaping of South African Society, 1652-1840*. R. Elphick et H. Giliomee, Eds. Cape Town, Maskew Miller Longman: 184-242.
- Erasmus, Zimitri (2008). Race. *New South African keywords*. N. Shepherd et S. Robins, Eds. Johannesburg, Jacana: 169-181.
- Erickson, Laurie (2003). Health Benefits of Rooibos. Red Bush Tea from South Africa. *HerbalGram, The Journal of the American Botanical Council*. (59): 34-45.
- Etwareea, Ram (2010). Nestlé se défend contre des accusations de piraterie en Afrique du Sud. *Le Temps*. 10 juin. 2 pages.
- Ewert, Joachim et Andries Du Toit (2005). A Deepening Divide in the Countryside: Restructuring and Rural Livelihoods in the South African Wine Industry. *Journal of Southern African Studies*. 31(2): 315-332.
- Ewert, Joachim et Johann Hamman (1999). Why Paternalism Survives: Globalization, Democratization and Labour on South African Wine Farms. *Sociologia Ruralis*. 39(2): 202-221.
- Fararik, Ivan et Stephen Law (2006). "The Engagement of Local Authorities in Fair Trade Initiatives in South Africa." Environmental Monitoring Group. Rapport, 41 pages.
- Fauvelle-Aymar, François-Xavier (2003). Les minorités "coloured" en Afrique du Sud : quels territoires? *Espaces arc-en-ciel. Identités et territoires en Afrique du Sud et en Inde*. P. Gervais-Lambony, F. Landy et S. Oldfield, Eds. Paris, Géotropiques - Karthala - IFAS: 151-164.
- Fauvelle-Aymar, François-Xavier (2004). De la réapparition des Khoesans dans l'Afrique du Sud post-apartheid. Invention de la tradition et réconciliation nationale. *L'Afrique du Sud 10 ans après. Transition accomplie ?* P. Guillaume, N. Péjout et A. Wa Kabwe-Segatti, Eds. Paris, IFAS - Karthala: 195-214.
- Fauvelle-Aymar, François-Xavier (2006). *Histoire de l'Afrique du Sud*. Paris, Seuil. 431 pages.
- February, Vernon (1995). Les 'Impis' et le 'Laager'. *Ethnicité et nation en Afrique du Sud. Imageries identitaires et enjeux sociaux*. D. Darbon, Ed. Paris, Karthala: 65-88.
- Fournier, Martine (2002). L'obsession patrimoniale. *Sciences Humaines*. 36(76).
- Fraser, Nancy (2005). *Qu'est-ce que la justice sociale? reconnaissance et redistribution*. Paris, La Découverte. 179 pages.
- Genre-Grandpierre, Gilles (2004). Le *Black Economic Empowerment* en Afrique du Sud : fondements, contraintes et risques. *Afrique contemporaine*. 210(2): 95-108.

- Gervais-Lambony, Philippe (1998a). Espaces et identités en Afrique du Sud : deux reconstructions parallèles ou interdépendantes ? *Géographie et Cultures*. (28): 3-14.
- Gervais-Lambony, Philippe, Ed. (1998b). *L'Afrique du Sud recomposée*. Géographie et Cultures. Paris, L'Harmattan. 143 pages.
- Gervais-Lambony, Philippe (2003). Afrique du Sud, les temps du changement. *Hérodote*. (3): 81-98.
- Gess, Sarah (2000). Rooibos. Refreshment for humans, bees and wasps. The flower visitors and pollinators of *Aspalathus*. *Veld and Flora*. 86(1): 19-21.
- Gibson, James (2006). Overcoming Apartheid: Can Truth Reconcile a Divided Nation? *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*. 603(1): 82-110.
- Giliomee, Hermann (1987). Western Cape Farmers and the Beginnings of Afrikaner Nationalism, 1870-1915. *Journal of Southern African Studies*. 14(1): 38-63.
- Ginsberg, Bruce (1976). Rooibosch Tea. *The Herbal Review*. 7-12.
- Giraut, Frédéric, Myriam Houssay-Holzchuch et Sylvain Guyot (2008). Au nom des territoires ! Enjeux géographiques de la toponymie. *Espace géographique*. 37(2): 97-105.
- Glaser, Barney et Anselm Strauss (2010). *La découverte de la théorie ancrée. Stratégies pour la recherche qualitative*. Paris, Armand Colin. 409 pages.
- Goldblatt, Peter et John Manning (2002). Plant Diversity of the Cape Region of Southern Africa. *Annals of the Missouri Botanical Garden*. 89(2): 281-302.
- Goldin, Ian (1984). *The poverty of Coloured labour preference: Economics and Ideology in the Western Cape*. Cape Town, Southern Africa Labour & Development Research Unit. 97 pages.
- Goldin, Ian (1987). *Making races. The politics and Economics of Coloured Identity in South Africa*. New York, Longman. 287 pages.
- Good, Ronald (1974). *The Geography of the Flowering Plants*. London, Longman. 574 pages.
- Goodfellow, Natasha (2004). It's in the bag. *The Independent on Sunday*. 25 janvier. 1 pages.
- Graham, Brian, Greg Ashworth et John Turnbridge (2000). *A Geography of Heritage. Power, Culture and Economy*. London, Arnold Press. 284 pages.
- Grazioli, Alexandra (2002). The Protection of Geographical Indications. *Bridges*. (1): 15-16.
- Green, Lawrence (1949). *In the Land of Afternoon*. Cape Town, Timmins. 255 pages.
- Green, Lesley (2007). The Indigenous Knowledge Systems Policy of 2004: Challenges for South African Universities. *Social Dynamics*. 33(1): 130-154.

- Gress, Tobias (2004). South African Rooibos Industry. Opportunities and Constraints With Special References to the German Consumer Market. *Mémoire de Master*. University of Cape Town. Sous la direction de H. Brice. 298 pages.
- Guillaume, Marc (1980). *La politique du patrimoine*. Paris, Galilée. 196 pages.
- Guillaume, Philippe, Nicolas Péjout et Aurélia Wa Kabwe-Segatti, Eds. (2004). *L'Afrique du Sud 10 ans après. Transition accomplie ?*, IFAS - Karthala. 368 pages.
- Hart, David et Sarah Winter (2001). The politics of remembrance in the new South Africa. *Archaeologies of the Contemporary Past*. V. Buchli et G. Lucas, Eds. New York, Routledge: 84-93.
- Heinich, Nathalie (2009). *La fabrique du patrimoine. "De la cathédrale à la petite cuillère"*. Paris, Maison des sciences de l'homme. 286 pages.
- Hobsbawm, Eric et Terence Ranger, Eds. (2006). *L'invention de la tradition*. Paris, Amsterdam. 370 pages.
- Hobson, Stephen (2006). "A Trade and Poverty Case Study: The Effects of Trade Liberalization on the Wheat-Flour-Bread Value Chain in South Africa." Southern Africa Labour and Development Research Unit, University of Cape Town. Rapport, 16 pages.
- Honneth, Axel (2000). *La lutte pour la reconnaissance*. Paris, Cerf. 232 pages.
- Joubert, Elizabeth, Wentzel Gelderblom, Ann Louw et Dalene de Beer (2008). South African herbal teas: *Aspalathus linearis*, *Cyclopia* spp. and *Athrixia phylocooides* - A review. *Journal of Ethnopharmacology*. (119): 376-412.
- Joubert, Elizabeth et Rikus Müller (1997). A small-scale rotary fermentation unit for rooibos tea. *International Journal of Food Science and Technology*. (32): 135-139.
- Jules-Rosette, Benetta et Denis-Constant Martin (1997). *Cultures populaires, identités et politique*. Paris, CERI. 48 pages.
- Kassier, Eckart (1992). "Report of the Committee of Inquiry into the Marketing Act." Department of Agriculture. Rapport, 83 pages.
- Kerchouche, Dalida (2009). En Afrique du Sud, l'éthique du thé. *Madame Figaro*. 28 mai. 5 pages.
- Kies, Paul (1951). Revision on the Genus *Cyclopia* and Notes on Some Other Sources of Bush Tea. *Bothalia*. (6): 161-176.
- Kolb, Peter (1719). *Caput Bonae Spei hodiernum*. Nürnberg, Monath. 846 pages.
- Kopytoff, Igor (1986). The cultural biography of things: commoditization as process. *The social life of things. Commodities in cultural perspective*. A. Appadurai, Ed. Cambridge, Cambridge University Press: 64-91.
- Kruger, Sandra et Andries Du Toit (2007). Reconstructing fairness: Fair Trade conventions and worker empowerment in South Africa horticulture. *Fair Trade. The challenges of transforming globalization*. L. Reynolds, D. Murray et J. Wilkinson, Eds. London, Routledge: 200-219.

- Kuper, Adam (2003). The return of the Native. *Current Anthropology*. 44(3): 389-402.
- Laing, Suzaan (2003). More port anyone? The effect of protection of geographical indications on South Africa. *De Rebus*. 1-6.
- Laing, Suzaan et Gerhard Erasmus (2004). Geographical Indications: Quo Vadis? *Journal of Law and Economics in International Trade*. 1(1): 152-154.
- Lamine, Claire et Marie Roué (2005). Démarches de valorisation des produits agricoles: les nouvelles figures de l'alimentation. *Natures Sciences Sociétés*. (13): 383-384.
- Lanni, Dominique (2001). Entre réalité et fantasmes : les Caffres et les Hottentots dans l'imaginaire collectif européen. *Fureur et Barbarie. Récits de voyages chez les Cafres et les Hottentots. 1665-1721*. D. Lanni, Ed. Paris, Cosmopole: 165-194.
- Larson, Jorge (2007). "Relevance of geographical indications and designations of origin for the sustainable use of genetic resources." Global Facilitation Unit for Underutilized Species. Rapport, 107 pages.
- Le Quellec, Jean-Loïc (2009). L'image recomposée du « thé bushman ». *Lesedi*. (10): 7-9.
- Leclercq, Maya (2006). La production localisée du rooibos en Afrique du Sud : pratiques, territoires et perspectives de définition d'une Indication géographique. *Mémoire de Master 2*. Muséum national d'histoire naturelle. Sous la direction de M.-C. Cormier-Salem et E. Biénabe. 98 pages.
- Lefevre, Jean-Claude (1990). De la protection de la nature à la gestion du patrimoine naturel. *Patrimoines en folie*. H. Jeudy, Ed. Paris, Maison des sciences de l'homme: 28-75.
- Lemonnier, Pierre (1980). *Les salines de l'ouest. Logique technique, logique sociale*. Paris, Maison des sciences de l'homme. 222 pages.
- Lenclud, Gérard (1987). La tradition n'est plus ce qu'elle était... *Terrain*. (9): 110-123.
- Leniaud, Jean-Michel (1992). *L'utopie française. Essai sur le patrimoine*. Paris, Mengès. 181 pages.
- Lévi-Strauss, Claude (2003). *Anthropologie structurale deux*. Paris, Pocket. 448 pages.
- Linck, Thierry (2007). Le dilemme de la gestion patrimoniale. L'exclusion, condition et obstacle à l'appropriation collective. *Economie Appliquée*. 60(3): 177-198.
- Louw, Rhoda et Philippa Huntly (2006). Poor man's cup of tea no longer. Wild rooibos (*Aspalathus linearis*) is now a choice health beverage internationally. *Veld & Flora*. 92(3): 154-156.
- Majavu, Anna (2010). South Africa's rooibos farmers go wild to take on commercial growers. Small fair-trade tea co-operatives in the Western Cape choose wild rooibos to beat climate change and large-scale growers. *Guardian Weekly*. 20 juillet. 4 pages.
- Malgas, Rhoda, Bettina Koelle, Noel. Oettle et Emma Archer (2007). "Quenching the thirst of an arid landscape. A case study on the local adaptation strategies adopted by small-scale rooibos tea farmers in response to climate change in

- the Suid Bokkeveld, Northern Cape, South Africa." Environmental Monitoring Group. Rapport, 24 pages.
- Marloth, Rudolf (1912). Some new South African succulents and other plants. Part IV. *Transactions of the Royal society of South Africa*. 2(3): 237-241.
- Marloth, Rudolf (1917). *Dictionary of The Common Names of Plants with List of Foreign Plants Cultivated in the Open*. Cape Town, The Speciality Press of South Africa. 175 pages.
- Martin, Denis-Constant (1998). What's the name 'Coloured'? *Social Identities*. 4(3): 523-541.
- Martin, Denis-Constant (2000). The Burden of the Name: Classifications and Constructions of Identity. The Case of the "Coloureds" in Cape Town (South Africa). *African Philosophy*. 13(2): 98-124.
- Martinelli, Bruno (2005). Avant-propos. *L'interrogation du style. Anthropologie, technique et esthétique*. B. Martinelli, Ed. Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence: 1-48.
- Mather, Charles et Stephen Greenberg (2003). Market Liberalisation in Post-Apartheid South Africa: the Restructuring of Citrus Exports after 'Deregulation'. *Journal of Southern African Studies*. 29(2): 393-412.
- Mbeki, Thabo (1996) Statement of Deputy President TM Mbeki, on behalf of the ANC, on the occasion of the adoption by the Constitutional Assembly of The Republic of South Africa Constitution Bill 1996, 8 May 1996. En ligne sur: http://www.info.gov.za/aboutgovt/orders/new2002_mbeki.htm
- McIntosh, Fiona (2006). *World Heritage Sites of South Africa. Cape Floral Region Protected Areas*. Johannesburg, 30° South Publishers. 206 pages.
- Meskell, Lynn (2005). Recognition, restitution and the potentials of postcolonial liberalism for South African heritage. *South African Archaeological Bulletin*. 60(182): 72-78.
- Micoud, André (1995). Du "patrimoine naturel de l'humanité" considéré comme un symptôme. *Droit et Société*. (30-31): 265-279.
- Micoud, André (2004). Des patrimoines aux territoires durables. Ethnologie et écologie dans les campagnes françaises. *Ethnologie Française*. 34(1): 13-22.
- Mitchell, Laura (2002). Traces in the Landscape: Hunters, Herders and Farmers on the Cedarberg Frontier, South Africa, 1725-95. *The Journal of African History*. 43(3): 431-450.
- Mitchell, Laura (2009). *Belongings. property, Family, and Identity in Colonial South Africa. An Exploration of Frontiers, 1725-1830*. New York, Columbia University Press. 252 pages.
- Mitchley, Cyril, Ed. (2005). *South African Heritage: A Guide to Our Land, Our People, History and Culture*. Caledon, Mill Street Publications.
- Mittermeier, Russell, Norman Myers, Jorge. Thomsen, Gustavo da Fonseca et Silvio Olivieri (1998). Biodiversity Hotspots and Major Tropical Wilderness Areas:

- Approaches to Setting Conservation Priorities. *Conservation Biology*. 12(3): 516-520.
- Moity-Maïzi, Pascale et José Muchnik (2005). Circulation et construction de savoir-faire : questions pour une anthropologie des systèmes alimentaires localisés. *Industries Alimentaires et Agricoles*. 16-26.
- Moolla, Aneesa et Alvaro Viljoen (2008). 'Buchu' – *Agathosma betulina* and *Agathosma crenulata* (Rutaceae): A review. *Journal of Ethnopharmacology*. (119): 413-419.
- Morris, Mike (1977). "Apartheid, Agriculture and the State. The Farm Labour question." Southern Africa Labour and development Research Unit. Rapport, 56 pages.
- Morton, Julia (1983). Rooibos Tea, *Aspalathus linearis*, a Caffeineless Low-Tannin Beverage. *Economic Botany*. 37(2): 164-173.
- Mossop, Ernest (1931). *Journals of the Expeditions of the Honourable Ensign Olof Bergh (1682 and 1683) and the Ensign Isaq Schrijver (1689)*. Cape Town, The Van Riebeeck Society. 270 pages.
- Muchnik, José (2006). Nourrir... le corps humain et le corps social. *Le monde peut-il nourrir tout le monde ? Sécuriser l'alimentation de la planète*. B. Hubert et O. Clément, Eds. Paris, QUAE: 25-42.
- Muller, Helgard (1965). *The role of the coloured people in the economic pattern of the Republic of South Africa*. Cape Town, Citadel Press. 39 pages.
- Nortier, Peter (1929). *Journal*. Document non publié. Clanwilliam.
- O'Connor, Bernard (2003). Protecting Traditional Knowledge - An Overview of a Developing Area of Intellectual Property Law. *Journal of World Intellectual Property*. 6(5): 677-698.
- Olivier de Sardan, Jean-Pierre (2008). *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*. Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant. 365 pages.
- Ollagnon, Henry (2001). Stratégies patrimoniales pour un développement durable. *Cahiers n°2. Patrimoines, approches croisées*. 48-64.
- Ollier, Chantal (2006). Le rooibos, thé rouge (red bush tea). *Phytothérapie*. (6): 188-193.
- Orton, Jayson et Alex MacKay (2008). New Excavations at Klein Kliphuis Rock Shelter, Cederberg Mountains, Western Cape, South Africa: the Late Holocene Deposits. *South African Archaeological Bulletin*. 63(187): 69-79.
- Palmer, Guy, Maretha Shroyer et Nigel Wessels (2001). Wilderness Conservation in the Western Cape Province, South Africa: Where we are going. Actes du colloque: *Science and stewardship to protect and sustain wilderness value: Seventh World Wilderness Congress symposium*, Port Elizabeth, Afrique du Sud, 2 - 8 novembre, USDA Forest Service Proceedings. 7 pages.

- Parkington, John, Royden Yates, Anthony Manhire et David Halkett (1986). The Social Impact of Pastoralism in the Southwestern Cape. *Journal of Anthropological Archaeology*. (5): 313-329.
- Penn, Nigel (2005). *The forgotten Frontier. Colonist and Khoisan on the Cape's Northern Frontier in the 18th Century*. Cape Town, Double Storey Books. 388 pages.
- Petit, Olivier (2009). La "mise en patrimoine" de l'eau: quelques liens utiles. *Monde en développement*. (145): 7-16.
- Plukenet, Leonard (1696). *Opera omnia botanica. Phytographia*, Londini.
- Pouillon, Jean (1975). Tradition : transmission ou reconstruction. *Fétiches sans fétichisme*. J. Pouillon, Ed. Paris, Maspéro: 155-173.
- Puttergill, Charles (2008). Discourse on identity: conversations with 'white' South Africans. *Thèse de Doctorat*. University of Stellenbosch. Sous la direction de S. Bekker. 435 pages.
- Rabe, Charlene, Jacobus Steenkamp, Elizabeth Joubert, Johan Burger et Daneel Ferreira (1994). Phenolic metabolites from rooibos tea (*Aspalathus linearis*). *Phytochemistry*. 35(6): 1559-1565.
- Rampedi, Isaac et Jana Olivier (2008). The development path of rooibos tea - a review of patterns and lessons learnt from the commercialisation of other indigenous teas in South Africa. *International Journal of African Renaissance Studies*. 3(2): 5-20.
- Rangnekar, Dwijen (2002). The Pros and Cons of Stronger Geographical Indication Protection. *Bridges Comment*. (6): 3-6.
- Rangnekar, Dwijen (2004). The Socio-economics of Geographical Indications. *Bridges Comment*. (8): 20-21.
- Rautenberg, Michel (2003). *La rupture patrimoniale*. Grenoble, A la croisée. 173 pages.
- Rautenberg, Michel, André Micoud, Laurence Bérard et Philippe Marchenay (2000). Patrimoine rural et campagne : acteurs et questions d'échelles. *Campagnes de tous nos désirs. Patrimoines et nouveaux usages sociaux*. M. Rautenberg, A. Micoud, L. Bérard et P. Marchenay, Eds. Paris, Maison des sciences de l'homme: 1-10.
- Raynal-Rocques, Aline (1994). *La botanique redécouverte*. Paris, Belin. 511 pages.
- Raynolds, Laura et Siphelo Unathi Ngcwangu (2010). Fair Trade Rooibos tea: Connecting South African producers and American consumer markets. *Geoforum*. 41(1): 74-83.
- Reitz, Deneys (1950). *Commando, a Boer journal of the Boer War*. London, Butler & Tanner. 331 pages.
- Renault, Emmanuel (2000). *Mépris social. Ethique et politique de la reconnaissance*. Bègles, Maison du Passant. 148 pages.
- Republic of South Africa (1993). *Trade Marks Act 194 of 1993*. Cape Town. Article de loi. 23 pages.

- Republic of South Africa (1999). *National Heritage Resources Act*. Cape Town. Article de loi. 45 pages.
- Republic of South Africa (2004). *National Environmental Management: Biodiversity Act*. Cape Town. Article de loi. 43 pages.
- Robins, Steven (2001). NGOs, 'Bushmen' and Double Vision: The khomani San Land Claim and the Cultural Politics of 'Community' and 'Development' in the Kalahari. *Journal of Southern African Studies*. 27(4): 833-853.
- Robins, Steven (2004). "Le (Tiers)-monde est un ghetto?" À la recherche d'une "troisième voie" entre le cosmopolitisme post-moderne et le nationalisme culturel. *CODESRLA Bulletin*. (1-2): 20-28.
- Robins, Steven (2008). Rights. *New South African keywords*. N. Shepherd et S. Robins, Eds. Johannesburg, Jacana: 182-194.
- Rooibos Tea Control Board (1975). "Rooibostee beheerraad, 1954-1975." Rapport, 21 pages.
- Rouget, Mathieu, David Richardson et Richard Cowling (2003). The current configuration of protected areas in the Cape Floristic Region, South Africa-reservation bias and representation of biodiversity patterns and processes. *Biological Conservation*. (112): 129-145.
- Roussel, Bernard (2005). Savoirs locaux et conservation de la biodiversité : renforcer la représentation des communautés *Mouvement*. (41): 82-88.
- Saayman, Piet et Johan van Zyl (1989). "Rooibos Tea Board Annual Report. For presentation to the Minister of Agriculture." Rooibos Tea Board. Rapport, 29 pages.
- Saunders, Christopher et Nicholas Southey (2000). *Historical Dictionary of South Africa*. Boston, Scarecrow Press. 373 pages.
- Seekings, Jeremy (2008). The continuing salience of race: Discrimination and diversity in South Africa. *Journal of Contemporary African Studies*. 26(1): 1-25.
- Seekings, Jeremy et Nicoli Nattrass (2005). *Class, race, and inequality in South Africa*. Yale, Yale University Press. 464 pages.
- Shapera, Isaac, Ed. (1933). *The early Cape Hottentots described in the writings of Olfert Dapper [1688], William Ten Rhyne [1686] and Johannes Guilielmus de Grevenbroeck [1695]*. Cape Town, Van Riebeeck Society. 303 pages.
- Shepherd, Nick (2003). State of the Discipline: Science, Culture and Identity in South African Archaeology, 1870-2003. *Journal of Southern African Studies*. 29(4): 823-844.
- Shepherd, Nick (2008). Heritage. *New South African keywords*. N. Shepherd et S. Robins, Eds. Johannesburg, Jacana: 116-128.
- Shepherd, Nick et Steven Robins (2008). Introduction: New South African Keywords. *New South African keywords*. N. Shepherd et S. Robins, Eds. Johannesburg, Jacana: 1-24.

- Simonis, Yvan (1994). Succéder avant d'hériter. Enjeux et paradoxes des entreprises familiales. *Anthropologie et Sociétés*. 18(1): 29-47.
- Skotnes, Pippa (2004). 'Civilised off the Face of the Earth': Museum Display and the Silencing of the /Xam. *South Africa in the Global Imaginary*. L. De Kock, L. Bethlehem et S. Laden, Eds. Pietermaritzburg, Brill Academic: 32-56.
- Slingsby, Peter et William Bond (1981). Ants-friends of the fynbos. *Veld and Flora*. (67): 39-45.
- Slingsby, Peter et Ed Combe (2001). *Beyond the Cederberg. Agter-Pakhuis, Biedouw, Wuppertal*. Muizenberg, Baardskeerder. 46 pages.
- Smith, Andy, Candy Malherbe, Mat Guenther et Penny Berens (2000). *The Bushmen of Southern Africa. A foraging society in transition*. Athens, Ohio University Press. 112 pages.
- Snyman, Soekie (2007). "Subsector study: rooibos tea." National Agricultural Marketing Council. Rapport, 27 pages.
- Sparman, Anders (1975). *A voyage to the Cape of Good Hope towards the antartic polar circle round the world and to the country of the Hottentots and the Caffres from the years 1772-1776*. Cape Town, Van Riebeeck Society. 331 pages.
- Sylvander, Bertil, Louis Lagrange et Christine Monticelli (2007). Les signes officiels de qualité et d'origine européens : quelle insertion dans une économie globalisée? *Economie rurale*. (299): 7-23.
- Takhtajan, Armen (1986). *Floristic regions of the world*. Berkeley, University of California Press. 522 pages.
- Templin, Alton (1999). The ideology of a chosen people: Afrikaner nationalism and the Ossewa Trek, 1938. *Nations and Nationalisms*. 5(3): 397-417.
- Tesch, Renata (1990). *Qualitative Research. analysis Types & Software Tools*. London, Routledge Falmer. 323 pages.
- Theron, Annemie (1968). *Babas, allergieë en rooibostee*. Roodepoort, Transpo Pers. 82 pages.
- Theron, Annique (1994). *Allergies: an amazing discovery*. Johannesburg, M.C. Printers. 211 pages.
- Thunberg, Carl Peter (1794). *Voyage en Afrique et en Asie, principalement au Japon : pendant les années 1770-1779*. Paris, Fuchs. 532 pages.
- Thunberg, Carl Peter (1795). *Travels in Europe, Africa and Asia made between the years 1770 and 1779. Voyage to the Southern Parts of Europe, and to the Cape of Good Hope in Africa, in the years 1770, 1771, 1772, 1773*. London, Rivington. 317 pages.
- Trade and Investment South Africa (2004). "CSP Development for Rooibos Sector." Rapport, 32 pages.
- UNESCO (1972) Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel. En ligne sur: http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=13055&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

- Vally, Rehana (2004). Histoire, mémoire, réconciliation en Afrique du Sud. Le monument aux Voortrekkers, cinquante plus tard. Histoire d'une auto-réconciliation. *Cahiers d'études africaines*. 1-2(173-174): 323-341.
- Van der Bank, Michelle, Frederick Van der Bank et Ben-Erik Van Wyk (1999). Evolution of sprouting versus seeding in *Aspalathus linearis*. *Plant Systematics and Evolution*. (219): 27-38.
- Van der Bank, Michelle, Ben-Erik Van Wyk et Frederick Van der Bank (1995). Biochemical Genetic Variation in Four Wild Populations of *Aspalathus linearis* (Rooibos Tea). *Biochemical Systematics and Ecology*. 23(3): 257-262.
- Van der Merwe, Andries (2009). Geographical Indication Protection in South Africa with particular Reference to Wines and to the EU. *The Estey Centre Journal of International Law and Trade Policy*. 10(1): 186-195.
- Van Heerden, Fanie, Ben-Erik Van Wyk, Alvar Viljoen et Paul Steenkamp (2003). Phenolic variation in wild populations of *Aspalathus linearis* (rooibos tea). *Biochemical Systematics and Ecology* (31): 885-895.
- Van Wyk, Ben-Erik (2002). A review of ethnobotanical research in southern Africa. *South African Journal of Botany*. (68): 1-13.
- Van Wyk, Ben-Erik (2008a). A broad review of commercially important southern African medicinal plants *Journal of Ethnopharmacology*. (119): 342-355.
- Van Wyk, Ben-Erik (2008b). A review of Khoi-San and Cape Dutch medical ethnobotany. *Journal of Ethnopharmacology*. (119): 331-341.
- Van Zyl, E.C. et N.S. Schreuder (2007). A domestic and international market overview: Rooibos tea. *Mémoire de Licence*. University of the Free State. 107 pages.
- Vivien, Franck-Dominique (2005). Le patrimoine naturel : un Ouvroir d'analyses économiques et de politiques potentielles dans le domaine de l'environnement. *Réinventer le patrimoine : de la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine?* C. Barrère, D. Barthélémy et M. Nieddu, Eds. Paris, L'Harmattan: 287-309.
- Von Gadow, Astrid, Elizabeth Joubert et Chris Hansman (1997). Comparison of the antioxidant activity of rooibos tea (*Aspalathus linearis*) with green, oolong and black tea. *Food Chemistry*. 60(1): 73-77.
- West, Martin (1988). Confusing categories: Population groups, national states and citizenship, Martin West. *South African Keywords. The Uses and Abuses of Political Concepts*. E. Boonzaier et J. Sharp, Eds. Cape Town, David Philip: 100-110.
- Western Cape Investment and Trade Promotion Agency (2000). " The rooibos industry in the Western Cape." Rapport, 27 pages.
- Winqvist, Alan (1978). *Scandinavians & South Africa. Their impact on cultural, social and economic development before 1900*. Cape Town, Balkema. 268 pages.
- Worden, Nigel (2000). *The Making of Modern South Africa*. Oxford, Blackwell Publishers. 194 pages.

- Wupperthal Rooibos Tea Association (2006). "Wupperthal, Jewel of the Cedarberg." Rapport, 4 pages.
- Wynberg, Rachel (2002). "Study on the Rooibos and Honeybush Industries in South Africa for the Identification of Target Groups which should Benefit from Fair Trade." Fair Trade Assistance. Rapport, 33 pages.
- Wynberg, Rachel (2004). Rhetoric, Realism and Benefit-Sharing. Use of Traditional Knowledge of Hoodia Species in the Development of an Appetite Suppressant. *The Journal of World Intellectual Property*. 851-876.
- Wynberg, Rachel, Doris Schroeder et Roger Chennells, Eds. (2009). *Indigenous Peoples, Consent and benefit Sharing. Lessons from the San-Hoodia Case*. New York, Springer. 363 pages.

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	4
REMERCIEMENTS	5
LISTE DES ACRONYMES	6

INTRODUCTION

LA MISE EN PATRIMOINE DES PRODUCTIONS LOCALISEES : LE CAS DU ROOIBOS.....

1. Les productions localisées dans le champ des études sur le patrimoine	9
2. Qu'est-ce qui fait patrimoine ?.....	10
2.1. Qu'entendons-nous précisément par la notion de « patrimoine » ?	11
2.2. La patrimonialisation de la nature	12
3. Problématique	14
3.1. Les outils de valorisation et de protection des productions localisées	14
3.2. Le rooibos, candidat à l'enregistrement d'une indication géographique en Afrique du Sud.....	15
3.3. Le rooibos, un révélateur de dynamiques sociales ?	16

DEMARCHE DE RECHERCHE ET METHODOLOGIE

1. Une démarche d'enquête originale : l'itinéraire biographique du rooibos	20
2. Les outils d'investigation de l'ethnographie sociologique	21
2.1. Recueillir la variété des discours	21
2.2. L'analyse de discours	25
2.3 Critique de la méthodologie	26
3. Précisions terminologiques.....	27
3.1. L'utilisation du terme Métis.....	29
3.2. Les Blancs et les Afrikaners.....	29
4. Présentation des résultats et des analyses.....	30

PREMIERE PARTIE :

LE ROOIBOS, LA PATRIMONIALISATION COMPLEXE D'UN CELEBRE PRODUIT MARCHAND

CHAPITRE 1.

LE ROOIBOS, UNE ESPECE ET UN PRODUIT SUD-AFRICAINS....

1. Le thé rouge rooibos, <i>Aspalathus linearis</i> : origine d'une classification confuse	32
1.1. Une classification botanique changeante.....	32
1.2. Le produit rooibos : thé rouge, tisane ou infusion ?.....	34
2. Le rooibos : une espèce remarquable de la flore sud-africaine.....	35
2.1. Une plante associée à la formation végétale fynbos	36
2.2. Une espèce à la distribution restreinte	38
3. Le rooibos, une plante domestiquée ?	40
3.1. Un mode de reproduction difficile à maîtriser : la récolte des semences et la germination.....	40
3.2. La variabilité intra-spécifique du rooibos : du spontané au cultivé	41
4. Le rooibos : une plante cultivée... naturelle.....	44

CHAPITRE 2.

L'ITINERAIRE BIOGRAPHIQUE MOUVEMENTE DU ROOIBOS.. 46

1. Les communautés humaines de l'aire de répartition du rooibos spontané	46
1.1. Une région de front pionnier longtemps isolée.....	48
1.2. Les Khoesan, première population de la région.....	49
1.3. La colonisation : mise en place d'un rapport de force	49
1.4. Formation d'une communauté blanche et premiers métissages	51
2. Des usages anciens d'une ressource spontanée à la marchandisation d'une production agricole	52
2.1. Des usages anciens mal connus	52
2.1.1. Thunberg et le mythe de l'usage du rooibos par les Khoesan.....	53
2.1.2. Le rooibos et le buchu : une même origine, mais une popularité bien différente.....	55
2.2. Un thé de cueillette dont le marché s'étend : 1900-1940	60
2.2.1. La famille Ginsberg, pionnière d'une économie du rooibos	60
2.2.2. Les premiers circuits commerciaux	63
2.2.3. Les premières techniques de transformation et le développement du marché.....	63
2.2.4. La mise en culture officielle du rooibos : mise en place d'un cultivar unique.....	66
2.2.5. La récolte des semences et la préparation à la germination	67
3. La mise en place d'une filière à l'échelle nationale : 1940-1990.....	68
3.1. Les premières marques de rooibos.....	68
3.2. La première coopérative.....	68
3.3. Les offices de commercialisation (<i>marketing boards</i>) en Afrique du Sud	70
3.4. L'Office de commercialisation et de contrôle du rooibos	71
3.5. Une filière contrôlée par des lignages	71
3.6. Les familles Bergh, Ginsberg et Nortier.....	74
3.7. La stabilisation du marché et de la consommation nationale.....	75
3.8. Le positionnement du rooibos comme tisane à propriétés pharmaceutiques	77
4. Le rooibos, un patrimoine national... afrikaner ?	79

CHAPITRE 3.

LA PRODUCTION DU ROOIBOS DEPUIS LES ANNEES 1990

1. La dérèglementation du marché au début des années 1990.....	81
2. La production aujourd'hui : des savoirs et des pratiques localisés.....	84
2.1. La culture du rooibos	84
2.2. La transformation primaire.....	92
2.3. La transformation secondaire et tertiaire.....	96
2.4. La commercialisation.....	97
3. La configuration actuelle du marché : 1990 – aujourd'hui	99
3.1. Un marché en pleine croissance.....	100
3.2. ...Mais une offre supérieure à la demande.....	100
3.3. L'ouverture du marché vers le commerce équitable et l'agriculture biologique	102
4. De nouvelles structures de représentation des producteurs	103
4.1. Les coopératives de producteurs métis.....	103
4.2. Le Conseil sud-africain du rooibos.....	104
5. Le rooibos, un support aux revendications identitaires et patrimoniales.....	106

**DEUXIEME PARTIE :
LES REVENDICATIONS ACTUELLES SUR LA RESSOURCE ET LE
PRODUIT 107**

CHAPITRE 4.

LES FONDEMENTS HISTORIQUES

DES REVENDICATIONS ACTUELLES 108

1. Une exploitation de rooibos aujourd'hui 109
2. Travailleurs et producteurs : paternalisme, dépendances et disparités socio-raciales 110
3. Les conséquences de l'instauration d'un régime racialement sur la filière du rooibos 111
 - 3.1. Les premières lois de discrimination des non-Blancs 113
 - 3.2. L'accès au foncier pour les producteurs de rooibos métis 114
4. Le rooibos, expression dialectique du nationalisme afrikaner 117
 - 4.1. Le Grand Trek et le *laager* : deux éléments forts du nationalisme afrikaner 119
 - 4.2. La construction d'une idéologie afrikaner 120
5. La réhabilitation des Khoesan : un moteur pour la commercialisation du rooibos 121
 - 5.1. Le regard des Occidentaux sur les Khoekhoen et les Bushmen aux XVII^e et XVIII^e siècles 123
 - 5.2. Les nouveaux enjeux liés à la reconnaissance d'une identité Khoesan 124
 - 5.2.1. Emergence d'un ancêtre commun 124
 - 5.2.2. Les conflits liés à la légitimité de descendre des Khoesan 125
 - 5.3. Les Khoesan : un imaginaire associé à la production du rooibos 126
6. La réconciliation nationale : une ouverture pour la prise de parole publique ... 129
7. À la recherche de nouveaux patrimoines... et de nouveaux ancêtres 130

CHAPITRE 5.

LES REVENDICATIONS SUR LES PRATIQUES ET LES SAVOIRS. 132

1. Des opérations stratégiques : la récolte des graines et la fermentation du rooibos 133
 - 1.1. La récolte des graines 134
 - 1.1.1. Le récit d'une pratique ancienne 136
 - 1.1.2. L'organisation de la collecte 137
 - 1.1.3. Une opération porteuse de reconnaissance 138
 - 1.2. La fermentation 140
2. Les revendications des producteurs métis à travers les outils de valorisation proposés par le marché 142
 - 2.1. La formation de nouvelles appartenances pour les producteurs métis 144
 - 2.2. Le rôle du commerce équitable 147
3. les revendications sur l'identité du produit 149

CHAPITRE 6.

LA CONSTRUCTION PROGRESSIVE D'UN TERROIR151

1. Des pratiques ancrées dans une région spécifique 152
2. La construction d'une appartenance propre à l'aire de production d'origine ... 158
 - 2.1. L'extension de l'aire de production et l'arrivée de nouveaux acteurs 158
 - 2.2. La délimitation de l'aire d'origine 160
3. Les stratégies locales émergentes de valorisation du produit 164

CONCLUSION	
1. Rappel des principaux résultats	167
2. le rooibos, facteur de réconciliation nationale ou support de ségrégation ?.....	169
3. Les apports du projet IG	171
4. Le rooibos et les droits de propriété intellectuelle en Afrique du Sud	173
4.1. Revendications et droits de propriété liés à l'usage des plantes en Afrique australe : le cas du <i>Hoodia gordonii</i>	173
4.2. La convoitise des multinationales pour le rooibos.....	175
BIBLIOGRAPHIE.....	177
TABLE DES MATIERES	194
LISTE DES ILLUSTRATIONS.....	198
ANNEXE : LE TRACE DES CARTES A DIRE D'ACTEURS	200
RESUME	204
ABSTRACT	205

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Méthodologie

- Carte 1. Localisation des exploitations de rooibos visitées 19
Figure 2. Tableau synthétique des entretiens réalisés 23

Chapitre 1. Le rooibos, une espèce et un produit sud-africains

- Figure 3. Première illustration du rooibos 33
Carte 4. La répartition du rooibos au sein
de différentes formations végétales 33
Photographie 5. Paysage de la formation végétale fynbos 37
Carte 6. Carte de l'aire de répartition du rooibos cultivé et spontané 39
Figure 7. Tableau comparatif de quelques caractères
du rooibos spontané et cultivé 42
Figure 8. Photographies d'un écotype de rooibos spontané
et d'un pied de rooibos cultivé 42

Chapitre 2. L'itinéraire biographique mouvementé du rooibos

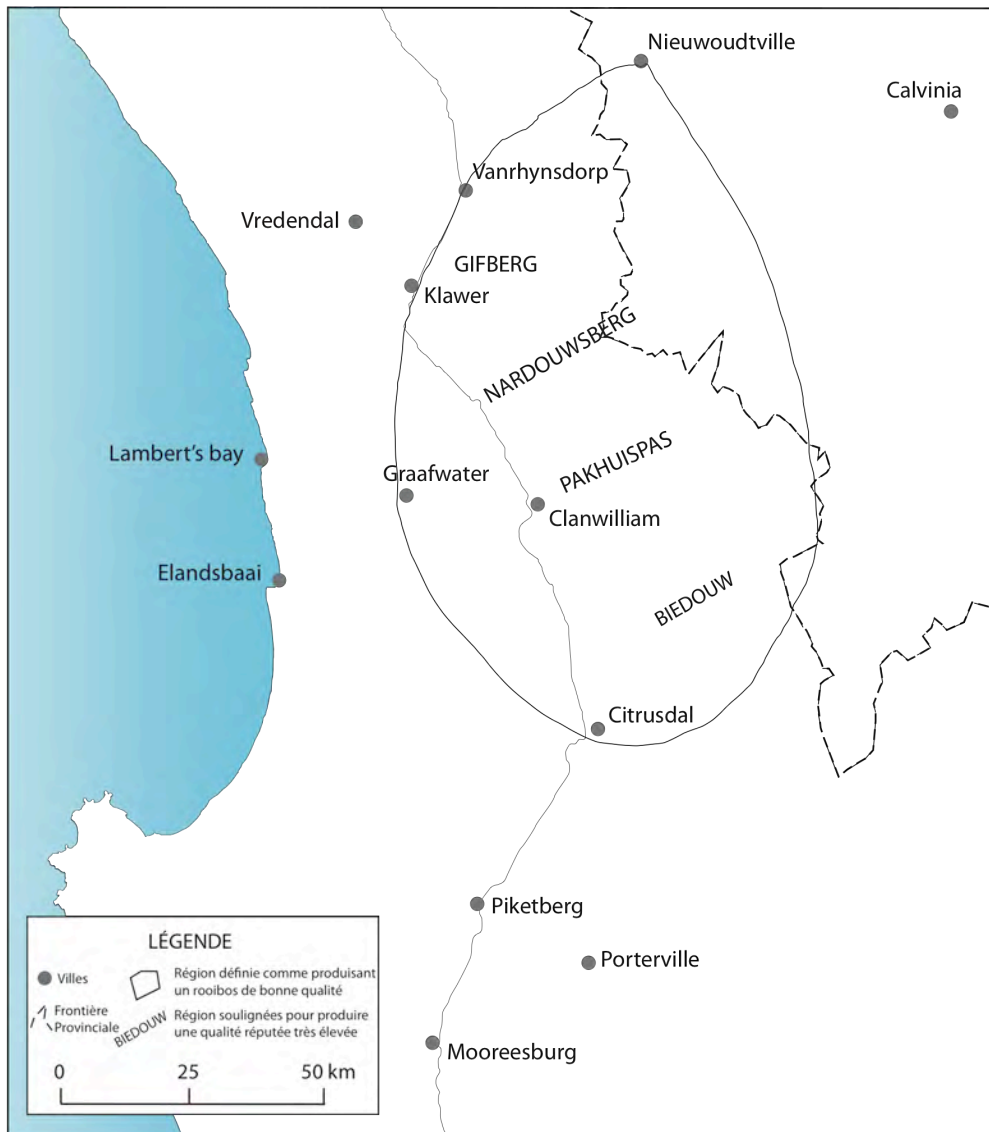
- Encart 9. Précisions terminologiques sur les termes
Khoekhoen, Hottentot, San et Bushmen 47
Carte 10. Localisation de la distribution du rooibos et du buchu
et répartition des populations autochtones lors de la
colonisation de l'Afrique australe (1652-1800) 56
Carte 11. Localisation de la région où le rooibos
a été commercialisé et mis en culture 62
Figure 12. Echantillons de tisanes ayant appartenu à
Benjamin Ginsberg dans les années 1930 64
Figure 13. Emballage de la marque *Eleven o'clock* 69
Figure 14. Emballage de la marque *Tick Tock* 69
Figure 15. Arbre généalogique de la famille Bergh 72
Figure 16. Arbre généalogique de la famille Nortier 72
Figure 17. Arbre généalogique de la famille Ginsberg 72
Figure 18. Membres du premier office de contrôle 73
Figure 19. Comparaison de la répartition de la production de rooibos
par région pour deux années, 1965 et 1988 76

Chapitre 3. La production du rooibos depuis les années 1990

- Figure 20. Schéma de la production
et des acteurs principaux de la filière du rooibos 85
Figure 21. Chaînes opératoires de la culture
et de la transformation primaire du rooibos 86
Figure 22. Calendrier agricole des activités de culture du rooibos 87
Photographie 23. Ouvrière après la collecte des graines 87
Photographie 24. Pépinière de taille moyenne 89
Photographie 25. Repiquage des plantules de rooibos 89
Photographie 26. La culture du rooibos 91
Photographie 27. Une exploitation de rooibos et son aire cimentée 91
Photographie 28. La chaîne de la découpe du rooibos 93

<u>Photographie 29.</u> Fermentation et séchage du rooibos sur l'aire cimentée	93
<u>Photographie 30.</u> Epandage du rooibos sur l'aire cimentée	95
<u>Figure 31.</u> Schéma complété de la production et des acteurs principaux de la filière du rooibos	98
<u>Figure 32.</u> Production totale de rooibos de 1968 à 2007	101
<u>Figure 33.</u> Superficie cultivée de rooibos de 1968 à 2007	101
Chapitre 4. Les fondements historiques des revendications actuelles	
<u>Figure 34.</u> Tableau présentant les caractères socio-économiques de quelques exploitations produisant du rooibos	112
<u>Figure 35.</u> Répartition des réserves et villages Métais	116
<u>Figure 36.</u> Emballage de la marque de rooibos «Laager», créée en 1948	118
<u>Figure 37.</u> Emballage actuel de la marque Laager	118
<u>Figure 38.</u> Reconstitution d'un chariot du Grand Trek	118
<u>Figure 39.</u> La marque <i>Achterfontein</i>	122
<u>Figure 40.</u> Publicité de WESGRO pour le rooibos	122
<u>Figure 41.</u> Emballage de la marque <i>Oudam farming</i>	128
<u>Figure 42.</u> Emballage de la marque <i>Wupperthal</i>	128
<u>Figure 43.</u> Emballage de la marque <i>Khoisan</i>	128
Chapitre 5. Les revendications sur les pratiques et les savoirs	
<u>Photographie 44.</u> Localisation d'une fourmilière dans un champ de rooibos	135
<u>Figure 45.</u> Découverte de la fourmilière et fouille des chambres de stockage pour en extraire les graines de rooibos	135
Chapitre 6. La difficile reconnaissance du terroir	
<u>Carte 46.</u> Localisation des aires cimentées	154
<u>Figure 47.</u> Tableau comparatif de deux exploitations de rooibos	155
<u>Encart 48.</u> Description des critères de qualité du rooibos	157
<u>Encart 49.</u> Le système de notion de la qualité	157
<u>Carte 50.</u> Localisation de l'aire produisant un rooibos de qualité supérieure et inférieure par les producteurs de rooibos	161
<u>Figure 51.</u> Tableau récapitulatif des termes employés lors des entretiens pour qualifier le rooibos de l'aire d'origine et de l'aire d'extension de la production	162
<u>Figure 52.</u> Emballage de rooibos de la marque Achterfontein	165
<u>Figure 53.</u> Emballage de Wupperthal	165

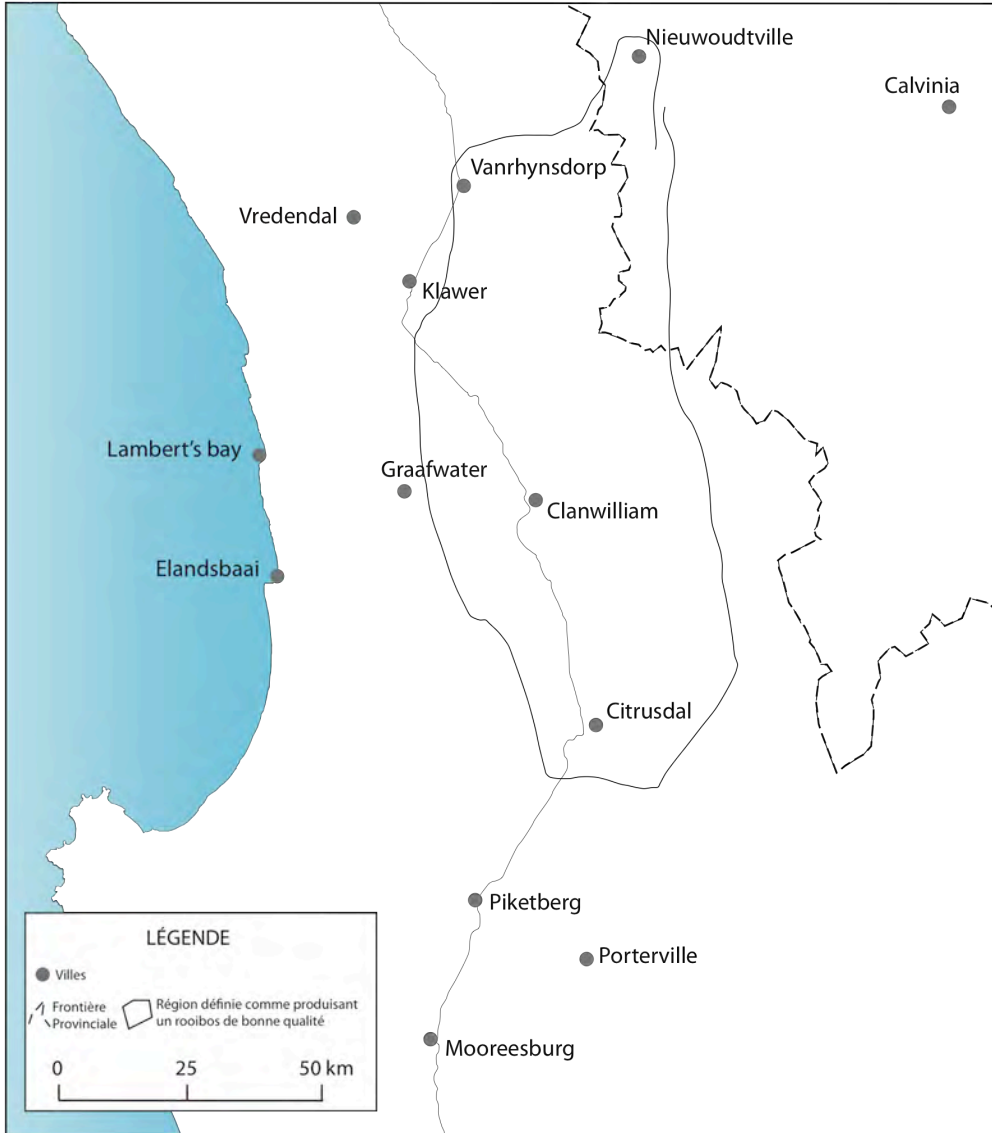
ANNEXE : LE TRACE DES CARTES A DIRE D'ACTEURS



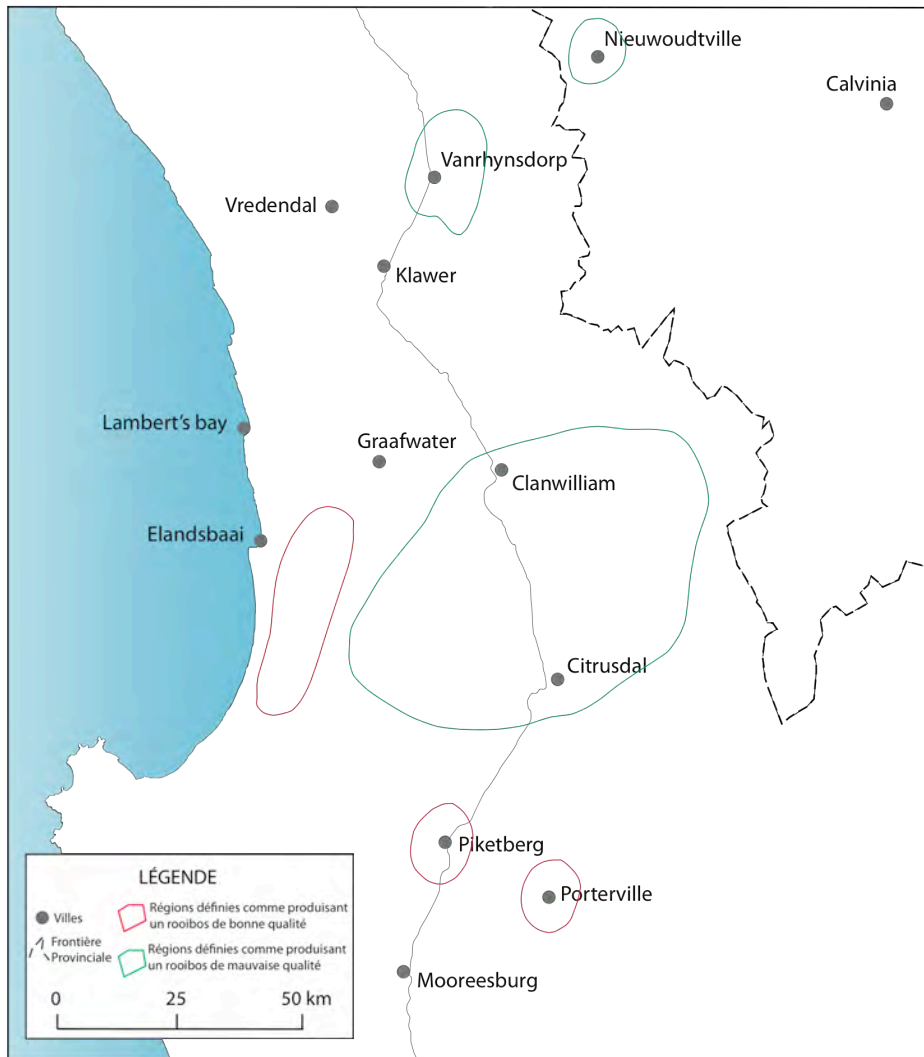
Annexe 1. Tracé global de l'aire produisant un rooibos de qualité supérieure par un producteur de Graafwater.

Cette carte est très proche de celle présentée en annexe 2, à ceci près que sur celle-ci le tracé est plus englobant à l'est et à l'ouest, incluant Graafwater et une plus grande partie du Cap nord. Le producteur a précisé le nom de différentes localités réputées pour leur production de rooibos de qualité supérieure : Biedouw, Pakhuis, Nardouwberg et Gifberg (Vanrhynsdorp).

Les cartes des annexes 1 à 4 ont été redessinées à l'identique pour plus de lisibilité.

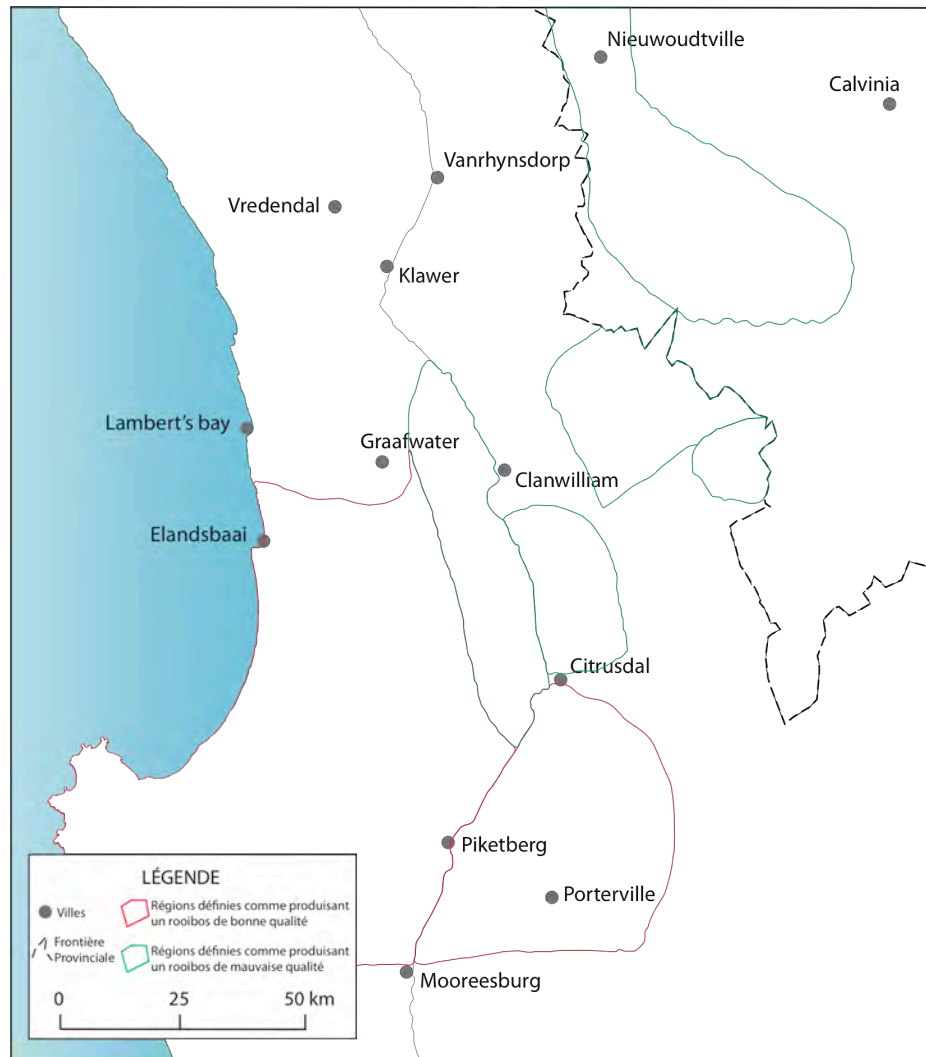


Annexe 2. Tracé global de l'aire produisant un rooibos de qualité supérieure par un producteur de Vanrhynsdorp.



Annexes 3. Tracés différenciés de l'aire produisant un rooibos de qualité supérieure et de moins bonne qualité par un producteur de Graafwater.

Le producteur s'est basé sur la localisation des villes mais dans son discours les aires localisées à Nieuwoudtville, Vanrhynsdorp, Piketberg et Porterville se réfèrent à ces régions de production et pas uniquement au territoire de la ville.



Annexes 4. Tracés différenciés de l'aire produisant un rooibos de qualité supérieure et de moins bonne qualité par un producteur de l'Agter-Pakhuis.

Le producteur a cherché à localiser précisément les différentes aires sans se référer strictement aux indications qui figurent sur la carte. La région de Vanrhynsdorp ne figure pas, il peut s'agir d'un oubli.

RESUME

Le rooibos est une tisane produite à partir d'une plante sud-africaine endémique (*Aspalathus linearis*), typique de la formation végétale fynbos. Il s'agit d'une production localisée ou « produit de terroir » au sens où elle est inscrite dans le temps et que les savoir-faire de production et la ressource sont liés à une région, le sud-ouest du pays. Cette production combine tous les caractères constitutifs d'un patrimoine : elle est produite collectivement, ancrée dans le temps et dans l'espace, transmise ou conservée.

Le rooibos se situe donc dans le champ des études sur la patrimonialisation des productions localisées. Il fait actuellement l'objet d'un projet de valorisation par une indication géographique (IG) et présente à ce titre un caractère emblématique pour ces recherches dans les pays du Sud.

Afin d'éclairer le processus de valorisation, notre recherche a consisté à étudier les dynamiques à l'origine de sa dimension patrimoniale. Nous montrons que cette production est indissociable des contextes et des enjeux (politiques, sociaux, identitaires) qui ont traversé la société sud-africaine à différentes époques. La filière du rooibos s'est révélée être un objet d'étude privilégié pour observer les tensions nationales dans l'Afrique du Sud post-apartheid. Nous observons une volonté de promouvoir une nation multiculturelle qui tranche avec celle de conserver la structure hiérarchique à l'origine des inégalités socio-économiques. L'imaginaire du rooibos associe l'ingénierie des producteurs afrikaners, le savoir-faire des ouvriers métis et l'utilisation de figures patrimoniale comme celle des Khoesan ; mais d'un autre côté, l'organisation actuelle de la filière reproduit les disparités au sein des acteurs locaux de la production, d'une part entre producteurs et ouvriers agricoles et d'autre part entre producteurs afrikaners et métis. Nos résultats suggèrent que la construction des nouveaux patrimoines sud-africains n'est pas nécessairement un facteur d'intégration et de réconciliation nationales.

Mots-clefs : rooibos, Afrique du Sud, production localisée, patrimoine, savoirs locaux, terroir, indication géographique

ABSTRACT

Rooibos is a herbal tea produced from a plant endemic to South Africa (*Aspalathus linearis*) that is typical of fynbos vegetation. Rooibos is a local product or « produit de terroir » because it is historically rooted and the production know-how as well as the resource is linked to a specific region: the south-western part of South Africa. Rooibos production combines the different elements that constitute heritage: it is produced collectively, rooted in time and in space, transmitted or conserved.

Rooibos is then situated in the field of the “local products heritagization”. It is currently the subject of a Geographical Indication project (GI) and is for this reason emblematic of this field in the Southern countries.

In order to clarify the value enhancement process, this research consisted of studying the dynamics behind this heritage dimension. We show that this production is indissociable from the contexts and stakes - political, social and regarding people’s identities - which have existed in South African society at different times. The rooibos chain turned out to be an accurate representation of the national tensions in post-apartheid South Africa. We observe the willingness to promote multicultural nation that contrasts sharply with the desire to keep the hierarchical frame that is at the root of the socio-economical inequalities. The imagined rooibos links the Afrikaner farmers’ engineering with the Coloured workers’ know-how and the use of heritage images like the Khoisan; on the other hand the current organisation of the chain reproduces the disparities amongst the local stakeholders, both between farmers and workers and between Afrikaner farmers and Coloured farmers. Our results suggest that the construction of new South-African heritages is not necessarily a factor of integration and reconciliation.

Keywords: rooibos, South Africa, local product, heritage, local know-how, terroir, geographical indication